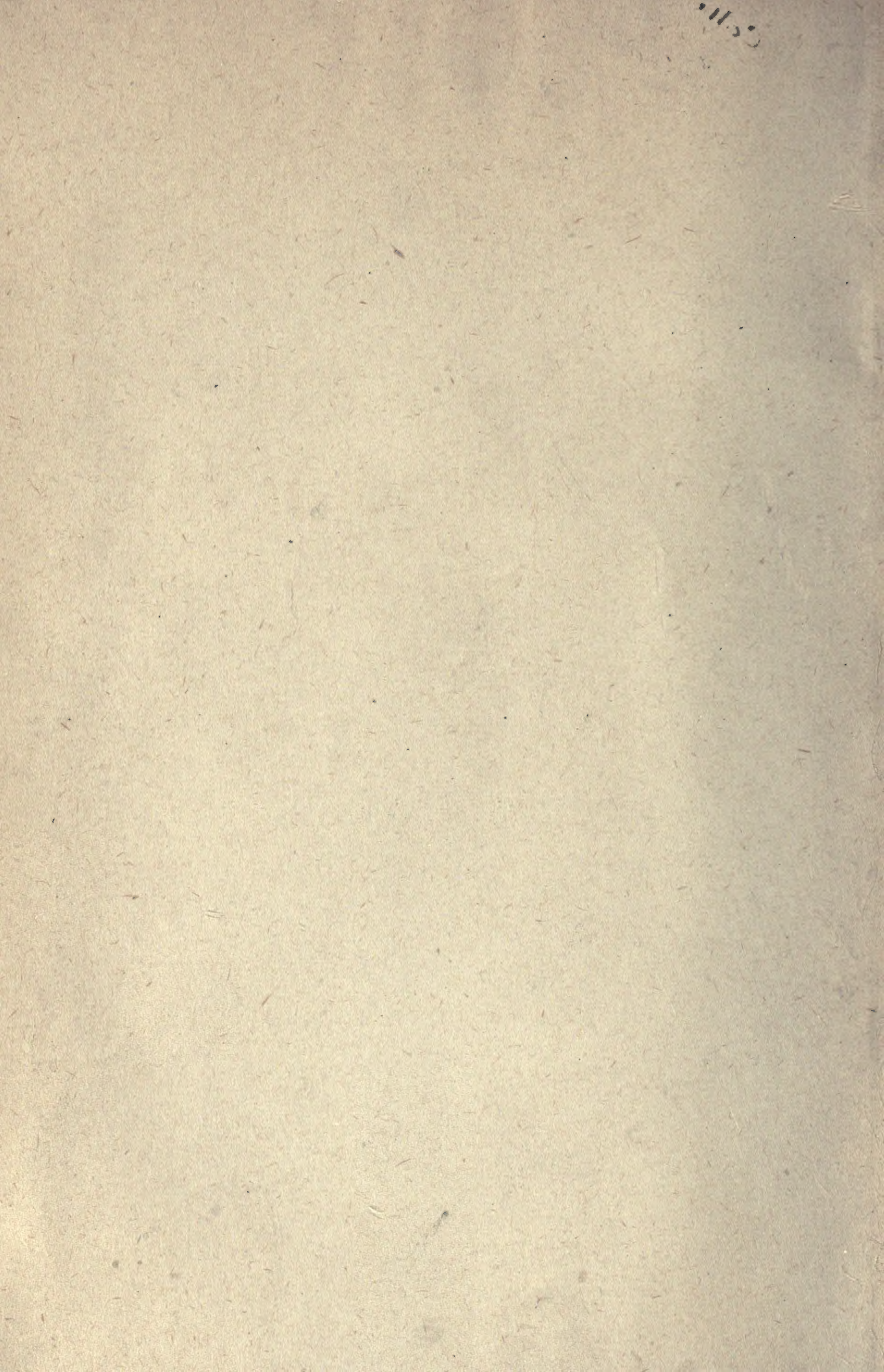

UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00887383 8





LA GÉNÉALOGIE

DES FAMILLES

Richer de La Flèche et Hamelin

Avec notes historiques sur Sainte-Anne-de-la-Pérade, les Grondines, etc.

PAR

F. L.-DESAULNIERS

Avocat, ancien député fédéral.

MONTRÉAL

IMPRIMÉ PAR A. P. PIGEON, 105-109 ONTARIO-EST

1909



M. LE CURÉ ANT.-EDOUARD RICHER-LAFLÈCHE.

M. LE CHANOINE TÉL. RICHER-LAFLÈCHE.

A MONSIEUR LE CHANOINE

Jos.-Télesphore Richer-Laflèche

Curé de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Bienfaiteur insigne de cette publication.

Ce livre est dédié avec les sentiments affectueux de

L'AUTEUR.

PREFACE

Des nombreuses études généalogiques que nous avons publiées, jusqu'à ce jour, la présente est la plus complète, celle que nous avons écrite avec le soin le plus minutieux, sous tous les rapports. Cette étude embrasse, en effet, toutes les branches de la famille Richer, l'une des plus anciennes et des plus nombreuses de la vieille paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, dans le comté de Champlain. Elle est complète, entièrement terminée, parce qu'elle comprend toutes les ramifications, si touffues ou si minimes qu'elles soient, de l'arbre gigantesque planté, à l'époque déjà éloignée de 1671, par le colon français, Pierre Richer et son épouse Dorothée Brassard.

En généalogie, dire qu'une étude est finie, c'est faire une bien grosse affirmation. Et cet avancé nous le faisons cependant, et cela d'autant plus volontiers qu'une partie notable de la matière qui compose le présent travail nous a été fournie par un membre de la famille Richer, dont la rare modestie et le mérite réel, même le nom, doivent rester inconnus du public. De nos jours, tant de personnes recherchent les honneurs de la publicité, aspirent à mettre leur nom en vedette, qu'un tel exemple d'abnégation vaut la peine d'être signalé. Notre rôle s'est donc borné à coordonner les matériaux, puis à leur donner une forme propre à en rendre la lecture plus facile, plus agréable au lecteur. Compilé avec soin, le présent ouvrage sera donc, nous l'espérons, un monument élevé à la mémoire des Richer d'hier et d'aujourd'hui.

En transcrivant toutes ces pièces documentaires, en lisant de vieux parchemins tout poudreux, conservés aux greffes des cours de justice, notre pensée se complaisait, parfois, à évoquer les souvenirs du passé. Et, pendant que défilaient sous nos yeux toutes ces générations disparues de la scène; que se déroulaient les anneaux multiples de cet immense chainon formé par la descendance de Pierre Richer, que de réflexions se présentaient à notre imagination! Suivant le poète de Laprade, c'était bien la

Race de nos aïeux tout à coup ranimés

Car, il ne faut pas l'oublier, ce monde disparu depuis à peu près deux cent cinquante ans, tout ce monde a bel et bien vécu, joué un rôle dans la société. Comme nous, en leur temps, ces disparus ont formé des projets d'avenir, cherché à améliorer leur sort et celui des êtres qui leur étaient chers. Leur vie, tout comme la nôtre, a été plus souvent semée de larmes que de joie; sur les sentiers que foulaient leurs pas, trop souvent aussi la rose ne parvenait pas à dérober l'épine. Enfin, pour eux tous la mort est impitoyablement survenue, les ravissant à l'affection de leurs proches, bien souvent, trop souvent hélas! avant la réalisation des rêves caressés, des projets formés, peut-être même à peine ébauchés! Ils ont respiré le même air que nous, joui de la vie comme nous; comme eux, tôt ou tard, nous disparaîtrons à notre tour, pour entrer dans le grand inconnu d'où personne ne revient! Et maintenant, de tous ces êtres qui ne sont plus, que nous reste-t-il, hors le souvenir et l'exemple de leur vie, de leurs vertus? Ne les oublions pas; gardons leur bon souvenir.

Mais, trêve à ces réflexions. On lit les paroles suivantes, dans le livre de Moïse: "Souviens-toi des an-

"ciens jours, pense à chacune des générations, interroge "ton père et il te les racontera; interroge tes ancêtres et "ils te le diront." Pour mener à bonne fin le présent ouvrage nous avons donc pensé aux anciens, à chacune des générations, interrogé les ancêtres et puisé dans leurs écrits conservés aux greffes des vieux notaires et dans les régistres paroissiaux. Et, comme la famille Richer, après avoir pris origine à Sainte-Anne, avec le temps, s'est vite disséminée dans au moins une trentaine de paroisses différentes, le lecteur aura une idée de la somme de recherches, de démarches multiples qu'il a fallu faire pour écrire cette généalogie, depuis ses commencements, en Canada, jusqu'à nos jours. Mais il y a plus encore. Car, ce qui compliquait davantage les difficultés à surmonter, c'est la diversité des surnoms adoptés, successivement, par les descendants de Pierre Richer.Il y a nombre de paroisses où ces derniers ne sont désignés que sous le nom de Laflèche; ils le sont, dans d'autres, sous les noms de Richer et Laflèche, réunis; ailleurs, enfin, sous celui de Richer seul. Cette dernière appellation est la plus commune et nous n'avons pas hésité à l'adopter pour base de cette publication. Au reste, le vrai nom, le nom primitif, est bien d'ailleurs celui de Richer, tout court. L'autre nom, celui de La Flèche même, est bien souvent écrit en un seul mot réuni: Laflèche. Chacun l'écrit à sa façon.

Nous avons eu la bonne fortune de mettre la main sur des documents généalogiques extrêmement précieux, concernant les anciens Richer, de France. Adressés d'abord à Monseigneur Louis-François Richer-Laflèche, par les Soeurs Hospitalières de La Flèche, ces docnments sont aujourd'hui en la possession de Monsieur le Chanoine J.-Télesphore Richer-Laflèche, curé actuel de la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, et qui a bien voulu nous

les communiquer pour publication. Le lecteur, en les parcourant, pourra constater en quelle haute estime étaient alors tenus les Richer, de France, parmi leurs concitoyens. Une seule chose regrettable, c'est qu'il a été impossible de trouver le chaînon qui reliait les deux branches de la famille Richer, de la ville de La Flèche, avec la descendance de Pierre Richer, en Canada. Il n'y a cependant, aucun doute que ces trois différents rameaux appartiennent tous au même arbre primitif.

Aujourd'hui dans la seule province de Québec, on constate encore la présence d'un grand nombre de Richer à Sainte-Anne-de-la-Pérade et dans tout le comté de Champlain ; un plus grand nombre encore dans la région de Saint-Hyacinthe ; plusieurs branches dans les cantons de l'Est, à Saint-Laurent de Montréal, et en cette dernière cité ; même plusieurs dans la région d'Ottawa. A Yamachiche, où la famille Richer a joué un rôle particulièrement remarquable, surtout à l'époque des succès financiers du seigneur Modeste Richer, il n'y a plus un seul rejeton de cette famille, du moins qui porte le nom de Richer. Les seuls descendants de cette dernière branche sont : M. le docteur Nérée Beauchemin, le poète si bien connu et qui eut pour mère Elzire Richer ; puis l'honorable Aram-J. Pothier, ce dernier, petit-fils d'Elisabeth Richer et parti d'Yamachiche il y a quarante ans pour aller tenter la fortune à Woonsocket, où ses rares talents et son indomptable énergie viennent de le faire élire, par le vote souverain des électeurs, gouverneur de l'État du Rhod-Island. L'hon. M. Pothier est le premier Canadien des Etats-Unis parvenu à une aussi haute position sociale et politique.

A Sainte-Anne-de-la-Pérade, de tous les Richer, Monseigneur Laflèche est incontestablement celui qui a

fait rejaillir le plus de gloire sur sa famille et sa paroisse natale. La vie de ce grand évêque est maintenant du domaine de l'histoire et peut donc être apprécié. Le second évêque des Trois-Rivières est à juste titre, le plus grand orateur sacré du Canada. Plusieurs écrivains ont reproché à Mgr Laflèche d'être intervenu dans les luttes politiques en faveur d'un parti. C'est une grande erreur. L'évêque missionnaire n'est jamais sorti des principes généraux; il n'a jamais critiqué les hommes, ni les partis. Citons deux exemples à l'appui de cet avancé. M. Napoléon Bureau, avocat des Trois-Rivières et père de l'honorable M. Jacques Bureau, solliciteur-général dans le cabinet Laurier, fut toute sa vie un ardent libéral, en matière politique. Nous l'avons bien connu. Un jour, nous lui demandions en quels termes il se tenait avec Monseigneur Laflèche: "Mais nous sommes dans les meilleurs termes "du monde, répondit M. Bureau; Monseigneur ne m'a "pas une seule fois gêné dans ma manière de voir et ju- "ger les choses de la politique." Ce témoignage vaut la peine d'être cité. Nous connaissons bien un autre libéral avoué, M. Charles Richer-Laflèche, aujourd'hui âgé de 85 ans et qui demeure à Montréal. Lui ayant demandé si, dans ses rapports fréquents avec Monseigneur Laflèche, soit à titre de cousin, soit autrement, ce dernier lui avait conseillé d'abandonner ses opinions: "Jamais, répondit-il "spontanément, Monseigneur, que j'ai rencontré des cen- "taines de fois, n'a fait la moindre allusion à mes idées "politiques. Je lui rends ce témoignage de grand coeur." Mais laissons ce sujet qui, du reste, est bien connu dans la région des Trois-Rivières.

A Saint-Laurent, de Montréal, Augustin Richer fut élu député du comté de Montréal, de 1814 à 1820. C'est le grand-père de M. l'avocat Antoine-Ovide Richer, beau-

père, lui-même, de M. l'avocat Gustave Lamothe. Cette branche de la famille Richer a fourni plusieurs religieuses distinguées, à la Congrégation-Notre-Dame et au Bon-Pasteur.

A Saint-Hyacinthe, M. Euclide Richer a été zouave pontifical, et la Cour de Rome, en récompense de sa vaillante conduite, lui a conféré le titre de chevalier. Dans le commerce de librairie, M. le chevalier Richer s'est, en outre, créé une position enviable parmi ses concitoyens. M. Siméon Richer, l'un de ses frères, a été protonotaire de la Cour Supérieure, à Saint-Hyacinthe, et il occupait encore ce poste honorable, au moment de sa mort.

Et, si nous voulions sortir des généralités comme il y aurait à signaler de nombreux descendants de Pierre Richer qui ont tenté la fortune et remporté des succès, en dehors même de notre pays! M. Edmond Richer, second fils du seigneur Modeste Richer, d'Yamachiche, est allé vivre dans les plaines du lointain Etat américain de l'Illinois où il a réussi, par son courage et son énergie, à se créer une position honorable qui lui a procuré l'avantage de bien élever sa famille. A l'époque de sa mort, il y a deux ans à peine, il occupait l'emploi de "City Clerk", à Kankakee, et l'un de ses fils, Rodolphe, est venu au pays, se faire dominicain, à Ottawa, où il est entré en religion sous le nom de Rév. Père Albert-Marie Richer. M. Charles-Abraham Richer, fils de feu Narcisse, a laissé la maison paternelle à peine âgé de douze ans, alla se fixer chez un M. Robinson, fermier du Vermont, où il s'est occupé d'agriculture et a constamment vécu depuis, de la vie américaine, adoptant même le nom de son bienfaiteur Robinson. Il y a quelques années, lors de la guerre de Cuba, Charles-Abraham Richer-Robinson, a gagné le grade de sergent dans l'armée et, maintenant, il vit d'une

pension que lui sert le gouvernement de Washington, pour services rendus à son pays d'adoption.

Mais pourquoi continuer à citer des noms? Rappelons seulement, de nouveau, celui du plus remarquable entre tous, Monseigneur Louis-François Richer-Laflèche, dont la vie a jeté un lustre à nul autre pareil sur le nom de la famille Richer. Non seulement dans la province, mais encore dans les immenses prairies de l'Ouest, ce nom est connu, respecté, et, comme le dit si bien M. Nérée Beauchemin, dans une autre partie de ce volume:

Les farouches tribus de la plaine sauvage
Devant la Robe-Noire, à genoux, ont pleuré.
Le saint missionnaire, au merveilleux langage,
Comme un Hiawatha céleste, est vénéré.

Pendant son séjour au milieu des tribus sauvages de la Rivière-Rouge, toujours humble et redoutant les honneurs, le futur évêque des Trois-Rivières refusa, dès lors, de recevoir la mître que le Cour de Rome, selon le désir exprimé par Monseigneur Provencher, venait de lui offrir formellement.

Sur la fin de sa vie, le grand évêque fut pourtant soumis à une bien rude et cruelle épreuve. Par un décret de Rome, en 1885, le diocèse des Trois-Rivières fut morcelé par l'érection de celui de Nicolet. Et l'on vit alors, spectacle admirable et bien touchant, le saint évêque, courbé par l'âge et chargé de mérites, se soumettre entièrement au partage du troupeau confié à sa houlette pastorale. Pas une seule parole de récrémination! De ce jour, les liens qui unissaient les brebis au Pasteur furent renoués davantage et plus étroitement. La cause qui avait semblé, cependant, devoir abreuver d'amertume le grand évêque, finit par lui procurer bien des consolations, même

de son vivant. Car, c'est là un fait connu, depuis 1885, le diocèse des Trois-Rivières a pris une extension considérable, dans la vallée du Saint-Maurice. Des paroisses, des villages, des villes mêmes, ont surgi, comme par enchantement, là où naguère règnait la solitude des grands bois. Il est donc parti consolé, le grand évêque, sachant même que son successeur, sur le siège épiscopal trifluvien, serait son fidèle ami, son élève, l'homme enfin de son choix !

Mais nous oublions que c'est de la généalogie, et non de l'histoire, que nous écrivons présentement. Du reste, la liste en serait trop longue s'il nous fallait mentionner tous les membres de la famille Richer qui ont fait leur marque dans la société et sont sortis du cadre ordinaire de leurs concitoyens.

Reprenons notre récit. Immédiatement après la généalogie de la famille Richer, nous en publions une autre très ancienne et fort honorable, celle de la famille Hamelin. Bien que moins considérable et surtout moins complète, cette dernière étude n'en a pas moins son importance en ce qu'elle pourra servir de jalon à quiconque voudra entreprendre d'en publier une complète, en y intercalant les ramifications si nombreuses de la famille Hamelin. Notre principal but a été de faire plaisir à M. Ananie-S. Hamelin, auditeur de la Banque Provinciale du Canada, à Montréal. Plusieurs renseignements, échappés à Mgr Tanguay, ont été soigneusement recueillis et publiés, surtout à la souche de cette généalogie. Les contrats de mariage de Louis et François Hamelin, trouvés dans le greffe du notaire Michel Roy, sont absolument inédits. Aujourd'hui, les descendants de ces deux frères Hamelin se comptent par milliers et sont dispersés un peu partout, dans le comté de Portneuf et le reste de la pro-

vince, au Nord-Ouest canadien, même aux Etats-Unis. A la famille Hamelin a longtemps appartenue la seigneurie de Saint-Charles-des-Roches, dans la paroisse des Grondines. Au cours du chapitre écrit par M. Benjamin Sulte et que nous publions ailleurs, il est raconté de menus détails, des événements tout à fait curieux et intéressants, sur la paroisse de Sainte-Anne et celle des Grondines.

Nous venons de nommer M. Benjamin Sulte. Il est bien difficile d'écrire un livre, soit d'histoire, soit de généalogie, et dans lequel il est question du "pays des Trois-Rivières et ses environs", sans que l'auteur soit obligé de citer cet historien si bien connu et si bien renseigné sur le passé "du pays des Trois-Rivières." En mars dernier, lors de l'apparition de la "Généalogie des Familles Gouin et Allard", M. Sulte avait daigné nous adresser les lignes suivantes:

"Je me sens revivre en voyant ce que vous citez de "moi. Oui, il y a quarante ans, je prêchais l'étude des "localités, des familles, des petits événements; car, tout cela c'est de la grande histoire par le détail. A force de "monographies, nous arrivons à tout savoir. C'est de cette "manière que rien n'est petit, rien n'est inutile, ni négli-"geable, dans la mine de l'histoire—seulement, il faut des "piocheurs spéciaux pour accomplir une pareille oeuvre, "et leur nombre se chiffre au plus bas."

En maintes occasions, depuis un grand nombre d'années, nous avons eu recours aux lumières et aux connaissances de M. Sulte et, chaque fois, il s'est empressé de nous venir en aide, au bon moment. De tous les écrivains canadiens, M. Sulte est, sans le moindre doute, celui qui connaît le plus l'histoire du Canada, "par le détail", et ses nombreux écrits sont là pour établir cet avancé..

Le présent volume, outre les généalogies des familles

Richer et Hamelin, renferme de nombreux récits d'événements qui intéressent les membres de ces familles et que nous avons intercalés à la suite des généalogies. Plusieurs de ces récits ont déjà été publiés, dans les journaux et les revues. Comme les membres des familles Richer et Hamelin y ont figuré à un titre quelconque, nous avons pensé que leur reproduction, en un seul volume, pourrait intéresser le lecteur. Un article de journal, de revue, se perd facilement. Réimprimé, le même article est plus soigneusement conservé. Parmi celles qui liront ce livre, combien de personnes, par exemple, se rappelleront avoir déjà lu le récit de la bataille mémorable de soixante Métis contre deux mille Sioux, bataille gagnée par les premiers et à laquelle Mgr Laflèche lui-même a pris une part active et prédominante? Combien, d'un autre côté, ont souvenir des jolies choses racontées par M. Benjamin Sulte sur le moulin banal de nos petits seigneurs des anciens fiefs?

La lecture d'une oeuvre généalogique, faite même avec le plus grand soin et la plus rigoureuse exactitude, cette interminable nomenclature de noms, de prénoms; ces dates nombreuses de baptêmes, mariages et sépultures, tout cela forme un tout bien aride et plus ou moins désagréable à lire attentivement. Pour se reposer, le lecteur n'aura qu'à recourir aux récits que nous venons de mentionner. Ce sera la bienfaisante oasis du désert que le voyageur recherche toujours avec avidité.

Nous avons fait aussi appel à la poésie, dans le but de faire une heureuse diversion à la nomenclature des dates et des noms. MM. Benjamin Sulte et Nérée Beauchemin ont généreusement répondu à notre appel, et nous leur offrons ici nos plus sincères remerciements.

La pièce de M. Beauchemin restera comme un monument véritable élevé à la mémoire de Monseigneur La-

flèche ; tous les Richer aimeront à lire, à relire, ces strophes inspirées et vibrantes, écrites par un des leurs, membre distingué de la Société Royale du Canada.

Encore quelques lignes et nous mettons le point final à cette préface déjà trop longue et qui traite des matières si différentes et si variées, dont le présent ouvrage est rempli. Ce volume sera-t-il bien accueilli du public ? Ou bien, comme tant d'autres, dormira-t-il sur les rayons poudreux des bibliothèques ? Il est assez difficile de prévoir le sort qui lui est réservé. Une chose bien certaine, c'est ce qu'il a été écrit dans le but louable de perpétuer la mémoire des anciens, des chers disparus. Ces derniers ont droit à notre bon souvenir. Nous le répétons : ne les oublions pas.



F. L.-Desaulniers.

La photogravure a reproduit fidèlement les traits de plusieurs notables, parmi les descendants de Pierre Richer (1). En un mot, ce livre voit le jour avec une toilette riche, élégante et bien soignée ; il a tout ce qu'il faut pour que le lecteur bienveillant lui fasse un bon accueil.

Montréal, 19 septembre 1909.

---

(1) Les gravures de ce livre ont été exécutées aux ateliers de photogravure du journal " La Presse ", de Montréal.

LA FLECHE

I

En ce mémorial, dès la première page,
O La Flèche, je vois ton nom trois fois béni,
Et, sur des fonds de ciel idéal, ton image,
De tableaux en tableaux, rayonne à l'infini.

Dans le cadre pieux du logis de l'Ancêtre,
Une mère chrétienne, une mère d'antan,
A l'heure où le Sanctus tinte au clocher champêtre,
Soutient les premiers pas de son petit enfant.

Pour que son fils grandisse en la croyance antique,
Pour qu'il croisse en sagesse, en force, en piété,
L'humble femme accomplit la naïve pratique,
Et le coeur maternel du ciel est écouté.

L'adolescent grandit. Ainsi qu'à la maîtrise,
Du grand'père il apprend les hymnes du lutrin:
La maison retentit comme une nef d'église,
Et la voix d'or alterne avec la voix d'airain.

II

Un jour, un beau dimanche, en l'honneur du choriste,
Le temple du pays natal s'illumina:
Sainte-Anne, saluant le doux séminariste,
A l'appelé de Dieu chante son hosanna.

Puis ce fut le Collège aux portiques célèbres,
Où le jeune astronome, au milieu des savants,
Du système solaire expliquait les algèbres,
La table des saisons et la Rose des vents.

Le temps passe. Voici la solitude immense,
La fauve immensité du désert infranchi.
Sur la rive où déjà brille la croix de France,
La tente de l'apôtre héroïque a blanchi.

Les farouches tribus de la plaine sauvage
Devant la Robe-Noire, à genoux, ont pleuré.
Le saint missionnaire, au merveilleux langage,
Comme un Hiawatha céleste, est vénéré.

III

Le temps passe. Voici les jours de pures gloires.
Au front du Voyageur la mître a resplendi.
La Flèche monte en chaire, et les grands auditoires
Frémissent aux éclats de son verbe hardi.

Jeune homme, il a conquis la palme évangélique;
Sa parole a charmé les fleuves du couchant.
Evêque, il batailla pour le droit catholique,
Jusqu'au brillant hiver de son âge penchant.

Un soir, le patriarche à la tête sublime
Qu'auréole un reflet des pâles chandeliers,
L'oeil fixé sur la croix pectorale, s'abîme
Dans la douleur du Christ au mont des Oliviers.

XVIII

Le rêve d'allégresse et de victoire expire:
Le pontife est frappé dans l'ardeur de l'effort:
Une larme se mêle au suprême sourire
Qui fleurit sur sa lèvre au baiser de la Mort.

IV

Il n'est plus. L'astronome a découvert la sphère,
Où roulent les soleils les plus beaux, les plus doux.
Le prophète a franchi le cercle du mystère,
Mais son esprit habite encore parmi nous.

L'apôtre de sa tente a replié la toile;
Mais l'immortel Pasteur triomphe du tombeau,
Et sa grande âme, comme une royale étoile,
Très haute, sans déclin, brille au front du troupeau.

O Prince, l'héritier de tes vertus s'incline,
Il t'invoque, inquiet, au seuil de l'avenir.
O lointain voyageur, de colline en colline,
Sur les routes du ciel, redescends pour bénir.



Nérée Beauchemin

Yamachiche, 16 août, 1909.

EUX

Dans l'histoire qui m'intéresse
Je ne vois pas de Canadien
Qui, tout humble qu'il nous paraisse,
Passerait pour homme de rien.

Celui-ci commence un village,
Cet autre est un grand voyageur.
Tous ont la force et le courage
D'un peuple fier et travailleur.

Ils faisaient tout en abondance.
Chez eux point de mortes saisons,
Aussi voyez leur descendance
Multipliant toujours leurs noms.



Ottawa, 9 avril, 1909.

La Famille Richer

La Famille Richer

CONTRAT DE MARIAGE DE PIERRE RICHER AVEC DOROTHEE BRASSARD

Par devant le notaire royal en la Nouvelle-France résidant à Québec et les témoins soussignés furent présents en leur personne Pierre Richer habitant de la Rivière St-Charles, fils de défunt Jean Richer et de Marie Galar, ses père et mère, de la paroisse de Thouarcé, évêché d'Angers (1), pour lui et en son nom, d'une part;

---

(1) On lit dans le *Dictionnaire Géographique de la France*, par Adolphe Joanne, édition de 1872:

Thouarcé, département de Maine-et-Loire, commune de 1733 habitants, sur le Layon, à 29 mètres, chef-lieu de canton, arrondissement d'Angers (30 kilomètres), correspondance avec Angers, par voie ferrée d'Orléans, bureau de poste, curé, juge de paix, notaire, huissier, gendarme à pied, percepteur, enregistrement, comice agricole.—Foires: dimanche après la St-Pierre et la St-Simon, dimanche gras.

Dans le trésor de l'église, beau calice du XVe siècle. Demi-dolmen aux Trottières.—Vestiges gallo-romains.—Ruines du château de Sanzai (XXIIIe siècle) et du château de Fesle.—1874 hectares

Dans le nouveau dénombrement qui a été fait du royaume de France, en 1726, on constate que la paroisse de Toüarcé était considérée comme bourg, contenait 462 feux, et avait une population de 1290 habitants. *Note* de M. Léandre Lamontagne.

et Dorothée Brassard, fille de défunt Antoine Brassard et de Françoise Esmery, ses père et mère, de la paroisse Notre-Dame de Québec, pour elle et en son nom, d'autre part. Lesquelles parties, en la présence de leurs parents et amis soussignés, scavoir : de la part du dit Richer, Jullien James, maître tailleur et habitant du dit lieu, et Jean Mérienne aussi habitant de la Rivière St-Charles ; et, de la part de la dite Dorothée Brassard, de Guillaume et Louis Brassard, ses frères, de Jacques Edouin sieur de la Forge, son beau-frère, à cause de Jeanne Brassard, sa femme, aussi présent, et de leur bon gré et volonté, reconnaissent et confessent avoir fait ensemble les traité et promesse de mariage, ainsi qu'il en suit : C'est à scavoir que le dit Pierre Richer a promis et promet prendre la dite Dorothée Brassard, par nom et loi de mariage, pour sa femme et légitime épouse, icelui mariage fera solenniser en face de notre mère Sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, le plus tôt que faire se pourra et qu'il sera avisé et délibéré entre eux, leurs dits parents et amis, si Dieu et notre dite Sainte Eglise y consentent et accordent. Les dits futurs conjoints seront communs en tous biens meubles, argents et conquets immeubles, au jour des épousailles, suivant la Coutume de Paris, ne seront tenus des dettes créées avant le futur mariage et aucune ne seront payées et acquittées que par celui qui les aura faites et créées ; et sur son bien sera douée la future épouse de la somme de quatre livres tournois de douaire préfix pour une fois payé à prendre sur le plus clair des biens du dit futur époux. Le préciput sera égal et réciproque comme il est réglé entre les parties à prendre par le survivant sur les biens de la communauté avant partage. Et a le dit futur époux pris la dite future épouse avec tous ses droits, noms, raisons

et actions qu'elle a déjà ou qui pourrait lui écheoir, tant par succession, donation qu'autrement. Arrivant dissolution du futur mariage pourra la future épouse renoncer à icelle et remporter ce qu'elle aura apporté en mariage par donation, succession ou autrement, ses habits, bagues et joyaux, linge servant à son usage. Car ainsi etc., et, promettant et obligeant et renonçant, etc. Fait et passé à Québec, en la maison du sieur Lemelin, après midi le cinquième jour de septembre l'an mil six cent soixante et onze, en présence du sieur Jacques Bouchereat, Louis Edouin, Guillaume, Antoine et Louis Brassard, Jacques Edouin, sa femme, de la dit Marguerite Brassard a déclaré ne savoir ni signer de ce enquis suivant l'ordonnance. (Signés) Z. Gamy, Jean Lemelin, Bouchereat, DUQUET, N.P.

LA TERRE RICHER-LAFLECHE A STE-ANNE.

Vente par René Daudelin à Pierre Richer, le 31 *mai* 1688

Ce jourd'hui trente unième du mois de mai seize cent quatre vingt huit par devant moi soussigné en présence des témoins sousnommés fut présent en sa personne René Daudelin, habitant du cap de Varaines, lequel a aujourd'hui vendu, cédé et délaissé, et, par ces présentes vend, cède, quitte et délaisse à perpétuité à Pierre Richer habitant de Batiscan, scavoir, une habitation de quarante arpents de profondeur sur quatre arpents de large laquelle est située dans la seigneurie de Ste-Anne, au lieu nommé le Marigot laquelle confronte du côté du sud-ouest à celle de René Prévost et par-dessous à celle de Michel Roy, sans en rien retenir ni réserver et ce pour le prix et somme de quarante

cinq livres tournois payables comptant, s'obligeant le dit Daudelin de lui acquitter les rentes jusques au jour présent comme aussi de la lui garantir de tous troubles et hypothèques, comme aussi de lui remettre le contrat de concession et le contrat d'acquet passé entre lui et Pierre Cartier s'obligeant le susdit acquéreur de payer à l'avenir aux seigneurs de la susdite seigneurie les rentes et droits seigneuriaux comme il est porté parti au contrat de concession fait en présence de Mathurin Gouin et Joseph Gouin habitants de Ste-Anne et de René Prévost habitant de Varaines lequel a signé avec le dit Joseph Gouin les parties ont déclaré ne savoir signer ny Mathurin Gouin lesquels m'ont requis de passer le présent écrit.

(Signés) *Desuève, Joseph G., René Prévost.*

J'ai reçu de Pierre Richer dit Laflèche, la somme de quarante cinq livres en argent pour l'habitation que je lui ai vendue par le marché convenu en l'autre part dont je le tiens quitte; fait en présence de Charles Lesieur et de Michel Fiset, témoins, lesquels ont signé et déclaré ne savoir écrire ny signer (*sic*). A Batiscan, ce 2 juin 1688.

(Signés) Charles Lesieur (1), Michel Fiset, René Prévost.

---

(1) Charles Lesieur, sieur de la Pierre, qui figure comme témoin ici, est l'ancêtre de tous les Lesieur, Desaulniers, Duchesne, Coulomb, Lapierre, si nombreux encore, à Yamachiche et dans tout le comté de Saint-Maurice. Charles Lesieur, venu de la paroisse d'Osville, diocèse de Coutances, en Basse-Normandie, vers 1665, épousa vers le 11 octobre 1671, au Cap-de-la-Madeleine, Françoise de Lafond, nièce du

Aujourd'hui vingt deuxième octobre 1712 a comparu par devant le notaire royal en la prévoté de Québec, soussigné y résidant *Dorothée Brassard,* femme du dit Pierre Richer acquéreur dénommé par l'écrit de vente ci-dessus laquelle nous a remis et déposé en les mains ledit écrit de vente sous seing privé ci-dessus pour être, par nous dit notaire, gardé et mis au rang de nos minutes pour y avoir recours toutes fois et quantes fois et lui en être délivré des expéditions à qui il appartiendra dont elle a requis acte à elle octroyé pour lui servir en temps et lieu ce que de raison. Fait au dit Québec, en l'étude du dit notaire, en présence des sieurs Etienne Mirambeau, marchand, et de François Boisseau, praticien, témoins demeurant au dit Québec qui ont avec nous dit notaire, signé, la dite Brassard ayant déclaré ne scavoir écrire ny signer de ce enquis.

(Signés) Boisseau, Mirambeau, CHAMBALON, notaire.

L'importance du document qui précède n'échappera pas à l'attention des amateurs de travaux généalogiques, encore moins à celle des membres de la famille Richer. Il a été retrouvé aux archives du greffe de la Cour Supérieure, à Québec, et établit d'une façon in-

---

célèbre Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières. Après un séjour de quelques années au Cap, Charles Lesieur alla s'établir définitivement à Batiscan où il mourut le 15 janvier 1697, à 50 ans. Sept de ses fils allèrent s'établir à Yamachiche, vers 1702, et Charles et Julien Lesieur, deux d'entre eux, sont considérés comme les principaux fondateurs de cette paroisse, avec les trois frères Etienne, Pierre Gélinas et Jean-Baptiste Gélinas-Bellemare. Ce dernier ancêtre direct de tous les Bellemare d'Yamachiche.

contestable la prise de possession, dans la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade, du coin de terre où sont nés et où ont vécu les enfants issus du mariage de Pierre Richer et de Dorothée Brassard. Et, chose bien digne de remarque, depuis 1688, par une chaîne non interrompue, de père en fils, ce terrain n'a pas cessé d'appartenir aux descendants directs du colon Pierre Richer. Ils sont plus rares qu'on serait porté à le croire les vieilles familles canadiennes-françaises qui peuvent ainsi retracer la possession du domaine familial, depuis le commencement de la colonie.

L'an dernier, à l'occasion de la célébration mémorable du tricentenaire de la fondation de Québec, on a eu l'heureuse idée d'accorder des médailles aux propriétaires de la terre ancestrale depuis au moins deux cents ans. A cette occasion, une démonstration grandiose fut faite dans la grande salle de promotion de l'Université Laval. La réunion fut brillante, autant par le grand nombre de personnes décorées, que par la foule de personnages distingués qui y assistèrent. Il est à regretter qu'aucun membre de la famille Richer n'ait eu la pensée de faire les démarches nécessaires pour faire conférer à un ou deux de ses membres cet insigne honneur.

La famille Richer avait parfaitement le droit de prendre une part active à la fête. En faisant la présente généalogie nous avons pu trouver la preuve concluante que, depuis 1688, ce sont toujours, et cela sans la moindre interruption, des descendants du colon qui ont été successivement propriétaires de la terre ancestrale, achetée par Pierre Richer.

Cette preuve, la voici, par dates de mariages:

1671, (15 oct.) Québec.

I. RICHER, PIERRE et BRASSARD, DOROTHÈE.

1716, (12 oct.) Sainte-Anne.

II. RICHER, PIERRE et HEBERT, MARGUERITE.

1753, (22 janv.) Sainte-Anne.

III. RICHER, JOSEPH et BÉLAIR-LUPIEN, MARGUERITE.

1776, (20 oct.) Sainte-Anne.

IV. RICHER, MODESTE et GOUIN, SCHOLASTIQUE.

A partir de Modeste Richer la terre ancestrale est divisée en deux et la succession de propriétaires, pour chacune des parties, est comme suit :

1806, (15 juil.) Ste-Anne. —	1807, (3 fév.) Ste-Anne.
V. RICHER, JOSEPH et D'ORVILLIERS, MARGUERITE.	V. RICHER, LOUIS et JOUBIN BOISVERT, M.-ANNE
1843, (21 nov.) Ste-Anne. —	1818, (2 fév.) Ste-Anne.
VI. RICHER, ALPHONSE et L'ÉVÊQUE, EMILIE.	VI. RICHER, PIERRE et BARIL, M.-MADELEINE.
1877, (23 oct.) Ste-Anne. —	1844, (16 juil.) Ste-Anne.
VII. RICHER, WILFRID et MATTE, GEORGIANA.	VII. RICHER, ANTOINE et DOLBEC, PHILIE.
1908, (20 oct.) Ste-Anne. —	1878, (1 août) Ste-Anne.
VIII. RICHER, ARTHUR et PERREAULT, M.-ALVANIE.	VIII. RICHER, ELZÉAR et PARMELAN, FRANÇOISE.
	VII. RICHER, M. L'ABBÉ EDOUARD R.-LAFLÈCHE.

Du côté de Joseph Richer et de Marguerite d'Orvilliers la succession est directe, de père en fils. Il n'en est pas de même du côté de Louis Richer et de M.-Anne Joubin-Boisvert. Pierre Richer a acquis la propriété de Louis, son frère, par échange "change pour change". Antoine Richer, neveu de Pierre mort sans enfants, l'a eue par donation. Elzéar Richer, fils d'Hector, qui était cousin germain d'Antoine, l'a eue par achat. Enfin, M. l'abbé Edouard Richer-Laflèche, frère d'Elzéar, l'a également acquise par achat.

M. l'abbé Edouard-Laflèche et M. Wilfrid Richer-Laflèche sont cousins germains et propriétaires de la terre ancestrale. Si le comité québecois des anciennes familles, en a encore le pouvoir, il ferait acte de justice en leur faisant tenir la précieuse médaille commémorative. Car, dans la paroisse de Sainte-Anne il n'y aurait qu'une voix pour applaudir à pareille décoration si bien méritée.

Avant de finir ces remarques, il aurait bien été à propos de donner un précis historique des phases successives par lesquelles est passée la terre paternelle de la famille Richer, depuis 1688 jusqu'à nos jours. Mais outre que ce travail eût été très difficile à mener à bonne fin, il n'eut pas réussi à faire constater autre chose que la constance des anciens à coloniser et cultiver ce sol béni qui fut le berceau d'une famille respectable et honnête ayant fourni à la Province un très grand nombre d'excellents cultivateurs, plusieurs membres du clergé, des religieux, des religieuses et un assez bon nombre de membres des professions libérales qui ont fait leur marque dans la société.

Notre tâche va donc se borner à publier les lignes qui suivent. En 1723, les aveux et dénombrements, pour la paroisse de Sainte-Anne, ou mieux pour le fief Sainte-Anne, nous disent qu'après dix-sept années d'un dur labeur, le colon Pierre Richer avait réussi à défricher vingt-cinq arpents de terre labourable et six arpents de prairie; qu'il s'était construit une maison, une grange, une étable et une écurie. C'était déjà un actif appréciable à son crédit de colonisateur.

Maintenant, vers 1777, d'après l'aveu et le dénombrement faits par le seigneur Charles Tarieu de la Pérade, sieur de LaNaudière, Joseph Richer possédait cent trente arpents de terre en culture et autant de terrain

en bois debout. A cette époque la terre ancestrale était donc à moitié défrichée. Si l'on se reporte, par la pensée, à cette époque reculée de notre histoire, avec les instruments primitifs alors en usage pour défricher la terre, on peut se former une idée assez exacte du travail herculéen accompli par Pierre Richer et ses fils dans le but de coloniser cette antique propriété.

Au commencement du siècle dernier nous trouvons le patrimoine ancestral en possession de Modeste Richer, quatrième propriétaire depuis le colon Pierre Richer. Les souvenirs, conservés dans la famille, vont maintenant nous faire connaître les diverses phases par lesquelles la propriété a passé à venir jusqu'à M. l'abbé Edouard Richer-Laflèche et son cousin, M. Wilfrid Richer-Laflèche.

Laissons parler ces souvenirs. Modeste Richer avait quatre fils à établir, savoir: Louis, marié le 3 février 1807, à Marie-Anne Joubin-Boisvert; Joseph, marié le 15 juillet 1806, à Marguerite d'Orvilliers; Joachim, marié le 23 octobre 1815, à Marie-Adélaïde Hamelin, et enfin Pierre, marié le 2 février 1818, à Madeleine Baril.

Voulant établir ses quatre fils, il divisa la terre paternelle en deux parties, et donna à Louis les deux arpents de l'est (où se trouve la maison ancestrale), et à Joseph, les deux arpents de l'ouest. Plus tard, vers 1816, Modeste Richer, se sentant vieillir et dans le but de se rapprocher de l'église, acheta dans le village, près de cette dernière, une terre de trois arpents sur laquelle il vint résider avec son autre fils Pierre, le quatrième, Joachim, étant devenu navigateur. Rendu à sa nouvelle résidence, Modeste Richer "se donna" à son fils Pierre. L'année suivante, le 22 juillet 1817, devenu veuf, le père Modeste résolut de se remarier avec Marguerite Bigué,

veuve d'Alexis Rocheleau. Pierre Richer, son fils, qui voulait également se marier et qui ne semblait pas devoir vivre en parfait accord avec la future belle-mère, ne voyait pas d'un bon oeil le second mariage de son père. Alors, pour éviter toute difficulté avec son père et la future belle-mère, Pierre Richer vendit la moitié de son bien à son frère Joachim qui se chargea bien volontiers de loger le père Modeste chez lui. D'un autre côté, voulant se débarrasser de la demi-pension qu'il était encore obligé de payer à son père, Pierre Richer offrit à son frère aîné Louis, qui demeurait sur la terre des ancêtres, de changer de terre "change pour change", ce qui fut en effet mis à exécution, le premier janvier 1818. Alors Pierre Richer se maria, le 2 février 1818, et le père Modeste, le 20 septembre 1819. Ce dernier changement de terre explique comment il se fait que Mgr Louis-François Richer, né le 4 septembre 1818, vit le jour sur la terre voisine de l'église, tandis que ses frères et soeurs plus âgés, étaient nés sur la terre paternelle, au bas de Sainte-Anne.

En résumé, la moitié de la terre ancestrale donnée par Modeste Richer à son fils Louis, devint successivement en possession de Pierre Richer-Laflèche, d'Antoine Richer-Laflèche, d'Elzéar Richer-Laflèche, et enfin de M. l'abbé Edouard Richer-Laflèche, le propriétaire actuel en 1909.

Et l'autre moitié de la même terre, donnée par Modeste Richer à son fils Joseph, passa successivement aux mains d'Alphonse Richer-Laflèche et de Wilfrid Richer-Laflèche qui la possède encore, en 1909.

Ces explications sont peut-être un peu longues; cependant elles avaient leur place toute marquée à cette place d'honneur du présent travail. Il est bon que les

membres de la famille Richer, dispersés un peu partout aujourd'hui, aux quatre coins de la Province, même aux Etats-Unis, soient bien au fait des diverses phases par lesquelles a passé la vieille terre paternelle de Sainte-Anne-de-la-Pérade, depuis 1688 à nos jours. Car, ils ne sauraient l'oublier, c'est ce petit coin de terre qui a servi de berceau à la grande famille Richer ; c'est là que Pierre Richer, le colon, s'est établi, a vécu, est mort. Cette terre a été arrosée de ses sueurs et ses enfants ont aussi largement contribué à compléter son défrichement. Et, si nous osions formuler un voeu, ce serait d'inviter les membres de la grande famille Richer à élever un monument commémoratif à la mémoire du séjour de Pierre Richer, dans Sainte-Anne, à cet endroit trois fois cher à ses nombreux descendants. Aux intéressés de mettre ce projet à exécution. Si ce souhait trouve un jour écho quelque part, les Richer feront alors ce que feu M. Raphaël Bellemare, de Montréal, a réalisé pour perpétuer la mémoire de ses ancêtres à l'endroit appelé la "Petite-Rivière", tout près du village d'Yamachiche. Le rang appelé encore aujourd'hui "le Marigot" est tout désigné pour site du futur monument de la famille Richer.



RICHER

I. RICHER-LAFLECHE, Pierre, b 1645, fils de Jean et de Marie Galar, de Thouarcé, paroisse Saint-Pierre, diocèse d'Angers, département de Maine-et-Loire, tailleur; s 3 mai 1722, à Sainte-Anne-de-la-Pérade (1).

---

(1) On ne trouve aucune trace du premier mariage de Pierre Richer avec Catherine Durand, dans les greffes de Québec et Trois-Rivières. Nulle trace, non plus, de la sépulture, en Canada, de cette Catherine Durand. La seule conclusion à tirer, c'est que Catherine Durand est morte, en France, avant l'arrivée de son mari au Canada.

Avant de venir se fixer définitivement à Sainte-Anne-de-la-Pérade, Pierre Richer a demeuré quelques années à Québec, peut-être à Champlain où il a fait baptiser plusieurs enfants. Comme il acquit une terre à Sainte-Anne, en 1688, c'est à cette époque qu'il vint s'y fixer définitivement

M. Phileas Gagnon, conservateur des archives judiciaires de Québec, a bien voulu, sur Pierre Richer, nous adresser les notes importantes qui suivent:

Vers 1668, il est mentionné comme tailleur et habitant de la Rivière Saint-Charles, près Québec, et sait bien signer son nom (greffe du notaire Rajeot, 18 avril 1668). Une concession de terre lui est faite, le 15 janvier 1671, dans la seigneurie de Saint-Gabriel (Rajeot), tout près de Québec.

Pierre Richer achète la terre de Réné Daudelin, à Sainte-Anne, le 31 mai 1688. (Chambalon, 22 octobre 1712). Il ne signe pas alors dans cet acte. La terre en question est mentionnée comme étant située au lieu appelé "Le Marigot", dans la paroisse de Sainte-Anne. Cet endroit est encore désigné sous le même nom, aujourd'hui.

Un nommé Réné Richer assiste au contrat de mariage de Réné Branche, le 23 octobre 1667 (Rajeot).

On lit, dans les registres de Sainte-Anne:

L'an mil sept cent vingt-deux, le troisième jour de mai, a été inhumé dans le cimetière de Sainte-Anne, près Batiscan, Pierre Richer âgé d'environ soixante dix-sept ans, ayant les marques d'un bon chrétien, (signé) J. Lesclaches, missionnaire.

Le sept novembre mil sept cent trente-huit, j'ai inhumé

1° DURAND, Catherine, de Saint-Eustache, Paris.

2° BRASSARD, Dorothée, b 30 juillet 1656, fille d'Antoine et de Françoise Méry, de Québec [1]; m 5 oct. 1671; s 7 nov. 1738, à 86 ans. Issus: *Etiennette,* b [1] 18 juillet 1673.—*Catherine,* b [1] 2 juillet 1674; m 12 oct. 1693, à Joseph Pineau-Laperle (Pierre et Anne Boyer), à Batiscan [2].—*M.-Thérèse,* b [1] 6 mai 1676; m [2] 10 fév. 1692, à Jacques Grignon (Jacques et Jeanne Tessier, de St-Philibert, diocèse de Luçon).—*Pierre* b 17 janv. 1680, à Champlain [3]; 1° m 12 oct. 1716, à Marguerite Hébert (François et Geneviève Jacques); 2° m 1726, à M.-Charlotte Hamel (s 24 déc. 1750) s 3 nov. 1735.—*Christine,* b [3] 5 mai 1682; s [2] 1 sept. 1688.—*Michel,* b [2] 13 fév. 1686; m 1714, à Louis-Charlotte Pilote (Jean et M.-Françoise Gaudry); s 23 fév. 1727.—*Jean-Bte,* b [2] 11 déc. 1688; m 1715, à M.-Françoise Pilote (Jean et M.-Françoise Gaudry); s 4 nov. 1748, aux Grondines.—*Marguerite,* b [2] 24 mai 1691; m 7 mars 1707, à Charles Ricard (Jean et Madeleine Pineau); s 23 août 1761.—*M.-Josephte,* b [2] 3 août 1693; m 20 août 1714, à Michel Frenet (Michel et Olive de Lavoie).—*M.-Thérèse,* b 8 déc. 1697; m 7 janv. 1722, à Jean-Bte Houde (Louis et Marie Lemay).—*Antoine,* b [2] 22 mai 1698.—*M.-Anne,* b 14 av. 1700; m 14 août 1719, à Simon Lemay (Charles et Louise Houde, de Sainte-Croix).

1716, (12 oct.) Sainte-Anne.

I. RICHER, PIERRE, s 3 nov. 1755. PIERRE I.

1° HÉBERT, Marguerite, b 1692; s 14 fév. 1723. Issus: *Françoise,* b 1718; m 17 fév. 1744, à Jean-Louis Maniel

---

dans le cimetière de cette paroisse de Sainte-Anne, près Batiscan, le corps de Dorothée Brassard, veuve de feu Pierre Richer-Laflèche, décédée en sa maison, en notre dite paroisse, après avoir reçu avec piété tous les sacrements, étant âgée d'environ quatre-vingt-six ans, la cérémonie ayant été faite en présence de plusieurs des gens de Sainte-Anne et entre autres de Joseph Baril et de Pierre Baribeau, lesquels ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis, suivant l'ordonnance, (signé) J. VOYER, prêtre curé.

(Georges, conseiller du département de Metz, et Françoise Gaumé, de Sainte-Croix, de Metz, Lorraine).—*M.-Geneviève,* b 18 mai 1719.—*Pierre,* b 1 juin 1721; 1° m 27 oct. 1749, à M.-Charlotte Normandeau-Deslauriers (Pierre et Marguerite Rancour, et veuve de Charles Tousignant-Lapointe); 2° m 27 janv. 1772, à M.-Josephte Trudeau (Toussaint et Michelle Dubuc, et veuve de Joseph-Pascal Thuot, de Saint-Denis-sur-Richelieu), à Longueuil.—*Joseph,* b 13 fév. 1723; m 22 janv. 1753, à Marguerite Lupien-Bélair (Jacques et Geneviève Petit-Bruneau), à Maskinongé (1).—*Frs-Xavier,* b 13 fév. 1723; m 7 fév. 1752, à Marguerite Cadot († René et M.-Louise Proteau).

2° HAMEL, M.-Charlotte, b 1690; m 1725; s 24 déc. 1750. Issus: *M.-Louise,* b 31 août et s 7 sept. 1726.—*Charles,* b 11 janv. 1729; m [1] 28 sept. 1761, à M.-Geneviève Maheux (Pierre et M.-Antoinette Guèvremont); s [1] 30 nov. 1811.—*M.-Charlotte,* b 1 déc. 1730; m 20 janv. 1755, à Etienne Bronsard-Langevin (Etienne et M.-Madeleine Papleau-Perigny.—*Ls-Joachim* b 7 oct. 1732; s 29 nov. 1750.—*Jean-Bte,* b 28 oct. 1734.—*Ls-Antoine,* b 8 sept. 1736; m [1] 28 sept. 1761, à M.-Elisabeth Maheux (Pierre et M.-Antoinette Guèvremont).

1714, Sainte-Anne.

II. RICHER, MICHEL, s 23 fév. 1727. PIERRE I.

PILOTTE, Louise-Charlotte, b 1694, et remariée, le 24 av. 1729, à Robert Houy. Issus: *Michel,* b 30 juillet 1715; m 1735, à M.-Renée Mailhot (René et Françoise Gauron); s 8 mars 1776, à Saint-Jean-Deschaillons.—*Joseph,* b 20 mars 1717; m 7 sept. 1740, à M.-Jeanne Veillet (Jean et Catherine Larion), à Sainte-Geneviève-de-Batiscan.—*M.-Josephte,* b 25 mars 1719.—*Michel* et *M.-Louise,* b 2 déc. 1721.

---

(1) Geneviève Petit-Bruneau, épouse de Jacques Lupien-Bélair, était la dernière fille de Joseph Petit-Bruneau, époux de Madeleine Chesnay, souche de la famille Bruneau, de Maskinongé. Elle était aussi la sœur du seigneur Petit-Bruneau, du fief Maskinongé, ancêtre direct de Mgr J.-S.-H. Brunault, second évêque du diocèse de Nicolet.

1715, Grondines.

II. RICHER, JEAN-BTE, s 4 nov. 1748. PIERRE I.

PILOTE, M.-Françoise, b 1696; s 21 av. 1759. Issus: *Jean-Baptiste,* b 23 août 1716.—*M.-Josephte-Dorothée,* b 23 janv. 1718; m 6 nov. 1741, à René Trottier (Jean et Madeleine Rivard-Loranger).—*Pierre,* b 25 août 1721; m 7 av. 1750, à Madeleine Hamelin (Laurent et Madeleine Gariépy); s 25 août 1775.—*M.-Angélique,* b 10 août 1724.—*M.-Anne,* b 18 août 1726, à Deschambault [1]; m 10 janv. 1752, à Laurent Hamelin (Laurent et Madeleine Gariépy).—*M.-Louise,* b 10 août 1728; s 18 juillet 1730.—*Chs-François,* b 23 juin 1730; m 30 janv. 1755, à M.-Josephte Hamelin (Jos.-Marie et Madeleine DeChavigny); s 1 août 1784.—*Frs-Marie,* b 9 mai 1733, à Sainte-Anne-de-la-Pérade; s 22 av. 1756.—*M.-Louise,* b [1] 9 sept. 1735; m à Joseph Barabé.—*Hyacinthe,* b 10 juillet 1737; 1° m 28 mars 1761, à Louise Grignon (Jean-Baptiste et M.-Josephte Gipoulon-Laflamme); 2° m 13 janv. 1765, à M.-Louise Renaud-Locat (Jacques et Madeleine Gipoulon-Laflamme).

1749, (27 oct.) Saint-Denis.

III. RICHER, PIERRE, s 28 janv. 1818. PIERRE II.

1° NORMANDEAU-DESLAURIERS M.-Charlotte (veuve de Charles Tousignant-Lapointe) (1). Issus: *Pierre,* b 12

(1) Charles Tousignant-Lapointe, fils de Jean-Joseph et d'Anne-Thérèse Hamel, naquit le 22 mai 1717, à Lotbinière; le 8 janvier 1742 il épousa Charlotte Normandeau-Deslauriers, fille de Pierre et de Marguerite Rancour, à Québec. De ce mariage, d'après Mgr Tanguay, naquirent trois fils: Toussaint, Charles et François. Charlotte Normandeau, leur mère, s'étant remariée à Pierre Richer-Laflèche, *François* adopta le nom de *Laflèche,* et il est la souche de tous les *Tousignant-Laflèche,* de Lotbinière, de Saint-Laurent, Montréal, de Saint-Martin, de Laval, et de Hull. Le frère Urbain, des écoles chrétiennes, professeur au Mont Saint-Louis, né Joseph-Mastaï Laflèche, en descend, en ligne directe. Ce bon religieux a publié un très bel arbre généalogique de la famille Tousignant-Lapointe-Laflèche, dont il a fait cadeau à M. le chanoine J.-Télesphore Richer-Laflèche, curé actuel de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

av. 1750, à Sainte-Anne [1]; m vers 1778, à Marguerite Petitclerc; 2° m 14 août 1707, à M.-Amable Patenaude (veuve de Charles Laroche), à Saint-Hyacinthe.—*M.-Marguerite,* b [1] 10 av. 1752; m 2 mars 1772, à Toussaint Cavalier (Louis et Elisabeth Cugnet, et veuf de Thérèse Lenoir), de Saint-Laurent [2], Montréal.—*Augustin,* b [1] 6 fév. 1754; m [2] 24 janv. 1791, à M.-Madeleine Beautron-Major (Jean-Bte et M.-Madeleine Barbeau).—*Frs-Athanase,* b [1] 22 fév. 1756; m 4 av. 1785 à M.-Louise Bonin (Pierre et Madeleine Hardy).—*Jean-Bte,* b[1] 11 janv. 1758; s 6 mai 1765.—*M.-Charlotte,* b [1] 11 fév. 1760; m 30 av. 1785, à Antoine Ledoux (veuf de Madeleine Lussier).—*Joseph,* b [1] 15 oct. 1761; m 9 juin 1788, à M.-Théotiste Gariépy (Chs et M.-Louise Hamelin).

2° TRUDEAU, M.-Josephte (veuve de Jos.-Pascal Thuot), m 27 janv. 1772, à Longueuil. Issus: *M.-Marguerite,* b 5 janv. 1773; m 3 juin 1794, à Benjamin-Hyacinthe Cherrier († Frs-Pierre et Marie Dubuc).—*Frs-Chrysogone,* b 25 nov. 1773; s 30 juillet 1774.—*Jean-Bte,* b 14 av. et s 25 juillet 1776.

1753, (22 janv.) Sainte-Anne.

III. RICHER, JOSEPH, s 9 août 1804. PIERRE, II.

BÉLAIR-LUPIEN, Marguerite. Issus: *Modeste,* b 23 sept. 1754 (1); 1° m 20 oct. 1776, à Scholastique Gouin

---

(1) C'est ici le grand-père de Mgr Laflèche. De 1774 à 1834 il fut maître-chantre, dans l'église de Sainte-Anne. C'est de lui que Mgr Laflèche, alors âgé seulement de 12 ans, a appris le plain-chant.

Un dimanche de janvier 1815, remontant de Québec chez lui, en voiture, Modeste Richer arrête à la petite église des Ecureuils, pour y entendre la grand'messe. Comme étranger à la paroisse, il prend une humble place, au bas de l'église, près du bénitier. On venait d'entonner le chant de l'aspersion. A la reprise de ce chant, comme le curé passait près de lui, en aspergeant le peuple, Modeste Richer entonne lui-même l'*asperges me* de manière à couvrir complètement la voix des chantres du chœur. Grande sensation parmi les fidèles. De retour à la sacristie, M. le curé de Courval s'em-

(† Joachim et Elisabeth Rivard-Montendre); 2° m 20 sept. 1819, à Marguerite Bigué (veuve d'Alexis Rocheleau).—*Joseph-René*, b 22 fév. 1757; m 22 nov. 1783, à Thérèse Germain-Bélisle (François et Thérèse Chapdelaine), de Deschambault.—*Rose-M.-Louise*, b 29 av. 1759; religieuse ursuline, de Trois-Rivières (2).—*Pierre*, b 1 juin 1761; m 15 oct. 1791, à M.-Anne Germain-Béliste (Alexis et M.-Anne Germain), de Deschambault.—*François*, b 30 mars 1763; m 24 juillet 1792, à Angélique Fortin (François et Angélique Trépanier), à Trois-Rivières.—*Abraham*, b 17 déc. 1764; m 21 nov. 1796, à Elisabeth Bettez (Jacob et Geneviève Laparre, et veuve d'Alexis Dupont-Flamant), à Saint-Joachim, Montmorency.—*Marg.-Euphrosine*, b 6 mai 1767 (3); m 26 août 1788, à Louis Charest († François et Josephte Mercure).—*Bénoni-Amable*, b 7 mars 1769; 1° m 1 juillet 1794, à Romaine Filion (Zacharie et Ursule Gauthier), de la Baie Saint-Paul; 2° m 17 août 1819, à Thérèse LeBoeuf (veuve de Jean-Bte Lévêque-Rompré).—*Michel-Archange*, b 2 juillet 1771.

1761, (28 sept.) Saint-Denis.

III. RICHER, LS-ANTOINE, s 5 fév. 1800. PIERRE II.
MAHEUX, M.-Elisabeth. Issus: *Ls-Joachim*, b 20 août

---

presse d'envoyer le bedeau prier Modeste Richer de venir prendre place au lutrin. Le vieux chantre de Sainte-Anne chanta une messe dont on parla longtemps, dans la paroisse des Ecureuils. Modeste Richer mourut, en 1840, à 86 ans. Mgr Laflèche et M. le curé Hercule Dorion, alors séminaristes à Nicolet, assistaient à ses funérailles.

(2) M.-Louise Richer fit profession chez les Dames Ursulines, le 15 octobre 1778, sous le nom de Mère Sainte-Angèle. Elle était présente aux fêtes du centenaire de sa communauté, en 1797; fit partie du conseil pendant trois ans, et mourut le 25 juillet 1802.

(3) Euphrosine Richer, épouse de Louis Charest, était la mère de M. l'abbé Amable Charest, ancien curé de Saint-Sévère, de Saint-Narcisse, puis de Saint-Maurice, et qui mourut à l'évêché de Trois-Rivières, le 22 juillet 1872, à l'âge de 65 ans.

et s 1 sept. 1762.—*M.-Elisabeth,* b 5 oct. 1763, à Saint-Antoine-sur-Richelieu [2]; s 11 juin 1766.—*Chs-Antoine,* b 10 juin 1765; m vers 1788, à M.-Anne Lavallée; s 26 déc. 1837, à Sorel.—*Pierre-Louis,* b 26 mars 1767; 1° m 6 fév. 1792, à M.-Madeleine Bousquet (Jean-Bte et M.-Madeleine Choquet); 2° m 2 juillet 1804, à M.-Josephte Gosselin (Amable et Elisabeth Maranda), de Saint-Laurent, I-O.—*M.-Elisabeth,* b [2] 19 déc. 1768; 1° m 3 août 1789, à Pierre Mercure (Augustin et M.-Louise Lacasse), de Saint-Hyacinthe; 2° m 14 sept. 1795, à Jacques Bissonnette (Jean-Bte et † Elisabeth Morin-Miscou), de Saint-Michel, Bellechasse.—*Louis,* b 5 janv. 1771; s'est noyé; s 26 juin 1786.—*M.-Rosalie,* b 15 janv. et s 14 av. 1773.—*Augustin-Marie,* b 2 mars 1774; m [2] 9 nov. 1801, à M.-Geneviève Archambault (Pierre-Amable et Geneviève Tétreau).—*Jos.-Marie,* b 10 mars 1776; m 1 oct. 1804, à M.-Louise Montigny-Minette (Antoine et M.-Barbe Audet).—*Jean-Bte,* b 5 mars 1779; m vers 1806, à Séraphine Danton-Lyonnais.—*Athanase-Marie,* b 17 août 1781; s 13 mars 1793.

1735, Saint-Jean-Deschaillons.

III. RICHER, MICHEL, s 8 mars 1776. MICHEL II.

MAILHOT, M.-Renée, b 1703; s 21 janv. 1788. Issus: *Marie,* b 1736; m 13 janv. 1758, à Pierre Courteau (Jacques et M.-Angélique LeBoeuf), de Lotbinière; s 10 av. 1766.—*Joseph,* b 2 mars 1739, à Batiscan; m 1 mai 1764, à Louise Roiroux (Michel et Marg. LeBoeuf); s 1 juillet 1815.—*Marguerite,* b 24 mars 1741; m 29 août 1768, à Joseph LeBoeuf (Jean-Bte et M.-Charlotte Gendron); s 10 juin 1849.—*M.-Josephte,* b 9 mars 1743; 1° m 6 sept. 1762, à Michel LeBoeuf (Jean-Bte et M.-Charlotte Gendron); 2° m 5 juillet 1773, à Louis Tousignant (Louis et M.-Anne Denevers-Boisvert).—*M.-Hélène,* b 1751; s 23 av. 1753.

1740, (7 sept.) Sainte-Geneviève.

III. RICHER, JOSEPH, s 16 mai 1755. MICHEL II.

VEILLET, M.-Jeanne. Issus: *M.-Geneviève,* b 19 mai

1743; m à Etienne Langevin; s 9 mai 1762.—*M.-Louise,* b 22 oct. 1745; s 31 juillet 1747.—*M.-Jeanne-Charlotte,* b 4 juillet 1747.—*Jean-Bte,* b 13 mars 1749.—*Alice,* b 17 janv. 1751.—*Jean-Bte,* b 24 déc. 1752.—*M.Catherine,* s 5 oct. 1754.—*M.-Catherine,* b 17 janv. et s 4 fév. 1755, à Saint-Jean-Deschaillons [1].—*M.-Hélène,* b [1] 17 janv. 1755; s 14 sept. 1762.

1755, (20 janv.) Grondines.

III. RICHER, Chs-Frs, s 1 août 1784. Jean-Bte II.

Hamelin, M.-Josephte, b 1732; s 20 mai 1789, à Contrecoeur. Issus: *M.-Josephte,* b 2 août 1755; s 17 sept. 1760.—*François-Marie,* b 9 mars 1757; 1° m vers 1780, à M.-Louise Ledoux; 2° m 5 nov. 1804, à Marie Auger († Charles et M.-Françoise Phaneuf).—*M.-Judith,* b 17 juin 1759; s 12 sept. 1760.—*Marguerite,* b 23 sept. 1761; 1° m à Jacques Sicard; 2° m 28 sept 1812, à Joseph Bernard (veuf de M.-Marguerite Deguire).—*Charles,* b 4 janv. 1763; m 10 janv. 1791, à Marguerite Courtemanche († Jean-Marie et † Marguerite Tétreau), à Saint-Antoine-sur-Richelieu.—*Joseph,* b 3 mars 1765; m 18 janv. 1802, à Marg.-Rosalie Desjarlais († Jean et † Marg. Renaud, de la Rivière-du-Loup), à Saint-Hyacinthe [2].—*Louis,* b 4 mai 1767; 1° m 1 sept. 1794, à M.-Anne Renaud-Sanschagrin (Frs et M.-Anne Charbonneau), à Contrecoeur; 2° m [2] 11 juin 1804, à Josephte Zosta († Christophe et Marg. Arpin).

Vers 1778, Saint-Hyacinthe.

IV. RICHER, Pierre, s 12 nov. 1800. Pierre III.

1° Petitclerc, M.-Marguerite. Issus: *Marguerite,* b 1780; m 7 janv. 1800, à Hubert Hudon-Beaulieu (Charles et Catherine Lisotte); s 20 av. 1869.—*Marie,* b 12 mai 1781; 1° m vers 1800, à Jean-Bte Hogue; 2° m 6 nov. 1800, à Joseph Chicoyne (veuf de Marguerite Touchet).—*Antoine-Augustin,* b 7 sept. 1782; m 16 mai 1809, à M.-Marguerite Dudevoir († Jacques et M.-Marg. Joubert), de Saint-Denis.—*Dominique,* b 10 sept. 1784; m 12 fév. 1810, à M.-Anne Jared Vincent-Beauregard

(Denis et Amable Hogue).—*M.-Domine,* s 23 av. 1792. — *Domitilde,* b 15 juillet 1792; m 18 nov. 1813, à Jacques Forget-Dépaty († Jacques et † Charlotte Roy).—*M.-Rosalie,* b 6 fév. 1794.—*Pierre-Benjamin,* b 8 janv. 1796; m vers 1838, à Rosalie Lefrançois.

2° PATENAUDE, M.-Amable (veuve de Pierre Laroche), m 14 août 1797.

1791, (24 janv.) Saint-Laurent, Montréal.

IV. RICHER, AUGUSTIN, s 4 août 1824 (1). PIERRE III.

BEAUTRON-MAJOR, M.-Madeleine, b 1769; s 9 oct. 1843. Issus: *M.-Marguerite,* b 15 nov. 1791; a fait profession le 21 nov. 1810, sous le nom de soeur de l'Assomption, chez les Dames de la Congrégation; s 16 fév. 1820, à Saint-Denis-sur-Richelieu (2).—*M.-Madeleine,* b 25 av. 1793; m 22 fév. 1813, à Louis Verdon (Pierre et Josephte Martin; s 9 juillet 1880 (3).—*Elisabeth,* b

---

(1) Augustin Richer, a toujours vécu dans la paroisse de Saint-Laurent. Il était cultivateur et possédait une bonne instruction. Sa signature, que l'on rencontre souvent, dans les registres de sa paroisse, était excellente. En 1814, le 13 mai, il fut élu député du comté de Montréal, poste honorable qu'il occupa jusqu'au 9 février 1820. Le comté de Montréal, de 1792 à 1830, comprenait toute l'île de ce nom. Augustin Richer avait pour collègue James Stuart, qui était l'élu de la ville même de Montréal. Pierre Richer, père d'Augustin, était né en 1721, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. C'est après son premier mariage avec Charlotte Normandeau, en 1749, qu'il alla se fixer à Saint-Denis-sur-Richelieu, où il mourut, le 28 janvier 1818, âgé de 97 ans.

(2) On lit dans l'*Histoire de Saint-Denis-sur-Richelieu,* par l'abbé J.-A.-B. Allaire, à la page 182:

"Six ans après son départ de Saint-Denis, Marguerite Richer, dite soeur de l'Assomption, y mourait, à peine âgée de vingt-huit ans. Décédée le 16 février 1820, elle fut inhumée le surlendemain dans l'église paroissiale, au caveau de la chapelle retenue pour les Soeurs; c'est la seule religieuse dont les dépouilles mortelles y aient été déposées."

(3) Du mariage de Madeleine Richer et de Louis Verdon, entr'autres enfants, naquit: *Philomène,* b 15 mai 1836; a fait profession dans la communauté des Sœurs de Sainte-Croix, à Saint-Laurent, en 1853, sous le nom de Marie-de-Sainte-Ludivine; s 26 sept. 1862.

15 mars 1795; soeur Saint-Germain, de la Congrégation Notre-Dame; s 17 déc. 1866 (1).—*Amable,* b 12 mai 1796; m 7 fév. 1820, à Ls-Eustache Groux (Frs et Josephte Théoret); s 23 nov. 1878 (2).—*Cécile,* b 27 oct. 1797; m 2 oct. 1815, à Barthélemi Groux (Frs et Josephte Théoret, et veuf de Marguerite David); s 18 mars 1874.—*Augustin,* b 5 mars 1801; célibataire; capitaine de milice; avait un mai devant sa résidence, à Saint-Laurent; est mort chez son neveu Cousineau, au canton d'Ely, dans les Cantons de l'Est.—*Séraphin,* b 9 sept. 1808; m 29 mars 1829, à Natalie Voyer (Antoine et M.-Anne Sainte-Marie), à Montréal [1]; s [1] en 1856 (3).

1785, (4 av.) Saint-Ours.

IV. RICHER, F.-ATHAN., s 17 av. 1803 (4). PIERRE III.

BONIN, M.-Louise. Issus: *M.-Louise,* b 6 juin 1786; s 29 nov. 1788.—*M.-Antoinette,* b 9 mai et s 8 juin 1787,

---

(1) Sur la Révérende soeur Saint-Germain, M. A.-Ovide Richer, avocat de Montréal et qui vit encore en 1909, nous a raconté l'anecdote suivante: Elle était une femme de talents et fut toujours une excellente religieuse. Sur ses vieux jours, elle n'aimait pas les innovations et trouvait qu'il y avait trop de vanités, même chez ses compagnes de la communauté. Ce n'est plus, me dit-elle un jour, comme du temps où, lorsque j'étais jeune, nous allions, les sœurs elles-mêmes, conduire les vaches sur la ferme de la Pointe-Saint-Charles. Aujourd'hui pas une sœur ne s'abaisserait à faire cette humble besogne".

(2) A l'acte de baptême de Séraphin Richer, Pierre Bayard, grand-père maternel de M. Léandre Lamontagne, généalogiste, figure comme parrain. Et, dans l'acte de son mariage à Montréal, le 29 mars 1829, Séraphin Richer est dit cultivateur de la paroisse de Saint-Laurent. Amable Richer, épouse d'Eustache Groux, fut la marraine du même M. Lamontagne.

(3) Séraphin Richer perdit beaucoup d'argent à la suite d'un procès qu'il eut avec son beau-frère J.-B. Beaudry. C'est à la suite de ces malheurs qu'il alla demeurer à Québec où il est mort.

(4) Au moment de sa mort François-Athanase Richer, qui était cultivateur, occupait la position de marguiller en charge, à Saint-Denis-sur-Richelieu.

à Saint-Antoine [1].—*Chs-Athanase,* b 17 et s 29 juillet 1788.—*M.-Louise,* b [1] 4 sept. 1789; m 10 août 1809, à Joseph Hiloir-Beaunoyer († Jean et † Marie Goversy, de Saint-Denis).—*Pierre,* b 4 fév. 1791; m 1812, à Marie Archambault.—*Antoinette,* b 5 juin et s 5 août 1792.—*M.-Théotiste,* b 10 juillet 1793.—*M.-Antoine,* b 1 mars 1795.—*Benjamin-Athanase,,* b 16 juin et s 20 août 1796. —*Paul-Benjamin,* b 30 juin 1797 (1); m vers 1824, à Florence Champagne-Tareau ou Fontaine.—*M.-Emilie,* b [1] 18 sept. 1798; m 16 juin 1817, à Raymond Arpin-Poitevin (Jos. et Agathe Ponsan).—*Augustin-Edouard,* b 28 nov. 1799; m 16 nov. 1824, à M.-Céleste Lagrave (Alexis et Charlotte Desbognes).

1788, (9 juin) Saint-Denis.

IV. RICHER JOSEPH, s 13 nov. 1802. PIERRE III.

GARIÉPY, M.-Théotiste. Issus: *Jos.-Marie,* b 24 fév. et s 23 mars 1789.—*Jos.-Noël,* b 27 déc. 1789; s 4 sept. 1790.—*M.-Théotiste,* b 13 nov. 1790; m 21 oct. 1811, à Charles Phaneuf (Claude et Josephte Labonté); s 1867. —*M.-Louise,* b 3 fév. 1792; s 13 déc. 1793.—*J.-Bte-Benjamin,* b 10 mars 1793; m 25 sept. 1826, à Zoé Bourdages (Louis et Louise-Catherine Soupirant).—*Chrysogone-Etienne,* b 26 déc. 1795; m 28 mai 1849, à Céleste Morin (veuve de Pierre Chevalier), à Saint-Hyacinthe. —*Jos.-Ambroise,* b 5 juin 1798; s 10 oct. 1855, à Montréal.—*Pierre-Denis,* b 23 av. 1800; m 20 oct. 1823, à Julie Bourque (Jean-Bte et Marie Bourque), à Saint-Marc.—*Siméon-Marie,* b 25 mars 1802; m 12 juillet 1825, à Angélique Hébert, à Chambly.

1776, (20 oct.) Sainte-Anne.

IV. RICHER, MODESTE, s 3 sept. 1840 (2). JOSEPH III.

---

(1) A l'acte de sépulture de Paul Richer, veuf de Florence Champagne, le 4 janv. 1888, les régistres de la cathédrale de Saint-Hyacinthe disent qu'il était âgé de 95 ans. Il avait exactement 88 ans et quelques mois, étant né à Saint-Ours, le 30 juin 1797.

(2) Il est question de Modeste Richer au chapitre de Joseph Richer III, puis assez longuement, dans le chapitre qui suit la reproduction du contrat de terre de Pierre Richer, avant la présente généalogie. C'était le grand-père de Mgr Louis-François Richer-Laflèche, des Trois-Rivières.

1° GOUIN, Scholastique (1). Issus: *M.-Josephte-Scholastique,* b 8 oct. 1778; s 4 sept. 1780.—*Louis-Modeste,* b 31 août 1780; m 3 fév. 1807, à M.-Anne Boisvert (Sieur Augustin-Joubin Boisvert, quatrième seigneur du fief Sainte-Marie, et Dame M.-Anne Gatineau); s 2 nov. 1855 (2).—*Joseph,* b 4 juillet 1782; m 15 juillet 1806, à Marguerite D'Orvilliers-Chorel († François et Marie Poisson, de Champlain), à Batiscan; s 24 oct. 1863.—*Marguerite,* b 16 nov. 1784.—*Pierre,* b 28 déc. 1786; m 2 fév. 1818, à Madeleine Baril († Etienne et M.-Anne Duclos); s 17 oct. 1871.—*Louise-Angèle,* b 13 fév. 1788 (3); m 2 juillet 1811, à François Routhier († Antoine et M.-Françoise Belleau, de Québec).—*Madeleine,* b 7 juillet et s 23 sept. 1791.—*François* et *Alexandre,* b 8 fév. 1793; *François,* s 6 et *Alexandre,* s 16 juin 1793.—*Joachim,* b 12 oct. 1694; m 23 oct. 1815, à M.-Adélaïde Hamelin (Dieudonné et Josephte Charest); s 11 fév. 1885, à Saint-Calixte de Somerset.

2° BIGUÉ, Marguerite (veuve d'Alexis Rocheleau), m 20 sept. 1819.

1783, (22 nov.) Sainte-Anne.

IV. RICHER, JOS.-RENÉ, s 9 sept. 1811. JOSEPH III.

1° GERMAIN, Thérèse. Issus: *M.-Angèle,* b 1 sept.

---

(1) Scholastique Gouin était la cousine germaine d'Antoine-Venance Gouin, beau-père de feu l'hon. John-Jones Ross, ancien premier ministre de la province de Québec. Elle était aussi la soeur de Joachim Gouin, bisaïeul de Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, en 1909.

(2) Louis-Modeste Richer fut le père de feu Mgr L.-F. Richer-Laflèche, second évêque des Trois-Rivière. C'était, aux dires des anciens, un chantre renommé.

(3) Louise-Angèle Richer, était la mère de feu l'abbé Joseph-Honoré Routhier, curé de Saint-Joseph de Lévis, de 1852 à 1873; des épouses de MM. Ferdinand et Théophile Hamel, célèbres négociants, de Québec. Elle était aussi la tante de Mgr Routhier, administrateur de l'archidiocèse d'Ottawa, en 1909, et de M. le juge Basile Routhier, de Québec.

1785; m 17 nov. 1806, à Pierre Bigué (Pierre et M.-Josephte Baribeau).—*Frs-Xavier,* b 4 oct. 1787; m 11 janv. 1810, à Angélique Mercure (Pierre et M.-Thérèse Giroux, du Cap-Santé); s'est noyé à Batiscan, en 1854.—*Adélaïde,* b 12 mai 1789; s 21 juin 1790.—*Marguerite,* b 4 juillet 1791 (1); m 14 av. 1812, à Charles Gouin (Joseph et M.-Louise Mercure, des Trois-Rivières).—*Judith,* b 30 mars 1793; s 23 janv. 1794.—*Joseph,* b 12 sept. 1794; s 11 av. 1795.—*Adélaïde-Geneviève,* b 30 janv. 1796; m à Hosman Griffiny, de Sorel; s 26 fév. 1869.—*Joseph,* b 24 sept. 1797; m 5 mars 1832, à M.-Madeleine-Radegonde Cormier, des Trois-Rivières; s 3 nov. 1865, à Sorel.—*Anonyme,* b et s 12 sept. 1799.

2° Gouin, M.-Anne (Louis et Thérèse Rivard-Lanouette, et veuve d'Henry Rousseau), m 26 av. 1806.

1792, (15 oct.) Sainte-Anne.

IV. RICHER, Pierre, s 23 fév. 1850. Joseph III.

Germain, M.-Anne. Issus: *Olivier,* b 15 oct. 1795; m 31 janv. 1826, à M.-Louise Dury (Nicolas et Geneviève Baribeau); s 15 oct. 1884.—*Angèle,* b 14 juin 1797; s 4 oct. 1811.—*Amable,* b 14 juin 1798; s 6 août 1876.—*M.-Darie,* b 2 av. 1800; s 22 août 1818.—*David,* b 17 janv. 1802; m 15 oct. 1835, à Henriette Baril († Etienne et M.-Anne Duclos, et veuve de Louis Bigué); s 9 av. 1884.

---

(1) Marguerite Richer, épouse de Charles Gouin, était la grand'mère de Sir Lomer Gouin, premier ministre de la province de Québec, en 1909. Le docteur Nérée Gouin, père de ce dernier, et qui avait pris une part active aux troubles de 1837 et 1838, étant traqué par les bureaucrates, vint chercher asile chez sa mère Marguerite Richer, à Sorel. Des presquisitions y furent faites et, par un ingénieux stratagème, cette femme vaillante réussit à sauver son fils, de la manière suivante: Elle fit placer le docteur proscrit, en arrière de la porte de son salon, puis allant ouvrir aux perquisiteurs, leur dit: "Vous cherchez mon fils? visitez partout, à votre aise." Ils ne se doutaient pas que le docteur était derrière la porte sur laquelle Madame Richer était appuyée. Toutes les recherches furent vaines, et pour cause! Nous tenons cette anecdote de M. Brassard, architecte du gouvernement, à Montréal, et petit-fils de Marguerite Richer.

—*Louis,* b 22 déc. 1803; s 31 mai 1845.—*Maxime,* b 14 août 1805; s 31 mai 1845.—*Paul,* b 10 fév. 1808; m 31 janv. 1842, à Praxède Godin († Louis et Josephte Bigué, et veuve de Guy Lanouette); s 15 juillet 1889.

1792, (24 juillet) Rivière-du-Loup.

IV. RICHER, FRANÇOIS, s 15 sept. 1836. JOSEPH III.

FORTIN, Angélique. Issus: *Angélique,* b 19 mai et s 15 juin 1793.—*Marguerite,* b 10 mai 1795; m à Elie Desmarais; s 8 mai 1867.—*Fabien,* b 4 juin 1799; s 5 août 1835.—*Félix,* b 24 janv. 1803; m 16 fév. 1829, à Josephte Jérôme-Lafleur († Jos. et Angélique Voisard); s 19 juin 1871.—*M.-Clotilde* b 24 mai 1809; m 5 janv. 1830, à Honoré Vadboncoeur.

1796, (21 nov.) Yamachiche.

IV. RICHER, ABRAHAM, s 10 juillet 1813. JOSEPH III.

BETTEZ, Elisabeth, b 7 déc. 1768, à la Baie Saint-Paul; s 1 juillet 1834. Issus: *M.-Elisabeth,* b 11 fév. 1798, à Saint-Joachim, Montmorency [1]; m 2 fév. 1824, à Octave Pothier (Joseph et Clotilde Girardin); s 27 av. 1856 (1).—*Abraham,* b [1] 28 nov. 1798; m 4 fév. 1823, à Emilie-Christine Comeau (Ant.-Firmin et Antoinette Aubry); s 31 août 1842.—*Sophie-Adélaïde,* b 27 août 1804, à Lachenaie [2]; m 27 janv. 1846, à André Gérin-Lajoie (André et Ursule Rivard-Laglanderie); s 15 mars 1847 (2).

---

(1) Elisabeth Richer, épouse d'Octave Pothier, était la mère de feu Jules Pothier, père de l'hon. Aram-J. Pothier, gouverneur du Rhode-Island, en 1909. Octave Pothier était le frère de Marguerite Pothier, épouse de feu François Lesieur-Desaulniers, père de F. L.-Desaulniers, ancien député de Saint-Maurice, à Québec et à Ottawa, et dont le nom apparaît comme l'auteur du présent volume.

Elisabeth Bettez était la soeur du célèbre seigneur d'Yamachiche, Modeste Richer.

(2) Adélaïde Richer, épouse d'André Gérin, était la belle-mère de feu Charles Gérin-Lajoie, ancien député de SaintMaurice, à Ottawa, en 1863, et en 1873. André Gérin était l'oncle de M. l'abbé Denis Gérin, curé actuel de Saint-Justin, comté de Maskinongé.

—*Edouard,* b [2] 15 mai 1806; s 8 juin 1817.—*Modeste-Généreux,* b [2] 29 oct. 1807; 1° m 20 oct. 1829, à Marguerite Godefroy de Normanville (Joseph et Séraphine Noiseux, de Trois-Rivières), à Trois-Rivières; 2° m 24 juillet 1832, à Mathilde Beaubien (Joseph et Marguerite Proulx, de Nicolet), à Nicolet; s 1 8av. 1859 (1).

1794, (1 juillet) Sainte-Anne.

IV. RICHER, B.-AMABLE, s 7 juillet 1841. JOSEPH III.
1° FILION, Romaine, de la Baie Saint-Paul. Issus: *Henriette,* b 21 juin 1796; m 8 fév. 1814, à Louis Leduc

---

(1) Modeste Richer devint acquéreur d'une grande partie de la seigneurie d'Yamachiche. Son esprit d'entreprise, autant que ses succès financiers, en firent, à une certaine époque, le négociant le plus important de toute la rive nord du fleuve Saint-Laurent, dans les campagnes entre Québec et Montréal. C'était un citoyen très entreprenant et d'une générosité proverbiale pour les personnes pauvres qui avaient souvent recours à sa bourse, toujours largement ouverte. Mais des revers financiers diminuèrent sa grande fortune. Par sa première épouse, le seigneur Richer était allié à la grande et vieille famille de Normanville, de Trois-Rivières; et, par sa deuxième épouse Mathilde Beaubien, il était aussi allié aux seigneurs Trottier et Desaulniers-Beaubien, de Nicolet.

Sur Mathilde Beaubien, deuxième épouse du seigneur Richer, voici la note généalogique que Mgr M.-G. Proulx, de Nicolet, nous écrivait, en 1902: " Mathilde Beaubien, épouse " du seigneur Modeste Richer, était l'unique enfant de Joseph " Desaulniers-Beaubien et de Marguerite Proulx, cette der- " nière née le 28 juin 1789, du mariage de Joseph Proulx et " de Geneviève Crevier-Deschenaux. Marguerite Proulx, " père deMathilde, épousa Joseph Proulx, le 16 janv. 1815, à " Nicolet, et elle fut inhumée le 18 août 1817, âgée de 30 ans." Voir *Recherches Généalogiques,* par F.-L. Desaulniers, page 70.

Cette Marguerite Proulx, était aussi la sœur de Jean-Bte *Batoche* Proulx, député de Nicolet, de 1825 à 1830; de Joseph et Louis Proulx. Son père était fils de Jean-Bte et de Madeleine Pinard, et petit-fils de Joseph Proulx, époux de Josephte Dupont, ce dernier fils du premier colon Pierre Proulx, venu de France. Voir *Les Vieilles Familles d'Yamachiche,* vol. IV., à la fin du volume. Note de Mgr M.-G. Proulx, de Nicolet.



EDMOND RICHER VI. MODESTE RICHER V. RÉVD EDMOND POISSON, PETIT FILS

(Pierre et Rose Baribeau).—*Joseph,* b 22 nov. 1797; m 12 nov. 1822, à Tharsile Lévesque-Rompré († J.-Bte et Thérèse LeBoeuf); s 20 mai 1875.—*Christine* b 23 av. 1799; 1° m 22 fév. 1819, à Pierre Martel († J.-Bte et Josephte Bédard, des Trois-Rivières); 2° m à Frédéric-Blanc Bettez (Louis et Catherine Lamothe, d'Yamachiche), du rang Sainte-Marguerite, des Trois-Rivières; s 10 mai 1875.—*Madeleine,* b 27 mars et s 3 août 1801.

2° LEBOEUF, Thérèse (veuve de J.-Bte Lévesque-Rompré), m 17 août 1819.

Vers 1788, Sorel.

IV. RICHER, CHS-ANT. s 26 déc. 1837. LS-ANT. III

LAVALLÉE, M.-Anne. Issus: *Charles,* b 22 déc. 1788.—*Marie,* b 6 janv. 1790; m 23 nov. 1812, à Jean-Bte Renaud (Jean-Bte et Charlotte Lafontaine, de Saint-Antoine), à Saint-Denis.—*Elisabeth,* b 1 janv. 1792.—*M.-Marguerite,* b 16 janv. 1794.—*Antoine,* b 6 juin 1795; m 21 sept. 1818, à M.-Angélique Proulx, (Frs et Rosalie Gaudet), à Saint-Ours.—*M.-Louise,* b 11 mars 1796.—*M.-Marguerite,* b 5 sept. 1798; m à Pierre Triganne, huissier.—*Joseph,* b 6 janv. 1800; s 27 fév. 1801.—*M.-Geneviève* b 5 sept. 1801; s 27 fév. 1804.—*Joseph,* b 11 sept. 1803; 1° m 1 mars 1824, à Julie Chaillé († Michelet et M.-Amable Leclerc), à Saint-Ours [1]; 2° m [1] 28 août 1845, à Rosalie Tremblay (veuve de Louis Dragon); 3° m 9 août 1852, à Sophie Millier (Ant. et Josephte Mailhot), à Saint-Antoine.—*François,* b 4 sept. 1806; m 28 fév. 1832, à Thérèse Daigle (Frs et Thérèse Leroux-Cardinal).

1792, (6 fév.) Saint-Denis.

IV. RICHER, PIERRE-LS, s 29 mai 1812. LS-ANT. III.

ARCHAMBAULT, M.-Geneviève. Issus: *M.-Zoé,* b 18 fév. 1797; m 8 fév. 1822, à Louise Choquet (Charles et † Louise Bousquet).

2° GOSSELIN, M.-Josephte, m 2 juillet 1804. Issus: *Louis,* b 25 fév. 1807; m 29 janv. 1839, à Sophie Chénet

(Jos. et M.-Agathe Girouard).—*M.-Josephte,* b 16 nov. 1809; m 9 nov. 1830, à Joseph Bousquet (veuf de Sophie Courtemanche); s 1 mai 1894.

1801, (9 nov.) Saint-Antoine.

IV. RICHER, AUGUSTIN, s 11 juil. 1842. Ls-ANT. III.

ARCHAMBAULT, M.-Geneviève. Issus: *M.-uoé,* b 18 oct. et s 16 nov. 1802.—*Augustin,* b 16 oct. 1803; s 3 juillet 1804.—*M.-Geneviève,* b 6 mai et s 22 mai 1805.—*Ls-Antoine,* b 1 juin 1806; m 5 oct. 1830, à M.-Paule Pineau (François et Angélique Phaneuf).—*Toussaint,* b 1 nov. 1809.—*Jean-Chrysostôme,* b 27 janv. 1811; m 28 oct. 1839, à Julienne Guertin (Louis et Thérèse Coderre), à Saint-Dominique [1].—*Lévis-Narcisse,* b ... s [1] célibataire, 1898.—*Joseph,* b 5 sept. 1816; m 2 fév. 1852, à Rosalie Marcotte (François et Catherine Riv.-Dufresne) (1).—*Napoléon,* b 22 août 1820; s 31 juillet 1821.—*Alexis,* b 22 nov. 1822; m 10 juin 1844, à Lucie-Darie Goddu (Toussaint-Hubert et † Josephte Bisaillon), à Saint-Hyacinthe.—*Adélaïde,* b 1 oct. 1829; m à Pierre Durocher, de Saint-Dominique.

1804, (1 oct.) Saint-Denis.

IV. RICHER, JOS.-MARIE, s 10 fév. 1863. Ls-ANT. III.

MONTIGNY-MINETTE, Louise. Issus: *Joseph,* b 29 sept. 1806; m 13 av. 1847, à Sophie Hamelin-Laganière (Jos. et † Josephte Sallières); s 20 janv. 1894.—*M.-Antoinette,* b 13 juin 1808.—*M.-Louise,* b 20 fév. 1811; m 23 juillet 1832, à Ambroise Goulet (Chs et Agathe Dudevoir); s 15 av. 1889.—*M.-Eléonore,* b 4 juin 1813; s 5 oct. 1824. *Angèle,* b 29 nov. 1815.—*M.-Geneviève,* b 14 janv. 1817;

---

(1) Catherine Riv.-Dufesne était fille d'Augustin, fils d'Augustin Riv.-Dufresne, premier député du comté de Saint-Maurice, au parlement de Québec, en 1791. François Marcotte, époux de Catherine Dufresne, était le père de *Rosalie,* épouse de Joseph Richer, et aussi le père de *M.-des-Anges* Marcotte, épouse de Gédéon Cormier, père de la très révérende soeur Saint-Anaclet, supérieure générale des Dames de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal, en 1909.

m 11 fév. 1839, à Joseph Gauthier (Michelet et Angélique Chalifoux); s 1859, à 39 ans.—*M.-Josephte,* b 18 mars 1819.—*David,* b 20 mai 1821; s'est noyé; s 22 juin 1839.—*Louis-Ludger,* b 28 fév. 1823; s 16 fév. 1842.—*Edouard,* b 9 nov. 1824; m 28 nov. 1854, à M.-Anne Leclerc († Jean-Pascal et † Marguerite Leroux-Cardinal).—*M.-Zoé,* b 2 nov. et s 18 déc. 1829.—*Hermélinde-Edesse,* b 22 déc. 1831; s 6 fév. 1897; institutrice.

Vers 1806, Saint-Denis.

IV. RICHER, Jean-Bte. Ls-Ant. III.

1° Danton-Lyonnais, Séraphine, s 29 oct. 1819, à 32 ans. Issus: *M.-Séraphine,* b 3 mars 1808; s 24 oct. 1866. —*Louis,* b 7 janv. et s 14 mars 1810.—*M.-Louise,* b 2 av. 1812.—*M.-Modeste,* b 18 janv. 1814; s 1 fév. 1815.—*Elisabeth,* b 18 janv. 1814; s 8 mars 1815.—*Jean-Bte,* b 16 av. 1816.—*Marie,* b 9 août 1817; s 7 mars 1820.—*Julie,* b 21 mars 1819; m 7 fév. 1853, à Edouard Carpentier (veuf de Rose Lussier); s 5 juin 1889.

2° Dufort, M.-Anne. Issus: *Pierre,* b 1 mars 1822; m vers 1852, à Esther Brunel.—*Alexis,* b 12 fév. 1823.

1764, (1 mai) Saint-Jean-Deschaillons.

IV. RICHER, Jos., s 28 juil. 1815. Michel III.

Roiroux-Laliberté, Louise, b 1734; s 25 nov. 1816. Issus: *M.-Louise,* b 9 mars 1765.—*François,* b 5 av. 1767; s 26 av. 1797.—*Joseph,* b 13 mars 1768; 1° m 1790, à Monique-Elisabeth Baillargeon (Louis et Véronique Gendron, de Sainte-Anne); 2° m 16 janv. 1821, à Françoise Morand-Douville (Joseph et M.-Josephte Guibault-Grandbois).—*Marguerite,* b 1766; m 10 fév. 1789, à Amable Brisson (Augustine et Josephte Minville, de Saint-Pierre-les-Becquets); s 29 août 1830.—*M.-Louise,* b 18 juin et s 26 août 1770.—*Hilaire,* b 8 et s 30 juillet 1773.—*Marcelline,* b 8 et s 28 juillet 1873.—*Michel,* b 23 mai 1776.

Vers1780, Saint-Hyacinthe.

IV. RICHER, Frs-Marie. Chs-Frs III.

1° Ledoux, M.-Louise. Issus: *Jacques,* b 17 fév. 1802.

—*Amable,* b 13 fév. et s 4 mars 1804.—*François,* m 12 juin 1812, à M.-Madeleine Houle († Jos. et † Josephte Contant).—*M.-Louise,* m 11 janv. 1813, à Félix Bonnier-Laplante (Félix et Catherine Lavoie).—*Etienne,* m vers 1821, à Marie Elie.

2° AUGER, Marie, m 5 nov. 1804. Issus: *Marie,* b 6 fév. 1805.—*Euphrosine,* b 2 nov. et s 22 déc. 1806.—*M.-Adélaïde,* b 2 nov. 1809.—*Amable,* b et s 8 juin 1812.—*M.-Salomé,* b 20 janv. 1818.—*Dominique,* b 28 nov. 1819; sourd-muet, célibataire; s 19 mars 1887.—*Amable,* b 2 juin 1823.

1791, (10 janv.) Saint-Hyacinthe.

IV. RICHER, CHARLES. CHS-FRS III.

COURTEMANCHE, Marguerite. Issus: *M.-Josephte,* b 17 déc. 1791; s 17 déc. 1803.—*Joseph,* b 25 juillet 1794, à Saint-Antoine-sur-Richelieu.—*Pierre,* b 2 mai 1797; s 24 déc. 1803.—*M.-Charles,* b 19 août 1799; m vers 1827, à Marguerite Gauthier.—*Antoine,* b 7 janv. 1802; m 26 nov. 1822, à Sophie Bruneau (Louis et M.-Louise Madère).—*Jean-Bte,* b 8 janv. 1804; m 11 fév. 1822, à M.-Josephte Bernard (Pierre et Charlotte Gaudet).

1802, (18 janv.) Saint-Hyacinthe.

IV. RICHER, JOSEPH, s 10 fév. 1806. CHS-FRS III.

DESJARLAIS, Marg.-Rosalie. Issus: *M.-Anne-Adélaïde,* b 21 fév. 1803.—*Rosalie,* b 13 juin 1804; s 11 mai 1808.

1794, (1 sept.) Saint-Hyacinthe.

IV. RICHER, LOUIS, s 16 juillet 1846. CHS-FRS III.

1° RENAUD-SANSCHAGRIN, M.-Anne. Issus: *Louis,* b 10 août 1797; m 30 sept. 1822, à M.-Geneviève Bousquet-Larose († Pierre et Josephte Rivet).—*Joseph,* b 4 août 1799; m 3 nov. 1824, à Marguerite Toudreau († Charles et Marg. Turcotte).—*M.-Anne-Adélaïde,* b 21 av. 1803.

2° ZOSTA, Josephte, m 11 juin 1804. Issus: *Jean-Bte,* b 12 fév. 1805; m 6 fév. 1827, à M.-Louise Toudreau († Chs et Marg. Turcotte).—*Isaïe,* b 11 juillet 1806; m



Dr OVIDE RICHER VII. A. OVIDE RICHER VI. Dr PHILIPPE RICHER VIII.

vers 1847, à Emérence Roberge.—*M.-Josephte,* b 28 av. 1810; m 9 oct. 1832, à Louis Royer (veuf de Marie Lussier, de Saint-Judes).—*Marguerite,* b 26 déc. 1812; s 30 av. 1833.—*Marcelline,* b 22 mars et s 4 nov. 1815.—*M.-Anne,* b 26 août 1g817.

1809, (16 mai) Saint-Denis.

V. RICHER, ANT.-AUG., s 16 nov. 1868. PIERRE IV.
DUDEVOIR, Marguerite. Issus: *Ant-Augustin,* b 2 nov. 1809; s 25 juin 1810.—*Joseph,* b 25 janv. 1811.—*M.-Zoé,* b 25 av. 1812; m 28 oct. 1828, à Antoine Bousquet (Jacques et Agathe Authier); s 2 mai 1870.—*Sophie,* b 15 oct. 1814; m 25 nov. 1833, à Pierre Gendron (Pierre et † M.-Angélique Saint-Marc, de Saint-Judes).—*Théotiste,* b 19 août 1816; s 9 janv. 1818.

1810, (12 fév.) Saint-Hyacinthe.

V. RICHER, DOMINIQUE. PIERRE IV.
JARED VINCENT-BEAUREGARD, M.-Anne. Issus: *M.-Anne,* b 17 janv. 1811; s 25 juillet 1817.—*Louis,* b 19 janv. 1813.—*M.-Anne,* b 20 août 1815.—*M.-Salomée,* b 20 janv. 1818; m 24 av. 1843, à Joseph Deslandes (veuf de Théotiste Gregnon).—*Jean-Bte,* et *Dominique;* b 28 nov. 1819.—*Eusèbe,* mort 25 fév. et s 6 mars 1837, à 19 ans, à St-Dominique.—*M.-Rosalie,* b 23 sept. 1821; s 6 juillet 1822.—*Edouard,* b 18 av. 1823.—*Elisabeth,* b 7 nov. 1825; s 17 juin 1835.—*Amable,* b 6 juin 1826; s 9 déc. 1842.—*M.-Louis,* b 17 mars 1832.—*Octave,* b 13 nov. 1833; s 17 juin 1835.—*M.-Adeline,* b 7 sept. et s 3 nov. 1846.

1829, (29 mars) Montréal.

V. RICHER, P.-SÉRAPHIN, s 1856. AUGUSTIN IV.
VOYER, Natalie, b 4 mai 1812; s 6 fév. 1873. Issus: *Antoine-Ovide,* né 14 et b 15 fév. 1830; 1° m 7 sept. 1852, à Julie Barbeau (Joseph et Madeleine Bertrand); 2° m 21 mai 1903, Georgine Lepage (1).—*Herminie Ra-*

---

(1) M. Antoine-Ovide Richer, s'est marié alors qu'il était étudiant en droit. Peu après il devint l'associé légal du fameux écrivain Maximilien Bibaud, fondateur de l'école de droit de

chel, b 17 av. 1832; m 9 oct. 1854, à Trefflé L'Africain (Edouard et † Rosalie Syrie); s 26 nov. 1891.—*Charles-Odile,* s 8 mai 1835, à 9 mois.—*M.-Sophie-Célina,* b 29 sept. 1836; m 30 mai 1865, à Patrick Adolphus Murphy (James et Margaret Brislan, de Sainte-Scholastique); demeure à Ville-Marie dans la région du lac Témiscamingue, en 1909.—*M.-Evelina,* b 8 juillet 1839; a fait profession, le 10 mars 1866, chez les Soeurs du Bon-Pasteur, sous le nom de soeur Saint-Louis-de-Gonzague; a été pendant 21 ans assistante de la supérieure provinciale, rue Sherbrooke, à Montréal.—*Pierre-Ferdinand,* b 11 août 1841; s jeune.—*M.-Anne-Joséphine-Azilda,* b 18 fév. 1843; s jeune.—*M.-Louise-Virginie,* b 12 sept. 1846; m 17 nov. 1868, à Guillaume-Eugène Renaud (Nazaire et Angélique Mount, de Saint-Esprit); s vers 1875.

1812, Saint-Ours.

V. RICHER, PIERRE, s 15 sept. 1864. F.-ATHANASE, IV.

ARCHAMBAULT, Marie. Issus: *M.-Judith,* b 28 mars et s 24 août 1814.—*M.-Josephte,* b 9 oct. 1815; s 26 av. 1817.—*Charlotte,* b 28 fév. 1817; s 5 mai 1843.—*Marguerite,* b 9 oct 1818; m 29 janv. 1839, à Jacques Valentin-Grégoire (Jacques et Angélique Dufault).—*M.-Victoire,* b 26 nov. 1819; s 7 juin 1820.—*Pierre,* b 6 août 1821.—*Paul,* b 3 nov. 1823; s 9 mars 1824.—*Joseph,* b 3 mai et s 1 juillet 1825.—*Marie,* b 12 oct. 1829; s 5 nov. 1831.—*Paul* b 28 janv. et s 21 sept. 1836.—*Joseph,* b 30 juin et s 3 août 1840.

Vers 1824, Saint-Judes.

V. RICHER, PAUL-BENJAMIN. F.-ATHANASE IV.

CHAMPAGNE-TAREAU, Florence. Issus: *M.-Florence,*

Montréal, et qui a toujours demeuré avec lui. Cependant M. Richer ne s'est guère occupé de la profession d'avocat. Il s'est plutôt livré au commerce de mines et, pendant plusieurs années il exploita les mines de fer de Saint-Pie-de-Guire, Yamaska. En société avec son ami Max. Bibaud, il a publié plusieurs ouvrages d'histoire et de droit. Bibaud et son frère le Dr Bibaud, étaient fils du remarquable historien Michel Bibaud.

M. Richer, autrefois, dans ses heures de loisirs, s'occupait de tableaux faits à la plume, genre d'ouvrage pour lequel il avait de rares aptitudes.

b 26 juin et s 23 oct. 1826.—*Marguerite,* b 29 oct. 1827. —*Paul,* b 8 mai et s 12 juillet 1829.—*Virginie,* b 2 oct. 1830.—*Julie,* b 26 déc. 1831 ; s 5 juin 1832.—*M.-Josephte,* b 26 juin et s 11 déc. 1833.—*Louis,* b 9 janv. 1834 ; m vers 1855, à Louisa Poitevin.—*Jean-Bte,* b 13 juin 1835 ; m 21 juin 1889, à M.-Valérie Proulx (Joseph et Valérie Lusignan, de Saint-Valérien).—*Marie,* b 16 nov. 1836 ; s 10 fév. 1840.—*Félix,* b 17 nov. 1839 ; m à Delvina Pagé. *Eléonore,* b 17 av. 1841 ; s 28 av. 1847.—*Honoré,* b 16 juin et s 23 juillet 1843.

1824, (16 nov.) Sorel.

V. RICHER, AUGUSTIN, s 1890. F.-ATHANASE IV.

LAGRAVE, M.-Céleste, s [1] 1906, à 98 ans. Issus : *Augustin,* b 11 déc. 1825 ; m 7 fév. 1748, à Emile Roberge (Placide et Angèle Turcotte).—*Clémence,* b 6 mai 1836 ; s 11 mai 1837.—*Jean-Bte* et *Azarie,* demeurent à Saint-Georges-de-Windsor [1], dans le comté de Richmond.—*Marie,* m [1] à Louis Forest.—*Edesse,* m [1] à Jean Godbout.—Nathalie, m [1] à William Lamirande.—*Marie,* s célibataire.

1826, (25 sept.) Saint-Denis.

V. RICHER, J.-B.-BENJAMIN, s 22 fév. 1875. JOS. IV.

BOURDAGES, Zoé. Issus : *Benjamin-Adolphe,* b 29 déc. 1827 ; s 10 janv. 1830.—*Louise-Adeline-Zoé,* b 3 sept. 1830 ; Ste-Euphémie des Dames de la Congrégation Notre-Dame, de Montréal (1).

1823, (2 oct.) Saint-Marc.

V. RICHER, PIERRE-DENIS, s 10 av. 1888. JOSEPH IV.

BOURQUE, Julie. Issus : *Cyrille,* b 25 août 1824 ; m 1866, à Marie-Eleuthère Bourque.—*Hélène,* b 27 fév. et s 25 juillet 1826.—*Frs-Xavier-Nazaire,* b 24 fév. 1828. *M.-Hélène,* b 12 av. 1833 ; s 14 déc. 1903.

---

(1) Par sa mère, soeur Sainte-Euphémie était la petite fille du célèbre tribun politique Louis Bourdages. Elle fut admise à faire sa profession, en 1845, à l'âge de 16 ans seulement et mourut six ans après.

1825, (12 juillet) Chambly.

V. RICHER, SIMÉON, s 26 juin 1854. JOSEPH IV.

HÉBERT, Angélique. Issus: *Cordélia*, b 18 av. 1826; m fév. 1849, à Philippe-Hubert Petit, à Chambly.—*M.-Olympe*, b 28 août 1827; m 12 oct. 1852, à Jean-Bte-Guillaume Cheval-Saint-Jacques (Louis et Rosalie Cherrier, de Saint-Hilaire); s vers 1901, à St-Hilaire.—*Hermine-Céleste*, b 15 mars 1829; m 5 fév. 1850, à François Bousquet († Jos. et Madeleine Dauplaise, de Béloeil [1]); s 23 août 1871, à 42 ans.—*Wilfrid*, b [1] 4 juillet 1830; m vers 1852, à Emma Bourdages, de Saint-Hilaire [2]); s 8 mai 1897.—*M.-Célestine-Elise*, b 7 fév. 1832; s 4 oct. 1832.—*Elise-M.-Anne*, b 8 oct. 1833; fille malade.—*Théophile-Frs-Xavier*, b 21 oct. 1835; s [2] 1887.—*M.-Philomène*, b 20 janv. 1836; instituteur, de 1858 à 1863; m 15 fév. 1863, à Paul Hamelin-Laganière (Frs-Ambroise et Louise Scott), à Saint-Denis; s 7 av. 1893.—*Marc-Alphonse*, b 9 oct. 1840; vit encore, à Saint-Hilaire.—*Maurice-Benjamin*, b 4 oct. 1842; célibataire; s 14 juillet 1900.—*Denise-Henriette*, b 4 nov. 1844; malade de paralysie.—*M.-Arsélie*, b 8 juillet 1846; m 3 mai 1870, au Dr Auclair.—*M.-Adélina*, b 3 juillet 1848; m 25 janv. 1888, à Méderic Dragon (Isidore et Marie Auger), à Saint-Denis; Méderic Dragon est un habile rebouteur.—*Louis Philippe*, b 4 déc. 1851; élève au collège Sainte-Marie-de-Monnoir; s 22 sept. 1862.

1866, Saint-Marc.

VI. RICHER, CYRILLE. PIERRE-DENIS V.

BOURQUE, Eleuthère. Issue: *Eugénie*, b 20 mai 1867; s 1 sept. 1873.

1807, (3 fév.) Sainte-Anne.

V. RICHER, LOUIS, s 2 nov. 1855. MODESTE IV.

JOUBIN-BOISVERT, M.-Anne. Issus: *Eléonore*, b 11 nov. 1808; m 24 janv. 1832, à Uldéric Lanouette (Louis et † Catherine Rousseau); s 9 mai 1871 (1).—*Ls-Au-*

---

(1) Madame U. Lanouette était la mère des RR.SS. Lanouette et Marie du Précieux-Sang, des Soeurs Grises d'Ottawa.

gustin, b 9 et s 15 nov. 1810.—*Edouard*, b 22 nov. 1812; s en 1836, à Galena, Wisconsin, E.-U.—*François-Augustin*, b 17 mai 1815; m 19 juillet 1842, à Marie-des-Neiges Charest (Antoine et M.-Anne Marchand); s 9 juin 1875 (1).—*M.-Anne*, b 26 août 1816; m 2 fév. 1836, à Antoine Charest (Antoine et M.-Anne Marchand); s 9 oct. 1885.—*Louis-François*, b 4 sept. 1818; évêque des Trois-Rivières; s 19 juillet 1898 (2).—*Michel-Archange*, b 7 nov. 1820; s 1 fév. 1821.

1806, (15 juillet) Sainte-Anne.

V. RICHER, Joseph. Modeste IV.

Chorel-D'Ovilliers, Marguerite. Issus: *Marie-Salé*, b 12 sept. 1807; m 29 janv. 1828, à Isidore Léonard-Mont-d'or (Michel et Angélique Germain, du Cap-Santé).—*Esther*, b 2 mars 1811; m 24 fév. 1835, à Antoine Caya (Joseph et Angélique Côté, de la Baie-du-Fèbre) (3).—*Séraphine*, b 27 av. 1813; m 3 fév. 1845, à Dominique Rompré (Augustin et Marguerite Rivard).—*Hector*, b 14 nov. 1816; m 20 oct. 1840, à Esther Nobert (Amable et Geneviève Richard); s 28 nov. 1896 (4).—*Alphonse*, b 28 juin 1822; m 21 mars 1843, à Emilie Lévesque (Benjamin et Marie Dérôme, de Québec); s vers 1896, en Californie.—*Georgiana*, b 24 oct. 1824; m 8 sept. 1863, à Philémon Marceau (Jean-Chrysostôme et Marguerite Lesieur-Desaulniers); s 20 fév. 1896.—*Isi-*

---

(1) François-Augustin était le père de M. le chanoine Jos.-Télesphore Richer-Laflèche, curé actuel de Sainte-Anne-de-la Pérade; de M. l'abbé Edouard Richer-Laflèche, curé actuel de Saint-Paulin, comté de Maskinongé; aussi le père de la soeur Sainte-Cécile, musicienne renommée des Soeurs de l'Assomption, de Nicolet.

(2) Nous publions, dans un chapitre spécial, une biographie de Mgr Louis-François Richer-Laflèche, second évêque des Trois-Rivières.

(3) Esther Richer-Laflèche est la mère de M. Trefflé Caya, citoyen remarquable de Drummondville, et, depuis de longues années, greffier de la Cour de Circuit et greffier du conseil de comté, comté de Drummond.

(4) Hector Richer-Laflèche était le père de M. l'abbé Edouard R.-Laflèche, ancien curé de Victoriaville, comté d'Arthabaska.

dore, b 28 sept. 1828; s 26 août 1836.—*Louis-Hospice,* b 24 mai et s 14 juin 1830.

1815, (23 oct.) Sainte-Anne.

V. RICHER, JOACHIM, s 11 fév. 1885. MODESTE IV.

HAMELIN, Adélaïde. Issus: *Théophile,* b 26 août 1816; m 28 juillet 1836, à M.-Anne Brière (Pierre et Judith Baribeau); s 9 janv. 1895, à Coaticook, comté de Stanstead.—*Honoré,* b 3 mars 1817; 1° m 5 sept. 1843, à Eloïse Perreault († Henri et Julie Dauth, et s 6 fév. 1907); 2° m 4 août 1846, à Clémentine Germain (Antoine et Angèle Bélisle); 3° m 8 fév. 1859, à Aurélie Francoeur (Laurent et Emilie Lyonnais), à Saint-Stanislas.—*Antoine,* b 6 août 1819; m 16 juillet 1844, à Philie Dolbec († Jean et Emilie Tessier); s 29 fév. 1896.—*Hercule,* b 28 nov. 1820; s 10 fév. 1821.—*Anonyme,* b et s 1 mars 1822.—*Anonyme,* b et s 23 mars 1824.—*Eloïse,* b 22 mars et s 27 mai 1826.—*Clémentine,* b 7 janv. et s 12 sept. 1828.—*Elzéard,* b 24 mai et s 11 août 1829.—*Edouard,* b 3 juillet 1830; s 26 juillet 1831.—*Georges-Trefflé,* b 30 août 1832; 1° m 7 janv. 1857, à Victoire Archambault, à Oakland [1], Cal.; 2° m [1] 4 mai 1867, à Anny Root.—*Hedwidge,* b 22 fév. et s 23 juillet 1834.—*Célina,* b 10 août 1836; m 27 oct. 1851, à Narcisse Hamelin (Louis et Céleste Mongrain).—*Elzéar,* b 25 juin, et s 25 sept. 1837.—*Wilfrid,* b 12 oct. 1845; s 20 fév. 1847.

1832, (6 mai) Sorel.

V. RICHER, JOSEPH. JOS.-RENÉ IV.

CORMIER, Radegonde. Issus: *Jos.-Abraham,* b 19 mars 1833, à Trois-Rivières; s 17 juillet 1834.—*M.-Zélie,* b 13 janv. 1835; s 1 juillet 1854.—*M.-Eloïse,* b 23 sept. 1836 (1); m 30 oct. 1865, au notaire Pierre Léger Hubert

(1) Eloïse Richer fut élevée par le père de MM. Louis et Achille Fréchette. Aussi feu Louis Fréchette, notre grand poète canadien, a toujours conservé une grande affection pour Madame Léger Hubert, qu'il a toujours considérée comme une soeur. Tous les ans, il allait à Trois-Rivières, et il en était ainsi de son frère, M. Achille Fréchette, d'Ottawa.



M. le curé C. O. BARIBEAU.



Rév. frère OVIDE du Sacré-Cœur.

(notaire Petrus et Appoline Rivard-Dufresne, de Trois-Rivières).—*Célina,* b 6 juillet 1838; 1° m 4 sept. 1865, à l'avocat Auguste-Evariste Brassard (Edouard et Cécile Dubois, de Saint-Grégoire); 2° m 29 sept. 1885, à E.-Adolphe Piché (veuf de Célina Paradis, de Drummondville) à Sorel; s 1909.—*R.-de-Lima,* b 17 déc. 1840; m 28 nov. 1863, à Paulhus Lemoine (Barthelémi et Catherine Bergeron).—*Zotique,* b 14 juin 1846; m 19 nov. 1881, à Ida-Marguerite Lussier, de Concordia, Kansas.

1826, (31 janv.) Sainte-Anne.

V. RICHER, Olivier. PIERRE IV.

Dury, M.-Louise. Issus: *Ludivine,* b 31 oct. 1826; s 6 fév. 1899.—*Luce,* b 24 janv. 1828; m 4 sept. 1849, à Joseph Deveau († Pierre et Archange Leduc).—*Jules,* b 25 oct. 1829; m 3 fév. 1857, à Odile Lessard († Alexis et Angèle Lafleur, de Louiseville); demeure à Saint-Charles, Manitoba.—*Hubert,* b 9 août 1831.—*Léandre,* b 22 juin 1833, s 2 sept. 1841.—*R.-de-Lima,* b 22 fév. 1835; m 11 fév. 1862, à Georges Baribeau (Edouard et Calixte Perrin); s 9 sept. 1901 (1).—*Philomène,* b 5 av.

---

(1) Rose-de-Lima Richer-Laflèche était la mère de M. l'abbé Calixte-O. Baribeau, curé actuel de la paroisse Saint-Elie de Caxton, comté de Saint-Maurice.

Enfants issus du mariage de Georges Baribeau et de Rose-de-Lima Richer: *Olivier,* b 28 nov. 1862; 1° m 1 juillet 1890, à Amandine Richer (Félix et Joséphine Lesieur-Desaulniers); 2° m 14 mai 1900, à Marie-des-Neiges Baribeau; s 12 déc. 1903.—*M.-Angélina,* b 8 déc. 1863; m 24 mai 1887, à Henri Frenette.—*Louis,* b 14 nov. 1865.—*M.-Mélina,* b 13 av. 1867; m 18 janv. 1887, à Eugène Tessier.—*Calixte-Ovide,* b 13 oct. 1868; a fait ses études classiques et théologiques au séminaire de Trois-Rivières; ordonné prêtre le 8 juillet 1894, par feu Mgr L.-F. Richer-Laflèche. Vicaire à Sainte-Geneviève de Batiscan; à Saint-Maurice, de 1894 à 1899; à Sainte-Anne, de 1899 à 1900; desservant à Batiscan et vicaire à Sainte-Flore, en 1900; desservant à Saint-Paulin, en 1901; vicaire à Sainte-Flore, de 1901 à 1902; curé de Saint-Louis, Champlain, de 1902 à 1904, où il a bâti un presbytère en 1903; depuis le 23 décembre 1904 est curé de Saint-Elie de Caxton, où il a aussi construit un presbytère.—*Cyrille,* b 23 déc. 1869; s 23 av. 1870.—*André,* b 12 fév. 1872; m 28 août 1906, à Caroline Couët.—*Adelphine,* b 12 juin 1873;

1837; m 9 fév. 1891, à Ephrem Dessureau (veuf de Camille Rancour), à Sainte-Geneviève.—*Louis,* b 27 août 1839; m 3 av. 1883, à Virginie Charland (Jean-Bte et Julie Belley), à Saint-Jean-Deschaillons; s 23 mai 1906 (1).—*Délima,* b 21 août 1843; m 6 av. 1869, à Jean Brière (Jean-Bte et Justine Matte).—*Eloïse,* b 14 janv. 1846; soeur de la Providence, à Montréal.

1835, (15 oct.) Sainte-Anne.

V. RICHER, David. PIERRE IV.

BARIL, Henriette. Issu: *Prosper,* b 2 oct. 1836.

1842, (31 janv.) Sainte-Anne.

V. RICHER, Paul. PIERRE IV.

GODIN, Praxède. Issus: *M.-Gléphire,* b 12 nov. 1842; m 1866, à J.-E. Grandbois, de Saint-Casimir.—*M.-Sophie,* b 21 déc. 1846; m 20 nov. 1876, au notaire Elzéar Rousseau (docteur Edouard et M.-Louise Bertrand, de Saint-Roch, Québec).—*Edouard,* b 11 déc. 1747; décédé

---

s 12 déc. 1874.—*Georges,* b 30 janv. 1875; entré chez les RR. Frères du Sacré-Coeur, sous len om de Frère Ovide, le 1 juillet 1889; a fait ses voeux le 13 août 1899.—*Cordélia,* b 10 juin 1876. —*Ludger,* b 24 nov. 1877; m 15 nov. 1901, à Malvina Pothier.

Du mariage d'Olivier Baribeau et d'Amandine Richer sont nés: *Jos.-Louis-Ovide,* b 26 août 1891.—*M.-Cécile-Antonia,* b 8 oct. 1893.—*Louis-Olivier-Cyrille,* b 26 août 1895.—*Jos.-Ludger-Antonio,* b 9 nov. 1896.—Du mariage d'Olivier Baribeau et de M.-des-Neiges Baribeau, est née: *Marie-Lucienne,* b 28 mars 1901.

Du mariage d'Henri Frenette avec Angélina Baribeau sont nés: *M.-Jeanne,* b 12 mars 1888.—*M.-Rose-Yvonne,* b 20 mars et s 14 août 1889.—*Jos.-Ovide,Horace,* b 8 et s 23 juillet 1891.—*Jos.-Réal-Avila,* b 20 nov. 1894; s 18 janv. 1906.—*Jos.-Lionel-Paul,* b 13 juin 1897.—*Jos.-Gérard-Jules,* b 5 av. 1904.

Du mariage d'Eugène Tessier avec Mélina Baribeau sont nés: *Corinne-Mélina,* b 26 nov. 1887.—*M.-Anne Bertha,* b 14 nov. 1889.—*M.-Louisa,* b 29 av. 1891.—*M.-Stella,* b 16 mars 1893.—*Jos.-Maurice-Alexis,* b 15 nov. 1896.—*Jos.-Nazaire-Eugène,* b 6 déc. 1901.—*Jos.-Ovide-Théodore,* b 21 déc. 1904.—*M.-R.-de-Lima-Jeannette,* b 12 mai 1907.

(1) Pendant quarante ans Louis Richer-Laflèche a été chantre au lutrin, à Sainte-Anne.

élève au séminaire de Nicolet; s 21 oct. 1863.—*Onésime,* b 20 mai 1849; s 13 sept. 1872.—*Hypolite,* b 2 av. 1857; m 1883, à Amédée Trudel, de Sainte-Anne-de-Beaupré.

1829, (16 fév.) Rivière-du-Loup.

V. RICHER, Félix. François IV.

Jérome-Lafleur, Josephte. Issus: *Félix,* b 13 juillet et s 21 août 1829.—*Désiré,* b 25 oct. 1830; m 7 janv. 1850, à M.-Anne Lamy († Laurent et † Louise Gérin-Lajoie, d'Yamachiche).—*Félix,* b 7 sept. 1832; 1° m 7 fév. 1853, à Joséphine Lesieur-Desaulniers (Isaac et Josephte Héroux); 2° m 19 mars 1874, à Sophie Desjarlais; s 13 janv. 1907.

1823, (4 fév.) Yamachiche.

V. RICHER, Abraham. Abraham IV.

Comeau, Christine (1). Issus: *Abraham-Charles,* b 13 nov. 1823; 1° m 28 nov. 1844, à Emilienne Joubert (Jean-Bte et Emilie Robichaud); 2° m 7 janv. 1866, à Emilie Desalliers (Frs et M. Brunelle, Champlain); vit encore, à Montréal, en 1909, et jouit d'une excellente santé.—*Sophie-Emilie,* b 2 nov. 1824; s 12 av. 1825.—*M.-Louise-Elzire,* b 19 fév. 1827; m 6 mars 1848, au docteur Hyacinthe Beauchemin (Antoine et Marguerite Fontaine, de Nicolet); s 5 juin 1856 (2).—*Sévère-Généreux,* b 12 mai et s 20 juillet 1828.—*M.-Louise,* b 18 oct. 1829; s 19 nov. 1830.—*Narcisse-Généreux,* b 6 nov. 1830; m 13 fév. 1855, à Hermine Proulx (Raphaël et Julie Lamy, de Nicolet); s vers 1874, à Saint-Léonard de Nicolet (3).—*Sévère-Fortunat,* b 19 av. 1831; s 16 nov. 1832.

---

(1) Christine Comeau était la soeur d'Alexandre-Antoine Comeau, célèbre bureaucrate, lors des troubles de 1837, et le véritable fondateur de la police municipale, à Montréal.

(2) Elzire Richer était la mère du poète bien connu, M. le Dr Nérée Beauchemin, d'Yamachiche.

(3) Hermine Proulx, épouse de Narcisse Richer, était la petite fille de Jean-Baptiste Proulx et de M.-Josephte Baby-Duperron. Elle était aussi la cousine germaine de l'hon. Georges Proulx, mon père; car, Raphaël Proulx était le frère de mon grand'père Jean-Bte Proulx.—Notes de Mgr M.-G. Proulx, vicaire général du diocèse et supérieur du séminaire de Nicolet, en 1909.

1829, (20 oct.) Yamachiche.

V. RICHER, MODESTE, s 18 av. 1859. ABRAHAM IV.

1° DE NORMANVILLE, Marie. Issus: *Charles-Modeste,* b 3 nov. 1830; m 25 juillet 1853, à Sophie Geffrard (Calixte et Esther Rieutard); s 28 fév. 1898, à Trois-Rivières.

2° DESAULNIERS-BEAUBIEN, Mathilde, m 24 juillet 1832. Issus: *Luce-Marguerite,* b 11 sept. et s 20 nov. 1833.—*Mathilde,* b 2 oct. 1834; s 12 oct. 1835.—*Arline,* b 27 déc. 1835; m 12 janv. 1853, à Abraham-Samuel Hart, de Trois-Rivières [1]; s [1] 29 août 1893.—*Henri,* b 20 nov. 1837; s 8 juin 1838.—*Sopthie,* b 31 mars et s 22 nov. 1839.—*Edmond,* b 20 mai 1840; m 20 mai 1872, à Odélie Desroches (Augustin et Joséphine Laroche, de Stanfold); s fév. 1907, à Kankekee, Ill., E.-U.—*Elise,* b 24 janv. 1842; s 10 fév. 1843.—*Victor,* b 5 juin et s 30 oct. 1844.—*Georgiana,* b 19 sept. 1845; m 3 juillet 1867, à Ls-René Poisson (Alex. et Olive Mailhot, de Gentilly); s 4 mai 1877, à Saint-Grégoire (1).—*Sévérine,* b 21 déc. 1848; m 12 fév. 1884, à Frs-Xav. Guay (Simon et Julie Debigaré, de Stanfold).—*Léda,* b 22 janv. 1851; institutrice à Nashua, N.-H.; m à Louis Touchet.—*Flore,* b 6 juillet 1852; s 13 janv. 1853.

1822, (12 nov.) Sainte-Anne.

V. RICHER, JOSEPH. B.-AMABLE IV.

L'ÉVÊQUE-ROMPRÉ, Tharsile. Issus: *M.-Exupère,* b 18 oct. 1823; m 24 oct. 1843, à Jean-Bte Bureau (Michel et Geneviève Baribeau); s 15 janv. 1848.—*M.-Henriette,* b 25 nov. 1824; m 11 oct. 1853, à Nazaire Deveau († Pierre et Archange Leduc); s 12 nov. 1882.—*M.-Adèle,* b 24 juillet 1826; m 17 fév. 1857, à Pierre Gagnon (veuf d'Exupère Baribeau); s 7 sept. 1903.—*M.-Sophie,* b 7 mai 1828; m 13 fév. 1854, à Olivier Godon (Frs et Pé-

---

(1) Georgiana Richer était la mère de M. l'abbé Edmond Poisson, curé de Saint-Jean des Piles, comté de Champlain.

lagie Guibord).—*M.-Hermine,* b 27 août 1829 (1) ; m 29 oct. 1849, à Honoré Nobert (Frs et M.-Anne Grandbois). —*M.-Céline,* b 15 sept. 1831 ; m 19 fév. 1855, à Elie Ayotte (Joseph et Pélagie Lefebvre, de St-Stanislas).—*Joseph,* b 20 fév. 1835 ; m 29 juin 1861, à Clarina Leduc (Jean-Bte et Cécile Ayotte).—*M.-Clarina,* b 14 nov. 1837 ; m 23 janv. 1866, à Edouard Germain († Antoine et Adèle Germain) ; s 1 mars 1900.—*M.-Elise,* b 17 nov. 1840 ; 1° m 29 janv. 1861, à Narcisse Hamelin (Louis et Archange Trottier, des Grondines) ; 2° m 17 juin 1887, à Pierre Lemay (veuf de Obéline Beaudet, de Lotbinière).—*M.-Jeanne,* b 26 fév. 1843 ; m 11 janv. 1870, à Georges Lavoie (Alexis et Marie Lavoie, de la Baie Saint-Paul).—*David,* b 9 mars 1849 ; 1° 31 mai 1870, à Elise Leduc (Jean-Bte et Céleste Ayotte) ; 2° m 3 août 1880, à Adèle Leduc (Jean-Bte et Céleste Ayotte).

1818, (21 sept.) Saint-Ours.

V. RICHER, ANTOINE. ANTOINE IV.

PROULX, M.-Angélique. Issus : *M.-Marguerite,* b 22 juillet 1819 ; m vers 1850, à Edmond Collet ; s 25 janv. 1897.—*Marie,* b 23 sept. et s 23 nov. 1820.—*Marie,* b 27 juin 1822.—*Joseph,* b 31 mars 1824.—*Emérencienne,* b 9 mars 1826.

1824, (1 mars) Saint-Oours.

V. RICHER, JOSEPH, s 3 août 1868. ANTOINE IV.

1° CHAILLÉ, Julie. Issus : *Marguerite,* b 26 et s 27 déc. 1826.—*Clément,* b 8 mars 1828 ; m 22 janv. 1849, à Marie Morin (Joseph et Marie Gazaille-Saint-Germain).—*Henriette,* b 20 mai et s 1 juin 1830.—*Henriette,* b 20 mai et s 9 juin 1832.—*Angélique,* b 5 et s 24 juin 1833. —*Israël,* b 12 mai 1834 ; s 30 mai 1840.—*Joseph,* b 20 juillet et s 20 août 1836.—*Joseph,* b 4 sept. 1838.—*Oc-*

---

(1) De ce mariage naquirent, entre autres enfants : *M.-Léda,* b 30 juin 1856 ; m 30 av. 1900, à David Brisson (Jean et Angèle Roussel, et veuf de Georgiana Picher) ; demeure à Yamachiche. —*Héléna,* b vers 1867 ; m 1884 à Louis Grimard ; s 1888.—*M.-Blanche,* m 1890, à Louis Grimard (veuf d'Héléna Nobert).

tave, b 25 nov. 1839; s 16 juin 1846.—*Julie,* b 1 juin 1842; m 26 mai 1862, à Jean-Bte Paquet (Jean-Bte et Eléonore Tremblay, de Contrecoeur), à Saint-Roch.

2° Tremblay, Rosalie, m 28 août 1845.

3° Millier, Sophie, m 9 août 1852. Issues: *Amanda,* b 10 mai 1853.—*Adèle,* b 10 août 1856; m 17 mai 1881, à Adolphe Giard (Jos. et Sophie Chapdelaine, de Saint-Roch).

1832, (28 fév.) Sorel.

V. RICHER, François. Antoine IV.

Daigle, Thérèse. Issu: *Julien,* b 16 nov. 1833; s 7 janv. 1834.

1822, (5 fév.) Saint-Denis.

V. RICHER, Pierre-Louis. P.Louis IV.

Choquet, Louise. Issue: *M.-Louise,* b 10 mars 1823.

1839, (29 janv.) Saint-Denis.

V. RICHER, Louis, s 22 av. 1882. P.Louis IV.

Chenet, Sophie. Issus: *Sophie,* b 16 déc. 1839.—*Vitaline,* b 7 mai 1843; s 14 janv. 1854.—*Louis-Alfred,* b 15 nov. 1844; m vers 1862, à R.-de-Lima Archambault, à East-Dorcet, Vt.—*Adéline,* b 12 fév. 1849; m 9 janv. 1877, à Louis Blanchet (Louis et Marie Grenier).—*M.-Célestine,* b 17 juillet 1850; m 19 oct. 1869, à Victor Milette (Alexis et Thècle Paradis, de la Présentation); s 16 juillet 1870.—*Omer,* b 27 mai 1852; est parti pour la Californie, où il s'est marié.—*Louis,* b 3 janv. 1854; m 22 fév. 1881, à Olive Auclair, de Durham; s 9 sept. 1878. —*Vitaline,* b 24 av. 1855; m 22 fév. 1881, à Toussaint Laflamme (Ambroise et Emilie Angers); s 24 déc. 1889. —*M.-Célanire,* b 15 déc. 1856; s 6 juillet 1888.—*M.-Amanda,* b 6 mai 1858; m 14 juin 1881, à Toussaint Gaudet (Toussaint et Marie Auger).—*Amédée,* b 21 av. 1860; m à Adèle Archambault, de Southbridge, Mass.; père et mère d'Amanda Richer, épouse de Willie Richer.

1830, (5 oct.) Saint-Antoine.

V. RICHER, Ls-Ant., s 5 juillet 1887. Augustin IV.

Pinault, M.-Paule. Issus: *Virginie,* b 2 oct. 1831.—

M.-Elisabeth, b 3 oct. 1833; s 6 nov. 1835.—*M.-Aurélie,* b 28 juin 1835.—*Misaël,* b 5 juin 1837; m 23 déc. 1891, à Angèle Bourque (Sérapnin et † Angèle Huard).—*Georges,* b 20 mai 1839.—*M.-Ludivine,* b 6 déc. 1841.—*Adélard,* b 20 mars 1844; 1° m 30 janv. 1866, à Elise Gariépy (Paul et Marie LeBlanc); 2° m 13 juillet 1886, à Julie Charron (Pierre et Emilie Bousquet).—*Adéline-Amanda,* b 6 mars et s 8 oct. 1848.—*M.-Rose-de-Lima,* b 5 juillet 1849; s 2 fév. 1853.—*M.-Rose-Anna,* b 21 août 1852.—*Wilfred,* b 29 mars 1855.

1839, (28 oct.) Saint-Dominique.

V. RICHER, JEAN-CHRYS., s 2 mars 1884. AUGUST. IV.

GUERTIN, Julienne. Issus: *Adéline,* b 29 juillet 1840.—*Augustin,* b 13 oct. 1841; s 21 nov. 1867.—*Jean-Chrysostôme,* b 8 juillet 1843; m vers 1866, à Ezilda Cormier. *Jos.-Napoléon,* b 6 mars 1845; m nov. 1899, à Exilda Leclerc (veuve de Joseph Hallé); réside à Saint-Hyacinthe, en 1909.—*M.-Emilie,* b 17 av. et s 25 juillet 1849. —*Joseph,* b 3 juin 1850.—*Joseph,* b 18 août, et s 24 déc. 1853.—*Marie,* s 11 mai 1854.—*Rose-de-Lima,* b 6 nov. 1855; m à Joseph Barbeau.—*Joseph,* b 21 nov. 1858.—*Clotilde,* b 18 déc. 1860.—*Marie,* m à Ludger Côté.—*Ezilda,* b 28 mai 1866.

1852, (2 fév.) Saint-Antoine.

V. RICHER, JOSEPH. AUGUSTIN IV.

MARCOTTE, Rosalie. Issus: *Jos.-Sinaï,* b 31 déc. 1852; s 26 déc. 1856.—*M.-Eugénie,* b 7 déc. 1854; s 10 av. 1856.—*M.-Anne-Rosalie,* b 25 mars 1857.—*Jos.-Sinaï,* b 27 av. 1859; s 12 av. 1861.—*M.-Amanda,* b 24 déc. 1860; m à Mathieu.—*Jos.-Sinaï,* b 1 janv. 1863.—*Napoléon,* b 30 mars 1865.—*Victor,* b 11 av. 1867.—*M.-Félicité-Eugénie,* b 10 juillet 1872; s 4 janv. 1881.

1844, (10 juin) Saint-Hyacinthe.

V. RICHER, ALEXIS. AUGUSTIN IV.

GODDU, Lucie-Darie. Issus: *Augustin-Hubert,* b 1 mai 1845; s jeune.—*Théodore-Siméon,* b 25 oct. 1846; m 11

mai 1875, à M.-Anne-Evelina Monast.—*Louis,* s 14 oct. 1850.—*Euclide,* b 30 juin 1848; m 26 nov. 1873, à Stéphanie Dubord (Wilbrod et Julie Picher) (1), à Trois-Rivières.—*Alexis-Misius,* b 14 déc. 1851; 1° m 8 mai 1877, Emma Laurence (Augustin et Aurélie Scott); 2° m 12 sept. 1893, à Caroline Pelletier (veuve d'Elisée Michaud, de Kamouraska); officier de douane, à Montréal; réside 516, rue Saint-André.—*M.-Louise-Delphine,* b 8 oct. 1855; m vers 1872, à Jean-Bte Brousseau, marchand.—*Marie-Philomène,* b 22 juillet 1859; m à Alphonse Daignault, de Chambly.—*M.-Joséphine,* b 19 mars 1961; m à Joseph Daignault, frère d'Alphonse.—*M.-Lucie-Victorine,* b 22 mars 1863; s jeune.

1854, (28 nov.) Saint-Denis.

V. RICHER, EDOUARD, s 14 sept. 1884. JOS.-MARIE IV.

LECLERC, M.-Anne. Issus: *Joseph,* b 24 mai 1856; m 17 oct. 1882, à Rose-Anna Martin (Augustin et Marie LeBlanc).—*M.-Malvina,* b 24 mai 1857; institutrice, de 1875 à 1876.—*Antoinette-Albina,* b 3 nov. 1858; m 28 sept. 1897, à Joseph Richard († Jos. et Julie Vigneau); s 22 nov. 1903.—*M.-Georgiana,* b 6 av. 1860; m 10 oct. 1882, à Hubert LeBlanc (Pierre et Edwidge Archambault).—*M.-Amanda,* b 13 sept. 1861; m 19 juillet 1887, à Frédéric Vincent († Lambert et M.-Rose Bazinet); s 15 mars 1890.—*M.-Edesse,* b 6 nov. 1862.—*Elodie,* b 13 fév. 1864.—*François,* b 31 mai et s 22 nov. 1865.—*Louis,* b 23 oct. 1866.—*Alphonse-Ulric,* b 12 sept. 1868; s 3 sept. 1886.—*Anonyme,* b et s 19 sept. 1890.—*Léonie,* b 6 mai 1872; s 13 juillet 1880.—*M.-Louise,* b 9 août et s 3 sept. 1873.—*M.-Anne,* b 26 juillet 1874; s 20 nov. 1888.

1852, Saint-Denis.

V. RICHER, PIERRE. J.-BTE IV.

BRUNEL, Esther. Issu: *Pierre-Ant.-Amédée,* b 13 juin 1853.

---

(1) M. Wilbrod Dubord et le frère de feu M. le Dr L.-E. Dubord, de la paroisse de Champlain, père de l'hon. M. Eugène Dubord, conseiller législatif.



ALEXIS-M. RICHER VI. — EUCLIDE RICHER VI. — RÉV. PÈRE RICHER, S J.

1821, Saint-Hyacinthe.

V. RICHER, Etienne. François IV.

Hélie, Marie. Issu: *Emmanuel,* b 9 janv. 1822.

Vers 1827, Saint-Hyacinthe.

V. RICHER, Charles. Charles IV.

Gauthier, Marguerite. Issue: *Marguerite,* b 6 juin 1828; s 31 août 1829.

1822, (26 nov.) Saint-Hyacinthe.

V. RICHER, Antoine. Charles IV.

Bruneau, Sophie. Issus: *M.-Françoise,* b 9 août 1824. —*Antoine,* b 10 janv. 1827; m vers 1845, à Mathilde Bisaillon.

1790, Saint-Jean-Deschaillons.

V. RICHER, Joseph, s 15 janv. 1849. Joseph IV.

1° Baillargeon, Monique, b 16 déc. 1771. Issus: *Fréderic,* b 1798; m 30 sept. 1823, à Madeleine Bédard († Pierre et Madeleine Parent, de Nicolet).—*Monique,* m 11 nov. 1822, à François Côté († Louis et M.-Louise Thibault).—*Geneviève,* b 11 déc. 1811; s 22 déc. 1828.—*Marguerite,* m 27 janv. 1817, à Charles Jacques (Augustin et Charlotte Poulin).—*Narcisse,* b 1813; m 9 janv. 1844, à Marguerite Barabé (Jean-Bte et Josephte Mailhot).—*Urbain,* b nov. 1815; m 12 oct. 1830, à Adélaïde Grimard (Jean-Bte Grimard-Morand et † Marguerite Morand-Douville, de Sainte-Anne).—*Isaie,* b 1828; m 7 août 1848, à Emilie Houde (Clément et Catherine Boisvert); s 11 av. 1855.

2° Morand-Douville. b 1778 (veuve de François Couture), m 16 janv. 1821.

1822, (11 fév.) Saint-Hyacinthe.

V. RICHER, Jean-Bte. Charles IV.

Bernard, Josephte. Issus: *M.-Josephte,* b 25 mars 1825; s 30 mai 1826.—*Lucie,* b 20 av. 1828; s 17 sept. 1829.—*M.Louise,* b 1 août 1830.—*Anonyme,* s en 1833. —*Marguerite,* b 1834.

1822, (30 sept.) Saint-Hyacinthe.

V. RICHER, Louis. Louis IV.

Bousquet, Geneviève. Issus: *Onésime*, b 8 sept. 1823; m 1845, à Vitaline Daniel, à Saint-Pie, Bagot.—*Zoé*, b 23 déc. 1824; s 6 oct. 1825.—*Louis*, b 10 juillet 1826.—*François*, b 25 juin 1828.—*Gabriel*, b 30 mai 1830.—*Jean-Bte*, b 1831; s 1833.—*Étienne*, b 1834.—*Anonyme*, b et s en 1837.

1824, (3 nov.) Saint-Hyacinthe.

V. RICHER, Joseph, s 24 janv. 1870. Louis IV.

Toudreau, Marguerite. Issus: *Joseph*, b 31 juillet 1825.—*Louis-Trefflé*, b 3 mars 1827; m vers 1857, à Rose Côté.—*Isaac*, b 15 oct. 1829; s 18 av. 1839.—*Adéline*, b 11 et s 14 sept. 1831.—*Marguerite*, b 28 déc. 1832; s 23 juillet 1867.—*Emilie*, b 1 fév. 1834; s 29 mai 1839. *Léon*, b 14 juin 1836.—*M.-Anne*, b 9 fév. 1838.—*Elie*, b 6 juin et s 2 oct. 1839.—*Azilda*, b 4 juin 1840; s 16 août 1841.—*Elisabeth*, b 6 mai 1842; s 21 juin 1843.—*Arsélie*, b 20 oct. 1844; m 13 sept. 1864 à François-Xav. Massé (Basile et Louise Auclair); s 24 juillet 1865.—*Jean-Bte*, b 22 sept. 1846.—*Louis*, b 22 fév. 1848.—*Eugénie*, b 20 mai 1849.—*Elise*, b 17 juin 1851.

1827, (6 fév.) Saint-Hyacinthe.

V. RICHER, Jean-Bte. Louis IV.

Toudreau, M.-Louise. Issus: *Marcelline-Anne*, b 21 déc. 1827.—*Jean-Bte*, b 7 juin 1829; m 9 oct. 1832, à Adéline Guilbert.—*Aurélie*, b 6 mai 1831; m 7 janv. 1851, à Christophe Gazaille (Antoine et Charlotte Duchesne).—*Philomène*, b 1832.—*David*, b 1834; m vers 1856, à Caroline Denicourt.—*Philomène*, b 3 juillet 1837; s 30 sept. 1839.—*Célina*, b 26 août 1840; s 24 sept. 1841. —*Rosalie*, b 8 juillet 1842.—*Lucie*, b 20 oct. 1844.—*Elvina*, b 27 janv. 1846.—*Damase*, b 4 mai 1848; s 8 janv. 1840.—*Antoine*, m 25 juillet 1870, à Adèle Dion (Frs et Marie Bernard), à Saint-Dominique.

1847, Saint-Hyacinthe.

V. RICHER, ISAIE, s 17 juillet 1865. LOUIS IV.

ROBERGE, Emérence. Issus: *M.-Elise,* b 4 mai 1849.—*M.-Louise,* b 6 mai 1851.—*M.-Hélène,* b 24 mars 1853; s 3 août 1854.—*Hélène,* m 31 août 1874, à Henri Archambault (veuf d'Albina Robitaille).—*Marie,-Elzire,* b 22 nov. 1859.—*M.-Elisabeth,* b 31 déc. 1861.—*Isidore,* s 6 oct. 1864, à 10 mois.

1848, (7 fév.) Sorel.

VI. RICHER, AUGUSTIN. AUGUSTIN V.

ROBERGE, Emilie. Issus: *Augustin,* b 25 av. 1849.—*Emilie,* b 1 av. 1851.—*Célina,* b 24 août 1853.—*Adèle,* b 8 nov. 1855.

1855.

VI. RICHER, LOUIS. P.-BENJAMIN V.

POITEVIN, Louisa. Issus: *Joseph,* b 16 juin 1858.—*Louis,* b 22 août 1858; s 13 juin 1859.

1852, (7 sept.) Montréal.

VI. RICHER, ANT.-OVIDE. P.-SÉRAPHIN V.

1° BARBEAU, Julie, b 5 déc. 1834; s 28 juin 1900. Issus: *Henri-Ovide-Emery,* b 28 fév. 1854; 1° m 20 oct. 1877, à Emma Lamothe, à Shawenegan, Saint-Maurice; 2° m 9 août 1880, à Olivine Demers (Léon et Léocadie Ducharme, de Châteauguay); médecin; exerce sa profession avec le Dr Philippe Richer, son fils, au No 592, Parc Lafontaine (1).—*M.-Antoinette-Herminie,* b 21 sept. 1855; m 18 oct. 1881, à M. l'avocat Gustave Lamothe (Joseph et Emilie Turcotte, de Champlain (2).—*Louis-Napoléon,* b 28 déc. 1857; m à Malvina Côté, à Saint-Pie-de-Guire, comté d'Yamaska; s 27 fév. 1892.—

(1) M. le Dr Ovide Richer, Napoléon et Camille Richer, ses frères, ont fait leurs études classiques au collège de Nicolet.

(2) M. l'avocat Lamothe, après avoir fait ses études classiques au collège des Trois-Rivières, fut reçu avocat à Montréal où il s'est établi et a toujours demeuré depuis.

Antoine-Camille, b 7 mars 1860; m à Alda Pepin; réside à South-Boston, Mass., en 1909. Note. Issu de ce mariage: *Ernest,* b vers 1888.—*Julie,* b 16 janv. 1862; m 17 oct. 1883, à Arthur Bissonnette (Frs-Xav. et Philomène Consigny); s 26 oct. 1904.—*Louis-Emile,* b 6 janv. 1864; célibataire; s 12 août 1904.—*M.-Antoine-Alfred,* b 1 mars 1870, à Saint-Bonaventure d'Upton [1]; m 23 sept. 1895, à sa cousine, Blanche L'Africain (Trefflé et † Herminie Richer).—*Albert-Arthur,* b [1] 18 oct. 1872; m 13 mai 1895, à Malvina Barbeau (Ismaël et Virginie Brault). —*Solange,* b 4 juillet 1877; m 18 oct. 1904, à M. le notaire Jos.-Armand Charette (Luc et Albina Charlebois), de Saint-Henri-de-Mascouche, comté de l'Assomption.

2° Lepage, Georgine, m 21 mai 1903.

1842, (19 juillet) Sainte-Anne.

VI. RICHER, Frs-Augustin. Louis V.

Charest, M.-des-Neiges. Issus: *Antoine-Edouard,* b 12 mai 1843; s le même jour.—*M.-Sarah,* b 3 juin 1844; m 26 oct. 1880, à Thomas Bellemare († Thomas et Julie Lamy), à Louiseville; s 1 juin 1902, à Custer City, South-Dakota.—*M.-Délina,* b 19 nov. 1845; soeur Sainte-Cécile, des religieuses de l'Assomption de Nicolet; s 23 déc. 1869, à Saint-Grégoire, Nicolet.—*M.-Clarisse,* b 1 nov. 1847; s 18 nov. 1850.—*M.-Sophie,* b 22 oct. 1849; s 15 nov. 1850.—*Jos.-François-Télesphore,* b 18 sept. 1851; chanoine, de la cathédrale des Trois-Rivières; en 1909, curé de Sainte-Anne-de-la-Pérade (1).—*Louis-*

(1) M. le chanoine J.-T. Richer-Laflèche étudia au séminaire de Nicolet et des Trois-Rivières. Il fut ordonné aux Trois-Rivières, le 24 décembre 1876, par Mgr Laflèche, son oncle; exerça le professorat au séminaire des Trois-Rivières, de 1876 à 1889, en même temps qu'il remplissait la charge d'aumonier à l'hôpital Saint-Joseph, des soeurs de la Providence. C'est pendant qu'il était professeur que l'Université Laval lui conféra le titre de Maître ès-Arts. Il fut ensuite nommé à la cure de Maskinongé, de 1889 à 1892, puis de Batiscan jusqu'en 1900, alors que Mgr F.-X. Cloutier l'appela à la cure de Sainte-Anne, où il est encore en 1909. M. le chanoine J.-T. Richer-Laflèche s'occupa des recherches à faire pour la présente généalogie de sa famille et c'est beaucoup son travail que le lecteur à la bonne fortune de lire.



FRS-AUGUSTIN VI. MARIE DES NEIGES CHARERT.
LS-PHILIPPE VII.
SARAH. ELISABETH.
M.-LSE EVA.
M. LE CHANOINE TÉLESPHORE. M. LE CURÉ EDOUARD.
SR SAINTE-CÉCILE.

Philippe, b 16 sept. 1853; 1° m 28 fév. 1881, à Alexina Boisvert (Michel et Emilie Caron), de Louiseville; 2° m 19 av. 1887, à Emilie Rousseau (Alexandre et † Anastasie Proteau) (1).—*Antoine-Edouard,* b 4 août 1855; curé de Saint-Paulin, Maskinongé (2).—*M.-Elisabeth,* b 1 juillet 1857; décédée 2 août 1875, à Hartford, Conn.; s 7 août 1875, à Sainte-Anne (3).—*Frs-Xav.-Ls-de-Gonzague,* b 30 mai et s 1 juin 1859.—*M.-Louise-Eva,* b 1 déc. 1861; décédée au presbytère de Batiscan, samedi, le 26 nov. 1892; s 29 nov. 1892 (4).

1840, (20 oct.) Sainte-Anne.

VI. RICHER, HECTOR. JOSEPH V.

NOBERT, Esther. Issus: *Joseph,* b 30 nov. 1841; 1° m 1 sept. 1861, à Philomène Baribeau († David et Firmine Laguerre); 2° m 3 fév. 1904, à Anaïse Jacob (Joseph et Célina Mongrain, de Saint-Narcisse), à Trois-Rivières. —*Edouard,* b 7 juillet 1843; prêtre, retiré à Sainte-Anne (5).—*Elzéar,* b 11 fév. 1845; m 1 août 1878, à Françoise Parmelan (Joseph et Marie Ory, d'Oakland, Cal.); s 7 juillet 1905.—*Hercule,* b 16 av. 1847; 1° m 1

---

(1) M. Louis-Philippe Richer-Laflèche fut maire de Sainte-Anne, et sa deuxième épouse, Emélie Rousseau, est la soeur de M. J.-A. Rousseau, banquier de Sainte-Anne, et ancien député de Champlain, aux Communes du Canada.

(2) M. l'abbé Edouard Richer-Laflèche, fit ses études au séminaire des Trois-Rivières; ordonné prêtre, le 23 mai 1880, dans l'église de Sainte-Anne, par Mgr Laflèche, il exerça le ministère, comme vicaire à Pierreville de 1880 à 1881, à Louiseville, de 1881 à 1887, époque où il devint curé de Saint-Paulin. Il construisit la nouvelle église de cette paroisse, en 1887 et le presbytère, en 1898.

(3) M.-Elisabeth Richer-Laflèche était allé apprendre l'anglais chez les Soeurs de Miséricorde, à Hartford, Conn.

(4) M.-Louise-Eva Richer-Laflèche a étudié chez les Dames de la Congrégation Notre-Dame, à Sainte-Anne et à Kingston, Ont.

(5) M. l'abbé Edouard Richer-Laflèche fit ses études au séminaire de Nicolet. Le 2 octobre 1870, Mgr Laflèche l'ordonna prêtre, à Québec. Il fut d'abord professeur à Nicolet, puis successivement vicaire à Saint-Grégoire (1871), à Saint-David (1871-72), desservant à Yamaska (1874-75); en 1875, à

juillet 1880, à Anne Montreuil (Roch et M.-Louise Perreault) ; 2° m 9 oct. 1891, à Délina Lanouette (Uldoric et Adeline Paré, et veuve de Louis Asselin), à Trois-Rivières.—*Anonyme*, b et s 21 mai 1849.—*Trefflé*, b 10 déc. 1852; s 6 juillet 1853.—*Louis-Philippe-Félix*, b 20 oct. 1850; m 20 fév. 1882, à Elise Bigué (Côme et Célina Tessier).

1843, (21 nov.) Sainte-Anne

VI. RICHER, ALPHONSE. JOSEPH V.

L'ÉVÊQUE, Emilie. Issus: *Eléonore*, b 15 av. 1844; m 27 nov. 1866, à Louis Lanouette (Joseph et † Firmine Laguerre) ; s 18 mars 1895.—*Elisabeth*, b 13 janv. 1846; s 13 nov. 1850.—*Arthémise*, b 18 sept. 1847; m 1 fév. 1870, à Arsène Lafond (Joseph et Dorothée Bellerose, de Drummondville), de Saint-Norbert d'Arthabaska.—*Alphonse*, b 6 mars 1850; m 24 août 1874, à M.-Anne Grimard (Narcisse et Agathe Dusablon).—*Wilfrid*, b 21 mai 1851; m 23 oct. 1877, à Georgiana Matte (Jean et Célanire Petit, de Deschambault).—*Adélice*, b 3 mai 1853; m 14 mai 1883, à Gédéon Bourgouin (Sévère et M.-des-Anges Rivard-Loranger); s à Calumet, Wis.

1840, (28 juillet) Sainte-Anne.

VI. RICHER, THÉOPHILE, s 9 janv. 1895. JOACHIM V.

BRIÈRE, M.-Anne. Issus: *Anonyme*, b et s 16 nov. 1841.—*Marie*, b 7 oct. 1842; m 4 mai 1865, à Alexandre Beauchesne, à Gentilly; s 18 mai 1844, à Saint-Georges-de-Windsor.—*Henri*, b 15 juillet 1844; s 5 oct. 1848.—*Prosper*, b 14 juin 1846; m 27 sept. 1897, à Emma Pepin (Auguste et Clarisse Labelle), de Coaticook.—*Eloïse*,

---

Saint-Norbert et à Arthabaska, puis il fut nommé à la cure de Saint-Paul-de-Chester (1875 à 1878), à celle de Victoriaville (1878 à 1886), où il a fondé, en 1881, le couvent des Dames de la Congrégation. Depuis la création du diocèse de Nicolet, M. l'abbé Edouard Richer-Laflèche se retira dans sa paroisse natale, à Sainte-Anne, où il est encore, en 1909. Il est, avec l'un de ses cousins-germains, Wilfrid Richer, co-propriétaire de la terre ancestrale, celle-là même qui fut concédée au colon Pierre Richer, en 1688.

b 2 mars 1848; m 4 fév. 1870, à Joseph Provencher, de Plessisville.—*Dulisse,* b 12 nov. 1849; m 12 nov. 1871, à Adolphe Provencher, de Sainte-Marie-de-Blandford.—*Louis,* b 22 janv. 1852; s 15 déc. 1870, à Saint-Louis-de-Blandford.—*Thomas,* b 26 sept. 1854; m 25 fév. 1884, à Marie Boisvin, de Saint-Georges-de-Windsor.—*Victoria,* b 26 sept. 1854; s 22 déc. 1855.—*Victoire,* b 8 sept. 1856. *Alphonsine,* b 4 mars 1858.—*Bruno,* b 6 mai 1859.—*Edouard,* b 6 juin 1860.—*Eugénie,* b 6 juillet 1861; m 6 fév. 1884, à Joseph Trudeau, de Bedford.

1843, (5 sept.) Sainte-Anne.

VI. RICHER, Honoré. Joachim V.

1° Perreault, Eloïse. Issu: *Edouard,* b 4 août 1844; s 27 av. 1845.

2° Germain, Clémentine, m 4 août 1846. Issus: *Philippe,* b 29 sept. 1853; m 2 août 1880, à Edwidge Charest (François et Année Mondor).—*Adolphe,* b 28 déc. 1854; s 13 sept. 1855.—*Joseph,* b 26 janv. et s 14 août 1857.

3° Francoeur, Aurélie, m 8 fév. 1859. Issus: *Arline,* b 14 av. 1859; m 1892, à Antoine Laurence, forgeron, de Montréal.—*Léda,* b 25 juillet 1860; m 20 fév. 1882, Dionis Vaillancourt (Antoine et Elzire Vaillancourt, d'Yamachiche (1).—*Antoine,* b 2 mars 1862; m 7 fév. 1898, à Anna Lanouette († Nérée et M.-Anne Cinq-Mars).—*Louis-Adélard,* b 23 janv. 1864.—*Honoré,* b 25 av. et s 5 juin 1865.

1844, (16 juillet) Sainte-Anne.

VI. RICHER, Antoine. Joachim V.

Dolbec, Philie. Issus: *Marie,* b 26 mai 1845; 1° m 8 fév. 1875, à Ferdinand Germain (Jean-Bte et Henriette Trottier); 2° m 12 juillet 1892, à Antoine Rompré († Pierre et † M.-Anne Perreault, et veuf de Camille LeBoeuf).—*Délina,* b 24 janv. 1847; m 11 juillet 1865, à

---

(1) Dionis Vaillancourt est le fils aîné de M. Antoine Vaillancourt, cultivateur d'Yamachiche, et le neveu de feu l'abbé Georges Vaillancourt, curé de Saint-Georges-de-Windsor.

Hercule Mailhot (Michel et Sophie Beaudet), de Saint-Jean-Deschaillons.—*Clorinthe,* b 4 août 1848; s 18 déc. 1850.—*Eloïse,* b 4 fév. 1850; m 12 oct. 1880, à Cléomène Bertrand (Jos. et Edess Roy), de Saint-Alban.—*Alexandre,* b 23 juin 1852; m 16 mai 1876, à Emma Gariépy (Cyprien et Domitilde Gauthier).—*Clorinthe,* b 1 mai 1854; m 4 août 1874, à Joseph Jacob (Laurent et Flavie Sanscartier), de Saint-Stanislas.—*Napoléon,* b 5 mai 1856; m 10 fév. 1885, à Adrienne Guilbault (Charles et Sophie Godon).—*Eugène,* b 26 av. 1858; s'est noyé en Orégon.—*Edouard,* b 19 juillet et s 6 août 1860.—*Philéas,* b 22 oct. 1861; s 2 janv. 1909.—*M.-Louise,* b 23 déc. 1863; m 26 nov. 1889, à Victor Boucher (Antoine et Hermine Carbonneau, d'Yamachiche) (1).—*Eugénie,* b 13 mars 1866; s 24 janv. 1867.

1857, (7 janv.) Oakland, Cal.

VI. RICHER, TREFFLÉ. JOACHIM VI.

1° ARCHAMBAULT, Victoire. Issus: *M.-Joséphine,* b 6 mai 1858.—*M.-Anne,* b 1 juillet 1859.—*Eugène,* b 17 août 1860; m 23 sept. 1883, à R.-de-Lima Aubry, de Saint-Hermas, comté des Deux-Montagnes.

2° ROOT, Année, m 14 mai 1867. Issus: *Adélaïde, Bella, Georges-Trefflé.*

1881, (19 nov.) Sorel.

VI. RICHER, ZOTIQUE. JOSEPH V.

LUSSIER, Ida. Issus: *Marguerite,* b 1882, à Concordia [1], Kansas.—*Radegonde,* b [1] 1884.—*Pierre,* b [1] 1888—*Zotique,* b 1892, au Vermillon.

1857, (3 fév.) Saint-Charles, Man.

VI. RICHER, JUDES. OLIVIER V.

LESSARD, Odile. Issus: *Charles-Edouard,* b et s 16 déc.

---

(1) M. Victor Boucher, par sa mère Hermine Carbonneau, se trouve être le cousin germain de M. l'abbé Côme Carbonneau, fils de M. Léon Carbonneau, cultivateur d'Yamachiche, et vicaire à Sainte-Anne-de-la-Pérade, en 1909.



M. L'ABBÉ EDOUARD R.-LAFLECHE.

M. LE CURÉ LOUIS R.-LAFLECHE.

1857.—*Joséphine*, b 16 déc. 1857; m 22 nov. 1880, à Ferdinand Caron, à Louiseville.—*Honoré*, b 11 av. 1859; m à Claire McKenzie; s 28 juin 1887.—*Amandine-Virginie*, b 7 av. 1861; m 27 juillet 1880, à Charles Caron (Moïse et M.-Louise Gélinas), à Louiseville (1).—*Olivier*, b 20 sept. 1863.—*Louis-Jules*, b 12 sept. 1865; m 16 fév. 1897, à Florentine Caron.—*M.-Evelina*, b 13 déc. 1867; m 2 fév. 1891, à William Burke, à St-Charles, Manitoba [2].—*Joseph*, b 7 oct. 1869; m 7 janv. 1902, à Léonie Perras. —*M.-Louise-Antoinette*, b 6 av. 1872; m [2] 20 sept. 1897, à Aimé Bénard (2).—*M.-Alma*, b 15 juillet 1874; s 12 av. 1875.—*Ferdinand-Napoléon-Paul*, b 9 mai 1876; m vers 1890, à Louise Laliberté.

1850, (7 janv.) Rivière-du-Loup.

VI. RICHER, Désiré. Félix V.

Lamy, M.-Anne. Issus: *Olivier*, b 8 mai 1852; 1° m 1 août 1871, à Philomène Boisvert (Michel et Emilie Caron); 2° m 21 fév. 1906, à Oliva Vadeboncoeur, à l'église du Sacré-Coeur, Montréal; capitaine dans la force municipale, à Montréal.—*François*, b 7 av. 1855; m 14 mai 1878, à Année Laferrière, de Saint-Cuthbert.—*Prosper*, b 7 av. 1865; m 14 oct. 1884, à Mathilde Marchand (Isaïe et Félicité Dugas, de Maskinongé).

1853, (7 fév.) Rivière-du-Loup.

VI. RICHER, Félix. Félix V.

1° Lesieur-Desaulniers, Joséphine. Issus: *M.-Anne*, b 10 août 1856; m 15 janv. 1884, à Antoine Caron (Moïse et M.-Louise Gélinas).—*M.-Louise*, b 10 déc. 1858; m 8 juin 1874, à Antoine Lamothe (Thomas et Adéline Dionne).—*Charles-Henri*, b 10 nov. 1859; demeure à Montréal.—*Louis*, b 31 oct. 1861; curé de Grand'Mère,

(1) Du mariage de Charles-Eugène Caron et d'Amandine Richer, sont nés plusieurs enfants, entr'autres: *Marie-Rose*, m 12 nov. 1907 ,à Eugène Rochon, à Saint-Charles, Manitoba. De ce dernier mariage est né *Rolland*, b 11 nov. 1908, à Saint-Charles, Man.

(2) Député d'Assiniboia, à la législature du Manitoba.

comté de Champlain (1).—*Amandine,* b 5 janv. 1864; m 1 juillet 1890, à Olivier Baribeau (Georges et R.-de-Lima Richer); s 13 sept. 1899.—*Célina,* b 4 fév. 1866; m 2 mars 1886, à Louis Caron (Edouard et Louise Lemaître-Auger) (2); s 5 av. 1894.—*Arthur,* b 29 juin 1868; s 30 mai 1884.—*Napoléon-Méderic,* b 22 nov. 1870; réside à Saint-Charles, Man.—*Blaise,* b 4 fév. et s 3 mars 1873.

1844, (28 nov.) La Baie.

VI. RICHER, ABRAHAM-CHARLES. ABRAHAM V.

1° JOUBERT, Emilienne, b 1823, à Saint-Denis; s 9 juillet 1865, à Trois-Rivières [2]. Issus: *Azilda,* b 19 août 1846, à Saint-Léon [1], Maskinongé; s 1850.—*Sévérine,* b 12 sept. 1847, à Yamachiche; s 1854.—*Abraham-Charles,* b [1] 23 nov. 1848; m 6 oct. 1873, à M.-Louise Côté (François et Marguerite Métivier, de Saint-Jean d'Iberville); réside à Montréal.—*Georges-Isaac,* b 14 nov. 1850; s'est noyé le 18 oct. 1870, à l'embouchure de la rivière Nicolet; s 17 juin 1871, à Nicolet.—*M.-Eda,* b 20 oct. 1852; m 28 av. 1873, à James McNulty, de Saint-Jean.—*Guillaume-Abraham,* b 28 juin 1854; sourd-muet; s [2] 1865.—*Raphaël-Avila,* b 14 oct. 1855; m 31 oct. 1887, à Flavie Bourgeois, de Saint-Jacques-le-Mineur.—*M.-Julie,* b 12 août 1857; m 19 août 1879, à Jos.-Gédéon Trahan (Gédéon et M.-Charest), de Saint-Jean; marchand à Saint-Hyacinthe.—*Arthur,* b 14 oct. 1859; 1° m 22 juillet 1885,

(1) M. l'abbé Louis Richer-Laflèche fit ses études au séminaire des Trois-Rivières. Mgr L.-F. Laflèche l'ordonna prêtre, le 26 août 1888. Il fut professeur au collège des Trois-Rivières, de 1888 à 1893; vicaire à la cathédrale des Trois-Rivières, de 1893 à 1897; puis au Cap, de 1897 à 1899, époque où il fut appelé à la cure de Grand'Mère. Là, en 1900, il construisit le nouveau presbytère, fonda un couvent des Ursulines (Trois-Rivières), puis un collège des Frères de l'Instruction Chrétienne, en 1902. Enfin, en 1907, il construisit la magnifique église actuelle de Grand'Mère, où il est encore, en 1909.

(2) Louis Caron, employé aux postes, à Montréal, est le fils de feu Edouard Caron, ancien député du comté de Maskinongé, à la législature de Québec de 1878 à 1886.



AB.-CHS RICHER VII. — CHARLES RICHER VI. — LOUIS-FLAVIEN RICHER VII.

à Angéline Nadeau, de Sainte-Marie-de-Monnoir; 2° m 1 mai 1894, à Mélina Fugère-Champagne (Joseph, de Béloeil).—*Flavien,* b [2] 6 mai 1862; m 29 juin 1884, à Délia Desjardins d'Albany, N.-Y., marchand-tailleur, à Montréal.—*Napoléon,* b [2] 24 août 1864; m 30 oct. 1884, à R.-Anna Perrault, de Stanbridge; s 8 fév. 1905, à Montréal [4].

2° DESALLIERS, Emilie, m [2] 7 fév. 1866. Issus: *Clorinde,* b [2] 20 nov. 1866; m 25 janv. 1902, au Dr Louis-Avila Demers (Louis et Marie Fullum, et veuf de M.-Appoline Poupart); réside à Montréal [4].—*Josué,* b [2] 11 nov. 1867; m 28 av. 1887, à Virginie LeBlanc (Raphaël et Lucie Joubert).—*Azilda,* b 18 mars 1870, à Saint-Jean [3]; m [4] 7 sept. 1892, à Alfred Beaugrand-Champagne (Louis et M. de Châtillon).—*Ephrem,* b [3] 31 août 1872, m 1 fév. 1889, à Elisa Sisson, à Québec; missionnaire; demeure à Portneuf.

1855, (13 fév.) Nicolet.

VI. RICHER, NARCISSE, s 1874. ABRAHAM V.

PROULX, Hermine. Issus: *Abraham,* b 30 déc. 1856, à La Baie; militaire; à l'âge de 13 ans est parti pour les Etats-Unis, où il a fait la campagne de Cuba, en 1905, est revenu voir ses parents, à Montréal, puis sa mère, à Wakefield.—*Odilon,* b 26 janv. 1858, à Yamachiche; s jeune.—*Raphaël,* b 2 fév. 1860; s jeune.—*Charles,* b 13 av. 1862; s 24 août 1863, à Sorel [1].—*Evelina,* b [1] 5 sept. 1864; s [1] 7 sept. 1865.—*Honoré,* b 17 juin 1866; s 19 nov. 1868.—*Narcisse,* b 27 fév. 1869.—*Sévérine,* b 3 mai 1871; m au Dr Murphy, à Wakefield, E.-U.—*Nestor,* b 10 juin 1873; s à 15 mois.

1853, (25 juillet) Yamachiche.

VI. RICHER, CHARLES, s 28 fév. 1898. MODESTE-G. V.

GEFFRARD, Sophie. Issus: *Sophie-Luce-Esther,* b 14 juin 1854; m 23 av. 1883, à Alphonse Lesieur-Desaulniers (Abraham et Marie Dupuis), à Trois-Rivières [1]; avocat et journaliste; s 10 av. 1887, à Lewiston, Maine

(1).—*Arthur,* b 17 janv. 1864; m 12 janv. 1886, à Amanda Quessy-LeBlond, de Saint-Jacques-des-Piles.—*M.-Lse-R.-de-Lima,* b 30 déc. 1866; s [1] 26 juin 1884.—*Hector,* b 16 janv. 1869; m 24 août 1889, à Délise Laviolette, d'Ottawa.—*Emile,* b [1] 8 juillet 1871; m 21 août 1893, à M.-Louise Richard, de Lowell, Mass.—*Adrien,* b [1] 1 et s 20 août 1873.—*Eva,* b [1] 4 av. 1877; s 10 mars 1899.—*Rebecca,* b [1] 10 oct. 1879; m 21 sept. 1904, à Peter Leo Smith (Christopher et Ellen Somers); agent de banque, à Grand'Mère.

1872, (20 mai) Kankakee, Ill.

VI. RICHER, Edmond, s 4 mars 1907. Modeste V.

Des Roches, Odélie. Issus: *Joséphine-Flora,* b 2 juillet et s 26 sept. 1873, à Murphysboro [1], Jackson County, Ill.—*Odilie-Lillie,* b [1] 25 déc. 1874; m 23 août 1895, à Cléophas Martel (Antoine et Joséphine Roy).—*Robert-Edmond,* b 3 nov. 1876, à Irondale, Cook County, Ill.; m 27 fév. 1906, à Clara Zeigen.—*Pierre-Emile-Alfred,* b 3 juillet 1878, à Brown's Mill, Cook County, Ill.—*Georges-Arthur,* b 4 août 1880.—*Rodolphe,* b 30 oct. 1881 (2).—*Alice,* b 16 fév. 1883.—*Edmond-Nap.-Auguste,* b 29 nov. 1884.—*Chs-Théodule-Homère,* b 10 août 1887.—*M.-Anna-Elisabeth,* b et s 22 août 1891.

1861, (29 janv.) Joliette.

VI. RICHER, Joseph. Joseph V.

Leduc, Clarina. Issus: *Elise,* b 30 nov. 1861; m 19 janv. 1897, à William Masse.—*Marie,* b 20 mars 1863; s 18 mars 1865.—*Jos.-Napoléon,* b 2 sept. 1864; m 4 oct.

---

(1) Alphonse Desaulniers était fils unique d'Abraham L.-Desaulniers, avocat et ancien député de Saint-Maurice, à la législature de Québec, de 1867 à 1871.

(2) Est entré, en septembre 1894, au collège des Trois-Rivières, et y est demeuré jusqu'en 1898, alors qu'il est allé continuer ses études classiques, à Bourbonnais, Ill., jusqu'en 1903. Le Rév. Albert-Marie est chez les RR.PP. Dominicains depuis cette date. En 1909, il est à Ottawa, au couvent des Dominicains, 95 Empress Ave.

1887, à M.-Anne Juineau (Elzéar et Célina Deveau).—*Ls-Jules,* b 21 av. 1866; m 9 août 1887, à Anna Sauvageau; réside à Joliette.—*Jos.-Alphonse,* b 2 fév. 1868; m 30 mars 1906, à Albina Lajeunesse.—*Sévérine,* b 4 sept. 1869; m 19 sept. 1895, à Joseph Ouellette; réside à Saint-Félix-de-Valois.—*Jos.-Edouard,* b 5 mai 1871; s 11 mars 1872.—*Jos.-Arthur,* b 3 mars 1873; m à une irlandaise.—*Hélèna,* b 14 fév. 1875; s 25 déc. 1885.—*Trefflé,* b 8 janv. 1877; m 29 fév. 1908, à Eugénie Saucier, de Montréal; réside à Strathcona, Alberta.—*Cléophas,* b 9 mars 1879; s 28 déc. 1906.—*M.-Louise,* b 5 et s 12 août 1881.

1870, (31 mai) Sainte-Anne.

VI. RICHER, David. Joseph V.

1° Leduc, Elise. Issus: *M.-Clara,* b 11 sept. et s 15 déc. 1871.—*M.-Léonie,* b 17 mars 1873; m à Joseph Légaré; menuisier, à Montréal.—*M.-Clara,* b 18 août et s 17 oct. 1875.—*M.-Adèle,* b 16 juillet 1876, réside à Montréal.—*M.-Emma,* b 21 fév. et s 4 mai 1878.—*Anonyme,* b et s 10 janv. 1879.

2° Leduc, Adèle, m 3 av. 1880. Issus: *Jos.-Ulric-Douglass,* b 18 nov. 1881.—*Anonyme,* b et s 2 fév. 1883.—*Amanda,* b 23 oct. 1884.—*Bernadette,* b 16 déc. 1886.—*Sévérine,* b 24 av. 1889.—*Auguste,* b 12 sept. 1892.

1849, (22 janv.) Saint-Ours.

VI. RICHER, Clément, s 24 juillet 1875. Joseph V.

Morin, Marie. Issus: *Joseph,* b 7 nov. 1849; m 14 janv. 1873, à Virginie Giard (Frs et M.-Archange Vallée-Sansoucy), à Saint-Roch.—*M.-Adéline,* b 10 nov. 1851.—*Clément,* b 2 sept. 1853; m vers 1878, à Hermine Dorais.—*Israël,* b 24 déc. 1854.—*Marie,* b 18 mai 1857; s 6 fév. 1859.—*M.-Suférine,* b 5 oct. 1859; s 24 juin 1874.—*Charles-Ulric,* b 2 sept. 1863.

1862, East-Dorset, Vt.

VI. RICHER, Ls-Alfred. Ls-Alf. V.

Archambault, R.-de-Lima. Issus: *Ls-Napoléon,* b 11 juillet 1864; m 4 juillet 1887, à Arsélie Ménard (Jacques

et Cécile Guilmette), à Saint-Denis.—*Willie,* b 1866; 1° m à Rose Dauphinais, de Saint-Charles-sur-Richelieu; 2° m à Amanda Richer (Amédée et ... , ses oncle et tante), à Worcester, Mass.—*Jeanne,* b 1868; m à Amédée Lussier, à Dayville, Conn.; s 19 sept. 1896.—*Georges,* b 1871; m à R.-de-Lima Giasson, de la Présentation.—*Esmeria,* b 7 nov. 1874; m à Adélard Massé, à Dayville, Conn.—*Victorine,* b 5 août 1881; s 17 janv. 1887.

1866, (30 janv.) Saint-Denis.

VI. RICHER, ADÉLARD. L.-ANTOINE V.

1° GARIÉPY, Elise. Issus: *Paul-Adélard,* b 10 sept. 1869; s 4 fév. 1872.—*M.-Elise,* b 6 janv. 1873; s 17 fév. 1875.—*Augustin,* b 28 août 1875; s 10 déc. 1878.—*Louis,* b 13 juin 1879; s 3 août 1880.—*Regina-Marie,* b 28 août 1881; s 8 sept. 1886.—*Alexandre,* b 14 nov. 1884.

2° CHARRON, Julie, m 13 juillet 1886. Issus: *Alphonse-Adélard,* b 4 oct. 1889.—*M.-Anne-Blondine,* b 4 janv. et s 9 juillet 1893.

Vers 1866, Saint-Dominique.

VI. RICHER, CHRYSOSTOME. CHRYSOSTOME V.

CORMIER, Ezilda. Issus: *Joseph,* b 25 déc. 1867; s 28 nov. 1868.—*Jos.-Euclide,* b 21 fév. et s 27 juin 1870.—*M.-Louise,* s 20 déc. 1871.—*Jos.-Adélard,* b 7 août 1879.—*Jos.-Georges,* b 7 août 1881.—*M.-Clara,* b 27 mai et s 4 sept. 1883.—*Emma,* b 2 juillet 1884.—*Rosanna,* s 6 sept. 1886, à 2 ans.

1873, (26 nov.) Saint-Hyacinthe.

VI. RICHER, EUCLIDE. ALEXIS V.

DUBORD, Stéphanie. Issus: *Jos.-Alphonse-Jules,* b 4 sept. 1874; m 8 janv. 1908, à Eva Benoit.—*M.-Ant.-Alberta,* b 16 déc. 1875; s 12 sept. 1876.—*Stéph.-Hen.-Blanche-Eva,* b 6 nov. 1877; s 22 av. 1878.—*M.-Caroline-Juliette,* b 12 mai 1879; m 22 mai 1900, à V.-Ernest Fon-

taine (Hon. juge Raphaël et Angélique Bonin) (1).—*M.-Louise-Joséphine-Alice,* b 13 av. 1881; s 16 av. 1883.—*Paul-Lucien-Roméo,* b 30 août 1884; m 14 sept. 1908, à Blanche Lanctôt (2).—*René-Gaston,* b 14 sept. 1887.—*Jos.-Adrien-Dubord,* b 18 mars 1894.

1875, (11 mai) Saint-Hyacinthe.

VI. RICHER, Théodose-Sim., s 5 av. 1893. Alexis V.

Monast, M.-Anne-Evelina, b 22 mars 1850. Issus: *Louis-Alexis-Théodose,* b 8 fév. 1876; m à
—*Henri-Pierre-Fréderic-Gustave,* b 17 juin 1878; m à
.—*Anonyme,* s 3 déc. 1879.—*Georges-Paul-Albert,* b 25 nov. 1880.—*Emile-Arthur-Ernest,* b 4 janv. 1882. Renseignements incomplets.

1877, (8 mai) Sherbrooke.

VI. RICHER Alexis. Alexis V.

1° Laurence, Emma. Issus: *Eugène,* b 16 mai 1878, à Saint-Hyacinthe [1]; s 1885.—*Arthur-Georges-Albert,* b [1] 21 mai et s [1] 27 juillet 1880.—*Elvina,* b 1 mai 1881; m au Dr Herby Mailhot, à Saint-Hyacinthe; réside à Bute City, Montana.—*Georges,* b 10 août 1883; employé à la librairie Beauchemin, à Montréal.—*Jules,* b 1885; s 1893.—*Lorenzo,* b 10 juillet 1887; à fait ses études classiques au collège de Saint-Hyacinthe; en septembre 1906, est entré chez les R.R. Jésuites, au Sault-au-Récollet. Nous publions son portrait en écolier.

2° Pelletier, Caroline, m 2 sept. 1893, à Kamouraska. Demeure à Montréal. Issus: *Yvonne,* b 19 mars 1896.—*René,* b 22 nov. 1899.—*Thérèse,* b 21 janv. et s 13 août 1902.

---

(1) Du mariage de M. l'avocat V.-Ernest Fontaine et Juliette Richer sont nés trois enfants: *Roger,* b 20 sept. 1901; *Jean,* b 23 mai 1907; *Lucien,* b 14 oct. 1908.

(2) Du mariage de Paul Richer et Blanche Lanctôt est née: *Marie-Blanche-Pauline,* b 25 juin 1909.

1882, (17 oct.) Saint-Denis.

VI. RICHER, Joseph. EDOUARD V.

MARTIN, Rose-Anna. Issus: *Jos.-Oswald,* b 8 mars 1884.—*Georgiana,* b 14 mai 1885.—*Henri-Sergius,* b 22 fév. et s 8 mars 1886.—*Aurea,* b 13 nov. 1889.—*Albina,* b 19 nov. 1890.—*Wilbrod,* b 21 oct. 1892.—*Rosa,* b 7 mai 1894.—*Valida,* b 20 oct. 1895.—*Emilien,* b 27 janv. 1897.—*Jean-Bte,* b 27 juin 1898; s 14 oct. 1901.—*Caroline,* b 14 déc. 1899.—*Télesphore,* b 21 août et s 9 oct. 1901.—*Laurette,* b 1 déc. 1902.—*Alice,* b 22 août 1904.

1845, Saint-Hyacinthe.

VI. RICHER, Antoine. ANTOINE V.

BISAILLON, Mathilde. Issus: *Alexis,* b 4 juin 1846.—*Louis,* b 7 mai 1848.—*Henri,* b 1 août 1850.—*M.-Elisabeth,* b 7 août 1852.—*Adolphe-Léonard,* b 24 juin 1855.—*Ant.-Albert,* b 25 nov. 1856.

1823, (30 sept.) Saint-Jean-Deschaillons.

VI. RICHER, Frédéric. JOSEPH V.

BÉDARD, Madeleine. Issus: *M.-Aurélie,* b 19 juillet et s 8 nov. 1824.—*Joseph,* b 24 sept. 1825.—*Pierre,* b 18 mars 1829.—*M.-Zoé,* b 29 sept. 1830.—*M.-Zoé,* b 11 mars 1833.—*Napoléon,* b 18 déc. 1835.

1844, (9 janv.) Saint-Jean-Deschaillons.

VI. RICHER, Narcisse, s 2 mai 1864. JOSEPH V.

BARABÉ, Anne-Marguerite. Issus: *Anselme* b 22 oct. 1844.—*Jos.-Raizenne,* b 15 août 1846.—*Julie,* b 23 fév. 1851; m 12 janv. 1875, à Joseph Gagnon (Louis et Clarisse Bernier, de Saint-Edouard).—*Artémise,* b 11 mai 1853.—*Jos.-Hercule,* b 15 mars 1855.—*Clémentine,* b 24 mars 1861.

1845, Saint-Pie.

VI. RICHER, Onésime. LOUIS V.

DANIEL, Vitaline. Issus: *Adéline,* b 1845.—*Louis,* b 1847.

1830, (12 oct.) Saint-Jean-Deschaillons.

VI. RICHER, Urbain, s 13 déc. 1901. Joseph V.

Grimard, Adélaïde. Issus: *Jos.-Octave,* b 7 oct. 1831. —*Sophie-Adélaïde,* b 29 nov. 1832; m 8 nov. 1853, à Télesphore LeBoeuf-Chalon (Joseph et M.-Anne Barabé). —*M.-Célanire,* b 28 déc. 1833; s 1 mars 1834.—*Zéphirine,* s 18 av. 1838 ,à 5 ans, 6 mois.—*Jos.-Octave,* b 11 sept. 1839; m vers 1860, à Léocadie Toutant.—*M.-Zéphise,* b 28 fév. 1841; m 16 juin 1862, à Joseph Dumas (veuf de Philomène Beaudet); s 17 sept. 1872.—*M.-Adolphe,* b 25 av. 1842.—*Marie,* b 20 oct. 1844; m 24 août 1863, à Alfred Beaudet (Godfroy et † Olympe Chandonnet); s 14 juillet 1876.—*Geneviève,* s 3 mai 1847, à 3 mois.—*Urbain,* 1° m vers 1858, à Sophie Bouchette; 2° m 11 oct. 1870, à Lucie Courteau (François et Julie Marchand).—*Dolphis,* s 27 déc. 1857, à 7 ans.

1848, (7 août) Saint-Jean-Deschaillons.

VI. RICHER, Isaie, s 11 av. 1885. Joseph V.

Houle, Emilie. Issus: *Isaïe,* b 3 juin et s 7 juillet 1849. —*Bernard-Zotique,* b 7 fév. 1851.—*Télesphore,* b 26 mai et s 26 juillet 1853.—*Ferdinand,* b 19 nov. 1854.—*Stanislas,* b 18 mars 1859.—*Anonyme,* s 22 mai 1860.—*Godefroy,* m 26 oct. 1885, à Fridelie Saint-Onge (Flavien et Camille Hébert).

Vers 1857, Saint-Hyacinthe.

VI. RICHER, Ls-Tregflé. Joseph V.

Coté, Rose. Issus: *Trefflé-Fortunat,* b 8 fév. 1858.— *R.-de-Lima,* b 13 déc. 1859.—*M.-Arsélie,* b 15 nov. 1861. —*Jos.-Hector,* b 4 août 1863; s 10 nov. 1864.—*Rosalie,* s 2 mai 1864.—*Louis,* s 10 mars 1864, à 4 mois.—*M.-Albina,* b 5 mai 1865; s 4 mai 1866.—*Jos.-Ernest,* b 4 mars et s 12 av. 1867.—*Jos.-Olivier,* b 23 mai 1869.

Vers 1856, Saint-Hyacinthe.

VI. RICHER, David. Jean-Bte V.

Denicourt, Caroline. Issue: *M.-Caroline,* b 4 av. 1869.

1851, Saint-Hyacinthe.

VI. RICHER, DAMASE. JEAN-BTE V.

LAVOIE, Célina. Issus: *Louis-Damase,* b 18 août 1853. —*Victorine,* b 1855.—*Cordélie,* b 11 av. 1861.—*Ludivine,* b 9 fév. 1862.—*Alexandrine,* b 4 juin 1863.

1832, (9 oct.) Saint-Hyacinthe.

VI. RICHER, JEAN-BTE. JEAN-BTE V.

GUILBERT, Adéline. Issus: *Jean-Bte,* b 8 août 1854.—*M.-Aurélie-Hermine,* b 25 mai 1856; s 15 janv. 1858.—*Jos.-Ludger,* b 22 nov. 1857.—*M.-Aurélie-Emilie,* b 30 nov. 1859.—*Christophe-Eugène,* s 2 août 1876, à 18 ans. —*M.-Amanda,* b 3 déc. 1861.—*M.-Alice,* b 22 juillet 1866.—*M.-Ls-Anna,* b 1 juillet 1868.—*M.-Rose-Anne,* b 21 sept. 1870.—*M.-Caroline,* m 23 mars 1887, à Jos.-Alphonse Côté (veuf d'Adina Millier).

1870, (25 juillet) Saint-Hyacinthe.

VI. RICHER, ANTOINE. JEAN-BTE V.

1° DION, Adèle. Issus: *Christophe-Horace,* s 14 juillet 1874.—*Ant.-Alexandre,* s 16 juillet 1874, à 21 mois.—*M.-Adèle-Georgiana-Odina,* b 3 juin 1875.—*M.-Elvina-Adèle,* b 4 et s 18 mai 1877.—*Jean-Bte-Alfred,* b 28 juin 1878.—*Amanda,* s 2 juillet 1882, à 22 mois.

2° MATHIEU, Elisabeth (Antoine et Cordule Laviolette), m 1 fév. 1886.

Vers 1860, Saint-Jean-Deschaillons.

VII. RICHER, OCTAVE, s 8 sept. 1903. URBAIN VI.

TOUTANT, Léocadie. Issus: *Alcide,* m 13 juillet 1886, à Emilie Charland (Georges et Philomène Métivier).—*Dolphis,* b 17 janv. 1863; m vers 1886, à Cordule Chandonnet (Lysière et Mérélice Couture); s 16 août 1890.—*Arsène,* b 26 fév. 1866.—*Frs-Octave,* b 18 nov. 1867; m 14 av. 1896, à Rose-Anna Charland (Philéas et Emiliana Naud).—*M.-Georgiana,* b 1870; s 10 oct. 1907.—*Frs-Eugène-Emilien,* b 9 oct. 1873; m 1895, à Louise Beaudet.—*Exilda,* b 12 août 1875; m 14 av. 1896, à An-

tonio Paris (Octave et Miola Charland).—*M.-Mélina,* b 27 juin 1877; s 16 mai 1891.—*M.-Amanda-Eléonore,* b 7 av. 1879; m 4 mai 1897, à Victor Paris (Octave et Miola Charland).—*M.-Lucinda,* b 10 mai 1880.—*M.-Lydia-Alexina,* b 23 nov. 1885; m 29 sept. 1908, à Charles Côté.

Vers 1853, Saint-Jean-Deschaillons.

VII. RICHER, URBAIN. URBAIN VI.

1° BOUCHETTE, Sophie. Issus: *Anonyme,* s 20 juin 1859.—*Victorine,* b 1 mai 1860; m 17 av. 1882, à Fabien Roy.—*Aurèle,* b 8 fév. 1862; m 15 av. 1890, à Elise Chandonnet (Lysière et Mérélice Couture).—*M.-Clémentine,* b 14 déc. 1863; s 1 sept. 1869.—*M.-Claire,* b 22 août 1866.—*M.-Sophie,* b 21 août 1868.—*Clarice,* b 13 juillet 1870.

2° COURTEAU, Lucie, m 11 août 1870. Issus: *Jos.-Zotique,* b 1 juillet 1871; s 23 mai 1887, s'est noyé.—*Honoré,* b 11 déc. 1872.—*Délia,* b 28 juin 1874; m 18 oct. 1897, à Jos.-Juste Boisvert (Hypolite et Philomène Blanchet); s 1 av. 1899.—*M.-Rose-Anna,* b 29 mai 1876.—*M.-Alvina,* b 24 déc. 1877; s 17 av. 1881.—*Eugène-Hector,* b 5 août 1879.—*Anonyme,* s 22 sept. 1881.—*Jos.-Ernest,* b 27 sept. 1882.—*Anonyme,* s 13 mars 1886.

1877, (2 oct.) Montréal.

VII. RICHER, OVIDE (1). ANT.-OVIDE VI.

1° LAMOTHE, Emma, s 1878, à Saint-Boniface de Shawenegan.

2° DEMERS, Olivine, m 9 août 1880. Issus: *Raoul,* b 18 sept. 1881, à Saint-Isidore [1], Laprairie; employé civil, à Montréal.—*Gustave,* b [1] 14 sept. 1882; m 12 mai 1908, à Alice Rochon; voyageur de commerce.—*Philippe,* b [1] 30 sept. 1883; médecin, exerce sa profession avec son père, au No 562, Parc Lafontaine.—*Hector,* b [1] 6 janv.

(1) M. le Dr Ovide Richer, avec ses frères Napoléon et Camille, ont fait une partie de leurs études classiques au collège de Nicolet. Il a d'abord exercé sa profession à Duluth, puis à Shawenegan, et depuis, à Montréal, où il est encore, en 1909.

1887; s'occupe d'agriculture, à Joliette, Dakota-Nord, E.-U.—*Jules,* b 30 nov. 1889; employé de commerce.

1895, (13 mai) Montréal.

VII. RICHER, NAP., s 27 fév. 1892. ANT.-OV. VI.

COTÉ, Mélina. Issus: *Arthur.*— *Antoinette,* s à 17 ans. —*Charlotte.*—*Armand,* b 1892. Renseignements incomplets.

1895, (23 sept.) Montréal.

VII. RICHER, AFRED. ANT.-OIDE VI.

L'AFRICAIN, Blanche. Issus: *Joseph,* b 27 et s 29 mai 1896.—*M.-Herminie-Germaine,* b 5 mai 1897.—*Ovide-Trefflé-Armand,* b 26 mars 1898.—*Henri-Hubert,* b 29 juin 1899.—*M.-Berthe-Rolande,* b 10 fév. 1901.—*Alfred-Emile-André,* b 26 fév. 1904.—*M.-Armand-Jean,* b 29 nov. 1906; s 14 janv. 1907.

1895, (13 mai) Montréal.

VII. RICHER, ARTHUR. ANT.-OVIDE VI.

BARBEAU, Malvina. Issus: *Berthe,* 6 fév. 1896.—*René,* b 26 sept. 1897; s 24 fév. 1902.—*Yvonne,* b 2 mars 1899; s 17 déc. 1900.—*Eulalie-Yvonne,* b 28 juin 1901.—*Lucienne,* b 7 août 1903.—*Laurette,* b 3 janv. 1907.—*Gabrielle,* b 21 oct. 1908.

Vers 1890, Saint-Jean-Deschaillons.

VII. RICHER, PAUL-NAPOLÉON. JUDES VI.

LALIBERTÉ, Louise. Issus: *M.-Alice-Exilie,* b 7 nov. 1891.—*M.-Anésie,* b 23 août 1893.

1885, (26 oct.) Saint-Jean-Deschaillons.

VII. RICHER, GODFROY. ISAIE VI.

SAINT-ONGE, Fridelie. Issus: *M.-Anne-Antoinette,* b 17 janv. et s 12 sept. 1891.—*Anonyme,* s 23 mai 1892.—*M.-Lucina,* b 25 mars 1893; s 16 av. 1894.—*Jos.-Eugène,* b 1 av. 1894.—*Louis-Arthur-Emile,* b 27 juillet et s 19 août 1895.—*Jos.-Jean-Bte,* b 16 déc. 1896.—*Anonyme,* s 8 mai 1898.—*M.-Emérencienne,* b 3 et s 5 mars 1900.

1881, (28 fév.) Sainte-Anne.

VII. RICHER, LOUIS-PHILIPPE. FRS-AUGUSTIN VI.

1° BOISVERT, Alexina. Issus: *Jos.-Antonio,* b 22 déc. 1881; s 17 mai 1887.—*Jos.-Maurice,* b 13 nov. 1883; s 2 juin 1887.—*Edouardina,* b 8 oct. 1885; s 13 nov. 1887.

2° ROUSSEAU, Emilie, m 19 av. 1887. Issus: *Jos.-Maurice,* b 9 juillet 1888.—*Auguste,* b 23 janv. 1890; élève au séminaire des Trois-Rivières, en 1909.—*Eloï,* b 9 août 1891; s 19 janv. 1897.—*Frs-Elzéar,* b 23 av. 1893; s 19 janv. 1897.—*M.-Régine,* b 26 août 1894; s 26 janv. 1897.—*Antonio,* b 1 nov. et s 8 déc. 1896.

1878, (1 août) Sainte-Anne.

VII. RICHER, ELZÉAR. HECTOR VI.

PARMELAN, Françoise. Issus *Hector,* b 25 juillet 1879; s 22 mai 1880.—*Louise,* b 15 oct. 1882; s 19 av. 1906.—*Léon,* b 19 juillet 1885.—*Françoise,* b 22 nov. 1888.

1880, (19 juillet) Sainte-Anne.

VII. RICHER, HERCULE. HECTOR VI.

MONTREUIL, Anne. Issu: *Roch,* b 18 av. 1883.

1882, (20 fév.) Sainte-Anne.

VII. RICHER, FÉLIX. HECTOR VI.

BIGUÉ, Elise. Issus: *Félix,* b 13 mai 1883.—*Berthe,* b 1 juin 1885.—*Esther,* b 1 nov. 1886; s 10 déc. 1887.—*Ida,* b 29 août 1888.—*Alice,* b 8 déc. 1890.—*Euphémie,* b 28 mai 1893; s 25 av. 1894.—*Léonne,* b 4 fév. 1895.—*Julienne,* b 1 sept. 1896; s 15 av. 1807.

1874, (24 août) Sainte-Anne.

VII. RICHER, ALPHONSE. ALPHONSE VI.

GRIMARD, M.-Anne. Issus: *Alphonse,* b 12 mai 1875; m 24 oct. 1904, à Emma Lanouette († Adolphe et Sophie Grimard).—*M.-Louise,* b 12 mars 1877; s 6 mars 1884.—*Arthur,* b 28 juin 1879.—*Clara,* b 12 nov. 1881; m 23 nov. 1904, à John Turk, Calumet, Wis.—*Bernadette,* b 18 oct. 1883; m 7 sept. 1908, à Jean Dewitt (Benoit et

Thérèse Van Capellan), de Bruxelles, Belgique.—*Willie,* b 2 oct. 1885.—*Georgiana,* b 21 juillet 1887.—*Année,* b 9 déc. 1889.—*M.-Louise,* b 17 oct. 1890.—*Anonyme,* s 6 juin 1892.—*Louis,* b 18 fév. 1894.—*Alice,* b 14 av. 1896. —*Eléonore,* b 10 et s 21 mai 1898.—*Louis-Alfred,* b 6 janv. 1900.

1877, (23 oct.) Sainte-Anne.

VII. RICHER, Wilfred. Alphonse VI.

Matte, Georgiana. Issus: *Arthur,* b 8 août 1878; m 20 oct. 1908, à Alvanie Perreault († Adolphe et Dina Baribeau).—Hector, b 22 av. 1880; m 14 janv. 1901, à M.-Anne Habel († Victor et Clémentine Thiboutot).—*Antonio,* b 15 mai 1882; m 1 oct. 1906, à Bernadette Asselin (Narcisse et Cléophée LeBoeuf).—*Napoléon,* b 28 janv. 1884; s 3 oct. 1887.—*Albert,* b 20 juillet 1886; s 9 nov. 1887.—*Emile,* b 27 sept. 1889.

1897, (27 sept.) Coaticook.

VII. RICHER, Prosper. Théophile VI.

Pepin, Emma. Issus: *Théophile,* b 24 août 1898.—*R.-de-Lima,* b 8 sept. 1901.—*Antoine,* b 4 oct. 1904.

1884, (25 fév.) Saint-Georges-de-Windsor.

VII. RICHER, Thomas. Théophile VI.

Boivin, Marie. Issus: *Anoyme,* s 20 mars 1886.—*Anonyme,* s 24 fév. 1888.—*Albert,* b 29 mai 1890.—*Hervé,* b 13 juillet 1892.—*Eugène,* b 9 juillet 1893.—*Alexina,* b 14 oct. 1894.—*Blanche,* b 24 fév. 1896.—*Léonce,* b 6 av. et s 4 sept. 1897.—*Irénée,* b 6 déc. 1898.—*Athanase,* b 22 août 1900.—*Juliette,* b 20 août 1902.

1880, (2 août) Sainte-Anne.

VII. RICHER, Philippe. Honoré VI.

Charest, Edwidge. Issus: *Clémentine,* b 25 mars 1881; m 22 oct. 1900, à Adéline Carle (Charles et M.-Emezellée Lacerte, de Shawenegan).—*Raoul,* b 10 mai 1882; m 15 sept. 1902, à Arline Hamelin († Xénophile

et Proxède Dauth).—*Arthur,* b 1 juillet et s 4 oct. 1883. —*Anonyme,* s 4 janv. 1885.—*Anonyme,* s 8 nov. 1886.—*Alma,* b 5 fév. 1888; m 22 mai 1905, à Joseph Marcotte (Hypolite et Emérence Pagé, de Portneuf).—*Chs-Borromée,* b 31 juillet et s 4 août 1890.—*Jeannette,* b 1 mai et s 18 juin 1892.—*Françoise,* b 21 juin 1893.—*Anonyme,* s 26 déc. 1894.—*Yvonne,* b 5 fév. et s 3 juillet 1896. —*Eva,* b 30 déc. 1897.—*Adélia,* b 27 janv. 1900.—*Roméo,* b 7 et s 15 sept. 1901.

1898, (9 fév.) Sainte-Anne.

VII. RICHER, ANTOINE. HONORÉ VI.

LANOUETTE, Anna. Issus: *François,* b 29 déc. 1898.—*Emilienne,* b 21 mars et s 30 août 1901.—*Roméo,* b 27 août 1905.

1876, (16 mai) Montréal.

VII. RICHER, ALEXANDRE. ANTOINE VI.

GARIÉPY, Emma. Issus: *Arthur,* b 11 mars 1877; aveugle.—*William,* b 7 sept 1878; m 7 août 1905, à Eva Brisson, à Fall-River, Mass.—*Blanche,* b 30 déc. 1878; m 4 août 1902, à Laurent Dolbec, de Deschambault).—*Léon,* b 20 sept. 1881.—*Eugène,* b 10 oct. 1882.—*François,* b 17 juin 1884; m 10 mai 1908, à Léa Ranger, de Grenville, Othtawa.—*Anonyme,* s 1 août 1886.—*Georgiana,* b 16 sept. 1888.—*Anonyme,* s 11 déc. 1889.—*Aurore,* b 17 fév 1891.

1885, (10 fév.) Sainte-Anne.

VII. RICHER, NAPOLÉON. ANTOINE VI.

GUILBAULT, Adrienne. Issus: *Joseph,* b 2 oct. 1885; s 6 av. 1888.—*Alice,* b 14 juin et s 8 sept. 1887.—*Elise,* b 26 juin 1888.—*Frédéric,* b 5 av. et s 20 août 1890.—*Anonyme,* s 26 déc. 1893.—*Yvonne,* b 23 juillet 1895.—*Cécile,* b 21 juin 1897.—*Estelle,* b 11 sept. 1899; s 14 av. 1903.

1883 (23 sept.) Ottawa.

VII. RICHER, EUGÈNE. TREFFLÉ VI.

AUBRY, R.-de-Lima. Issus: *Clorida,* b 17 août 1884.—

Clarisse, b 22 août 1885; s 4 juin 1886.—*Maria,* b 25 nov. 1886; s 12 juin 1895.—*Arthuh,* b 1 déc. 1888.—*Eugène,* b 9 av. 1890; s 6 fév. 1894.—*Joseph,* b 10 et s 16 juillet 1892.—*Eugénie,* b 25 juillet 1895.—*Edmée,* b 12 juin 1896.—*Emile,* b 8 juin 1898; s 6 juillet 1899.

1871, (1 août) Montréal.

VII. RICHER, OLIVIER. DÉSIRÉ VI.

1° BOISVERT, Philomène. Issus: *Evelina,* b 10 juillet 1872; s 3 mai 1873.—*Obélina,* b 15 av. et s 18 juillet 1874. —*Stéphanie,* b 10 sept. 1875; s 24 sept. 1896.

2° VADEBONCOEUR, Oliva, m 21 fév. 1906.

1878, (14 mai) Warwick.

VII. RICHER, FRANÇOIS, médecin. DÉSIRÉ VI.

LAFERRIÈRE, Année. Issu: *François,* b 4 oct. 1879, à Saint-Wenceslas, Nicolet; m 21 oct. 1908, à M.-Blanche Pepin (Honoré et Zéphire Larivière); médecin; pratique avec son père, à Warwick, en 1909.

1884, (14 oct.) Caribou, Maine.

VII. RICHER, PROSPER. DÉSIRÉ VI.

MARCHAND, Mathilda. Issus: *Armand,* b 1 oct. 1885.—*Romuald,* b 29 sept. 1886.—*Alice,* b 25 août 1888.—*Cécile,* b 23 août 1890.—*Edmond,* b 9 fév. et s 20 juillet 1892.—*Juliette,* b 3 fév. 1893.—*Gaston,* b 28 juillet 1894.

1873, (6 oct.) Montréal.

VII. RICHER, AB.-CHARLES. ABRAHAM-CHS VI.

COTÉ, M.-Louise. Issus: *François,* b 22 juillet 1874, à Saint-Jean; s [1] 8 déc. 1875.—*Eda,* b [1] 13 nov. 1875; m 8 mai 1900, à Jos.-Wilfred Skelly (James et M.-Louise Archambault).—*Antonina,* b 11 mai et s 7 juillet 1877.—*Elisa,* b 28 juin 1878; s 8 mai 1882.—*Alice,* b 15 fév. 1880; s 24 août 1906.—*Elmina,* b 6 nov. 1881; s 2 août 1902.—*Henri,* b 30 mai 1883; m 15 sept. 1906, à Salomée Rousseau (1).—*Albert,* b 14 fév. 1885; m 22 av.

---

(1) Du mariage d'Henri Richer avec Salomée Rousseau est née: *M.-Alice-Marcelle* b 26 et s 28 oct. 1907.



Capitaine OLIVIER R.-LAFLÈCHE   Dr FRS R.-LAFLÈCHE.
Dr PROSPER R.-LAFLÈCHE.   Dr FRS R.-LAFLÈCHE.

1907, à M.-Rose-Anna Richer, (Napoléon et Rose-Anna Perreault) (2).—*Antédonina,* b 30 juillet 1886; s 10 fév. 1894.—*Clémentine,* b 17 nov. 1888; s 12 juin 1889.—*Edouard,* b 11 août 1890.—*Juliette,* b 17 fév. 1893.

1906, (27 fév.) Kankakee, Ill.

VII. RICHER, ROBERT-EDMOND. EDMOND VI.

FRIGON, Clara.

1887, (4 oct.) Sainte-Anne.

VII. RICHER, JOS-NAPOLÉON. JOSEPH VI.

JUINEAU, M.-Anne. Issus: *Anonyme,* s 30 av. 1888.—*Albert,* b 4 sept. 1889.—*Blanche,* b 5 av. 1891.—*Hélèna,* b 4 mai 1892.—*Alice,* b 8 juin 1893.—*Eva,* b 12 juillet 1894.—*Marie,* b 7 août 1895.—*Anna,* b 1 sept. 1896.—*Alphonse,* b 1 nov. 1897.

1873, (14 janv.) Saint-Roch.

VII. RICHER, JOSEPH. CLÉMENT VI.

GIARD, Virginie. Issus: *Jos.-Hermas,* b 3 mai 1874.—*Jos.-Adrien,* b 30 av. 1876.—*Hermann,* b 2 sept. 1872; s 4 juillet 1878.—*Edmond,* b 23 nov. 1878; m 3 sept. 1901, à Elisabeth Mathieu (Jacques et Brigitte Dealy).—*Jos.-Adrien-Rodrigue,* b 4 mars et s 28 juin 1880.—*M.-Adèle,* b 4 mars et s 1 août 1880.—*Amanda,* s 25 fév. 1882.

1878, Saint-Roch.

VII RICHER, CLÉMENT. CLÉMENT VI.

DORAIS, Hermine. Issus: *M.-Hermine,* b 25 sept. 1880; s 3 av. 1881.—*Jos.-Israël,* b 5 et s 9 fév. 1882.—*Jean-Bte-Clément,* b 5 et s 24 fév. 1882.

1887, (4 juillet) Saint-Denis.

VII. RICHER, LS-NAPOLÉON. LS-ALFRED VI.

MÉNARD, Arsélie. Issus: *Jos.-Alfred,* b 25 janv. 1894.—*Jean-Bte-Guillaume,* b 12 janv. 1896.

---

(2) Du mariage d'Albert Richer avec Rosanna Richer est née: *M.-Blanche,* b 28 déc. 1907.

1888, Saint-Denis.

VII. RICHER, Willie. Ls-Alfred VI.

1° Dauphinais, Rosa.

2° Richer, Amanda, m 1898, à Worcester, Mass. Issus: *Jos.-Henri,* b 21 août 1899.—*Jos.-Aldor,* b 9 janv. 1902.—*M.-Irène,* b 21 mars 1904.

1886, (13 juillet) Saint-Jean-Deschaillons.

VIII. RICHER, Alcide. Octave VII.

1° Chandonnet, Emilie. Issus: *M.-Alexina,* b 28 janv. 1889.—*Oscar,* b 21 juillet et s 7 août 1890.

2° Morasse, Léoza, m vers 1895. Issus: *Alcide-Eugène,* b 23 juin et s 28 juillet 1896.—*Jos.-Narcisse-Edmond,* b 22 nov. 1897.—*Jos.-Moïse-Octave,* b 26 oct. 1899.—*Jos.-Victor-Henri,* b 11 juin 1901.

Vers 1886, Saint-Jean-Deschaillons.

VIII. RICHER, Dolphis. Octave VII.

Chandonnet, Cordule. Issus: *M.-Albertine-Alexandrine,* b 8 sept. 1887.—*Jos.-Eugène,* b 13 mai 1889.—*Ida-Laura,* b 17 mai 1891.—*Freddy-Oscar,* b 18 août 1892.—*M.-Alma,* b 8 sept. 1893.—*Emma-Yvonne,* b 2 mars 1895.—*M.-Alma,* b 20 av. 1896.—*M.-Laura,* b 2 août 1897.—*Jos.-Rolland,* b 31 janv. et s 22 oct. 1899.—*M.-Alice-Appoline,* b 23 déc. 1900.—*Anonyme,* s 12 sept. 1902.

1896, (14 av.) Saint-Jean-Deschaillons.

VIII. RICHER, Octave. Octave VII.

1° Charland, Rose-Anna. Issus: *Anonyme,* s 22 fév. 1897.—*M.-Lydia,* b 3 fév. 1899.—*Jos.-Henri-Zéphirin,* b 25 fév. 1901.

2° Lemay, Cléphire, m mai 1906, à Saint-Louis de Lotbinière. Issus: *M.-Alberta,* b 23 fév. 1907.—*Jos.-Philippe,* b 22 mai et s 23 août 1908.—*M.-Edwidge,* b 22 mai 1908; s 29 av. 1909.

1895, Saint-Jean-Deschaillons.

VIII. RICHER, Eugène. Octave VII.

Beaudet, Louise. Issus: *Joseph-Eugène,* b 24 juillet 1896.—*M.-Lucina-Yvonne,* b 9 nov. 1897.—*M.-Béatrice,* b 19 fév. 1899.—*Victoria-Emilina,* b 25 juin 1900.—*M.-Rose-Anna,* b 2 oct. 1901.—*M.-Laura-Régina,* b 1 janv. 1903.—*Jos.-Oct.-Rolland,* b 3 mars 1904.—*Jos.-Arth.-Wilfred,* b 16 mars 1905.—*M.-Régina-Aurea,* b 6 août 1906.

1890, (15 av.) Saint-Jean-Deschaillons.

VIII. RICHER, Aurèle. Urbain VII.

Chandonnet, Elise. Issus: *M.-Louise,* b 3 janv. 1898.—*M.-Anne-Rita,* b 29 mars 1891.—*Jos.-Eugène-Alphonse,* b 23 déc. 1894.—*Corinne-Rose-Anna,* b 21 août 1896.

1901, (3 sept.) Saint-Roch.

VIII. RICHER, Edmond. Joseph VII.

Mathieu, Elisabeth. Issus: *Edmond,* b 23 nov. 1902.—*Eugène,* b 17 juillet 1904.

1901, (14 janv.) Sainte-Anne.

VIII. RICHER, Hector. Wilfrid VII.

Habel, M.-Anne. Issus: *Lucienne,* b 23 mai 1902.—*Wilfrid,* b 19 mars 1905.—*Rosario,* b 6 av. 1907.

1906, (1 oct.) Sainte-Anne.

VIII. RICHER, Antonio. Wilfrid VII.

Asselin, Bernadette. Issu: *Pamphile,* b 22 déc. 1907.

1902, (15 sept.) Sainte-Anne.

VIII. RICHER, Raoul. Philippe VII.

Hamelin, Arline. Issus: *Lucinda,* b 8 janv. 1903; s 15 sept. 1904.—*Léo,* b 1 août 1905.—*Liboire,* b 14 fév. 1908.



FEU MR JULES POTHIER, Fils d'Elisabeth Richer.

L'HON. M. ARAM-J. POTHIER, Petit fils d'Elisabeth Richer.

Voir page 27 et la préface du présent volume.

Au mois de novembre 1908, quelques jours après son élection au poste si élevé de gouverneur du Rhode-Island par une majorité dépassant sept mille voix, l'honorable M. Aram-J. Pothier, reçut de M. Nérée Beauchemin, son cousin et son ami d'Yamachiche, la jolie pièce de vers déjà publiée dans la *Patrie* du 28 novembre dernier et que nous reproduisons à la suite de cette note.

L'hon. M. Pothier , depuis son arrivée au Woonsocket, a toujours marché de succès en succès. Aussi sa ville d'adoption ne lui a pas ménagé ses faveurs; car, deux fois il fut élu maire de Woonsocket; deux fois également, député de Woonsocket à la législature de l'Etat, à Providence. Il fut aussi Lieutenant-gouverneur. Deux fois, enfin, l'Etat de Rhode-Island le choisit comme son délégué aux grandes expositions universelles de Paris.

Ad Astra

Nous avons, maintes fois, redit l'air doux et tendre,
Que tous les canadiens errants ont répété:
Le coeur ému soupire encore de l'entendre;
Mais, à présent, le coeur n'en est plus attristé.

Depuis longtemps, la triste et plaintive élégie
S'accorde mal au chant de nos frères nouveaux,
Depuis qu'une aube heureuse à l'horizon surgie
Brille aux plis constellés de leurs seconds drapeaux.

Les pays étrangers n'appellent plus les larmes;
Les courants fugitifs ont désappris les mots:
Le peuple dont le Ciel a calmé les alarmes
Ne revient plus s'asseoir, pensif, aux bords des flots.

Aux illustres enfants d'une double patrie,
La grande république ouvre ses parlements;
Et l'idéal puissant d'une race meurtrie
Triomphe dans l'honneur et la foi des serments.

L'Amérique a parlé: La liberté couronne
Les nobles artisants des mutuels accords,
La feuille du laurier capitolin fleuronne
Le blason dont l'érable ombrage les supports.

De l'éternel demain l'inconnu se dévoile.
Des vivats de victoire ont éclaté dans l'air.
Est-ce un nouvel aiglon qui, d'étoile en étoile,
Monte et du vol de l'aigle ose suivre l'éclair?

LA DESCENDANCE DE PIERRE RICHER, PAR TABLEAUX GENEALOGIQUES.

Branche de Sainte-Anne.

1671, (5 oct.) Sainte-Anne.

I. RICHER, Pierre et BRASSARD, Dorothée.

1716, (12 oct.) Sainte-Anne.

II. RICHER, Pierre et HEBERT, Marguerite. — Pierre I.

1753, (14 juin) Sainte-Anne.

III. RICHER, Joseph et BELAIR-LUPIEN, Marguerite. — Pierre II.

1776, (20 oct.) Sainte-Anne.

IV. RICHER, Modeste et GOUIN, Scholastique. — Joseph III.

1807, (3 fév.) Sainte-Anne.

V. RICHER, Louis et BOISVERT-JOUBIN, Marie-Anne. — Modeste IV.

1842, (19 juillet) Sainte-Anne.

VI. RICHER, Frs-Augustin et CHAREST, Marie-des-Neiges. — Louis V.

1881, (28 fév.) ; 1887, (19 av.).

VII. RICHER, Ls-Philippe et 1° BOISVERT, Alexina, et 2° ROUSSEAU, Emilie. — Frs-Aug. VI.

Note—François-Augustin Richer VI est le frère de feu Mgr Louis-François Richer-Laflèche et le père de M. Ls-Philippe Richer-Laflèche, de M. le chanoine Télesphore Richer-Laflèche, curé de Sainte-Anne, et de M. l'abbé Edouard Richer-Laflèche, ce dernier curé actuel de Saint-Paulin.

Branche de Sainte-Anne.

. . . . (1)

1776, (20 oct.) Sainte-Anne.

IV. RICHER, Modeste et GOUIN, Scholastique. Joseph III.

1806, (15 juillet) Sainte-Anne.

V. RICHER, Joseph et D'ORVILLIERS, Marguerite. Modeste IV.

1840, (20 oct.) Sainte-Anne.

VI. RICHER, Hector et NOBERT, Esther. Joseph V.

1866, (11 sept.); 1904, (3 fév.) Sainte-Anne.

VII. RICHER, Joseph et 1° BARIBEAU, Philomène, et 2° JACOB, Anais. Hector VI.

Note—Joseph Richer VII est le frère de M. l'abbé Edouard Richer-Laflèche, ancien curé de Victoriaville, diocèse de Nicolet; de Elzéar Richer, m 1 août 1878, à Françoise Parmelan; d'Hercule Richer, 1° m 19 juillet 1880, à Anne Montreuil, 2° m 9 oct. 1891, à Rose-de-Lima Lanouette (veuve de Louis Asselin); de Félix Richer, m 20 fév. 1882, à Elise Bigué.

---

(1) Cette ligne de points de suspension est placée là pour éviter la répétition du commencement de la branche de Richer qui précède immédiatement.

Branche de Sainte-Anne.

.. ..

1806, (15 juillet) Sainte-Anne.

V. RICHER, JOSEPH et D'ORVILLIERS, MARGUERITE. MODESTE IV.

1843, (21 nov.) Sainte-Anne.

VI. RICHER, ALPHONSE et L'EVEQUE, EMILIE. JOSEPH V.

1877, (23 oct.) Sainte-Anne.

VII. RICHER, WILFRID et MATTE, GEORGIANA. ALPHONSE VI.

1901, (14 Janv.) Sainte-Anne.

VIII. RICHER, HECTOR et HABEL, MARIE-ANNE. WILFRID VII.

Note—Hector Richer VIII est le frère d'Antonio, m 1 oct. 1906, à Bernadette Asselin; d'Arthur Richer, m 20 oct. 1908, à Marie-Alvanie Perreault; d'Emile Richer.

Branche de Coaticook.

.. ..

1815, (23 oct.) Sainte-Anne.

V. RICHER, JOACHIM et HAMELIN, ADÉLAIDE. MODESTE IV.

1840, (28 juillet) Coaticook.

VI. RICHER, THÉOPHILE et BRIERE, M.-ANNE. JOACHIM V.

1897, (27 oct.) Coaticook.

VII. RICHER, PROSPER et PEPIN, EMMA. THÉOPHILE VI.

Note—Prosper Richer VII est le frère de Thomas Richer, m 25 fév. 1884, à Marie Boisvin, de Saint-Georges-de-Windsor; de Bruno Richer, et d'Edouard Richer, de Coaticook.

Branche de Sainte-Anne.

.. ..

1815, (23 oct.) Sainte-Anne.

V. RICHER, JOACHIM et HAMELIN, ADÉLAIDE. MODESTE IV.

1843, (5 sept.) Sainte-Anne.

VI. RICHER, HONORÉ et 1° PERREAULT, HÉLOISE et 2° GERMAIN, CLÉMENTINE et 3° FRANCOEUR, AURÉLIE. JOACHIM V.

1880, (2 août) Sainte-Anne.

VII. RICHER, PHILIPPE et CHAREST, HEDWIDGE. HONORÉ VI.

1902, (15 sept.) Sainte-Anne.

VIII. RICHER, RAOUL et HAMELIN ARLINE. PHILIPPE VII.

Note—Philippe VII est le frère d'Antoine, m 7 fév. 1898, à Anna Lanouette, de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Branche de Sainte-Anne.

.. ..

1815, (23 oct.) Sainte-Anne.

V. RICHER, JOACHIM et HAMELIN, ADÉLAIDE. MODESTE IV.

1844, (16 juillet) Sainte-Anne.

VI. RICHER, ANTOINE et DOLBEC, PHILIE. JOACHIM V.

1876 (16 mai) Montréal.

VII. RICHER, ALEXANDRE et GARIEPY, EMMA. ANTOINE VI.

1905, (7 août) Montréal.

VII. RICHER, WILLIAM et BUISSON, EVA. ALEXANDRE VII.

Note—Alexandre VII est le frère de Napoléon, m 10 fév. 1885, à M.-Adrienne Guilbault, de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

Branche d'Ottawa.

.. ..

1815, (23 oct.) Sainte-Anne.

V. RICHER, Joachim et HAMELIN, Adélaide. Modeste IV.

1857, (7 janv.) Oakland, Cal.

VI. RICHER, Trefflé et ARCHAMBAULT, Victoire. Joachim V.

1883, (23 sept.) Ottawa.

VII. RICHER, Eugène et AUBRY, R.-de-Lima. Trefflé VI.

VIII. RICHER, Arthur.

Branche de Sorel.

.. ..

1784, (1 fév.) Sainte-Anne.

IV. RICHER, Jos.-René et 1° GERMAIN, Thérèse et 2° GOUIN, M.-Anne. Joseph III.

1832, (1 mai) Sorel.

V. RICHER, Joseph et CORMIER, M.-Madeleine-Radegonde. René IV.

1881, (19 nov.) Concordia, Kansas.

VI. RICHER, Zotique et LUSSIER, Marguerite. Joseph V.

VII. RICHER, Pierre et Zotique, à Sorel.

Note—Josep V est le frère de François-Xavier, m 16 fév. 1817, à Marie Mercure et qui s'est noyé à Batiscan, en 1854.

. . . .

1797, (15 oct.) Sainte-Anne.

IV. RICHER, PIERRE et GERMAIN, M.-ANNE. JOSEPH III.

1826, (31 janv.) Sainte-Anne.

V. RICHER, OLIVIER et DURY, M.-LOUISE. PIERRE IV.

1857, (3 fév.) Saint-Charles, Man.

VI. RICHER, JULES et LESSARD, ODÉLIE. OLIVIER V.

1887, (28 juin) Saint-Charles, Man.

VII. RICHER, HONORÉ et McKENZIE, CLAIRE. JULES VI.

Note—Honoré VII frère de *Louis,* m 16 fév. 1897, à Florentine Caron; de *Joseph,* m 7 janv. 1902, à Léonie Perreault; d'*Olivier*; de *Ferdinand*; tous les cinq résidant à Manitoba, ainsi que leur père Jules VI.

OLIVIER V est le frère d'*Amable,* s célibataire; de *David,* m 15 oct. 1835, à Henriette Barry (veuve de Louis Bigué); de *Louis-Xavier,* s célibataire; de *Paul,* m 31 janv. 1842, à Praxède Godin (veuve de Guy Lanouette). *Prosper,* fils de David, m à Henriette Barry, est célibataire, et *Hyppolite,* fils de Paul, m 1 oct. 1883, à Amédée Trudel, à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Branche de Louiseville.

. . . .

1792, (1 mai) Rivière-du-Loup.

IV. RICHER, François et FORTIN, Angélique. Joseph III.

1828, (7 janv.) Rivière-du-Loup.

V. RICHER, Félix et JEROME-LAFLEUR, Josephte. François IV.

1855, (14 mai), Rivière-du-Loup.

VI. RICHER, Félix et LESIEUR-DESAULNIERS, Joséphine. Félix V.

VII. RICHER, Louis, prêtre, curé de Grand'Mère, Q.

Branche de Louiseville.

1828, (7 janv.) Rivière-du-Loup.

V. RICHER, Félix et JEROME-LAFLEUR, Josephte. François IV.

1850, (7 janv.) Rivière-du-Loup.

VI. RICHER, Désiré et LAMY, M.-Anne. Félix V.

1878, (14 mai) Warwick.

VII. RICHER, François et LAFERRIERE, Clara-Anne. Désiré VI.

1808, (21 oct.) Warwick.

VIII. RICHER, François et PEPIN, Blanche. François VII.

Note—Olivier, lieutenant de police à Montréal, et *Prosper*, médecin à Caribou, Maine, sont les frères de François VII qui demeure à Warwick, comté d'Arthabaska.

Branche d'Yamachiche.

. . . .

1796, (21 nov.) Yamachiche.

IV. RICHER, ABRAHAM et BETTEZ, ELISABETH. JOSEPH III.

1829, (20 oct.) Yamachiche.

V. RICHER, MODESTE et 1° DE NORMANVILLE, MARGUERITE et 2° BEAUBIEN, MATHILDE, m 24 juillet 1832. ABRAHAM IV.

1853, (25 juillet) Yamachiche.

VI. RICHER, CHARLES et GEFFRARD, SOPHIE. MODESTE V.

1872, (20 mai) Kankakee, Ill.

VI. RICHER, EDMOND et DESROCHES, ODÉLIE. MODESTE V.

Note—Charles VI, père d'*Arthur*, m 12 janv. 1886, à Amanda Quessy-LeBlond, d'Ottawa. Edmond VI, père de *Rodolphe*, Rév. Père Albert-Marie, dominicain, à Ottawa.

Branche d'Yamachiche.

1823, (4 fév.) Yamachiche.

V. RICHER, ABRAHAM et COMEAU, CHRISTINE. ABRAHAM IV.

1844, (28 nov.) Yamachiche.

VI. RICHER, CHARLES et 1° JOUBERT, EMILIE et 2° DESALLIERS, EMILIE, m 7 janv. 1866, à La Baie-du-Fèbre. ABRAHAM V.

Note—Charles VI, frère de Narcisse m 13 fév. 1855, à Hermine Proulx, à Nioclet; et père de *Charles*, m à Louise Côté, *Avila*, m à Flavie Bourgeois, *Ls-Flavien*, m à Délia Desjardins, *Ls-Jos.-Napoléon*, m à Anna Perreault, *Jos.-Josué*, m à Virginie LeBlanc, *Ephrem*, m à Elisa Sisson, à Portneuf.

Branche de Sainte-Anne.

.. ..

1794, (1 juillet) Sainte-Anne.
IV. RICHER, AMABLE et 1° FILION, ROMAINE et 2° LeBOEUF, THÉRÈSE (veuve de Jean-Bte Lévêque-Rompré), m 17 août 1819. JOSEPH III.

1822, (12 nov.) Sainte-Anne.
V. RICHER, JOSEPH et LEVEQUE-ROMPRE, THARSILE. AMABLE IV.

1870, (31 mai) Sainte-Anne.
VI. RICHER, DAVID et 1° LEDUC, ELISE et 2° LEDUC, ADÈLE, m 3 av. 1880. JOSEPH V.

VII. RICHER, JOSEPH, forgeron à Ottawa.

Branche de Joliette.

.. ..

1794, (1 juillet) Sainte-Anne.
IV. RICHER, AMABLE et 1° FILION, ROMAINE et 2° LeBOEUF, THÉRÈSE (veuve de Jean-Bte Lévêque-Rompré), m 17 août 1819. JOSEPH III.

1822, (12 nov.) Sainte-Anne.
V. RICHER, JOSEPH et LEVEQUE-ROMPRE, THARSILE. AMABLE IV.

1861, (29 janv.) Sainte-Anne.
VI. RICHER, JOSEPH et LEDUC, CLARINA. JOSEPH V.

1887, (4 oct.) Sainte-Anne.
VII. RICHER, NAPOLÉON et JUINEAU, M.-ANNE. JOSEPH VI.

VIII. RICHER, ROBERT et ALPHONSE.

Note—Napoléon Richer VII est le frère de *Ls-Judes,* m 9 août 1887, à Anna Sauvageau, de *Jos.-Alphonse,* m 30 mars 1906, à Albina Lajeunesse, de *Jos.-Arthur,* m à une irlandaise, de *Jos.-Trefflé,* m 29 fév. 1008 à Eugénie Saucier; Joseph Richer VI est le frère de *David,* m à Adèle Leduc, de Sainte-Anne.

Branche de Saint-Denis.

1671, (5 oct.) Québec.

I. RICHER, Pierre et BRASSARD, Dorothée.

1725, Sainte-Anne.

II. RICHER, Pierre et HAMEL, Charlotte. Pierre I.

1761, (28 sept.) Sainte-Anne.

III. RICHER, Antoine et MAHEU, Élisabeth. Pierre II.

1804, (2 juillet) Sainte-Anne.

IV. RICHER, Louis et GOSSELIN, M.-Josephte. Antoine III.

1839, (29 janv.) Saint-Denis.

V. RICHER, Louis et CHENAY, Sophie. Louis IV.

1862, Saint-Denis.

VI. RICHER, Alfred et ARCHAMBAULT, R.-de-Lima. Louis V.

1887, (4 juillet) Saint-Denis.

VII. RICHER, Napoléon et MENARD, Aurélie. Alfred VI.

1898, Worcester, Mass.

VII. RICHER, Willie et RICHER, Amandine.

Branche de Saint-Denis.

. . . .

1749, (27 oct.) Saint-Denis.

III. RICHER, Pierre et NORMANDEAU, Charlotte. Pierre II.

1788, (9 juin) Saint-Denis.

IV. RICHER, Joseph et GARIEPY, M.-Théotiste. Pierre III.

1825, (12 juillet) Saint-Denis.

V. RICHER, Siméon et HEBERT, Angélique. Joseph IV.

Vers 1852, Saint-Hyacinthe.

VI. RICHER, Wilfrid et BOURDAGES, Emma. Siméon V.

Branche de Saint-Hyacinthe.

1671, (5 oct.) Sainte-Anne.

I. RICHER, Pierre et BRASSARD, Dorothée.

1725, Sainte-Anne.

II. RICHER, Pierre et HAMEL, Charlotte. Pierre I.

1761, (28 sept.) Saint-Denis.

III. RICHER, Antoine et MAHEU, Elisabeth. Pierre II.

1801, (9 nov.) Saint-Antoine.

IV. RICHER, Augustin et ARCHAMBAULT, Geneviève. Antoine III.

1844, (10 juin) Saint-Syacinthe.

V. RICHER, Alexis et GODDU, Lucie-Darie. Augustin IV.

1873, (26 nov.) Saint-Hvacinthe.

VI. RICHER, Euclide et DUBORD, Stéphanie. Alexis V.

1908, (8 janv.) Saint-Hyacinthe.

VII. RICHER, Jules et BENOIT, Eva. Euclide VI.

1908, (14 sept.) Saint-Hyacinthe.

VII. RICHER, Paul et LANCTOT, Blanche. Euclide VI.

Branche de Saint-Denis.

. . . .

1830, (5 oct.) Saint-Antoine.

V. RICHER, Louis et PINEAU, M.-Louise. Augustin IV.

1891, (23 déc.) Saint-Denis.

VI. RICHER, Misael et BOURQUE, Angèle. Louis V.

1866, (30 janv.) Saint-Denis.

VII. RICHER, Adélard et 1° GARIEPY, Elise et 2° CHARRON, Julie, m 13 juillet 1886. Misael VI.

Branche de Saint-Laurent, Montréal.

1671, (5 oct.) Sainte-Anne.

I. RICHER, Pierre et BRASSARD, Dorothée.

1716, (12 oct.) Sainte-Anne.

II. RICHER, Pierre et HEBERT, Marguerite. Pierre I.

1749, (27 oct.) Sainte-Anne.

III. RICHER, Pierre et NORMANDEAU, Charlotte. Pierre II.

1791, (24 janv.) Saint-Laurent.

IV. RICHER, Augustin et BEAUTRON, Madeleine. Pierre III.

1829, (29 mars) Montréal.

V. RICHER, Séraphin et VOYER, Natalie. Augustin IV.

1852, (7 sept.) Montréal.

VI. RICHER, A.-Ovide et 1° BARBEAU, Julie et 2° LEPAGE, Georgine, m 21 mai 1903.

1877, (2 oct.) Montréal.

VII. RICHER, Ovide et 1° LAMOTHE, Emma et 2° DEMERS, Olivine, m 9 août 1880.

La Famille Hamelin

La Famille Hamelin

CONTRAT DE MARIAGE DE LOUIS HAMELIN AVEC ANTOINETTE AUBERT, LE 7 AOUT 1679.

Aujourd'hui septième jour d'août, mil six-cent soixante-dix-neuf, par devant Michel Roy, notaire, de la juridiction seigneuriale de Sainte-Anne et témoins enfin nommés furent présents en leurs personnes établies et duement soussignés, maître Jacques Aubert, habitant de Saint-Charles-des-Roches et Thoinette Meunier, sa femme, de lui autorisée pour l'effet des présentes, au nom et comme stipulant en cette partie pour Antoinette Aubert, leur fille, à ce présent et de son consentement, d'une part et le sieur Louis Hamelin, procureur général du dit lieu de Saint-Charles-des-Roches, fils de défunt Nicolas Hamelin et Jeanne Levavasseur, ses père et mère pour lui et en son nom d'autre part ; lesquelles parties de leur bon gré, en la présence et du consentement de leurs parents et amis pour ce assemblés d'une part et d'autre savoir : de la part des dits Aubert, sa femme et leur fille, de Timothée Josson, et de la part du dit sieur Hamelin, de messire Pierre Vollant, prêtre, curé de Ste-Anne et de Saint-Charles-des-Roches, et maître Mathurin Gouin, habitant de Sainte-Anne, parents et amis des future et futur, ont reconnu et confessé avoir fait ces traité et promesse de mariage comme s'en suit, c'est à savoir : que ces dit Aubert et sa dite femme ont promis de donner en foi de mariage la dite Antoinette Aubert, leur fille, au dit sieur Hamelin, qui la promet prendre pour sa femme et légitime épouse et la dite fille promet prendre le dit sieur Hamelin pour son mari et légitime époux, et le mariage faire solemniser en sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine le plus tôt que faire se pourra

et qu'il sera avisé entre eux et leurs dits parents et amis, si Dieu et notre dite mère Sainte Eglise y consentent et accordent; pour être unis communs en biens meubles, immeubles, acquets et conquets suivant la coutume de la ville et prévote de Paris. Et pour y parvenir, en faveur et au dit mariage, le dit Aubert et sa dite femme ont promis et se sont obligés de donner au dit futur époux la somme de cinq cents livres tournois, savoir, la somme de deux cents livres tournois dans le jour et fête de St-Michel prochain et trois cents livres pour faire la somme totale dans deux ans, dit jour de St-Michel, en argent ou castor au prix du courant lors du paiement qui sera pour lors en la communauté; et en outre les dits père et mère ont promis de donner à leur dite fille une petite génisse de cette année. En faveur du dit mariage et pour y parvenir, le dit sieur Hamelin a doué et doue la dite future épouse de la somme de trois cents livres tournois pour servir de propre à la future épouse, et pour la sûreté du douaire le dit futur époux a obligé et hypothéqué tous et chacun ses biens meubles présents et à venir. Et par ces présentes les dits futurs époux se sont fait par ces présentes don mutuel égal et réciproque au survivant d'eux deux de tous et chacuns leurs biens meubles, immeubles, acquets et conquets qui se trouveront au jour de la dissolution de leur mariage, pour en jouir par le survivant d'eux deux sous caution juratoire et nonobstant aucune coutume à ce contraire, toutefois qu'au jour de la dissolution il n'y ait d'enfants pro-nés de leur dit mariage; ce faisant la dite donation sera nulle.

Et pour insinuer ces présentes donne pouvoir au porteur des présentes, auquel il donne pouvoir, etc., promettant, etc., obligeant, etc., chacun en droit soi, etc., renonçant, etc.

Fait et passé en la maison du dit Aubert en présence du R. Aubert, habitant de ce lieu qui ont signé avec le sieur Vollant et les futurs époux. Et quant aux autres, Aubert, sa femme, leur fille, M. Gouin et Josson ont déclaré ne savoir signer, de ce enquis suivant l'ordonnance. —(Signés)—L. Hamelin, Antoinette Aubert, marque de

Jacques Aubert, père, marque d'Antoinette Aubert, mère, F. Volant, R. Aubert, marque de M. Gouin, M. ROY, notaire.

CONTRAT DE MARIAGE DE FRANÇOIS HAMELIN AVEC M.-MADELEINE AUBERT, LE 9 FEVRIER, 1687.

Par devant Michel Roy, notaire de la juridiction seigneuriale de Sainte-Anne et témoins soussignés, furent présents en leurs personnes, le sieur François Hamelin, bourgeois de Trois-Rivières, aprésent en ce lieu de Saint-Charles-des-Roches, et Marie-Madeleine Aubert, sa femme, de lui suffisamment autorisée pour l'effet des présentes : lesquelles parties disant que Dieu les avait appelés à mariage qui a été célébré en Sainte Eglise Catholique, Apostolique et Romaine dès l'année mil six cent quatre-vingt-cinq, vingt-septième novembre, dans lequel temps ils n'avaient point passé de contrat de mariage faute de notaire ; et vû le défaut du dit contrat de mariage, le dit sieur Hamelin et sa dite femme, du consentement et avis du sieur Jacques Aubert, seigneur de Saint-Charles-des-Roches et Antoinette Meunier, sa femme, père et mère de la dite femme Hamelin, et du sieur Louis Hamelin, ont fait les articles comme s'en suit, c'est à savoir : que le dit sieur François Hamelin et sa dite femme sont et demeureront une communauté en biens meubles, conquets et immeubles, suivant la coutume de Paris, et en outre icelui dit sieur François Hamelin a doué et doue sa dite femme de la somme de cent cinquante livres tournois,—douaire coutumier,—pour, une fois payé, servir à la dite femme et aux enfants qui proviendront d'eux deux.

Et comme aussi le dit sieur Aubert et sa dite femme, de lui suffisamment autorisée pour l'effet des présentes, ont promis et se sont obligés un chacun d'eux de payer et bailler au dit sieur François Hamelin et sa dite femme la somme de quatre cents livres tournois, toutefois et quand le dit sieur Aubert et sa dite femme voudront ;

en outre cent livres que le dit sieur Hamelin et sa dite femme ont reconnu et confessé avoir reçu du dit sieur Aubert, le tout formant cinq cents livres pour servir de propre à la dite femme Hamelin et aux siens.

Et en outre le dit sieur Hamelin et sa dite femme, du consentement et de l'avis des dits parents, ont par ces présentes fait donation irrévocable entre vifs et au survivant d'eux deux tous et chacuns les biens meubles, immeubles, biens et rentes et biens quelconques qui leur appartiennent aprésent de leur propre et même de tous ceux qui leur pourront appartenir, tant de leurs conquets qu'autrement, en quelque sorte et manière que ce soit, sans entamer, en réserver, ni retenir, pour en jouir par le survivant d'eux deux sa vie durant seulement, sous sa caution juratoire, pourvu qu'à la dissolution de leur mariage il n'y ait d'enfants pro-nés d'icelui.

Et pour faire insinuer les présentes, les parties donnent pouvoir au porteur, etc., etc. Car ainsi, etc., etc., promettant, etc., etc., obligeant chacun en droit soi, etc.

Fait et passé en la maison du dit sieur Aubert, avant midi, le neuvième jour de Février, mil six-cent-quatre-vingt-sept, en présence de Réné Perrault et J. Labrousse, soldat, et ont et le dit sieur Hamelin, signé ; et quant au dit sieur Aubert, sa dite femme et leur dite fille, ont déclaré ne savoir signer et ont fait leur marque.—(Signés) —F. Hamelin, marque de Jacques Aubert, L. Hamelin, René Perrot, M. ROY, notaire.

Nous avons été sur le point d'écrire le commencement de la généalogie de la famille Hamelin, autrement que nous le publions aujourd'hui. Différentes informations reçues nous portent à croire que Nicolas, Louis et François Hamelin, mentionnés par Mgr Tanguay comme chefs de familles différentes sont bel et bien trois frères ayant pour père et mère Nicolas Hamelin, d'abord marié à Jeanne Morin, puis à Jeanne Levavasseur ,originaire de la paroisse de Saint-Mathurin de la Dagnière, diocèse d'Angers. Nicolas Hamelin qui passe un contrat de mariage avec Adrienne Leclerc, le 4 juin 1682, devant le notaire Duquet, était le fils de Nicolas et de Jeanne Mo-

rin ,tandis que Louis et François Hamelin, tout en étant les fils de Nicolas ont eu pour mère Jeanne Levavasseur. Louis Hamelin et François étaient bien sûrement les deux frères. En effet, à la date du 16 janvier 1722, à la page 187, du tôme 3 des *Edits et Ordonnances,* on lit ce qui suit:

"Jacques Hamelin, fils aîné de Louis, co-propriétaire "de la seigneurie des Grondines, ayant fait venir par "devant nous François Hamelin, *son oncle,* aussi co-pro-"priétaire de la dite seigneurie, nous a demandé qu'il nous "plaise faire défense au dit François Hamelin de cons-"truire une maison qu'il a dessein d'élever sur le terrain "proche le moulin banal de la dite seigneurie, attendu "que la bâtisse que le dit Frs Hamelin veut faire pré-"judiciera entièrement au dit moulin, dont la banalité lui "appartient comme héritier de défunt Louis Hamelin, "*son père,* etc."

A la date du 15 juin 1909, M. Philéas Gagnon, archiviste de Québec, nous écrivait: "Au contrat de ma-"riage de Nicolas Hamelin, par Duquet, le 4 juin 1682, "il n'est pas question de François ni de Louis Hamelin. "Un assez grand espace laissé en blanc dans l'acte pour "y mettre les noms des parents des parties, n'a pas été "rempli. La femme de Nicolas est mentionnée sous le "nom d'Adrianne au contrat de mariage et non Marie-"Madeleine, comme le dit Mgr Tanguay. D'après moi, "Nicolas et Louis sont tous deux fils de Nicolas qui était "déjà à Québec en 1639, puisqu'à la vente des biens de "Guillaume Hébert à Québec, le 12 novembre 1639 "(greffe de Piraube) une palette, une broche, un gril, "un vieux réchault et des pincettes sont adjugés à Nico-"las Hamelin pour la somme de cinquante sols. Nicolas "Hamelin qui épousa Adrianne Leclerc en 1682 était jar-"dinier au Château Saint-Louis de Québec, en 1697. Je "n'ai pas le temps d'étayer toutes ces choses pour le mo-"ment, mais c'est exact."

Si Nicolas Hamelin était le frère de Louis il l'était également de François. Il faudrait alors en conclure que leur père Nicolas Hamelin, de Saint-Mathurin de la Da-

gnière, se maria deux fois, d'abord à Jeanne Morin, puis à Jeanne Levavasseur. Tout le doute vient de ces deux mariages du même Nicolas et dont l'authenticité ne peut être contrôlée sûrement. En généalogie il est impossible, si l'on veut être véridique, de sortir des renseignements fournis par les régistres paroissiaux ou les greffes des vieux notaires.

Voilà pourquoi, le premier Nicolas Hamelin a été omis. La présente généalogie de la famille Hamelin commence par Louis et François, tous deux sûrement frères et souches de la famille Hamelin. Au reste, M. Léandre Lamontagne et M. A.-S. Hamelin, qui ont fait de patientes recherches sur cette famille, en sont arrivés à la même conclusion.

Jacques Aubert, beau-père de Louis et François Hamelin est arrivé au Canada marié à Antoinette Meunier. De ce mariage, d'après Mgr Tanguay, sont nés trois filles: *Antoinette,* née en 1666; mariée vers le 7 août 1679, à Louis Hamelin, et sépulturée le 18 décembre 1720, aux Grondines; *Marie-Madeleine,* mariée en 1685, à François Hamelin et sépulturée aux Grondines le 3 juin 1742; enfin *Marie-Anne* née en 1673, mariée vers le 17 janvier 1689, à Roch Ripeau, fils de feu Pierre et de Marie Duval, de la ville de Niort, en Poitou. Jacques Aubert était seigneur des Grondines et il fut toujours regardé comme un bienfaiteur insigne de la paroisse Saint-Charles-des-Roches, nom sous lequel on désignait Les Grondines, autrefois. Ses deux gendres, Louis et François Hamelin ont imité son exemple Voilà pourquoi la famille Hamelin a toujours été regardée comme la première, sous tous les rapports, de la paroisse des Grondines.

En 1678, le 7 juillet, Louis Hamelin était marguiller aux Grondines, et on le voit à la tête de ses co-paroissiens dans une démarche que les colons firent dans le but d'avoir un curé résidant.

La généalogie que nous publions aujourd'hui ne comprend que deux branches de la famille Hamelin et ne s'écarte guère des parents ou alliés direct de M. Ana-

nie-Siméon Hamelin, auditeur de la Banque Provinciale du Canada. Au reste, c'est de M. A.-S. Hamelin lui-même que nous tenons la plupart des renseignements publiés. Nous lui en donnons crédit bien volontiers.

La famille Hamelin est l'une des familles canadiennes-françaises les plus nombreuses du pays. Entreprendre de faire la généalogie de cette grande famille, avec toutes ses différentes ramifications, est un travail tellement long que nous y avons renoncé. C'est bien d'elle que l'on peut soutenir, avec raison, qu'elle a suivi le grand précepte: Croissez et multipliez. En effet, des descendants de Louis et François Hamelin, l'on en voit un peu partout, en dehors de la région de Québec et de Trois-Rivières, aux Etats-Unis, même dans les immenses prairies de l'ouest canadien où l'on rencontre de nombreux descendants des Hamelin, originaires de la paroisse des Grondines.



HAMELIN

1679, (7 août) Grondines.

I. HAMELIN, LOUIS, b 1650, fils de † Nicolas et de Jeanne Levavasseur, de Saint-Mathurin de la Dagnière, diocèse d'Angers; s 5 mai 1718 (1).

AUBERT, Antoinette, b 1666, fille de Jacques et d'Antoinette Meunier; s 18 déc. 1720. Issus: *Jacques*, b 22 août 1680; m 10 août 1706, à Antoinette Richard-Lavallée (Marin et Madeleine Grandjon); s 4 déc. 1728.—*M.-Madeleine*, b 1686; m 27 fév. 1710, à Pierre Roy-Chatellereau (Michel et Françoise Hobbé); s 27 nov. 1733, à Sainte-Anne-de-la-Pérade [1].—*M.-Josephte*, b 1687; m 2 fév. 1710, à François Rivard-Montendre (Robert et Madeleine Guillet); s [1] mai 1758.—*François*, b 1688.—*Louis*, b 1692; m 24 fév. 1718, à Catherine Neveu (Jacques et Michelle Chauvin), à Détroit.—*Charles-Joseph*, b 11 av. 1693, au Cap-Santé.—*M.-Madeleine* b 13 mars 1695; s 14 juin 1717.—*Michel*, b 1696; s 30 nov. 1716.—*M.-Anne*, b 1697; s 4 av. 1778.—*Jos.-Marie*, b 1 juin 1700; m 15 janv. 1724, à Geneviève de Chavigny de la Chevrotière (François et Geneviève Guyon-Desprès), à Deschambault; s 23 juin 1760.—*René*, b 17 fév. 1702; m [1] 10 juin 1743, à M.-Anne Baril-Duchesnay (Jean et Judith Blanchet); s 12 nov. 1749.—*Louise-Rose*, b 7 sept. 1704; m 8 fév. 1723, à François Rivard-Loranger (Claude et M.-Catherine Roy).—*Jeanne-Angélique*, b 8 nov. 1707, à Québec; m 10 mai 1729, au notaire Balthazar Arnoul-Pollet (Germaine et Marguerite Harry), de

---

(1) Voici l'acte de sépulture du seigneur Louis Hamelin, tel qu'on le voit dans les registres des Grondines:

"Le cinquième jour de mai de l'année 1718, dans l'église de Saint-Charles-des-Roches, des Grondines, a été inhumé par moi, prêtre soussigné, curé des Grondines, le sieur Hamelin, seigneur des Grondines, mort subitement, le mardi, 3 de ce mois, sans avoir reçu les sacrements. En foi de quoi j'ai signé: MENAGE, Prêtre."

Saint-Nicolas-des-Champs, Paris; s 1 déc. 1775.—*M.-Anne,* b 3 av. 1710; s 7 mars 1747.

1685, (27 nov.) Grondines.

I. HAMELIN, FRANÇOIS, b 1659, fils de † Nicolas et de Jeanne Levavasseur, de Saint-Mathurin, diocèse d'Angers; s 20 oct. 1725 (1).

AUBERT, M.-Madeleine fille de Jacques et Antoinette Meunier; s 3 juin 1742. Issus: *Laurent,* b 1686; m 3 fév. 1723, à Madeleine Gariépy (François et Geneviève Godin, de l'Ange-Gardien), à Sainte-Anne-de-la-Pérade [1]; s 30 juillet 1748.—*René,* b 20 janv. 1688, à Trois-Rivières (2); m [1] 4 nov. 1730, à Louise Dumontier (François et M.-Madeleine Rivard-Loranger); s 14 janv. 1756.—*François,* b 1 janv. 1690, au Cap-Santé; m 19 fév. 1721, à Madeleine Dumontier (Frs et M.-Mad. Rivard-Loranger), à Québec [2]; s 27 av. 1747.—*Joseph,* b 1699; 1° m 7 av. 1731, à Madeleine Trottier (Jean et Madeleine Rivard-Loranger); 2° m [1] 23 nov. 1739, à M.-Josephte Marcotte (François et Thérèse Desnoyers); s 8 juillet 1747.—*M.-Josephte,* b 20 juin 1702; m 14 juillet 1721, à Louis Gariépy (François et Geneviève Godin), à Deschambault [3].—*M.-Madeleine,* b 6 mai 1703.—*Jean-Bte,* b 11 mars 1705; m [2] 23 nov. 1752, à Marie Serry-Pécry (Charles et Marie Morel,) d'Abbevides, Amiens; s [2] 13 mai 1775.—*Pierre,* b 12 nov. 1707; s 14 juillet 1736.—*Alexis,* b 27 juin 1710; m [3] 21 fév. 1735, à M.-Josephte

---

(1) A la date du 20 octobre 1725 on lit, comme suit, l'acte de sépulture de François Hamelin, dans les registres des Grondines: "Le douzième jour du mois d'octobre, de l'année mil sept-cent vingt-cinq, dans l'église de Saint-Charles, seigneurie des Grondines, a été inhumé Francois Hamelin, mort le dix-neuf, co-seigneur dans la seigneurie, âgé de soixante et six ans. En foi de quoi j'ai signé, les jour et an que dessus. MENAGE, Ptre."

(2) Au baptême de René Hamelin, fils de François, à la date du 20 janvier 1688, René Godfroy de Tonnancour (âgé de 19 ans), figure comme parrain, et Madeleine Gauthier (14 ans), comme marraine. François Hamelin, le père; René Godfroy et Madeleine Gauthier, ont signé. Madeleine Gauthier était la soeur de Gauthier de la Vérendrie et tante de Madame d'Youville, fondatrice de la communauté des Soeurs-Grises, de Montréal.

Bélisle (Germain-Henri et Geneviève Marcotte); s [2] 16 août 1787.—*Augustin,* b 26 et s 30 août 1712.—*Susanne,* b 9 nov. 1714; m 10 av. 1742, à Joseph Morand-Grimard (Jean-Bte et Elisabeth Dubois).—*M.-Anne,* m 7 av. 1711, à François Trottier (Jean et Madeleine Rivard-Loranger).—*M.-Charlotte* b 13 juillet 1716; m 1734, à Alexis Boisvert-Joubin (Jean et Françoise-Elisabeth Renaud) (1).—*M.-Louise,* m 26 aout 1737, à Louis Trottier-Labissonnière (Noël et Marg.-Thérèse Fafard-Longval).

1706 (10 août) Grondines.

II. HAMELIN, JACQUES, seigneur. LOUIS I.

RICHARD-LAVALLÉE, Antoinette, b 1680; s 4 déc. 1728. Issus: *Joseph,* b 27 mars 1707.—*Louis,* b 4 av. 1710; m 9 janv. 1742, à Charlotte L'Ecuyer (Antoine et Marie Gaillon).—*Pierre-Joseph,* b 22 nov. 1711; s 27 mai 1730. —*Charles-François,* b 8 juillet 1714; 1° m 27 nov. 1738, à M.-Athanase Sauteuse, à Michilimakinac [1]; 2° m [1] 4 fév. 1748, à Anastasie Sauteuse.—*Jacques-Michel,* b 31 mai 1716; s [1] 15 nov. 1757.—*Antoine-Augustin,* b 6 août 1718; m 30 av. 1753, à Marguerite Roy (François et Madeleine Truteau), à Montréal [2].—*François-Marie,* b 6 av. 1721; m [2] 10 juin 1754, à Catherine Roy (François et M. Truteau).—*M.-Josephte,* b 12 août 1725; s 26 juin 1748.

1743, (10 juin) Grondines.

II. HAMELIN, RENÉ, s 12 nov. 1749. LOUIS I.

BARIL-DUCHESNY, M.-Anne, b 1716; s 24 mars 1789. Issus: *René,* b 13 fév. 1744; m 8 oct. 1781, à M.-Elisabeth Mailhot (François et M.-Anne Pepin), à Saint-Jean-Deschaillons.—*François-Marie,* b 14 juin 1745; s 22 juillet 1746.—*Frs-Marie,* b 13 mars 1747; s 30 janv. 1754.

---

(1) Alexis Boisvert était le père d'Augustin Boisvert qui épousa, le 11 av. 1774, M.-Anne Gatineau, fille de Louis Gatineau, seigneur de Sainte-Marie. De ce dernier mariage naquit la mère de feu Mgr L.-F. Richer-Laflèche, M.-Anne Boisvert.

1730, (4 nov.) Grondines.

II. HAMELIN, RENÉ, s 14 janv. 1756 (1). FRS I.

DUMONTIER, Louise, b 1705; s 30 janv. 1776. Issus: *René,* b 4 oct. 1731; m 23 nov. 1760, à M.-Antoinette Trottier (Louis et M.-Louise-Madeleine Hamelin).—*M.-Louise,* b 25 janv. 1734; 1° m 4 av. 1758, à Charles Gariépy (Louis et M.-Josephte Hamelin); 2° m 25 juillet 1758, à Antoine Dubord (Charles et Marie Ripau-Rolet et veuf de M.-Anne Bigué); 3° m 2 fév. 1761, à Joseph Roy-Chatellereau (Michel et Marguerite Emond), de Sainte-Anne-de-la-Pérade [1]; 4° m [1] 10 janv. 1774, à Raphaël Lisotte (Joseph et M.-Josephte Miville).—*Pierre-*

---

(1) A pris le surnom de Laganière. Voici l'acte du mariage de René Hamelin, tel que nous le voyons dans les registres des Grondines:

"L'an 1760, 23 novembre, par nous, prêtre curé des Grondines, après avoir publié trois bans par trois dimanches consécutifs, entre René Laganière et Toinette Trottier, sans qu'il se soit trouvé d'empêchements, M. le Grand Vicaire les ayant dispensé du troisième degré de consanguinité, je certifie avoir pris leur mutuel consentement et leur avoir donné la bénédiction nuptiale suivant les cérémonies prescrites par l'Eglise, en présence d'Alexis Hamelin, Joseph Trottier, Charles Gariépy, François Laganière et autres, les uns ont signé non pour le faire de ce enquis.

"Fait aux Grondines, les jour et an dits.—(Signés) René Laganière, Louis Trottier, Joseph Trottier, Charles Gariépy, F. GRUPAS, Prêtre."

Quant à l'acte de sépulture de René Hamelin, il ne se trouve pas dans les régistres des Grondines. M. l'abbé Ballantyne a écrit à M. A.-S. Hamelin, ce qui suit: "J'ai constaté, toutefois que M.-Antoinette Trottier, femme de René Hamelin, était morte avant son mari qui vivait encore en 1784, âgé de 53 ans."

Note de M. A.-S. Hamelin—René Hamelin était présent à l'acte de tutelle des quatre enfants mineurs de François Hamelin et de Josephte Montambault, acte passé le 23 juillet 1798.

C'est la première fois qu'à partir de René Hamelin II le nom de Hamelin se trouve affublé de celui de Laganière: c'est tout simplement une corruption de l'endroit appelé La Daguenière (incorrectement appelé La Dagnière par Tanguay), situé à 9 kilomètres de la ville d'Angers, dans la province d'Anjou, maintenant le département de Maine-et-Loire. C'est de là que Louis et François Hamelin étaient originaires.

Raphaël, b 29 déc. 1734.—*François,* b 15 mars 1736.—*Louise,* b 2 av. 1737, à Deschambault [2]; m à Charles Gariépy.—*M.-Josephte,* b [2] 1 déc. 1739.—*Jean-Bte,* b [2] 5 juillet et s [2] 10 août 1741.—*M.-Françoise,* b 26 mars 1748; s 10 nov. 1779.

1731, (7 av.) Grondines.

II. HAMELIN, JOSEPH, s 8 juillet 1747. FRS I.

1° TROTTIER, Madeleine, b 1709; s 9 mai 1739. Issus: *Joseph,* b 12 fév. 1732, à Deschambault [1]; m [1] 23 nov. 1768 à Marie Landry (Joseph et M.-Jeanne Robichaud). —*René,* b 3 mars 1733; m 26 juillet 1762, à Louise-Marguerite Riel (Jean-Bte et M.-Louise-Marguerite Frappier), à la Pointe-aux-Trembles, Montréal (1).

2° MARCOTTE, M.-Josephte, m 23 nov. 1739, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Issus: *Antoine,* b [1] 16 mars 1742.—*Alexis,* b 2 sept. 1743.—*Louise,* m 18 juillet 1763, à Denis Naud (Louis et M.-Josephte Perreault).—*M.-Josephte,* b 23 nov. 1747.

1738, (27 nov.) Michilimakinac.

III. HAMELIN-LAGANIERE, CHS JAC. II.

1° M.-ATHANASE (Sauteuse), née 1708, b 27 nov. 1738; s 19 mars 1745. Issus: *M.-Anne,* née 10 janv. 1731, b 26 nov. 1738; s 16 juillet 1769, à l'Hôpital-Général, Montréal [1].—*Jacques,* né 22 janv. 1733, b 25 nov. 1738. —*Pierre-Pascal,* né 21 fév. 1735, b 23 nov. 1738; s[1] 1743. —*Ls-Charles,* né mars 1737, b 24 nov. 1738; m à M.-Josephte Lassalle.—*M.-Angélique,* b 3 juillet 1738; s 25 av. 1739.—*M.-Françoise,* née 4 nov. 1739, b 4 oct. 1740; s 20 fév. 1751, à Sainte-Anne-de-la-Pérade.—*Jean-Bte,* b 27 août 1741.

---

(1) De ce mariage naquit *M.-Renée,* b 3 juillet 1763, à Saint-Philippe, de Laprairie.

Note de M. A.-S. Hamelin—François Hamelin, qui prit part à l'insurrection de 1838, et fut exécuté le 18 janv. 1839 est, sans aucun doute, le petit-fils de René, époux de Louise-Marguerite Riel.

2° M.-ANASTASIE (Sauteuse), fille de M8us, sauteux infidèle; filleule de Daillebout de Coulonge et Madame Langlade, née 1728, b 1 fév. 1748; m 4 fév. 1748. Issus: *Georges,* s 20 av. 1775, à Détroit.—*Pierre-Charles,* né 15 fév. 1746, à Sainte-Marie [2], b[2] et s[2] 6 déc. 1747.—*M.-Josephte,* b [1] 21 janv. 1749.

1753, (30 av.) Grondines.

III. HAMELIN, AUGUST. dit Laganière. JACQUES II.

ROY, Marguerite, b 1735. Issus: *Théodore,* b 28 juin et s 3 août 1755.—*Renée-Marguerite,* b 30 oct. 1757; s 2 fév. 1776.— *Frédéric-Augustin,* b 19 déc. 1758; m [1] 28 janv. 1794, à Marie-Anne Baribeau (Pierre et M.-Anne Charest), s [1] 18 mai 1854, à Sainte-Anne-de-la-Pérade [1].—*M.-Josephte,* b [1] 20 août et s 24 sept. 1760.—*M.-Dieudonné,* b 29 août 1761.—*Gabrielle,* m 26 janv. 1789, à Nicolas Perrin; s [1] 6 août 1855.—*Aubert,* m 9 fév. 1795, à M.-Josephte Arcan, à Deschambault.—*Augustin,* b 1774; m 2 juillet 1810, à Thérèse Beaupré († Jean-Bte et † Rose Chavigny-de-la-Chevrotière), à Québec.—*M.-Madeleine,* b 27 oct. 1775.—*Renée-Marguerite,* b 20 déc. 1779; s 14 janv. 1780.

1781, (8 oct.) Grondines.

III. HAMELIN, RENÉ. RENÉ II.

MAILHOT, M.-Elisabeth. Issus: *M.-Marguerite,* b 8 fév. 1783; m 9 sept. 1805, à Antoine Lamy (Alexis et Josephte Gélinas et veuf de M.-Anne Héroux), à Yamachiche (1).— *Augustin-Irénée,* b 15 fév. 1785.—*M.-Isabelle,* b 26 déc. 1786.—*Louis-Olivier,* b 6 mars 1789.

1760, (23 nov.) Grondines.

III. HAMELIN, RENÉ, s vers 1799 RENÉ II.

TROTTIER, M.-Antoinette. Issus: *M.-Renée,* b 10

---

(1) M.-Marguerite Hamelin était la mère de Luc Lamy, marié 15 juillet 1828, à Pélagie Lesieur-Desaulniers et s 1 av. 1896, à Yamachiche. M. Luc Lamy était le père de M. l'abbé Antoine Lamy, curé de Spencer, Mass., et le parrain et l'oncle de F. L.-Desaulniers, auteur du présent ouvrage.

janv. 1761.—*François-d'Assise,* b 6 janv. et s 18 juin 1762.—*M.-Louise,* b 12 janv. 1763 ; m 2 fév. 1784, à Nicolas Rivard-Loranger (Nicolas et M.-Anne Gauthier).—*René,* b 9 août 1764.—*M.-Antoinette,* s 5 juin 1776.—*M.-Rosalie,* b 1766 ; s 16 juin 1776.—*Marguerite,* b 1770 ; s 5 juin 1776.—*François,* b 30 nov. 1765 ; 1° m 30 janv. 1792, à M.-Josephte Montambault (Jean et Angélique Grégoire), à Deschambault [1] ; 2° m [1] 15 janv. 1799, à Marie Paquin (Jean-Bte et Marie Naud). —*Marg.-Rosalie,* b 12 fév. 1777.—*M.-Rosalie,* b 21 mars 1779.—*Alexis,* b 5 juin et s 25 août 1782.—*Charles,* b 5 juin 1782.

1792, (30 janv.) Deschambault.

IV. HAMELIN, François, s 23 mars 1847. René III.

1° Montambault, M.-Josephte, b 1775 ; s 24 nov. 1797. Issus : *François* (Petit) b 1793 ; m à Julie Delisle ; s 24 mai 1864.—*M.-Josephte,* b 1794 ; 1° m 24 janv. 1814, à Pierre Gauthier ; 2° m à Remi Arcand ; s 14 nov. 1869, à Saint-Gabriel de Stratford, Sherbrooke.—*Joseph,* b 1796 ; m à ... Neveu, à Détroit, Michigan.—*Flavien,* b 1800 ; 1° m vers 1822, à Marguerite Gaudry, au Cap-Santé ; 2° m à Julie Chagnon (veuve de... Tullock) ; s vers 1840, à Montréal.

2° Paquin, Marie (Marichette), m 15 janv. 1799 ; s nov. 1853. Issus : *Alexandre,* m à
au Détroit [1] ; s [1] vers 1849. *Note*—Alexandre Hamelin était charpentier et il fut écrasé en travaillant à une maison en construction.—*Jean-Olivier,* b 9 nov. 1802 ; m 16 sept. 1828, à Emilie Frenet (Jean et Marie-Anne Cérat dite Cotillard) ; s 23 fév. 1874, à Portneuf.—*Jean-Bte,* b ... s 27 juillet 1822, à Montréal ; noyé dans le port.—*Julie,* m 1827, à Augustin Gignac.—*Isidore,* m

à Henriette Picher; s juillet 1854.—*Antoine-Félix,* b 18 mai 1812; m 5 fév. 1839, à Gilles-Eugénie Gauthier (b 19 mai 1819), à Varennes; s [1] 25 nov. 1869.

Vers 1768, à Michilimakinac.

IV. HAMELIN, Ls-CHARLES (1). CHARLES III.

LASSALLE et LESABLE, M.-Josephte, née vers 1737, b 19 août 1787. Issus: *M.-Josephte,* née 4 nov. 1769.—*Charlotte,* née 15 oct. 1771.—*Jean-Bte,* né 24 janv. 1774.—*Catherine,* née 17 juin 1776.—*Augustin,* né 7 fév. 1779. *Note*— Ces enfants ont tous été baptisés le 19 août 1787, le même jour que leur mère, Josephte LeSable.

1794, (30 av.) Sainte-Anne-de-la-Pérade.

IV. HAMELIN, FRÉD. s 18 mai 1854. AUGUSTIN III.

BARIBEAU, Marie-Anne. Issus : *Dominique,* b 5 janv. 1795 ; s 2 août 1796.—*Julie-Marie,* b 6 oct. 1796; m 28 nov. 1826, à Clément Cazeau (Jean et Geneviève Chabot) (2).—*Louise-Emilie,* b 25 août 1798; s 1 juin 1866.—*Tharsile,* b 25 mai 1801 ; m à François Gervais; s 21 juin 1866.—*Pierre-Narcisse,* b 30 juin 1803; m 14 fév. 1832, à Adélaïde Laguerre (Antoine et Marguerite Perreault) ; s 4 fév. 1875.—*Elie,* b 27 sept. 1805.—*Sophie,* b 2 janv. 1807 ; s 26 août 1888, à Waterbury.—*M.-Anne,* b 23 déc. 1807 ; m à Pierre Gervais.—*Frédéric,* b 3 janv. et s 6 av. 1809.—*Marcel,* b 8 mai 1815; s 1878, à Saint-Casimir.—*Esther,* b 27 juin 1815; s 6 août 1884.

---

(1) D'après une note, fournie par M. A.-S. Hamelin, les Hamelin, métis du Nord-Ouest canadien, doivent appartenir à cette famille.

(2) Du mariage de Clément Cazeau et de Julie-Marie Hamelin, entre autres enfants, naquit: *Clémence,* b 13 av. 1829, à Québec [1]; m [1] 21 av. 1852, à Alexandre Merrill (William et M.-Anne Millet dite La Trémouille, de Montréal) : s 5 sept. 1902.

Du mariage de Alexandre Merrill et de Clémence Cazeau, entre autres enfants, naquit: *Charles,* b 5 fév. 1853; célibataire, comptable en chef du bureau du protonotaire, à Montréal.

1810, (2 juillet) Sainte-Anne.

IV. HAMELIN, AUGUSTIN, b 1774. AUGUSTIN III.

BEAUPRÉ, Thérèse, b 1793. Issus : *Edouard,* m fév. 1844, à Marguerite Vanassé (Pierre et Louise Dupuis, de Maskinongé).—*Aubert,* b 1826 ; m à Caroline Hébert. *Note*—C'est ici le père et la mère de M. l'abbé Thimoléon Hamelin né le 10 mai 1859, à Saint-Gabriel de Brandon; ordonné en 1883, à Wotton, curé d'Hereford, Compton, en 1892.—*Léandre,* b 4 oct. 1828; ordonné 1853 ; chapelain de l'hôpital général, Québec, où il est retiré, en 1909.—*Casimir,* b 14 janv. 1831 ; ordonné 1856; vicaire à Yamachiche; curé de Wotton, où il est mort, vers 1905.—*Adèle,* b 1836 ; sœur St-Pierre d'Alcantara, de la Providence, à Joliette.—Renseignements incomplets.

V. HAMELIN, FRANÇOIS, s 24 nov. 1867. FRS IV.

DELISLE, Julie, s 24 mai 1864. Issus : *Célanire,* religieuse à l'Hôpital-général, à Québec.—*Damase,* m à Félicité Beaudry, à la Pointe-aux-Trembles, Q. *Note*—Il était le père de M. l'abbé Hamelin, curé à la Nouvelle-Ecosse; de Dlles *Julie* et *Bernadette*; de *M.-Elise,* m 2 juin 1903, à Roch-Thos Bournival (Thomas et Sarah Genest), des Trois-Rivières.—*Laurence,* m à T.-C. de la Chevrotière.—*Caroline.*

V. HAMELIN, FLAVIEN, s 1840, à Montréal. FRS IV.

GAUDRY, Marguerite. Issus: *M.-Anne,* m à Joseph Dorval, à Montréal.—*Samuel,* m à Marie DeCelles.—*Adélaïde,* b 14 sept. 1827; m 9 août 1847, à Hector Granger (Moïse et Angèle Grenier), à Montréal; décédée 23 et s 26 juin 1909. *Note*—C'est ici la mère de MM. Flavien et Alphonse Granger, libraires; du Rév. Père S. Granger, curé de Caughnawaga; de la soeur M.-du-Sacré-Coeur, de la Providence; de Marie, épouse d'Elie Lemire, notaire de l'Assomption.—*Blanche, Camille* et *Hector.*

V. HAMELIN, ISIDORE. FRANÇOIS IV.

PICHER, Henriette. Issus: *Delphis, Wilbrod, Arthur, Mathilda,* religieuse du Bon-Pasteur, à Québec.



ANT.-FÉLIX HAMELIN. JEAN-OLIVIER HAMELIN. M. A.-S. HAMELIN.

1839, (5 fév.) Varennes.

V. HAMELIN, Ant.-Félix, s 20 mars 1869. Frs IV.

Gauthier, Gilles-Eugénie, b 19 mai 1819; s 25 déc. 1887. Issus: *Flavien,* b 4 janv. 1840; s août 1875.—*Elisabeth-Victoire,* b 19 sept. 1841; m 10 oct 1864, à Ananie-S. Hamelin (Jean-Olivier et Emilie Frenet); s 31 mars 1879.—*Alfred,* b 17 déc. 1847; s août 1884.—*Aloysia,* b 20 déc. 1849; m 5 mai 1890, à Victor Lenoir.—*Léopold,* b 7 juillet 1859; m 10 oct. 1884, à M.-Louise Chagnon.

1828, (16 sept.) Cap-Santé.

V. HAMELIN, Jean-Olivier, s 23 fév. 1874. Frs IV.

Frenet, Emilie, b vers 1809; s 24 av. 1865, à Portneuf [1]. Issus: *M.-Adèle,* b à Deschambault 1829; m fév. 1854, à Chs Gaulin.—*Jos.-Nérée,* b 15 mai 1831; m 28 juillet 1856, à Phil. McAvoy (Michel et Reine-Charlotte Enouf), à Québec [2]; s 11 av. 1907, à Saint-Hyacinthe.—*Louis-Fleury,* b 16 av. 1833; m [2] ... 1857, à Philomène Routhier; s ... à Montréal [3].—*Frs-Xav.-Trefflé,* baptisé juin 1835, à Deschambault; s [1] 3 nov. 1895. *Note*—Trefflé Hamelin mourut subitement, dans l'église de Portneuf, au moment où la messe commençait à être chantée.—*Ananie-Siméon,* b 3 oct. 1837; 1° m [3] 10 oct. 1864, à Elisabeth-Victoire-Hamelin (Félix et Gilles-Eugénie Gauthier); 2° m 6 sept. 1880, à Philomène Georgiana Béland, à Québec (Frs-Xav. et M.-Louise Déry), de Québec) (1).—*Jos.-Azarie,* b 14 juillet 1839; m [2] à Sarah Williams.—*Caroline,* b 11 août 1841; m [1] 1864, à Léon Hardy.—*Misaël,* b 4 nov. 1843; m [3] à Esmérelda Masse.—*Jessé,* b 1844; s vers 1850.—*Azilda,* s vers 1850.—*M.-*

---

(1) On lit dans les régistres de la paroisse Sainte-Famille, Cap-Santé, diocèse et district de Québec, année 1837:

"Le trois octobre 1837, nous, prêtre soussigné, avons baptisé Ananie-Siméon, né aujourd'hui, du légitime mariage de Jean-Olivier Hamelin, forgeron, et de Emilie Frenet, de cette paroisse. Le parrain a été Simon Fiset, la marraine Sophie Boudreau, qui n'ont su signer. Le père a signé.—(Signés) Jean-Olivier Hamelin, W. FRECHETTE Prêtre."

Anne, b 17 sept. 1845.—*Euphémie,* m 3 nov. 1877, à Vincent Gosselin, médecin.—*Marie,* b 24 mai 1847.—*Jovite,* b 1848.

1832, (14 fév.) Sainte-Anne.

V. HAMELIN, P.-NARCISSE. FRÉDÉRIC IV.

LAGUERRE, Adélaïde. Issue: *Virginie,* b 12 av. 1841; m 18 nov. 1861, à Prosper Lévêque-Dusablon (Alexandre et M.-Josephte Morand-Douville); s 8 nov. 1872 (1).



M. L'ABBÉ L.-A. DUSABLON. M. LE DR LÉANDRE HAMELIN.

Vers 1844, SaintBarthélemi.

V. HAMELIN, EDOUARD. AUGUSTIN IV.

VANASSE, Marguerite. Issus: *Edouard,* b 1844; m vers 1869, à Paméla Martel, à Saint-Félix-de-Valois.—*Hor-*

(1) Du mariage de Prosper Dusablon et de Virginie Hamelin naquirent: *Louis-Arthur,* b 26 fév. 1867; prêtre, archiviste de l'évêché des Trois-Rivières.—*Philippe,* b 27 fév. 1869; m 28 janv. 1893, à Emilie Mineau († Henri et Marie Béland), à Louiseville, agent du Pacifique Canadien, en cette dernière localité.

misdas, b 1846; m 31 oct. 1874, à Victorine Caron (Georges et Aurélie Mayrand); s 3 nov. 1877.—*Cordélie,* m 24 fév. 1873, à Pierre Lessard (Pierre et Henriette Giguère), de Sainte-Ursule.—*Flore,* m au Dr Laurent Grenier (Joseph et Angélique Vanasse).—*Jos-Ls-Léandre,* b 16 sept. 1857; reçu médecin en 1874; 1° m 8 janv. 1876, à M.-Anaïste Vadeboncoeur (s 23 fév. 1904); 2° m 4 oct. 1905, à Caroline Martin († Norbert, de Saint-Léon, et veuve d'Onésime Tessier, de Saint-Wenceslas).—*Joseph,* m mars 1874, à Caroline Deguise (notaire Deguise); s 14 mars 1906, à Trois-Rivières.

1876, (8 janv.) Louiseville.

VI. HAMELIN, LÉANDRE. EDOUARD V.

1° VADEBONCOEUR, Anaïste, s 23 fév. 1904. Issus: *Gracia,* b 29 av. 1878; m 4 juin 1908, à Cuthbert Lessard (Pierre et Cordélie Hamelin).—*Armand,* b 3 mars 1888. —*Lionel,* b 30 av. 1890.—*Hervé,* b 11 juillet 1896.— *Eliane,* b 21 juillet 1898.

1864, (10 oct.) ontréal.

VI. HAMELIN, ANANIE-SIMÉON. JEAN-OLIVIER V.

1° HAMELIN, Elisabeth-Victoire, b 19 sept. 1841, à Montréal [1]; s [1] 31 mars 1879.

2° BÉLAND, Philomène-Georgiana, b 6 nov. 1848, à Québec; m 6 sept. 1880, à Saint-Jean-Bte, Québec. Issus: *Laetitia,* b 4 août 1881; s 16 août 1889.—*Yvonne,* b 24 mars 1884; m 14 oct. 1908, à Zotique-Antonio Lefèbre (Zotique et Cléphyre Cousineau); médecin.—*Corinne,* b 13 juin 1886.



NOTES HISTORIQUES SUR LA FAMILLE, EN FRANCE, DES RICHER DE LA FLECHE

Ville autrefois de la province d'Anjou, et depuis 1793 sous la préfecture du département de la Sarthe.

(*Extraits de documents authentiques des XVe, XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*).

XVe Siècle.—En 1481, un Mathurin Richer se trouve nommé au rang des notables habitants de la Flèche, réunis en assemblée de ville pour la présentation du titulaire au bénéfice de l'aumônerie de Ste-Marguerite et Maison-Dieu de la Flèche. (Requête au prince René d'Alençon, seigneur de la Flèche, du 16 mai 1481, pour la nomination de Messire Jehan Coing, secrétaire de Mgr le duc d'Alençon ; archives des Hospitalières de St-Joseph).

XVIe Siècle.—En 1532, Guillaume Richer était archiprêtre, curé de la Flèche. Le sénéchal d'Anjou au siège de Baugé rendait une sentence sur un procès intenté par Guillaume Richer, curé de St-Thomas de la Flèche, contre les pères Cordeliers, en raison d'une sépulture que ces derniers religieux avaient faite à son préjudice.

Sous le ministère de ce curé de la Flèche, le 25 février 1538, maître Pierre LeRoyer, licencié ès-loi, enquêteur pour le roi à Baugé et bailli de la Flèche, dicta son testament à Martineau, notaire. Outre le don de plusieurs immeubles à la fabrique de l'église de St-Thomas, Pierre LeRoyer fonda deux chapellenies en cette église. La première chargée de deux messes par semaine, le lundi et le vendredi, "à l'autel de Notre-Dame de Pitié de Monsieur Saint-Thomas de la ville de la Flèche"; la seconde aussi chargée de deux messes, le vendredi et le samedi de chaque semaine "au mesme autel de Notre Dame en

" éhonneur de Monsieur Sainct-Claude... Jélis ma " sépulture en léglise de Monsieur Sainct-Thomas, " devant l'autel Notre Dame où mes père et mère " sont inhumés ". La mère de Pierre LeRoyer était une Jehanne Richer.

Par ce même testament Pierre LeRoyer fondait de plus une messe de requiem à note et vigiles des morts après son décès, il donnait dix livres pour aider à payer ce qui était dû pour la grosse cloche, des nappes de lin pour servir aux autels, etc. et enfin " six grands draps de lit en toile à l'aumosnerie de la " Flèche pour ayder à coucher les pauvres malades." —Registres des fondations de la fabrique de St-Thomas.

Ce LeRoyer était un ascendant direct de M. Jérôme LeRoyer de la Dauversière, instituteur des Hospitalières de St-Joseph.

En 1557, une dame Vve Richer, par son testament passé devant de la Roche, notaire à la Flèche, faisait un don à la fabrique et fondait des messes, demandant à être enterrée dans l'église de St-Thomas où reposaient ses père et mère. Même registre.

Le 19 mars 1572, Mathieu Richer sieur de Boiscloux, par son testament passé devant Navet et Leproust, notaires à la Flèche, donnait 25 sols de rente-foncière annuelle aux pères Cordeliers de cette ville.—Archives des Hospitalières de St-Joseph.

Cette famille, vers cette époque, commence à se diviser en deux branches, celle de Boiscloux ou Boisclos et celle de Monthéard. Nous suivons la ligne de Boiclos.

En 1584, dans une lettre datée du 20 septembre, adressée de Paris à Monsieur LeRoyer sieur de Poulliers et signée : Meynier, nous avons lu cette phrase: " l'on m'a dit que la dame de la Dauversière (Le-

" Royer) est décédée pour avoir visité la femme de " Julien Richer dans sa maladie et que lui-même en " est saisi, toutefois vous ne m'en avez rien écrit".— Une peste faisait à cette époque beaucoup de victimes à la Flèche. Ce petit détail indique les relations intimes qui existaient entre les deux familles LeRoyer et Richer. Mme de la Dauversière était femme de Julien LeRoyer, lequel était petit-fils de Pierre et arrière-petit-fils de Jehan LeRoyer et de Jehanne Richer. (Cette lettre est entre les mains de M. LeRoyer de Longraire, demeurant à Paris, quai Voltaire).

XVIIe Siècle.—En 1608, sur un titre de propriété du marquisat de la Varanne on trouve, au nombre des propriétaires vassaux un Julien Richer lequel devait au marquis de la Varanne deux sols trois deniers deux malles et trois quartes des blé seigle de cens ou redevance pour une vigne dépendant du fief de la Carrayère. (Papiers de famille de la maison de Choiseul descendante du marquis de la Varanne).

Le 4 août 1622, devant Blondeau et Dreux, notaires à la Flèche, noble Nicolas Richer sieur de Boiscloux (désigné comme fils de Mathurin Richer sur un autre acte notarié) créait une rente constituée de 25 livres tournois au Sr Barberie de la Pommerais. —(Archives des Hospitalières de St-Joseph).

Le 8 avril 1638—Compte rendu de curatelle de Damoiselle Marguerite LeRoyer, fille et héritière de feu noble René LeRoyer sieur de Chantepré et de Demoiselle Fidèle Fontaine ses père et mère (1), rendu le dit jour par noble Florimond LeRoyer sieur de

(1) René LeRoy de Chantepré eut sept enfants, dont trois fils et quatre filles : Florimond de Chantepré, François de la Motte, Jacques de la Roche ; Marguerite, femme LePelletier ; Catherine, femme Badier de la Coudroie ; Marie, morte célibataire ; Françoise, religieuse à Notre-Dame.

Chantepré, lieutenant général et conseiller du Roy à la Flèche, frère aîné de la dite Marguerite LeRoyer institué son curateur le... août 1623. Lequel compte rendu à noble Guillaume Le Pelletier sieur de Rousset à la dite Marguerite LeRoyer, son épouse, en présence de maître Jacques Aumont avocat curateur ès-causes de la dite LeRoyer avant son mariage, de noble François LeRoyer sieur de la Motte aussi frère de la dite Marguerite LeRoyer, Jacques Fontaine sieur de Dezé, Julien Denyon sieur du Pasty, Nicolas Richer sieur de Boisclos, Guillaume Bidault sieur de Ruigné, Jacques Jouye sieur de la Retenuère et Jacques de la Porte sieur des Vieillières, tous parents de la dite Marguerite LeRoyer. Clôs et arrêté le 17 des dits mois et an.—(Pièces originales de la Bibliothèque Nationale de Paris, volumes 2585, No 57-472).

—René LeRoyer sieur de Chantepré était l'oncle paternel de M. Jérôme LeRoyer de la Dauversière, instituteur des Hospitalières de St-Joseph.

Ce Nicolas Richer sieur de Boiscloux, dont il vient d'être fait mention comme parent des LeRoyer, avait alors trois enfants désignés comme ses héritiers sur un acte notarié, passé devant maître Pierre de la Tousse le 21 avril 1645, savoir : 1° Mathurin Richer sieur de Boiscloux, avocat au siège présidial de la Flèche; 2° Jacques Richer sieur du Brossay, conseiller du Roi et élu en élection de la Flèche, et 3° Marie Richer, épouse de René de la Fontaine, président au siège présidial de la Flèche. Sur cet acte tous sont qualifiés de nobles hommes.

Une sœur de ce René de la Fontaine, Marguerite, épousa François LeRoyer de la Motte, dont la mère était Fidèle Fontaine (1). Par conséquent, Marie Ri-

(1) Il y avait alors à la Flèche une famille Fontaine et une autre la Fontaine, bien distinctes, mais non moins honorables l'une que l'autre.

cher de Boiscloux était à cette époque belle-sœur de François LeRoyer de la Motte Chantepré.

René de la Fontaine et Marie Richer eurent quatre enfants, est-il dit sur une généalogie de la famille Belin faite dans le dix-huitième siècle, mais on n'y désigne que deux filles: Catherine, qui épousa un sieur Cadot de Grandmaison, et Marie de la Fontaine, religieuse de Notre-Dame. Des actes notariés concernant la Visitation de la Flèche font connaître, à la même époque, une Renée, de la Fontaine religieuse de ce monastère, peut-être était-ce une fille de Marie Richer, dame de la Fontaine, ou une sœur de René de la Fontaine? Nous n'avons pas de preuves certaines (1).

Des Richer exerçaient aussi des charges dans la magistrature de Baugé, petite ville peu éloignée de la Flèche ; ainsi en 1643, un Claude Richer, conseiller du Roi, homme de bien et fort charitable, se fit l'auxiliaire dévoué et le protecteur de Marthe de Beausse, qui la première commença l'hôpital de Beaugé. Dans l'assemblée des habitants de Beaugé, tenue le 25 avril 1650, pour l'établissement des filles de St-Joseph à l'hôpital, nous lisons ceci : " Sur " l'advis qui nous a été donné par noble homme " Claude Richer, conseiller du Roy, éleu en l'élec- " tion de cette ville (Beaugé) et Jean Levèbvre chi- " rurgien, pères administrateurs de l'Hôtel-Dieu de " cette dite ville, que pour le bien et augmentation " d'iceluy, il serait utile et avantageux d'avoir des " filles hospitalières de St-Joseph de l'hostel-Dieu de

---

(1) Le 9 novembre 1657. Noble Gatien Bugnon, Conseiller du Roi et élu en l'élection de la Flèche, et Damoiselle Jeanne de la Fontaine, son épouse, donnaient 6000 livres aux pauvres de l'Hôtel-Dieu, à la charge pour les administrateurs de faire célébrer deux messes à basse voix, à perpétuité par chacun an, dans la chapelle de l'Hôtel-Dieu, au troisième jour de janvier, et après leur décès au jour anniversaire de leur mort pour le repos de leurs âmes et de leurs parents et amis trépassés — (Archives des Hospitalières de St-Joseph).

" la Flèche, pour gouverner les pauvres de l'hostel-
" Dieu de cette ville de Beaugé, et que, pour en
" avoir une plus particulière cognaissance les dits
" Pères administrateurs se seraient transportés au dit
" lieu de la Flèche ou ayant veu et appris l'ordre ob-
" servé en iceluy par les dites filles, les auraient con-
" viées vouloir charitablement s'establir au dit Hos-
" tel-Dieu de cette ville de Beaugé pour y gouverner
" les pauvres et faire les autres fonctions portées par
" leur Institut, ce qu'elles auraient volontiers accor-
" dé, à l'effet de quoy elles auraient donné pouvoir
" à noble homme Jérôme LeRoyer sieur de la Dau-
" versière, demeurant au dit la Flèche, de traiter en
" leur nom, avec les dits habitants de Beaugé leur
" establissement au dit Hostel-Dieu de cette ville.
(Concordat d'établissement de l'Hôtel-Dieu de Beau-
gé)."

En juin 1662 et en mars 1665, sur des actes nota-
riés, nous voyons : " Maître Mathurin Richer sieur de
" Boisclos agir au nom et comme procureur et agent
" des affaires de hault et puissant seigneur Messire
" René de la Varanne, chevalier seigneur marquis
" du dit lieu, baron et gouverneur de cette ville de la
" Flèche, lieutenant pour Sa Majesté au gouverne-
" ment d'Anjou".—(Papiers de famille de la maison
de Choiseul).

Sur le premier registre des vœux des filles de St-
Joseph de l'hôtel de la Flèche, nous lisons, à la liste
d'entrées : " Sœur Marthe Richer de Boiscloux agée
" de 26 ans, fille de M. Mathurin Richer de Bois-
" clous, conseiller du Roy au siège présidial de la
" Flèche et de demoiselle Marthe Le Mercier des
" Noyés, a été reçue le 10 juillet 1672" (1).

(1) Vers cette époque nous trouvons, sur un acte notarié un Guillaume Richer sieur de Chinon paroisse de Noyen, près la Flèche.

Nous ne voyons pas que cette sœur ait fait profession ; du reste son entrée coïncide avec une phase de persécution que l'évêque d'Angers, Henri Arnaud, faisait subir à la maison de la Flèche, qui ne voulait pas se soumettre aux nouvelles constitutions que ce prélat aurait rédigées, en imposant les vœux solennels. Pour contraindre les hospitalières de la Flèche, l'évêque d'Angers, " pendant dix-sept années ", interdit toute réception de sujets. Obligées de recourir à l'autorité royale, les hospitalières obtinrent des arrêts du conseil d'Etat et r'ouvrirent le noviciat, en 1670, mais l'évêque Arnaud, refusant d'admette à la vêture et à l'émission des vœux conformes aux constitutions primitives, le roi Louis XIV les fit passer sous la juridiction de l'archevêque de Tours. Ces difficultés furent probablement la cause qui empêcha Marthe Richer de figurer comme professe au rang des filles de St-Joseph à l'Hôtel-Dieu de la Flèche.

Sur cette même liste d'entrée, nous trouvons encore : " Sœur Catherine de la Fontaine, âgée de 18 " ans, reçue le 31 juillet 1680 (2), et sœur Anne Ri- " cher de Boisclos, âgée de 25 ans, reçue le 3 août " 1680 ". On ne trouve pas d'indices de profession. Le séjour de ces deux jeunes personnes à l'Hôtel-Dieu de la Flèche coïncide avec celui des filles de Ste-Geneviève amenées par Madame de Miramion. (Toutes les difficultés de cette triste époque sont parfaitement rendues dans l'*Histoire de l'Institut de St-*

(2) C'était probablement une petite fille de René de la Fontaine et de Marie Richer. Il est à regretter que sur le registre on n'ait pas indiqué les noms du père et de la mère de la jeune Catherine. Le 22 septembre 1689, Melle Renée de la Fontaine, afin d'augmenter les revenus des pauvres de l'Hôtel-Dieu de la Flèche, leur faisait don de la closerie de Beauregard à elle échue de la succession de ses père et mère. Il est stipulé sur l'acte notarié que ce don est fait à *fond perdu*. Il est presque certain que cette donatrice était fille de René de la Fontaine et de Marie Richer. (Archives des Hospitalières de la Flèche).

Joseph, écrite par M. l'abbé Couanier de Launay, ancien vicaire-général de Mgr l'évêque de Laval).

XVIIIe Siècle.—Le 26 septembre 1718, Madame veuve Richer de Boisclos, née Urbaine Fréteau, était présente à la bénédiction de la chapelle du château de la Motte Lubin, paroisse des Grosmières, près la Flèche, que Messire Jérôme LeRoyer, lieutenant général civil et criminel au présidial de la Flèche, avait fait construire en l'honneur de St-Joseph et dans laquelle fut placé le cœur de M. Jérôme LeRoyer de la Dauversière, son aïeul (1). Audessus de ce cœur se trouvait une plaque de marbre noir indiquant en lettres d'or les établissements des filles de St-Joseph, fondés par M. LeRoyer, savoir : La Flèche, Baugé, Laval, Moulins, Nîmes et Montréal, dans la Nouvelle-France.

En 1836, date du second centenaire de l'Institut, la famille LeRoyer fit don du cœur de M. LeRoyer à la maison de la Flèche, et aujourd'hui ce précieux trésor est placé dans le chœur des Religieuses, en face de la grille et de l'autel.

De 1719 à 1764, on trouve les noms de Charles Richer sieur de Boisclos et de François Richer sieur des Pins au rang des avocats procureurs au siège présidial de la Flèche.

Pendant la même période, au rang des échevins, on trouve tour à tour Richer de Boisclos, Richer sieur du Port, Richer sieur des Pins, tous conseillers du Roi au présidial de la Flèche.

Enfin, nous voyons également ces noms au rang des administrateurs de l'Hôtel-Dieu. Dans la visite annuelle du 25 janvier que les officiers de la maison de ville faisaient à l'Hôtel-Dieu avec une grande solennité, et dont le compte-rendu était inséré au ré-

---

(1) Procès-verbal de la bénédiction de cette chapelle par Messire Launay de la Baluère, curé de Crosmières.

gistre des délibérations administratives on y trouve de grands éloges du zèle et du dévouement des administrateurs Richer. Il est à remarquer qu'à cette époque le choix des administrateurs appartenait aux Hospitalières qui présentaient les candidats à la Maison de Ville.—(Archives des Hospitalières de la Flèche).

En 1766, on trouve un Richer seigneur de Mervé (paroisse de Luch, province du Maine, mais à peu de distance de la Flèche, le chateau de Mervé est situé sur le bord de la rivière du Loir).

Nous ignorons si ce Richer était de la branche de Boisclos ou de celle de Montéhard. Un ecclésiastique du Mans, dit l'abbé Esnault, secrétaire de l'Évêque, possède des recherches généalogiques sur les anciennes familles du pays. Sa Grandeur Mgr Richer-Laflèche pourrait mettre à contribution la complaisance de ce bon prêtre pour compléter les quelques notes que nous sommes si heureuses d'offrir au bon prélat dont nous nous rappelons avec bonheur la visite qu'il a daigné nous faire en 1873.

Branche Richer de Montéhard.

En 1644, Charles Richer, écuyer sieur de Montéhard était président au siège présidial du Mans.

Le 18 mai de cette même année, baptême, dans l'église de St-Thomas de la Flèche, de Charles fils de Roland Richer écuyer sieur du Breil, conseiller du Roi, lieutenant particulier au siège présidial de la Flèche et de Demoiselle Renée Youye. Parrain: Charles Richer sieur de Montéhard président au présidial du Mans; marraine: Dame Marthe Courné épouse de M. Pierre Youye sieur des Roches, conseiller du Roi et président au siège présidial de la Flèche.

Charles, fils de Roland Richer et de Renée Youye, avocat au siège présidial de la Flèche, épou-

sa demoiselle Marie-Madeleine Fluger. Ils eurent une fille nommée Françoise qui épousa M. René-André Chaubry élu en l'élection de cette ville.

De René-André Chaubry et de Françoise Richer naquit un fils baptisé dans l'église de St-Thomas, le 4 janvier 1646, sous le nom de René-Nicolas. Parrain : M. Nicolas Chaubry ; marraine : dame Marie-Madeleine Fluger, veuve de maître Charles Richer.

La famille Chaubry, encore existante, possède le château d'Oiré, paroisse de Clermont, à trois kilomètres de la Flèche, et plusieurs fermes et métairies. Au XVIIe siècle Oiré était une seigueurie.

Le 7 mars 1791, mariage dans la chapelle du collège Royal de la Flèche, par Messire Marie-Sébastien-François-Régis Fontaine de Biré (1), grand-vicaire de Cambrai, de Maître-Marie-Guy Fontaine, capitaine, fils mineur de Maître Marie-Sébastien-Charles-François Fontaine, de Biré, administrateur du Trésor Royal, demeurant à Paris, et de feue Philippine-Louise Cardon, de Cassignée, avec demoiselle Marie-Jeanne-Alexandrine-Etiennette Bastard, de Fontenay, fille de M. L.-A. Bastard, de Fontenay, chevalier de Saint-Louis, ancien lieutenant colonel de dragons, demeurant au Mans, et de feue Madeleine-Etiennette Richer, de Montéhard. (Signés) : L.-A. Bastard de Fontenay, femme Guy de Biré, M. S.-T. Bastard de Fontenay, Lattaignant de Biré, Biré de Chauvigny, Belui de la Bouillerie, Davoust de Vives, Belui de Lauglotière, Etard de la Bouillerie, Etard Fontaine, Milsent curé de la Flèche, chevalier Richer de Montéhard, Léger de Chemans prêtre, et de Biré grand -vicaire de Cambrai. (Extrait de l'*Histoire de la Flèche*, par M. de Montzey, tôme II, chapitre IV).

---

(1) C'est toujours de la même famille Fontaine dont au XVIe siècle demoiselle Fidèle Fontaine avait épousé René Le-Royer sieur de Chantepré.

Nous soussignée, supérieure des Religieuses Hospitalières de St-Joseph de la Flèche (Sarthe), certifions que le cahier ci-joint : Notes historiques sur l'ancienne famille des Richer de la Flèche, est conforme aux documents authentiques sur lesquels on l'a copié.

La Flèche le 20 décembre 1886
Sœur Marcouis, Religieuse
Hospitalières de St-Joseph.

Révérende Mère Pagé, supérieure des Religieuses Hospitalières de St-Joseph, Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville, diocèse de Trois-Rivières, Canada.

MONSEIGNEUR LOUIS-FRANCOIS RICHER-LAFLECHE.

(Notice Chronologique.)

Louis-François Richer-Laflèche est né à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 4 septembre 1818, du mariage de Louis Richer-Laflèche, cultivateur, et de Marie-Anne Joubin-Boisvert, et fut baptisé le même jour par le vénérable Messire Jean-Marie Morin, curé de Sainte-Anne. Son parrain fut Michel Bureau et sa marraine Marie-Adélaïde Hamelin.

Messire Marc Chauvin, curé, lui fit faire sa première communion le 11 novembre 1830, et, au mois d'octobre 1831, il entra au séminaire de Nicolet où il fut confirmé par Mgr Signay, coadjuteur de Québec, le 24 mai 1832.

Ses études classiques terminées, Louis-François devint séminariste à l'automne de 1838, et, tout en poursuivant ses études théologiques, il fut éconôme et enseigna successivement la versification, les belles-lettres et la rhétorique.

A l'automne de 1843, à la demande de Mgr Jos-



MGR L.-F. LAFLÈCHE, à 33 ans.

MGR L.-F. LAFLÈCHE, à 79 ans.

MGR L.-F. LAFLÈCHE, à 60 ans.

Norbert Provencher, évêque de Saint-Boniface, l'abbé Laflèche résolut de se dévouer aux pénibles missions du Nord-Ouest.

Le 7 janvier 1844, Mgr Turgeon, évêque de Québec, lui conféra les saints ordres, dans sa cathédrale, et, le lendemain, l'abbé Laflèche chanta sa première messe dans l'église de Saint-Roch, de Québec. Mgr Bernard O'Reilly, son confrère de collège, à Nicolet, prononça à cette occasion un éloquent sermon.

De suite l'abbé Laflèche est nommé vicaire à Saint-Grégoire-le-Grand où il prononce son premier sermon, le jour de l'Annonciation. C'est là, sous la direction de Messire Jean Harper, ancien missionnaire de la Rivière-Rouge, qu'il initia à l'étude des langues sauvages.

Le 14 avril 1844, l'abbé Laflèche quitta le vicariat de Saint-Grégoire, puis Lachine, le 24 avril suivant, et se mit en route pour la Rivière-Rouge, avec Mgr Provencher et l'abbé Joseph Bourassa, jeune prêtre de Québec. Tous les trois arrivèrent à Saint-Boniface, le 21 juin suivant, après avoir parcouru 750 lieues en canot.

L'abbé Laflèche passe l'été de 1844 et l'hiver de 1845 à l'évêché de Saint-Boniface, à étudier les langues sauvages et à faire les missions de la Baie Saint-Paul et de Saint-François-Xavier, avec M. l'abbé Joseph-Arsène Mayrand, et, au printemps de 1845, il est envoyé à la mission du Pads, sur les bords de la rivière Saskatchewan.

A l'arrivée des RR. PP. Pierre Aubert et Alexandre-Antonin Taché, le 25 août 1845 ,tous les trois se mettent à étudier la langue sauteuse à l'évêché, sous la direction de M. l'abbé Georges-Antoine Bellecourt.

Le 8 juille 1846, l'abbé Laflèche et le Père Taché, partent en canot pour la mission de l'Ile-à-la-Crosse où ils arrivent le 10 septembre suivant, après avoir parcouru une distance de 300 lieues. Tous deux y apprennent les langues crise et montagnaise.

En 1848, Mgr Provencher nomme l'abbé Laflèche,

en mission à l'Ile-à-la-Crosse, vicaire-général et administrateur du diocèse, en cas de mort.

En janvier 1849, à la demande de Mgr Provencher, le grand-vicaire Laflèche est préconisé par Pie IX, évêque d'Arath *in partibus infidelium* et coadjuteur de Saint-Boniface *cum futura successione.*

Au printemps de 1849, le grand-vicaire Laflèche, rappelé de l'Ile-à-la-Crosse par Mgr Provencher, arrive à Saint-Boniface, infirme et incapable d'être consacré évêque-coadjuteur. Sur prière de Mgr Provencher, le Souverain-Pontife remplaça sur les Bulles, le nom du grand-vicaire Laflèche par celui du Rév. Père Taché, le 24 juin 1850.

En 1851, les 13 et 14 juillet, le grand-vicaire Laflèche, à la tête de 60 métis, se défend victorieusement contre 2000 Sioux qui assiègent son camp. Cette mémorable bataille est relatée ailleurs, dans le présent ouvrage.

Le 7 juin 1853, Mgr Taché le nomme vicaire-général de son diocèse.

Le 15 novembre 1854, le grand-vicaire Laflèche quitte la Rivière-Rouge et vient passer l'hiver dans la province de Québec ; et, de retour à Saint-Boniface, à la fin de mai 1855, il quitte de nouveau et définitivement la Rivière-Rouge, le 4 juin 1856, et arrive à Montréal le 4 juillet suivant.

De retour au pays, le grand-vicaire Laflèche se retira au séminaire de Nicolet où il enseigna successivement les mathématiques, l'astronomie et la philosophie.

Le 17 décembre 1857, Mgr Thomas Cooke le nomme vicaire-général du diocèse des Trois-Rivières et, en 1858, le séminaire de Nicolet le nomme préfet des études. C'est alors que le grand-vicaire Laflèche, pour inspirer aux élèves le goût de l'astronomie, érigea, dans leur jardin, un système planétaire unique en son genre au Canada et peut-être en Amérique.

En 1859, le grand-vicaire Laflèche est nommé supérieur du Séminaire et, le 10 septembre 1861, il est appelé, par Mgr Cooke, à l'évêché des Trois-Rivières, avec le titre de Procureur, avec mission spéciale de relever les

finances de l'évêché obérées par la construction de la cathédrale, consacrée le 29 septembre 1858.

Nommé curé des Trois-Rivières en 1862, le grand-vicaire Laflèche est préconisé, le 23 novembre 1866, par Pie IX, évêque d'Anthédon *in partibus infidelium* et coadjuteur des Trois-Rivières *cum futura successione.*

Sacré le 25 février 1867, par Mgr Baillargeon, Mgr d'Anthédon chante sa première messe pontificale à Sainte-Anne-de-la-Pérade, le 21 mars suivant, jour de la solennité de Saint Joseph.

Le 11 avril 1869, Mgr d'Anthédon est nommé administrateur du diocèse et, le 30 avril 1870, pendant le Concile oecuméniqne du Vatican auquel il assistait, avec son ami de coeur, M. l'abbé Thomas Caron, il devient évêque des Trois-Rivières, par la mort de Mgr Cooke.

Mgr Laflèche assista au quatrième concile de Québec, en 1868; au cinquième, en 1873; au sixième, en 1878 et au septième en 1886.

Mgr Laflèche fit six voyages à Rome: 1° lors du Concile du Vatican, depuis le 21 octobre 1869 au 9 août 1870: compagnon de voyage, M. le grand-vicaire Thomas Caron, supérieur du séminaire de Nicolet; 2° depuis le 16 décembre 1872 au 24 avril 1873: compagnons de voyage, le Rév. Père Braun, S.J. et M. l'abbé Jos-Napoléon Maréchal, curé de Notre-Dame-de-Grâces; 3° depuis le 17 juillet 1876 au 17 octobre 1876: compagnons, M. le Chanoine Godfroy Lamarche et M. Stanislas Tassé, curé de Sainte-Scholastique; 4° depuis le 27 octobre 1881 au 27 mai 1882: compagnons, M. le Chanoine Edmond Moreau, curé de Saint-Barthélemi; 5° du 2 mai 1883 au 24 octobre 1883: compagnons M. le grand vicaire Désilets et MM. les Chanoines Louis Pothier et F.-X. Cloutier; 6° depuis le 18 janvier 1893 au 14 avril 1893: compagnon, M. le Chanoine Cyrille Bochet, curé de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

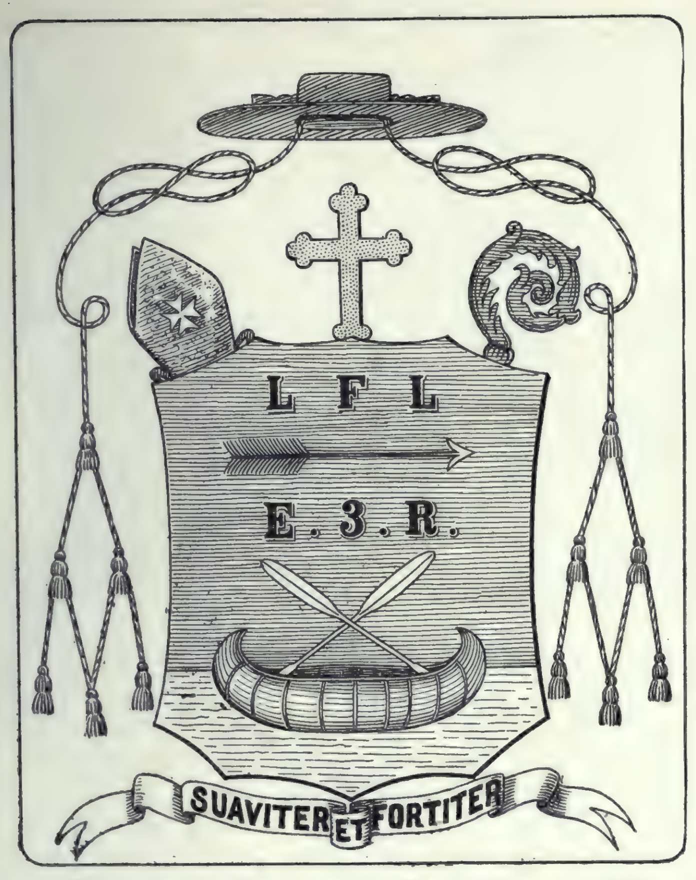
Mgr Laflèche visita de nouveau la Rivière-Rouge 1° en 1880; 2° en 1887, en compagnie de M. l'abbé Alexis L.-Desaulniers, curé de Stanfold; 3° en 1892; 4° en 1894, à l'occasion de la mort de Mgr Taché dont il pro-

nonça l'oraison funèbre ; 5° enfin lors du Sacre de Mgr Adélard Langevin, le 19 mars 1895.

Mgr Laflèche a célébré ses noces d'argent épiscopales les 24 et 25 février 1892, et Léon XIII, à cette occasion, le nomme assistant au Trône Pontifical et Comte Romain ; et ses noces d'or sacerdotales, les 22 et 23 mai 1894.

Mgr Laflèche est décédé aux Trois-Rivières, jeudi le 14 juillet 1898, dans la quatre-vingtième année de son âge.





Ecusson de Monseigneur Louis-François Richer-Laflèche, tel qu'on le voit, par la gravure que nous reproduisons ici :

Armoiries : D'argent, portant en chef une flèche de sable accompagnée des lettres L. F. L. et E. 3 R., une champagne aux flots d'azur portant un canot de gueules avec deux avirons du même posées en sautoir.

Exergue : Suaviter et fortiter.

LE MOULIN BANAL

(*Pour le "Trifluvien", 1er novembre* 1906)

M. Jean de Lauzon, gouverneur-général, avait fait une ordonnance, en 1652, au sujet des meuniers et de la mouture des grains. Comme des abus s'étaient introduits, avec le temps, dans les affaires de ce genre, le Conseil Souverain décida, quinze ans plus tard, de raviver cette ordonnance en stipulant que le maître du moulin sera responsable lui-même, quitte à se faire rembourser les dommages encourus par ses propres employés. Ceci est du 28 mars 1667.

Bientôt après, sur une requête présentée par la plupart des propriétaires de moulins, tendant à remontrer que les moulins de ce pays coûtent le double et le triple de ceux de France, tant pour les construire, les réparer et les entretenir que pour gagner et nourrir les meuniers, et demandant que le "mouturage" fût proportionné à ces dépenses, par conséquent au-dessus de l'ordinaire de France, mais que, néanmoins ils se contentent de ce qui a été pratiqué en ce pays dès son commencement, conformément aux ordonnances et édits royaux, et désirent continuer de la sorte, le Conseil ordonne que le droit de "mouturage" sera pris à la quatorzième portion; que l'ordonnance de M. de Lauson et celle du 28 mars dernier resteront lois; que le grain sera pesé et une fois réduit en farine, pesé de nouveau; que le juge de la circonspection s'assurera de la capacité des poids et mesures, ainsi que de ce qui se passera à cet égard. (20 juin 1667).

Le 1er juillet 1675, Charles Morin, meunier au moulin du sieur de Maure, près Québec, demande que Pierre Lefebvre dit Ladouceur, l'un de ceux qui exploitent le moulin de la seigneurie du sieur Bourdon, soit condamné à restituer la farine qu'il a prise dans les poches du dit Morin; et il ajoute que le moulin de Bourdon n'est pas banal et, comme il ne suffit pas pour entretenir de farine les habitants qui en dépendent, on devrait permettre à Morin d'aller quérir les blés de ceux qui voudront lui en

donner à moudre; de plus, faire défense à Lefebvre d'y apporter empêchement. Le meunier du moulin Bourdon se nomme Pierre Lafaye dit Mouture, un nom approprié.

Le Conseil n'écoute pas Morin. Il statue que les moulins, soit à eau ou à vent, bâtis par les seigneurs, seront banaux et que les tenanciers qui se sont obligés par leur titre de concession d'y porter leurs grains doivent le faire; si après quarante-huit heures, ils ne sont pas moulus, on peut les porter ailleurs. Défense à eux de chasser les uns sur les autres, à peine, suivant la coutume, d'un écu d'amende envers le seigneur et de confiscation des grains et voitures.

Chasser est un terme employé en parlant des meuniers qui vont chercher ça et là leurs mounées ou moutures. Quant à "mouturage" il signifie mouture, mais je ne le trouve pas dans les dictionnaires d'il y a deux siècles, pourtant Louis XIV s'en servait.

Le règlement de police, etc., de la colonie, adopté à Québec le 11 mai 1676, déclare que, pour empêcher les meuniers de faire tort aux habitants, il leur est défendu d'exiger pour le mouturage plus que le quatorzième et de chasser les uns sur le sautres. On répète ce qui a déjà été dit au sujet de la pesée. En somme, l'ordonnance de Lauson reste en vigueur. Elle est conçue dans le sens de la protection du particulier contre le seigneur propriétaire du moulin banal.

Par un arrêt du 4 juin 1686, le roi prescrit aux seigneurs du Canada de construire des moulins banaux sous une année de cette date, faute de quoi les particuliers pourront en bâtir et mettre en opération avec tout droit de banalité. Qui dit four banal, moulin banal, signifie à la disposition de tout le monde. Le seigneur avait seul le droit de posséder le moulin banal, d'après le principe seigneurial, mais dans la pratique, ce droit passait à qui voulait en user, si le seigneur négligeait d'en remplir les obligations.

Le recensement de 1698 donne 26 moulin dans le gouvernement de Québec, 6 dans celui des Troi-Rivières et 11 dans celui de Montréal. Population totale des trois

districts ou gouvernements, 13,815 âmes. C'est beaucoup de moulins pour une population qui représente une paroisse de nos jours, mais ces gens étaient dispersés depuis Beauharnois à Kamouraska et il fallait à chaque groupe son moulin qui, dans beaucoup d'endroits, chômait sept jours sur huit.

Etienne Charest, marchand tanneur, possédait l'arrière-fiel de la Pointe Lévy ou seigneurie de Lauson. Il y avait érigé un moulin à farine sur un cours d'eau, vers 1699, parce que le seigneur n'en avait pas construit dans la seigneurie principale, mais après 1700 le seigneur en question bâtit deux moulins pour donner satisfaction à tout le monde, et le Conseil Souverain ordonna à Charest (1706) de fermer son moulin. Ceci montre bien que le droit du seigneur lui revenait toujours lorsqu'il voulait s'en prévaloir en fournissant le moulin, alors même qu'un censitaire plus entreprenant que lui l'aurait devancé.

Madame Veuve Gauthier de Varennes avait un moulin au Cap de Varennes où les habitants de la Seigneurie du Tremblay étaient obligés de porter leurs grains à moudre, distance de près de trois lieues. En 1707, on leur permet de s'adresser au moulin le plus proche d'eux, mais à la charge de payer à madame de Varennes un minot de blé par chaque deux arpents de front. Ce jugement est contraire à l'interprétation que les intendants donnaient au droit du seigneur. Madame de Varennes ne tenait pas feu et lieu sur le fief du Tremblay, elle n'a avait pas de moulin, par conséquent son droit ne pouvait exister quant à la mouture.

L'intendant Baudot, en 1707 enjoignit au curé et à tous les habitants de la seigneurie de Sainte-Anne-de-la-Pérade de porter leur blé au moulin du seigneur de ce lieu, sous peine de confiscation et amende. Le moulin de cette seigneurie a été la cause de maintes chicanes par la suite.

En 1715 le Conseil Souverain renouvelle les ordonnances mentionnées ci-dessus, relativement aux poids et mesures, à l'inspection par les juges locaux et au quatorzième comme droit de mouturage. Défense est faite

aux meuniers, sous peine d'amende arbitraire, même de punition corporelle, de mouiller les grains pour rendre la farine plus pesante.

Madame Desjordis de Cabanac, seigneuresse de Champlain, portait plainte, en 1716, contre certains habitants qui faisaient moudre leurs grains ailleurs que chez elle. Le jugement ordonna que le droit de mouture appartenait à cette dame.

Même année 1716, les habitants de la seigneurie de Maure reçoivent injonction de la part de l'intendant d'avoir à faire moudre leurs grains au moulin de leur seigneur.

Au recensement de 1721, il y a dans la colonie 90 moulins à farine et 30 moulins à scie. La population est de 24,951 âmes.

Giles Masson avait donné à Joseph Moreau une terre de six arpents de front dans la seigneurie de Saint-Pierre-les-Becquets et Moreau étant décédé, l'acquéreur fut Messire Gervais Lefebvre, curé de Batiscan qui commença à abattre du bois, mais il en fut empêché par le seigneur Louis Levrard qui craignait de voir assécher les sources du ruisseau sur lequel son moulin était bâti depuis 1718. Un arrangement eut lieu en 1721 avec l'approbation de l'intendant, par lequel on accordait une autre terre à M. Lefebvre, qui remettait la sienne à M. Levrard.

François Duclos dit Carignan et Jacques Massicot avaient obtenu chacun une terre de Gilles Masson et ils en payaient la rente à la veuve de celui-ci lorsque Levrard construisit son moulin sur leurs terres, et les évinça parce qu'ils ne tenaient pas feu et lieu. L'intendant Begon décida, en 1723, que Levrard leur donnerait d'autres terres et les obligerait à y demeurer.

M. Tarieu de La Naudière, seigneur de Sainte-Anne-de-la-Pérade, se plaignait, en 1728, de ce que, en dépit des ordonnances, les habitants de sa seigneurie faisaient moudre leurs grains ailleurs que chez lui, ce pourquoi il avait fait opérer une saisie entre les mains de Pierre Brisson, meunier du sieur Levrard, de la seigneu-

rie de Saint-Pierre-les-Becquets, et il demandait que l'on fit comparaître tous les habitants inculpés dans les faits dont il se plaignait.

Là-dessus huit habitants déclarent que le moulin de Sainte-Anne est délabré; que le meunier est un fripon; qu'il n'y a pas de pesée; que le moulin ne marche que pour certains intéressés; et qu'il n'est pas suffisant pour satisfaire aux besoins de la seigneurie.

L'intendant Dupuis décide que la saisie aura son effet et que le curé et les censitaires de Sainte-Anne feront moudre leurs grains au moulin de M. de La Naudière, sauf à porter plainte régulièrement, s'ils n'ont pas justice de ce côté.

La même année, Jacques Rolet, Jacques Renault; J.-Baptiste Jobin, Alexis Sauvageot, François Brunet, Nicolas Rivard et autres, habitants des Grondines, disent que le moulin à vent du seigneur Hamelin "ne fait qu'écarteler le blé, tant parce qu'il est absolument gâté que parce que c'est le sieur Hamelin qui le fait tourner, ce qui n'est pas son métier." L'intendant nomme des experts pour visiter le moulin.

L'intendant Hocquart, en 1730, défend aux habitants de Sorel de porter leur blé moudre ailleurs qu'au moulin de madame de Ramezay, à peine de dix francs d'amende applicables à la fabrique de la paroisse, mais leur permet, si le moulin chôme durant quarante-huit heures après l'arrivée des grains, de les porter où ils voudront.

En 1732, le roi fait un règlement pour les farines qui sont envoyées du Canada à l'Ile Royale (Cap Breton) et aux îles françaises de l'Amérique, afin de remédier aux abus qui existent dans ce commerce. Il envoye six cribles cylindriques, au moyen desquels le blé sera épuré de la poussière et des mauvaises graines. MM. de Beauharnois et Hocquart placent ces cribles au Saut-à-la-Puce, au Petit-Pré, Beauport, Pointe-Lévy, Saint-Nicolas et la Sainte-Famille, avec obligation aux propriétaires des moulins de ces lieux de s'en servir sous peine d'amende. Pour indemniser les propriétaires du coût de ces appareils et des frais d'y passer le blé, on leur attribue

six deniers par chaque minot, à charge par eux de remettre aux habitants les cribleures. Les meuniers ne pourront, dans ces six moulins, lever le droit de mouture que sur le blé net et criblé. Le sieur Boucault est nommé pour faire exécuter cette ordonnance.

Les deux moulins, à vent et à eau de la seigneurie de Neuville, étaient loués par Pierre Savary à raison de 180 minots de blé par année et il se plaignait de plusieurs habitants parce qu'ils portaient leurs grains en dehors de la seigneurie pour les faire moudre. Ceux-ci: Jean Godin, François Lerocher, Jean Lerocher, François Pelletier, Pierre Lauriau, Joseph Pluchon, Lefebvre et Vésina, disaient que Savary ne connaissait pas son métier, qu'il n'avait pas de mesures légales; que l'un des moulins ne marchait pas, et cela à tour de rôle, de sorte qu'il fallait transporter les grains de l'un à l'autre par deux ou trois fois. L'intendant Hocquart nomme le sieur de Boisclerc, grand-voyer, pour s'enquérir du fait, avec l'aide du capitaine et deux officiers de milice; ordonne à Savary de mettre à sa place un meunier de profession et d'avoir "des poids de fer étalonnés et non des roches."

Sur une requête de Jean Billy, Michel Billy, Joseph Viens, Joseph Beaufort et François Rivard dit Lavigne, habitants de Gentilly ,en 1734, l'intendant Hocquart exige que madame veuve Poisson, seigneuresse, construise un moulin à moudre le blé, sinon François Rivard dit Lavigne aura la permission d'en bâtir un. Par arrangement avec Rivard, on accorde à Madame Poisson deux ans de délai.

A cette époque, il y avait 33 ans que le Détroit était établi et il n'avait pas encore de moulin banal, mais dans une pièce de 1734 il est dit que du jour où il y en aura un en état de fonctionner, il jouira du droit de mouture.

BENJAMIN SULTE.

BATAILLE DES METIS CONTRE LES SIOUX

A laquelle assistait Mgr Laflèche, en 1851

(*"Histoire de l'Ouest Canadien", vol. II, p.* 119)

Si quelque jour un écrivain entreprend d'écrire l'histoire du Nord-Ouest sans préjugés de race, il lui sera facile de recueillir de la tradition, mainte action généreuse ou hardie, qui prouve que le sang français conserve sa vaillance jusque sous les climats glacés du Nord.

Quand les vastes prairies de l'Ouest, qui se peuplent aujourd'hui avec une rapidité qui tient du prodige, n'étaient encore que d'immenses déserts où l'indien seul plantait sa tente, et où le blanc ne pénétrait que pour chasser les animaux sauvages, la guerre entre les nombreuses tribus indiennes était plus fréquente que la paix. Pour les sauvages, la guerre était comme un état normal; on aurait dit qu'ils ne vivaient que pour se battre. Ils passaient une moitié de leur vie à combiner des plans d'attaque, et l'autre à les exécuter. Généralement, ces guerres se faisaient entre sauvages: cependant les blancs n'étaient pas toujours à l'abri de tout danger; et, plus d'une fois, ils ont eu à opposer de vigoureuses résistances aux attaques de ces terribles enfants du désert.

Dans ces contrées sauvages la renommée n'est pas allée porter bien loin le bruit de ces combats; cependant, il est certain qu'il n'a manqué à plusieurs d'entre eux qu'un théâtre plus illustre pour mériter d'être enrégistrés dans l'histoire et de passer avec honneur à la postérité.

Voici le récit détaillé d'un de ces combats, où soixante métis luttèrent pendant trois jours, avec un courage héroïque, contre deux mille cavaliers Sioux qui les tenaient enfermés dans un petit campement.

Sa Grandeur Mgr Laflèche, alors missionnaire à la Rivière Rouge, accompagnait les chasseurs métis à la prairie; il se trouva lui-même dans le petit camp des assiégés durant ces deux terribles journées. La bataille eut lieu le 13 et le 14 juillet 1851, au pied des buttes de Grand Côteau, dans le Dakota.

Le 15 juin de l'année 1851, époque ordinaire du départ pour la chasse au buffle, un parti de chasseurs laissait la mission du Cheval Blanc (Saint-François-Xavier) et se mettait en route pour la prairie.

Après quelques jours de marche, ce parti rejoignit les camps de Saint-Boniface et de Pembina, et partait avec les chasseurs de ces deux derniers camps, le nombre des cavaliers s'élevait à trois cent quarte-vingt-cinq. C'était autant qu'il en fallait pour tenir en respect toute tribu ennemie qui aurait eu l'intention de les attaquer; mais d'un autre côté, c'était plus de monde qu'il en fallait pour chasser avec avantage. Après avoir tenu conseil on résolut de se séparer. Le plus grand nombre pourtant était d'opinion qu'il était dangereux de s'aventurer trop loin sur le terrain des Sioux et que ce serait une imprudence d'y marcher par petits camps.

Tous les chasseurs savaient que les sauvages avaient passé l'hiver précédent à se préparer à la guerre et qu'ils n'attendaient qu'une occasion favorable pour faire un coup .

Après avoir pesé toutes les raisons qui pouvaient les rassurer, soixante et sept cavaliers consentirent à se séparer de la grande bande; et tous les autres: au nombre de trois cents dix-huit, restèrent unis, et se dirigèrent vers un endroit appelé la maison du chien. En prenant cette direction ils s'éloignaient un peu des terres des Sioux.

Pour rassurer leurs compagnons dont le petit nombre pouvait assurément leur inspirer de sérieuses inquiétudes, ils leur promirent de voler à leur secours dès qu'ils apprendraient l'approche de l'ennemi.

Les deux camps se mirent en marche, chacun dans sa direction.

A peine s'étaient-ils séparés que déjà les cavaliers du grand camp donnaient la chasse à un parti de Sioux qu'ils découvraient dans les environs. Ils avaient décidé de ne pas les souffrir autour d'eux.

La nouvelle de cette rencontre fut immédiatement

portée aux cavaliers du petit camp, afin de les faire redoubler de vigilance.

Les jours suivants, la marche se continua sans accident pour ces derniers jusqu'à l'endroit appelé le Grand Côteau, place bien connue de tous les chasseurs. Les soixante et sept cavaliers arrivèrent à cet endroit le 12 juillet au soir, un samedi.

Au moment de camper, après avoir gravi la première hauteur des buttes des côteaux, les éclaireurs envoyés en avant signalèrent la découverte d'un grand camp.

La distance ne permettait pas de distinguer si c'était des amis ou des ennemis.

Le chef cependant ordonna d'aller choisir l'endroit le plus avantageux pour se défendre en cas d'attaque, et, en même temps, cinq cavaliers, armés d'une longue-vue, s'avancèrent pour reconnaître le camp voisin. En usant de prudence, il eût été très facile d'accomplir cette mission sans être vus. Malheureusement ce n'était pas la vertu favorite des chasseurs métis. Ils allèrent donc imprudemment se placer sur le haut d'une butte, de façon que les sauvages, avec leur vue exercée, ne pouvaient manquer de les apercevoir. Avec leurs longues-vue les métis reconnurent facilement que le camp voisin était un camp de Sioux et de plus que ce camp était extrêmement nombreux.

Le simple bon sens aurait dû leur conseiller de revenir immédiatement porter cette nouvelle à leurs camarades qui attendaient avec anxiété à quelques milles plus bas. Cependant ils firent tout le contraire ; sans prendre le temps de réfléchir ni de consulter personne, comme s'il n'y avait eu aucun danger à redouter, ils poussèrent leurs chevaux vers les Sioux avec la plus grande insouciance.

Quand ces derniers virent s'approcher les chasseurs métis, ils allèrent à leur rencontre au nombre d'une vingtaine sans témoigner aucun signe d'hostilité.

Ils étaient tous à cheval. En voyant la confiance avec laquelle les cinq cavaliers s'approchaient, les sauvages comprirent qu'il leur serait facile de les faire pri-

sonniers sans combat. Ils prirent leur temps pour cela. Dès qu'ils furent auprès d'eux, ils les entourèrent et leur déclarèrent qu'ils allaient les mener à leur camp. Les métis comprirent alors qu'ils s'étaient jetés imprudemment dans un piège et qu'ils avaient affaire à des ennemis qui venaient leur faire la guerre.

La résistance n'était pas facile; et il était un peu trop tard pour tenir conseil. Il ne leur restait qu'un moyen pour s'échapper, c'était de faire bonne contenance, d'user de ruse. A peine étaient-ils en marche vers le camp des Sioux que deux métis en effet, trompant la vigilance de leurs ennemis, firent tourner bride à leurs coursiers et parvinrent ,non sans danger à rejoindre le camp des chasseurs. Les trois qui restèrent prisonniers étaient: McGillis, Whiteford et Malaterre.

Grande fut l'inquiétude des métis en apprenant l'aventure de leurs trois compagnons. Il n'y avait plus à en douter, les Sioux venaient pour combattre.

Pour essayer de donner le change sur leurs desseins pervers, les Sioux commencèrent par rassurer les métis sur le sort de leurs compagnons prisonniers, les assurant qu'ils n'ont rien à redouter de leur part et qu'ils sont très bien traités dans le camp. Ils leur promirent de plus que dès le lendemain, ils seraient renvoyés en liberté. Ils étalèrent un peu leur pauvreté comme pour exciter la pitié des blancs, puis ils repartirent en disant que le lendemain ils viendraient en petit nombre pour se conformer au désir des métis.

Il était facile de voir à leur mine qu'ils n'étaient pas sincères et qu'ils voulaient tout simplement tromper pour s'introduire dans le camp; mais il fallait aviser à quelque moyen de délivrer les prisonniers qu'une mort certaine attendait du moment qu'on en viendrait aux mains. Sans connaître exactement le nombre des Sioux qui venaient à eux, les métis se sentaient néanmoins trop faibles pour faire autre chose que de se défendre dans leur camp.

Pendant qu'ils étaient à délibérer sur ce qu'ils allaient faire, ils aperçoivent trois Sioux à cheval qui viennent à eux; aussitôt une douzaine de chasseurs s'empres-

sent d'aller à leur rencontre pour les empêcher de s'approcher et de reconnaître leur position. Après les cérémonies usitées en pareille circonstance, ils abordent enfin paisiblement.

Le premier plan des Sioux, avait été d'attaquer à l'improviste ; mais se voyant découverts, ils avaient fait des prisonniers pour avoir le lendemain un motif de rentrer dans le camp métis.

Ceux-ci ne se firent pas illusion sur leur position et à tout événement, ils résolurent de ne recevoir les Sioux qu'au bout du fusif. Comme il n'y avait rien à faire pour sauver les prisonniers, ils pensèrent qu'il valait mieux les sacrifier que d'exposer tout le camp à être massacré.

Ils passèrent toute la nuit à fortifier leur camp afin de se mettre le plus possible à l'abri des balles. Les charrettes furent rangées en cercle, et placées debout avec des perches passées dans les roues pour les fixer les unes aux autres. Pour mettre à l'abri du danger les femmes et les enfants, on creusa des trous en terre à l'intérieur du camp, et les chasseurs élevèrent au dehors des redoutes pour se protéger contre le feu de l'ennemi, et l'empêcher d'arriver trop près des charrettes.

Pendant toute la nuit, des sentinelles montèrent la garde autour de ces petites fortifications.

A la tombée du jour, deux cavaliers avaient été dépêchés vers les chasseurs du grand camp pour leur faire connaître la position critique où se trouvaient leurs frères et pour leur demander un prompt secours.

Le lendemain, 13 juilletè jour du dimanche, des éclaireurs aperçoivent les Sioux qui se mettent en marche ; mais ce ne sont plus quelques cavaliers comme la veille qui viennent pour recevoir des présents ; c'est une masse mouvante qui s'approche ; c'est toute une armée de guerriers qui vient au combat.

Arrivés à un chemin, ils font halte ; une trentaine de cavaliers partent en même temps du camp métis pour venir à leur rencontre. A peine sont-ils en route qu'un des trois prisonniers, McGillis, s'échappe du milieu des Sioux et s'élance de toute la vitesse de son coursier vers

les siens : "Ah ! mes chers amis, dit-il en arrivant auprès d'eux, nous n'avons pas de vie à espérer ; vous n'avez pas besoin de rire de ma frayeur. C'est la mort qui vous attend ; nous avons affaire à deux milles Sioux ; ils m'ont déclaré qu'ils voulaient rentrer dans votre camp et vous massacrer tous. Ce langage n'avait rien de bien rassurant, cependant les cavaliers métis ne se laissèrent pas trop effrayer ; ils abordèrent hardiment les plus avancés des guerriers Sioux, et, après leur avoir fait quelques petits présents, ils les engagèrent à rebrousser chemin, mais ce n'était pas du tout ce que ces barbares avaient décidé dans leur conseil ; ils se sentaient forts de leur nombre, et l'idée d'un pillage et d'un massacre sans danger pour eux, leur souriait trop pour en laisser échapper l'occasion ; aussi firent-ils mine de ne pas comprendre l'avertissement des Métis et continuèrent à s'avancer quand même.

Les trente cavaliers métis comprennent alors que le seul parti qui leur reste est de fuir à toutes bride vers leurs compagnons et de se préparer au combat. Les Sioux avec lesquels ils viennent de parler au lieu d'attendre le gros de l'armée, s'élancent aussi vers le camp pour tâcher d'en forcer l'entrée. M. Laflèche avait passé la nuit à entendre les confessions de ses enfants et à les préparer à la mort s'il fallait mourir. Tous s'y attendaient, car ils n'espéraient pas pouvoir résister à un pareil nombre. M. Laflèche revêtu de son surplis et de son étole, leur adressa quelques paroles pour les encourager à se défendre et à vendre au moins chèrement leur vie.

"Courage, mes bons amis, leur disait-il, courage ; vous voyez que vos ennemis sont nombreux, mais vous savez aussi combien ils sont lâches.

"Souvenez-vous que le bon Dieu est de votre côté et que vous avez dans le ciel un père qui voit combien est injuste l'attaque de ces barbares contre vous. Battez-vous courageusement ; c'est Dieu qui vous commande de défendre vos femmes et vos enfants et de protéger leur vie. Mourez s'il le faut, mais mourez en braves."

En même temps il leur fit promettre un jour de jeûne

et trois grand'messes si Dieu leur conservait la vie. Rassurés par les paroles du missionnaire, les Métis attendaient de pied ferme leurs redoutables ennemis.

Des hauteurs des buttes où ils s'étaient campés la veille les Sioux continuaient à s'avancer vers le camp métis .Confiants dans leur nombre, ils se flattaient d'une facile victoire; ils étaient loin de soupçonner qu'une poignée d'hommes cachés derrière le misérable rempart de quelques charrettes, allaient les tenir en échec et finalement les mettre en déroute, après avoir fait mordre la poussière à l'élite de leurs guerriers.

Ils étaient si sûrs de la victoire qu'ils conduisaient avec eux des charrettes pour remporter le butin qu'ils comptaient faire dans le camp métis. Quand les chasseurs les virent arrivés à une bonne portée de fusil du camp, ils leur signifièrent de retourner sur leurs pas; mais, au lieu de tourner bride, les plus avancés lancent leurs chevaux pour renverser les charrettes et forcer l'entrée du retranchement. Il n'y avait plus de temps à perdre, une première décharge faite avec précision et à bout portant envoie rouler sur l'herbe les téméraires et oblige les autres à retraiter pour attendre le gros de la bande.

Pendant ce temps-là un des prisonniers, Whiteford, qui se trouvaient en arrière des Sioux, entendant les premiers coups de feu, comprit que c'en était fait de lui s'il ne tentait un suprême effort pour reconquérir sa liberté. On l'avait confié à la garde d'un Américain qui vivait avec les sauvages. Il paraît que ce dernier eut pitié de Whiteford et voulut lui donner une chance de s'échapper. "Si tu as un bon cheval, lui dit-il en anglais, lâche-le à toute bride et sauve-toi; je ferai semblant de tirer sur toi pour n'avoir pas l'air de trahir les Sioux. Peut-être réussiras-tu à rejoindre tes amis." Whiteford ne se fit pas répéter deux fois l'invitation. Il savait que son cheval était le meilleur coureur de la prairie, et que pour un espace de quelques milles, pas un Sioux ne l'approcherait. Il vise donc son chemin un peu en dehors de la foule, et pique des deux dans les flancs de son coursier. Jamais, depuis qu'il parcourait les prairies, il n'avait fait une course

aussi prompte. Couché sur son cheval il passa dans la forêt comme l'Arabe dans le désert : plus vite que le vent. Chaque Sioux qui le voit passer le couche en joue et lui décharge une balle qui va se perdre dans le feuillage des arbres. Déjà il est en vue du camp, et ses compagnons, qui l'ont reconnu, aussi prompts que l'éclair, s'élancent à sa rencontre. Il sent qu'il est sauvé ; mais, avant de mettre pied à terre, il se retourne pour décocher une balle dans le crâne du Sioux qui l'a accompagne le plus loin.

La vieille mère de Whiteford qui était au camp, croyait déjà son fils massacré. Quand elle le vit arriver, elle courut au-devant de lui et lui dit : "Si tu es fatigué, viens te reposer et donne-moi ton fusil que je puisse tirer un peu sur ces coquins-là."

Cependant, après quelques moments de trève, le gros de la cavalerie des Sioux entoure le camp comme d'une ceinture. Les balles sifflent de tous côtés et se croisent sur la tête des Métis abrités derrière les minces planches de leurs charrettes. Ceux-ci, habiles tireurs, accoutumés à ne jamais dépenser une balle inutilement sur un gibier, répondent aux Sioux avec une précision qui les déconcerte. Chaque coup de feu porte juste, et chaque décharge fait une brèche dans les rangs ennemis. Bientôt les plus hardis de la bande ennemie ont mordu la poussière. Etonnés d'une telle résistance, les autres reculent, mais bientôt ils reviennent en poussant des cris affreux et tâchant par ces hurlements sauvages d'épouvanter les Métis ; mais ce second assaut n'eut pas plus de succès que le premier.

Ce que les Métis redoutaient le plus, c'était de voir les Sioux s'élancer en masse sur le camp pour renverser les charrettes et pénétrer de force à l'intérieur d'un aussi faible rempart. Ils l'auraient fait s'ils avaient été plus braves et la chose eût été facile, les métis ayant à peine un homme à opposer contre vingt, mais les sauvages sont naturellement lâches : ils tiennent à la vie et n'aiment pas à s'exposer quand ils ne sont pas certains de la victoire. D'ailleurs les métis avaient chacun un couteau et ils étaient décidés à prouver aux Sioux que les blancs ne

se laissent pas égorger comme des agneaux. Dans ce combat singulier plus d'un sauvage aurait mordu la poussière avant que le gros de la cavalerie eut été maître du camp. Les Sioux préfèrent donc continuer la fusillade à distance.

Du côté des Métis, personne n'était blessé, tandis que chaque nouvelle décharge culbutait un certain nombre de Sioux qui ne se relevaient pas. Vers les trois heures de l'après-midi, un des chefs Sious s'écria:

"Les Français ont avec eux un Manitou, jamais nous ne pourrons réussir à leur faire du mal. Allons-nous-en, c'est impossible de les tuer."

Le Manitou dont ils parlaient était M. Laflèche; déjà la vue d'un missionnaire revêtu d'un surplis et d'une étole frappait leur imagination et les décourageait autant qu'elle encourageait les Métis.

Le modeste succès obtenu par ces barbares après six heures de combat avait suffisamment refroidi leur humeur guerrière; ils se retirèrent donc en emportant leurs morts et leurs blessés dans les mêmes charrettes qu'ils avaient amenées pour charger le butin de leurs victimes.

En présence de ce succès inespéré, les Métis reconnurent que la divine Providence avait veillé sur eux d'une manière toute spéciale et vraiment extraordinaire.

En voyant leurs ennemis se retirer, ils commencèrent à respirer un peu plus à l'aise. Ils sortirent du camp pour aller visiter le champ de bataille et examiner les endroits où ils avaient vu tomber des ennemis. Partout où quelque guerrier avait été frappé à mort, on trouvait des taches de sang sur l'herbe de la prairie. Le corps de Malaterre, qui n'avait pas eu la chance de s'échapper comme ses deux autres compagnons, gisait par terre, percé de soixante-sept flèches et de trois balles. Les pieds et les mains avaient été emportés, les bras cassés, la chevelure enlevée, le crâne fracassé, la cervelle répandue sur le sol. Les Métis recueillirent soigneusement ces lambeaux de chair et d'ossements et les enterrèrent pieusement dans la prairie.

Les Sioux cependant ne retraitèrent pas à une grande distance; leur intention était de revenir le lendemain.

Pendant toute la nuit, ils poussèrent des cris affreux pour effrayer les Métis. Ces derniers tinrent conseil et résolurent de retraiter en attendant le secours du grand camp sur lequel ils n'osaient pas trop compter, vu que les deux courriers envoyés vers lui, la veille, avaient eu leur chemin coupé par les Sioux et avaient été obligés de revenir sans avoir accompli leur mission. Cependant, ils espéraient que deux jeunes gens, qui avaient pris la fuite au commencement du feu, auraient plus de succès. Quelque pût être d'ailleurs l'issue de leur voyage, il fut décidé qu'on se mettrait en marche, mais, pour éviter toute surprise, on arrêta les dispositions suivantes:

Quatre partis de cavaliers devaient se tenir à un mille environ de la caravane; le premier en arrière, le second en avant, et les deux autres aux côtés. Ils devaient signaler l'apparition de l'ennemi en faisant croiser deux cavaliers sur une butte. De mette manière il restait assez de temps aux Métis pour camper et se mettre en défense.

Pour plus d'expédition, ils firent marcher les charrettes en quatre colonnes, en sorte qu'à la première alarme, deux rangs se jetant d'un côté et deux rangs de l'autre, il ne restait qu'à fermer les deux bouts à la largeur ordinaire du camp, et le rempart se trouvait prêt en un instant.

A peine étaient-ils en route depuis une demi-heure, qu'ils aperçurent en arrière deux cavaliers qui se croisaient sur une butte.

C'était le signal d'une nouvelle attaque; les Sioux étaient en vue. Ils étaient moins nombreux que la veille et paraissaient moins ardents.

Mettant à profit leur première expérience, les Métis, pour se mieux protéger contre les balles, rangèrent les charrettes à double rang, puis à trois chaînes de remparts, et se hâtèrent d'élever des redoutes pour mieux protéger le camp en tenant les sauvages à distance. Ces préparatifs étaient à peine finis que le camp était déjà

cerné et que les balles commençaient à pleuvoir de tous les côté à la fois.

Pendant cinq heures on combattit de part et d'autre avec une égale ardeur.

Enfin, un des chefs s'avança pour demander à entrer dans le camp, mais les Métis lui ordonnent de reculer s'il ne veut pas perdre la vie. Il leur dit que le combat était fini, que les Sioux allaient lever le camp et que désormais ils n'attaqueraient plus les Métis.

A peine avait-il fini de parler que toute la bande s'élança à bride abattue, et, passant à une distance, fit une décharge en poussant des cris affreux. Ce fut la plus terrible de toutes leurs fusillades.

Les Métis pensaient bien que pour le coup elle allait leur coûter cher.

Heureusement, il n'en fut rien. Les chasseurs répondirent de leur mieux par des cris de joie mille fois répétés.

L'attaque était finie, mais les ennemis partaient; à la bonne heure. Une demi-heure après, tous les chasseurs du grand camp arrivaient au secours de leurs frères. Ces pauvres gens pleuraient de joie en retrouvant en vie leurs parents et leurs amis qu'ils s'attendaient à retrouver massacrés. Ce fut une fête dans le camp. Les deux camps pouvaient maintenant renfermer sept cents hommes, car plus de deux cents Sauteux s'étaient joints aux Métis.

On se trouvait donc en état d'obliger les Sioux à respecter le droit des gens.

Cependant, les avis étaient partagés. Les uns voulaient immédiatement se mettre à leur poursuite. C'était peut-être le meilleur parti; mais le plus grand nombre pensaient qu'il valait mieux les laisser aller que de s'exposer à manquer de chasse en les poursuivant. Cet avis prévalut par bonheur pour les Sioux. Car si les Métis se fussent mis à leur poursuite, ils les eussent trouvés dans l'impossibilité de se défendre. Durant les deux jours de combat, ils avaient épuisé toutes leurs munitions. En laissant le campement pour reprendre le chemin de chasse,

les Métis écrivirent aux Sioux une longue lettre qu'ils attachèrent au bout d'une perche, persuadés qu'après leur départ quelques-uns d'entre eux viendraient à passer en cet endroit.

Jamais les Métis ne purent savoir exactement combien de guerriers les Sioux avaient perdus dans ce combat.

DOCUMENT HISTORIQUE

Les Missions de la Rivière-Rouge

(*De "La Presse"*, 15 *juillet* 1898)

A l'occasion des noces d'or religieuses de la Soeur Connolly, des Soeurs-Grises, de Saint-Boniface de Manitoba, le vénérable évêque des Trois-Rivières, ne pouvant assister à la fête, a écrit une jolie lettre de circonstance que "La Presse" est heureuse de publier aujourd'hui. La Soeur Connolly, il y a cinquante ans, a fait profession devant Mgr Laflèche, alors missionnaire de la Rivière-Rouge.

Cette lettre nous a été communiquée par M. F. L.-Desaulniers, à qui Mgr Laflèche en avait passé lui-même une copie, le jour des funérailles de feu le Dr Elie Lacerte, à Yamachiche, avec la condition de ne la publier, dans "La Presse", qu'après sa mort.

Voici la lettre en question:

Sainte-Anne d'Yamachiche, 24 mars 1898.

Révérende Soeur Connolly,

Ma bonne soeur, ainsi que je vous l'écrivais, la semaine dernière, j'ai dit la sainte messe ce matin pour vous, messe d'actions de grâces pour toutes les faveurs que le Seigneur vous a accordées depuis cinquante ans, depuis qu'il vous a appelé à le servir avec plus de fidélité dans l'état religieux, par la pratique des conseils évangé-

liques. Par une singulière coïncidence, c'est dans l'église de Sainte-Anne d'Yamachiche que j'ai dit cette messe ce matin, en venant assister aux funérailles de l'un de mes anciens compagnons de collége à Nicolet, mon vieil ami le Dr Elie Lacerte. Vous ne sauriez croire, combien de souvenirs de la Rivière-Rouge cette coïncidence a réveillés dans mon coeur. En effet, c'est de cette paroisse, qu'en 1822, Mgr Provencher est parti définitivement, comme évêque de Juliopolis, pour aller à Saint-Boniface consacrer le reste de ses jours à l'oeuvre des missions qu'il a étendues jusqu'au Pacifique, en 1838, en y envoyant MM. Blanchet et Demers, devenus plus tard, le premier, archevêque d'Orégon, et le second, évêque de Vancouver; et en 1846, jusqu'à l'Ile-à-la-Crosse et au lointain Athabaska, en y envoyant le père Taché et votre serviteur, devenus plus tard aussi eux, le premier archevêque de Saint-Boniface, et le second, évêque des Trois-Rivières.

C'est aussi à Yamachiche qu'est venu se fixer M. Nicolas-Sévère Dumoulin, compagnon de Mgr Provencher, de 1818 à 1822, lors de la fondation de la mission de la Rivière-Rouge, et qu'il a passé la plus grande partie de sa vie et où il est mort, en 1853, en juillet, un mois et demi après Mgr Provencher. Et c'est ici que j'ai célébré, ce matin, le premier jubilé religieux d'une enfant de la mission qu'ils ont fondée, il y a quatre-vingts ans, sur les bords de la Rivière-Rouge, et qui a poussé un arbre immense dont les branches s'étendent jusqu'à l'Océan Pacifique, vers l'Ouest, et jusqu'à l'Océan Glacial, vers le Nord, et la Baie d'Hudson, vers l'Est.

J'ai donc prié ce matin et remercié le Seigneur pour la bonne Soeur Connolly qui a travaillé, pendant cinquante ans, à continuer et à développer la grande oeuvre de ces deux illustres fondateurs de cette église de Saint-Boniface. J'ai occupé même, en cette circonstance, la chambre que M. Dumoulin avait préparée pour les vieux jours de Mgr Provencher.

Je vous bénis, *ad multos annos.*

(Signé) † L.-F., Ev. des Trois-Rivières.

ORAISON FUNEBRE DE Mgr LAFLECHE

Prononcée par Mgr Paul Bruchési, le jour de ses funérailles

Tu autem, homo Dei,
Pour vous, vous êtes l'homme de Dieu.
Seconde épitre de St-Paul à Thimothée, chapitre VI, verset XI.

Mes Seigneurs, mes frères,

Il y a dix mois à peine, le vénérable évêque des Trois-Rivières entrait dans sa quatre-vingtième année. Il y avait, à cette occasion, à l'évêché, une fête toute intime à laquelle le plus jeune des évêques de la province de Québec avait voulu venir prendre part pour présenter, avec ses voeux, l'hommage de sa vénération et de son estime au digne doyen de l'épiscopat.

Ce fut une heure charmante. Mais le jeune évêque se disait qu'une autre fête devait venir, plus générale, plus solennelle, celle-là, à l'automne de 1898, alors que Mgr Laflèche serait octogénaire, et qu'il y viendrait encore, pour s'unir à la joie de tout le diocèse.

Il revient parmi vous aujourd'hui, mais dans quelles circonstances! Il ne s'agit plus de fête, mais de cérémonies funèbres. Le peuple des Trois-Rivières pleure son pasteur et son père. Le coeur de ce grand athlète a cessé de battre. Mgr Laflèche est mort, et c'est ce jeune évêque qui est chargé de se faire l'interprète de l'épiscopat, du clergé, des fidèles du diocèse, et je dirai du pays entier, à l'égard de la mémoire illustre et bénie de Mgr Laflèche.

Plus que jamais, mes bien chers frères, je sens ici mon impuissance, et je demande au Seigneur qu'il m'assiste pour que je ne parle pas trop indignement, en cette circonstance, de son bon et fidèle serviteur qui l'a tant aimé. Avec lui disparaît une des plus nobles et des plus belles figures de l'église canadienne. Son nom était synonyme de vaillance, de courage et d'intrépidité, de tendresse et de force, de science et d'humilité. Il était le

doyen sur notre terre, parmi les chefs d'Israël. Il y avait en lui du soldat et du chevalier, et ce n'est point seulement le peuple qui lui a été confié qui l'a admiré, estimé et aimé, c'est tout le pays, d'un océan à l'autre. Voilà pourquoi le deuil de votre église diocésaine des Troi-Rivières est aujourd'hui un deuil universel.

Saint Paul a consigné les devoirs de l'épiscopat dans deux lettres admirables adressées à deux de ses disciples, et que l'on pourrait appeler à bon droit le "Code des Evêques". Mais tous ses enseignements, tous ses conseils, il les résume en un seul mot. C'est à Timothée qu'il parle. Il lui montre les hommes se recherchant eux-mêmes, poursuivant la gloire et les richesses, et il lui dit: "Ce n'est pas pour toi. *Tu autem homo Dei.* Car toi, tu es l'homme de Dieu." Cette parole, mes bien chers frères, "l'homme de Dieu", veut dire que l'évêque ne s'appartient plus, qu'il ne doit plus se rechercher lui-même, qu'il n'a plus qu'une seule ambition: l'extension du règne de Dieu. Ses pensées, ses affections, ses aspirations, ses désirs doivent être les pensées, les aspirations et les désirs de Dieu. Il faut que son coeur soit complètement vidé de tout ce qui est humain et rempli du divin: *Tu autem homo Dei.*

Voilà ce que doit être l'évêque. Mais comment doit-il se montrer l'homme de Dieu? Une prière que la sainte Eglise met elle-même sur la bouche de ses prêtres, quand elle leur demande de penser à leurs chefs, va vous l'expliquer. Lorsque le prêtre prie pour son évêque, il demande à Dieu que son évêque puisse fidèlement servir son peuple, et par la parole et par l'exemple: *Verbo et exemplo,* et cela comprend tout. En effet, donnez-moi un homme pris par Dieu dans l'humilité et dans la poussière, sacré prince d'Israël, qui se met à parler et qui, par ses paroles, se montre l'homme de Dieu, et qui, en même temps, parle par ses actions, se montre prêtre de Dieu à tous chrétiens, je dis: Voilà l'évêque. Eh bien, mes frères, *verbo et exemplo,* par la parole et par l'exemple, vous avez vu réaliser ici l'idéal tracé par saint Paul et par Jésus-Christ, dans son Evangile, et voilà tout ce que je veux essayer de vous faire voir, dans la

personne illustre de Mgr Louis-François Laflèche, évêque des Trois-Rivières et assistant au trône pontifical.

Par la parole, Mgr Laflèche a été véritablement l'homme de Dieu: *Homo Dei.* On donnait à saint Paul bien des beaux titres. Il en était digne. Mais il en est un qu'on lui donna un jour et qui peut paraître étrange; on l'appela: Un semeur de paroles. C'était bien définir par là l'apôtre de Jésus-Christ, qui avait en effet reçu de son Maître lui-même la mission d'enseigner à toute créature.

Jésus-Christ, mes frères, est venu sur la terre pour sauver les hommes; il les a sauvés par l'effusion de son sang, mais il les a instruits par sa bouche divine; il n'a par écrit un seul mot, et il n'a pas dit à ses apôtres d'écrire. Si on avait fait seulement cette simple réflexion et si on avait voulu l'approfondir, il n'y aurait peut-être jamais eu de protestantisme sur la terre. Quand Jésus-Christ donne à ses apôtres leur mission, vous savez ce qu'il leur dit: *Allez, enseignez, prêchez,* c'est-à-dire, parlez. La parole humaine, mes frères, y a-t-il quelque chose de plus grand, quelque chose de plus beau sur la terre, après l'âme immortelle? La parole, c'est l'oeuvre de Dieu, et c'est ce moyen que Notre-Seigneur Jésus-Christ a pris pour répandre la vérité ici-bas, pour établir son Évangile et étendre sa domination. Mais pour que cette parole fût à la hauteur de sa mission, il lui fallait une consécration universelle, et voilà pourquoi Jésus-Christ a décidé que la parole humaine aurait sa fête de la Pentecôte.

Les apôtres, dans leur synagogue, recoivent l'Esprit-Saint qui les transforme, et aussitôt voilà les portes du Cénacle qui s'ouvrent, et vous avez devant les yeux des docteurs qui prêchent et qui parlent. Qu'était-ce que la parole humaine avant ce jour? Une parole timide, insignifiante, une parole mourante. Et désormais c'est une parole courageuse qui ne trompe point, une parole qui ne sait plus hésiter, une parole qui retentira toujours. Ce n'est plus ce verbe humain que Rome orgueilleusement admirait dans la bouche de Cicéron, et qui ne laissait rien après lui. Cicéron a la tête tranchée, et après

lui, on n'en aura pas d'autre pour réveiller les échos du Forum.

Mais la parole bénie consacrée, transformée par le Christ—voyez donc ce qu'elle fait lorsqu'elle se pose sur les lèvres de saint Pierre et de saint Paul, sur les lèvres de Timothée, sur les lèvres de saint Ignace et de saint Chrysostôme, sur les lèvres d'Augustin et d'Irénée, de saint Bernard, de Bossuet, partout et toujours, et lorsque ces bouches consacrées se ferment dans le tombeau, il en sort encore une voix merveilleuse qui jette l'univers dans l'étonnement, *defunctus adhuc loquitur.*

Saint Paul était donc un semeur de paroles. Il les prenait dans le coeur de son divin Maître; c'est là qu'il s'éclairait; il allait, le grand apôtre, courant et volant, sur terre et sur mers, au milieu des persécutions, malgré les humiliations, parlant toujours, faisant son oeuvre de géant. Il semait des paroles, et les générations croyaient, et la foi germait, et les églises se fondaient, et les peuples comprenaient leurs devoirs, et les idoles tombaient dans la poussière, et les hommes se convertissaient et s'aimaient les uns les autres. L'obstacle pouvait bien surgir, on pouvait bien prendre cet homme et le mettre dans une prison, oui, on pouvait bien lui mettre des chaînes, à cet homme, mais on ne pouvait pas mettre de lien à sa langue. Voilà pourquoi saint Paul écrivait cette parole que Mgr Laflèche, votre évêque, aimait tant à rappeler: *Verbum Dei non est alligatum.* Ils ont beau l'enfermer dans un cachot, la parole de Dieu ne s'enchaîne pas, elle retentit au fond des prisons comme au palais des Césars, elle retentit au milieu des foules enthousiastes comme au milieu des attaques et jusque dans l'effusion de sang.

Eh bien, votre évêque a été, lui aussi, un semeur de paroles. Il a été l'homme de Dieu par sa parole. Je ne sais pas si nous en avons un à lui comparer dans l'histoire religieuse de notre pays. Il a prêché d'abord aux pauvres, aux infortunés, à ceux qui avaient le plus besoin de Dieu, à de pauvres tribus sauvages dont il a appris la langue qu'il ne connaissait pas d'abord. Il redisait les grandeurs de Dieu, et les bontés de Dieu, il faisait là des

chrétiens. On le vit parler plus tard comme professeur dans le collège de Nicolet, et ceux qui ont suivi ses leçons ne durent jamais oublier un pareil maître. On le vit parler aux communautés religieuses, aux foules qui couraient pour l'acclamer; on le vit surtout parler quand il était évêque.

Et quelle parole éloquente! car Mgr Laflèche avait ce que Cicéron demande pour l'éloquence, le *pectus,* il avait le coeur.

Vous savez que cet homme aimait et avec quelle force il savait aimer. Aussi ses sentiments se traduisaient-ils dans ses discours; son âme, il la donnait à son auditoire; vous l'avez vu bien souvent ici aux Trois-Rivières; vous étiez comme électrisés quand vous l'entendiez vous émettre, vous expliquer ses belles thèses sur la Providence. On rapporte que les fidèles passaient une nuit dans l'église afin de pouvoir assister aux homélies de saint Jean Chrysostôme. Pour vous, le moment où vous entendiez l'éloquente parole de votre évêque était un des bons moments de votre vie. Vous possédiez la parole dans tout ce qu'elle a de spontané, d'énergique, d'étonnant, d'électrisant, car Dieu avait mis dans le coeur de son serviteur tout ce qui fait la grande éloquence.

Eloquence savante. Cet homme avait étudié et beaucoup. Il a appris dans ses colloques avec Dieu; il a appris dans son commerce avec le Pères de l'Eglise, les philosophes, les commentateurs, les historiens; il a appris beaucoup par l'observation. C'était, vous le savez, un penseur, et ses pensées ne ressemblaient pas aux pensées des autres. Il y avait chez lui une originalité qui caractérisait chacun de ses discours. Il avait des thèses favorites qu'il aimait à expliquer et sur lesquelles vous êtes parfaitement fixés aujourd'hui, et je regarde cela comme une grâce. Qui de vous, en effet, ne sait pas aujourd'hui à quoi s'en tenir sur les droits de l'Eglise, sur l'infaillibilité du Souverain Pontife, sur les devoirs de l'Etat envers la société religieuse, sur tout ce qu'il y a de condamnable dans le matérialisme, sur la liberté humaine et sur les diverses applications qu'on en veut faire?

Il a été votre docteur ,il a été votre maître. Il a été philosophe, mais c'était un philosophe à la manière de son divin Maître, il parlait pour être compris des petits enfants. Sa parole si savante était une parole simple. La parabole lui était facile. Il aimait à méditer l'évangile, et c'était pour lui une joie que de pouvoir s'épancher sur les questions les plus ardues de la religion, sur nos saints mystères, en présence des petits enfants.

Parole patriotique que celle de Mgr Laflèche. Pendant longtemps cet homme a pris part à toutes nos fêtes nationales. Il semblait alors qu'il fallait nécessairement l'entendre, qu'il manquait quelque chose à la démonstration du jour, si on n'avait pas eu une parole tombée de ses lèvres.

Il aimait son pays. Et comme il aimait à rappeler ses origines divines, providentielles, la mission qu'il a à accomplir ici! Avec quelle sympathie et quelle force de conviction il parlait de nos frères qui habitent la république voisine! Comme il les félicitait de ce zèle qu'ils mettent à conserver et leur langue et leur foi! Quand il allait quelquefois visiter les églises canadiennes, quand il rencontrait de ses prêtres des Trois-Rivières qu'il avait envoyés là, comme missionnaires, comme il aimait à leur parler, à ces exilés, à leur dire qu'ils devaient conserver la langue de leurs ancêtres, la langue du foyer, leurs journaux, leurs coutumes, tout en étant les sujets loyaux de la république où ils étaient venus chercher asile!

Mais ces paroles patriotiques étaient d'un patriotisme surnaturel. Saint Paul m'apparaît encore ici comme l'idéal. J'aime à revenir à lui souvent. Saint Paul disait, vous le savez, des choses admirables. Mais s'inquiétait-il de savoir comment il parlerait? A Dieu ne plaise. Il ne cherchait que Dieu et sa gloire. Il savait qu'il avait des défauts naturels, mais que lui importaient ces défauts? L'apôtre, laissant de côté les préceptes des rhéteurs ,laissait parler son coeur; c'était son esprit, illuminé par la connaissance, qui se communiquait dans le verbe que Dieu mettait sur ses lèvres. et pour tout dire, il voulait être anathème pour ses frères, il était prêt à donner pour

eux son âme cent fois, mille fois, s'il le fallait, et il remportait des triomphes comme les plus éloquents n'en ont jamais remportés. Mgr Laflèche était comme saint Paul: l'accent, la prononciation, les artifices de la rhétorique, il ne connaissait pas cela, il méprisait tout cela.

Quand il voulait parler, il prenait son âme et il la donnait, et il la donnait pour Dieu. Qu'allait-on dire à la suite de ses paroles? Allait-on le féliciter? allait-on le critiquer? cela lui importait peu.

Il a parlé pour Dieu, pour Dieu seul; il appartenait à Dieu, sa parole appartenait à la cause de Dieu.

Voilà comme parlent les évêques, comme parlent les apôtres.

Vous avez eu ici un évêque et un apôtre. De même que sa parole était patriotique, savante, sainte, éloquente, surnaturelle, de même elle était une parole intrépide, une parole qui ne redoutait rien, quand il s'agissait de l'affirmation de la vérité, de l'accomplissement du devoir. Si Mgr Laflèche se fût trouvé dans certaines circonstances particulières que nous rappelle l'histoire, les mots qu'on admire, les actes qui nous charment, il les aurait répétés, il les aurait reproduits. S'il eût été à la place des apôtres lorsque le pouvoir les battait de verges et leur disait de se taire, il eût répondu comme eux: "Nous ne pouvons plus ne pas dire ce que nous savons et ce que nous avons mission de dire." S'il eut été à la place d'Ambroise, Théodose eût reçu la réponse qu'il a reçue de l'évêque. Il était aussi ferme qu'il était bon. C'était véritablement, comme je le disais, le soldat et le chevalier, et si parfois on trouvait sa parole trop ardente, il n'y a pas à s'en étonner, son tempérament, son caractère, surnaturalisé par la grâce, l'ont porté à parler ainsi.

Et par sa parole il a été l'instrument de Dieu au milieu de son peuple. Il a gardé la foi dans les campagnes de ce diocèse, il a fait régner la vertu dans les communautés religieuses, il a inspiré le zèle aux jeunes élèves des séminaires, il a fait germer des vocations, il a nourri la sève patriotique du peuple canadien, il a été le modèle de ses prêtres. C'est que notre peuple est bon. Mais

il a besoin qu'on l'instruise, il a soif de doctrine, il veut du dogme, il veut qu'on lui explique l'Evangile, il veut qu'on lui donne la raison de cette foi qui est si vive et si profonde dans son coeur, il veut savoir la raison des choses et pourquoi il doit croire et comment il doit croire. Il faut, dit saint Paul, que l'obéissance soit raisonnée, *rationabile obsequium*, et c'est pour cela que Mgr Laflèche, pendant les longues années qu'il a été votre évêque, prêchait la doctrine, expliquait et évangélisait. Il exposait les principes fondamentaux de l'Eglise, de la société, de la liberté, de l'éducation.

Il savait que c'était le besoin du temps. Je dirai non seulement aux vénérés prêtres de ce diocèse, mais je dirai à tous les prêtres de notre pays, et je me dis à moi-même : Regardons : *Defunctus adhuc loquitur.* Il est mort, mais il parle encore : de ce cercueil, il nous dit à nous qui avons mission de diriger les peuples, il nous dit d'être les hommes de Dieu par la parole et par l'exemple, *verbo et exemplo.* Oui regardons, et regardons tous, notre modèle est là.

Mes frères, l'évêque, ai-je dit, doit servir son peuple par l'exemple. La parole ne suffit pas. Il est dit dans l'Evangile, de Notre-Seigneur, qu'avant d'enseigner, il pratiqua ce qu'il enseignait. L'évêque doit donc être l'homme de Dieu par l'exemple. Votre évêque l'a-t-il été? Ici, mes bien chers frères, je n'ai qu'à vous rappeler les différentes phases de sa vie, et à vous montrer Mgr Laflèche, depuis les années de son enfance jusqu'à sa mort, et vous direz comme moi : "Cette vie est une prédication continuelle." S'il y a quelque chose qui a caractérisé la carrière de Mgr Laflèche c'est l'amour de la sainte Eglise. Oh, qu'il a aimé l'Eglise ! Il l'a aimée, avec quelle ardeur ! C'est Louis Veuillot, je crois, ce vaillant athlète de ces derniers temps, qui disait : "L'Eglise est ma mère, et quand on l'attaque, j'éprouve en moi des rages d'enfant." Mgr Laflèche était à peu près semblable. Il ne pouvait pas souffrir qu'on attaquât l'Eglise.

Comme cet homme eût été volontiers martyr ! Ah ! son sang, comme il l'eût versé volontiers pour l'Eglise !

Mais en cela, est-ce qu'il n'imitait pas Jésus-Christ? Est-ce qu'il n'est pas dit de lui qu'il est le bon pasteur et que le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis? N'est-il pas dit de lui qu'il aimait l'Eglise et qu'il s'est livré pour elle? *Dilexit ecclesiam et tradidit semetipsum pro ea.* Mgr Laflèche a été le bon Pasteur, ici; il vous a tout donné, ses talents, son temps, son activité, ses sueurs, ses affections, sa santé, *tradidit semetipsum*; il vous a donné sa vie.

Mais voyez comment Dieu l'a préparé à ce haut office où il devait, d'une manière si éclatante et si belle, accomplir les desseins de la Providence. Il le fait naître dans une modeste campagne, à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Et quand je voyais, l'autre jour, l'image de la maison où il naquit, je ne pouvais m'empêcher de rapprocher dans ma pensée cette humble demeure de l'autre petite demeure de Lévis, où naquit le frère de coeur de Mgr Laflèche, cet autre grand évêque que notre histoire n'oubliera jamais et qui portait le nom d'Ignace Bourget.

Lorsque le bon Dieu choisit des instruments pour ses desseins miséricordieux sur les hommes, il n'a pas besoin de regarder dans les palais et les riches demeures, il va dans ce qui est pauvre et humble, il apelle, il transforme et il fait son apôtre. C'est afin qu'on sache toujours que ce n'est pas l'homme à qui le mérite revient, mais que c'est Dieu qui fait tout et que c'est à lui seul que toute gloire est due.

Dans cette campagne charmante, silencieuse, le jeune enfant si bien doué trouvait le bonheur dans la méditation. Il pouvait réfléchir; et bientôt il commence, en effet, à se demander la raison des choses—car Mgr Laflèche fut ainsi: il aimait à éclaircir tous les doutes, et voilà ce qui a fait de lui un si grand penseur.

Mais en même temps que, dans le silence des champs, dans le recueillement de la campagne, ses facultés, lentement, se perfectionnaient, son coeur était formé à la vertu par une incomparable mère. Sa mère, il en a parlé bien des fois et, jusqu'à ses dernières années, il en parlait avec l'amour d'un enfant de dix ans. Il avouait

que s'il était évêque, cela était dû, sans doute, à la piété, aux prières de sa bonne mère. Et pendant que la mère faisait l'oeuvre de l'éducation de son jeune enfant, Dieu travaillait de son côté, lui inspirait l'amour des choses saintes et le dirigeait vers l'Eglise.

Le jeune Louis était enfant de choeur, il servait la messe avec joie, aspirant après le jour où il pourrait la célébrer lui-même, car il ne fut pas longtemps sans se dire qu'il serait prêtre, qu'il ne serait que cela et qu'il ne devait être que cela. Il avait un aïeul qui chantait à l'église, et l'aïeul vieillissait, il sentait que ses forces s'en allaient. Il prit donc, un jour, son petit-fils à part et lui dit: Il faut que je t'enseigne le chant si beau de l'Eglise Romaine, le plain-chant, et tu pourras peut-être chanter à ton tour en attendant, mon cher enfant, que tu deviennes prêtre," et l'enfant se fit élève de plain-chant et le plain-chant fut une révélation pour sa jeune âme. Il trouvait, comme il a toujours trouvé depuis, qu'il n'y a pas de musique religieuse qui puisse lui être comparée et, en même temps, il prenait le goût de l'harmonie, car c'était une âme d'artiste que Mgr Laflèche. Il était surprenant, pour ceux qui ne le connaissaient pas bien, de l'entendre dire, comme nous l'avons entendu un jour dans une circonstance touchante: "Ah! que la musique est belle! que j'aime la musique! et quand nous serons un jour au Ciel, ce sera une de nos joies d'entendre les célestes harmonies des Anges."

Il fit sa première communion et partit bientôt pour le Collège de Nicolet. Ce qu'il fut, dans ce Collège, les actes de vertu qu'il pratiqua, le zèle qu'il montra pour s'instruire, les maîtres de cette maison sont là pour le dire, et ils lui ont rendu déjà les témoignages de leur vénération et de leur gratitude.

Son cours terminé, il embrassa l'état ecclésiastique, et à vingt-six ans, il était prêtre. Lui, qui aimait tant son pays, aurait trouvé ici beaucoup à faire, mais ceux qui sont véritablement apôtres, ceux que Dieu fait tels, ont d'autres vues, d'autres desseins que des desseins purement patriotiques. La patrie, pour eux, ce n'est pas seule-

ment le coin de terre où ils ont pris naissance; la patrie, c'est l'univers qu'il faut gagner à Dieu.

Alors, Mgr Laflèche songe au Nord-Ouest. A la Rivière-Rouge, il y a des tribus qui ont besoin de vérité, qui attendent les prêtres. Mais, dit l'Evangile, *messis multa, operarii autem pauci,* la moisson est considérable, mais les ouvriers sont peu nombreux. Il se dit: "Je partirai, je quitterai pour ce champ d'apostolat mes parents, mes amis, tout ce que j'ai de cher," et il se dirige, en effet, vers la Rivière Rouge. Il ne lui faudra pas seulement quelques jours, comme on le fait, maintenant, pour faire ce voyage, il lui faudra de longues semaines, mais que lui importe la longueur de la course? que lui importe la fatigue? il s'en va là pour se fatiguer, pour se dépenser, pour se donner, pour mourir au besoin. Il commence à se fatiguer dès le départ. A peine arrivé, il se met à l'oeuvre. Il ne sait pas parler la langue de ces gens, il va l'apprendre; il va connaître l'isolement du missionnaire, il va connaître la souffrance de la faim; il faudra qu'il fasse des courses immenses, il ira en canot d'écorce sur les lacs et les rivières. L'hiver, il lui faudra chausser la raquette, il marchera sur la neige, il fera des distances immenses pour baptiser un enfant, pour administrer un malade. Tout cela lui va. Je vous le dis, c'est le chevalier du bon Dieu. Voici que du secours lui arrive. Dieu, qui est le souverain ordonnateur, qui arrange ici-bas tout pour ceux qui ont confiance en lui et se mettent librement à son service, parle à un jeune novice de la Compagnie des Oblats, au jeune frère Taché. Lui aussi est pris du même désir des missions, lui aussi a soif de se dévouer pour les âmes. Il s'en va à la Rivière Rouge, il y trouve l'abé Laflèche. Ces deux jeunes hommes, ces deux jeunes gens n'ont qu'à se regarder; évidemment ils sont de la même famille; évidemment ils ont les mêmes ambitions, ils veulent les mêmes sacrifices; ils sont faits pour s'aimer et ils s'aimeront jusqu'à la mort.

Mais voilà que bientôt l'abbé Laflèche, au milieu de ses courses, au milieu de ses fatigues, devient presque infirme. Voilà des plaies à ses pauvres jambes. Il lui faut

un infirmier. Le petit frère novice des Oblats est là. Le voyez-vous, ce jeune novice, à côté de l'abbé Laflèche, pansant les plaies de ce missionnaire et apôtre de 28 ans! Tout ce qu'ils disaient alors, nous ne le savons pas, mais qu'ils ont dû échanger des conversations saintes et admirables!

Mgr Provencher meurt bientôt. On s'occupe de lui trouver un successeur, et Rome se prononce pour l'abbé Laflèche. L'abbé Laflèche était parti pour la Rivière Rouge afin de s'immoler comme missionnaire, et maintenant que Rome lui met la mître sur la tête et une crosse dans les mains, son humilité s'effraie, il lui semble qu'il ne peut pas porter ce fardeau; il faudra qu'il cherche des raisons pour ne pas accepter et pour décliner un pareil honneur. Il regarde ses pauvres jambes meurtries, les cicatrices de ses courses apostoliques; voilà le moyen qu'il prend pour échapper à l'honneur et à la gloire de l'épiscopat. Il écrit à Rome et Rome accepte les excuses du missionnaire.

Il faut donc nommer quelqu'un à sa place, et c'est le petit frère infirmier qui va devenir évêque de celui qu'il soignait avec tant d'amour. Mais l'abbé Laflèche est content. Il suit son ami, il va l'appeler son père, il va travailler sous sa direction pour le bon Dieu, il va l'aimer comme un frère jusqu'à ce que Dieu, dans ses mystérieux desseins, le fasse son frère véritable dans l'épiscopat. Quand je les vois tous les deux, ces jeunes missionnaires, l'abbé Laflèche, 30 ans peut-être et Mgr Taché, 28 ans et évêque de Saint-Boniface; quand je les vois travailler de concert pour la plus grande gloire de Dieu et le salut des âmes, j'entrevois l'avenir et j'aperçois l'auréole de gloire qui les couronnera, car ce sont bien deux évêques qui sont là, deux évêques qui sont hommes de Dieu, qui mêlent leurs biens terrestres, qui partagent les mêmes sentiments, qui ont les mêmes manières de voir. Aussi, ils se jurent une affection éternelle et quelque soit, plus tard, la distance qui les sépare, nous verrons qu'ils ont des joies communes et de communes douleurs; quand l'un souffre, l'autre souffre et pleure; si l'un est éprouvé,

l'autre, soit celui de Saint-Boniface ou bien celui des Trois-Rivières, s'en vient pour le défendre et pour le consoler.

Douze ans se sont passés. Mgr Laflèche revient aux Trois-Rivières. Il lui semble que sa mission est finie là-bas. Il a raison. Ses infirmités ne lui permettent plus d'y travailler. Il va au collège de Nicolet se consacrer à la cause de l'éducation, se dévouer à la jeunesse, se renfermer dans son humble cellule de directeur prodiguer à ses enfants les bons conseils, les diriger vers le sanctuaire ou la société. Puis, le voilà vicaire-génral et enfin administrateur du diocèse. Mgr Cooke le prend pour son coadjuteur, avec future succession. C'est pour lui encore une épreuve semblable à un coup de foudre. Mais, cette fois, il comprend que c'est Dieu qui veut absolument un ouvrier, il s'exécute. Le voilà donc évêque, et c'est maintenant surtout qu'il vous montre son amour de l'Eglise et de la vérité, amour qu'il conservera jusqu'à sa mort. Son amour de l'Eglise se traduit particulièrement par son dévouement au Souverain Pontife. Pour le Pape, il a un véritale culte. Il défend ses droits et ses prérogatives. Tout ce que le Pape dit, il l'accepte, et les directions et les décisions qui viennent de lui font son bonheur; quand même ces décisions seraient contre ses espérances, il les reçoit comme une bénédiction du ciel. Il sera ainsi tout le temps de son épiscopat. Aussi, comme pour le récompenser, Dieu lui accorde dès son début une grande grâce. Le Concile du Vatican vient de s'ouvrir: c'est là que le Souverain Pontife va voir proclamer son infaillibilité, par ceux qui pourront assister à ces grandes assises. Mgr Laflèche s'y rend, et il disait en ma présence, l'an dernier, à cette petite fête que j'ai rappelée en commençant: "La plus grande joie de ma vie a été quand j'ai pu dire PLACET pour la ratification du dogme de l'infaillibilité pontificale." Il lui semblait que c'était la plus grande et la plus belle récompense qu'il pouvait recevoir de Dieu.

C'est pendant qu'il était au Vatican qu'il apprit qu'il devenait évêque des Trois-Rivières. Il revint donc ici, mes frères, et ce qu'il fit depuis, il me serait impossible

de le raconter en détail: je n'en finirais pas. Je vous ai dit et répété, et vous êtes là vous-mêmes pour me faire écho, qu'il n'a vécu que pour vous. Il a pris pour devise ces paroles: *Suaviter et fortiter,* avec suavité et avec force. Il semblait, par ces deux mots, vouloir résumer toute la vie de son Divin Maître, car Notre-Seigneur Jésus-Christ, comme vous le savez, a été bon, miséricordieux et tendre, il n'a jamais repoussé les méchants, ceux qui l'accusaient ou l'avaient calomnié. Lorsque ses apôtres lui demandaient de faire tomber le feu du ciel sur une ville coupable qui n'avait pas voulu les recevoir, Jésus-Christ disait: "Vous ne savez pas de quel esprit vous êtes," et il ajoutait qu'il était venu pour guérir les coeurs blessés, qu'il ne fallait pas rompre le roseau à demi rompu, ni éteindre la mèche qui fume encore. En même temps qu'il était si bon, si miséricordieux, si tendre pour les hommes, Jésus-Christ était ferme. Il a voulu donner un exemple et une leçon à ceux qui doivent continuer son oeuvre lorsqu'un jour, dans le temple, il s'arma d'un fouet et en chassa les vendeurs qui l'avaient profané. Mgr Laflèche semble avoir eu toujours devant lui le Divin Maître sous ces deux aspects, douceur et fermeté. Y a-t-il un homme qui pourrait lui reprocher une parole ou un acte de vivacité, une parole blessante, quelque chose d'injurieux? Jamais. Les pauvres, les petits, les humbles, ceux qui ne pensaient pas comme lui, étaient toujours les bienvenus près de sa personne; mais, par exemple, quand il s'agissait d'un principe, quand il s'agissait d'une erreur, oh! il ne transigeait pas, il brandissait le fouet dans ses mains, mais en même temps qu'il flagellait l'erreur, il était prêt à presser sur son coeur le frère dans lequel il reconnaissait cette erreur. Il a été ainsi, toujours et partout, défenseur intrépide de l'Église, se dévouant aux hommes et ne se demandant pas comment seraient appréciés ses actes et ses écrits, rempli d'un grand zèle et cherchant à étendre le règne de la vérité sur la terre.

On a dit de lui qu'il était un évêque du moyen âge. Moi, je le comparerais volontiers aux évêques des premiers âges. Mais l'appeler évêque du moyen âge, certes, c'est un grand honneur à lui faire, car c'est le mettre à

l'égale des grands hommes de ce temps où Léon XIII nous fait aujourd'hui chercher ceux qui, en fait de science, de philosophie et de théologie, doivent être nos maîtres et nos docteurs. Mais de même qu'il a été évêque du moyen âge ou un évêque des premiers âges, si vous le voulez, il a été un évêque de son temps. S'il combattait les écarts qu'il y trouvait, il en a adopté aussi le courage, toutes les généreuses tendances et les nobles apsirations, il en a accepté tous les progrsès, il n'a pas manqué d'aller de l'avant, pourvu que le progrès fût toujours bien compris.

En matière d'éducation, vous savez ce qu'il a été et ce qu'il a fait. Je n'ai qu'à regarder sa ville des Trois-Rivières. Je n'ai qu'à aller dans ce Séminaire, dans ce Couvent des Ursulines, qu'à voir dans le diocèse ces nombreuses maisons d'éducation qu'il a fondées lui-même. Je n'ai qu'à voir les programmes qu'on suit partout et l'élan donné aux études, pour constater que Mgr Laflèche a été véritablement l'homme de son temps. Il n'était pas de ceux qui trouvent que notre pays est un pays arriéré et presque barbare. Il tenait compte des difficultés que nos pères ont rencontrées. Il savait bien qu'il y a encore à améliorer et à perfectionner beaucoup, mais il savait aussi que les vieux peuples d'Europe s'étudient à résoudre avantageusement ces problèmes, qu'ils y travaillent sans cesse et qu'ils avouent n'être pas encore arrivés au dernier mot du progrès. Comment vouloir que, dans un pays si jeune, nous ayons atteint la perfection? Non, non, il y a à perfectionner, il y a à améliorer, mais il ne faut pas condamner ce qui est bon. Je ne veux pas de la réforme, car la réforme suppose quelque chose de mal et il n'y a rien de mal. Il y a du bon, imparfait encore, et qu'il faut améliorer, mais il faut savoir conserver ce bien. Je ne veux pas admettre l'opinion de ceux qui, regardant leur pays, leurs belles campagnes qui rappellent les sacrifices de leurs pères et le dévouement des communautés religieuses, se détournent de tout cela et semblent vouloir décrier ce pays qui est le leur, aux yeux de l'étranger qui nous regarde et nous envie ce que nous avons.

Mgr Laflèche a travaillé pour l'éducation ici dans ce diocèse, et lorsque cette question de l'éducation est devenue une question de principe, de liberté religieuse, de constitution, alors, il n'y a pas à être surpris que Mgr Laflèche apparaisse au premier rang de ceux qui la défendent. Ses collègues sont avec lui et ils sont là à leur poste. Et, dans la défense de ces droits sacrés, s'il fut si ardent, il ne faut pas s'en étonner, il faut penser que cette terre ou la persécution sévit a été autrefois arrosée de ses sueurs et que si nous, nous nous sommes levés pour défendre les catholiques de l'Ouest, lui s'est levé pour la défense de ceux qu'il peut appeler ses fils, parce qu'ils l'appellent lur père.

Votre évêque vous a-t-il donné rien que sa parole? A-t-il prêché par ses actes? Mais voyez donc; enfant, il prêche la piété filiale, l'amour de la religion, la fidélité à l'appel de Dieu. Jeune homme, il prêche la soumission à ses maîtres, et l'amour du travail. Missionnaire, il prêche le zèle apostolique. Evêque, il me semble mettre en pratique tout ce que saint Paul demande de Tite et de Timothé. J'ajouterai qu'il a été l'homme de la prière, car on n'est quelque chose de grand pour l'oeuvre de Dieu que si on prie bien. C'est Jesus-Christ lui-même qui l'a dit: Sans moi, vous ne pouvez rien faire. Mais pour que le Christ nous aide, il faut l'appeler, il faut prier avec humilité. Mgr Laflèche a prié, et comme il priait bien! Ce sont les prêtres de sa maison, ce sont ses intimes, c'est son clergé, ce sont ses curés qu'il visitait chaque année qui peuvent rendre ici témoignage, eux qui l'ont vu, tant de soirs, réciter son chapelet, aimant à le dire tout haut, car il lui semblait qu'il fallait parler ainsi avec la Sainte-Vierge, sa mère. Il récitait l'office avec force, il célébrait la sainte messe avec une foi ardente, il allait passer de longues heures devant le Saint Sacrement. C'est là qu'il préparait ses discours, les écrits qu'il allait livrer bientôt.

S'il a été l'homme de la prière, je dis aussi qu'il a été l'homme de la charité. Comme homme de la prière, il a voulu que sa ville épiscopale eût un couvent de Re-

ligieuses qui fût comme le paratonnerre de la ville. Dans ce couvent, on se livre aux pénitences, aux mortifications, aux jeûnes ; on chante, la nuit, les louanges du Seigneur, et c'est bien là, en effet, le moyen de détourner les châtiments de Dieu.

Les soeurs du Précieux-Sang sont arrivées et Mgr Laflèche fut dans la jubilation. Mais homme de charité, il voulut donner un asile à l'homme pauvre, aux malades, aux infirmes. Il n'a pas d'hôpital, il en fondera un, il mendiera des matériaux pour le bâtir. Ainsi, voilà les Soeurs de la Providence qui arrivent au couvent pour faire ici les oeuvres qu'elles font d'un bout à l'autre du pays . Ces pauvres, vous savez s'il les aime. En a-t-il jamais refusé un seul? Sa main a-t-elle été fermée quand on lui demandait l'aumône? N'a-t-elle pas été pleine de commisération? Il aimait à aller dans cette maison des pauvres et les heures qu'il passait là étaient pour lui des heures bénies.

Il semblait vraiment dans les desseins de la Providence que ce pasteur, que cet athlète, ce théologien devait mourir dans cette chambre d'hôpital, à côté des pauvres qu'il a généreusement servis.

S'il devait mourir là, ce n'était pas là qu'il devait recevoir le coup de mort. Soldat, il voulait le recevoir au champ de combat. Il l'avait dit : "Je mourrai les armes à la main." Ainsi en arriva-t-il. Il commença sa visite pastorale. Rien ne faisait prévoir une catastrophe comme celle qui arriva si soudainement. Sa constitution robute faisait espérer pour lui de longues années, mais le semeur de paroles s'en alla de paroisse en paroisse, il se dépensa trop généreusement. Il parlait dans les églises ; il rappelait les enseignements du Souverain-Pontife ; il allait dans les cimetières prêcher la dévotion aux morts, et un jour, après un de ces sermons, il se sentit fatigué. Il voulut continuer cependant, son oeuvre, mais la maladie le terrassa. Le soldat était mortellement blessé, blessé au champ d'honneur, blessé porte-voix de l'Evangile. Alors il se fait transporter dans sa ville des Trois-Ri-

vières, à sa chère maison des pauvres, et c'est là qu'il va mourir.

Ce qu'il a été en face de la mort, ce qu'il a fait, mes frères, vous le savez. Quand il vit que tout allait finir, il se mit entre les mains de Dieu. Il n'avait aucun regret pour lui, le Maître le rappelait. C'est le temps de partir, c'est le temps de chanter le *Nunc dimittis*. Il règle ses affaires temporelles, il prie, il médite, il fait prier à ses côtés, il récite son Rosaire, et quand il ne peut plus réciter de formules, sa main défaillante, cette main vaillante qui a signé tant de documents admirables, dignes des confesseurs de la foi, sa main défaillante se met à faire des signes de croix et en fait jusqu'à ce qu'elle ne puisse plus le servir. Puis il dit à l'un de ses prêtres: "Je m'en vais mourir. Dieu va mettre fin à toutes mes misères, mais il y a ses jugements qui m'attendent. Pourtant, j'ai confiance, car je n'ai rien fait que pour lui." Ne vous semble-t-il pas entendre saint Paul se confiant à son cher disciple Timothée? "*Bonum certamen certavi*. Pour moi, j'achève ma course. Bientôt la mort va venir. J'ai combattu le bon combat. J'ai conservé la foi."

Mais avant de mourir, Mgr Laflèche pense à ses missions du Nord-Ouest, qui ont eu les prémices de son apostolat et que fait-il? Il a près de lui une personne qui vient de ces régions. Il la fait venir auprès de son lit de mort, il lui parle des tribus sauvages pour lesquelles il a donné le meilleur de sa vie, il lui prêche encore et lui donne de bons conseils. Lui, le grand évêque, il veut finir en humble missionnaire comme il a commencé.

Enfin, il faut que l'homme paraisse dans toute sa vérité à ce moment suprême. Je vous ai dit que Mgr Laflèche avait une dévotion toute spéciale au Souverain Pontife. Il fait son humble soumission à Dieu, un acte de foi; il fait sa soumission parfaite à toutes les volontés et à toutes les décisions du Pape. Enfin, c'est le moment dernier. Une douce agonie arrive, Mgr Laflèche rend le dernier soupir.

Il vous a prêché, il nous a prêché, il a prêché à tout son pays. *Verbo et exemplo*. Il a été véritablement l'hom-

me de Dieu tel que le veut l'apôtre saint Paul. Maintenant, mes bien chers frères, je comprends que votre douleur soit grande, mais celle des évêques est grande aussi, car nous savons quel frère bon, expérimenté, zélé et dévoué nous perdons en lui. Mais cependant il ne faut pas oublier que la mission d'un homme terminée, il faut que la récompense arrive. Ah! votre évêque, j'espère qu'il est déjà dans le sein de Dieu! Lui qui aimait tant la vérité, il disait qu'il avait hâte de se trouver là-haut pour savoir s'il se trompait ou non. Le voilà maintenant avec l'infinie Vérité, avec l'infinie Beauté, avec l'infinie Bonté, et c'est pour toujours.

Il a fait ici-bas son oeuvre et il jouit maintenant d'une félicité qui ne finira point et qui commence à son cercueil.

Vous pourrez donc, mes bien chers frères, le pleurer comme on pleure celui qu'on aime, celui qui nous a fait du bien, mais vous vous souviendrez comme nous nous souviendrons tous que ceux qui nous quittent icibas s'en vont nous aimer et nous protéger auprès de Dieu. Ainsi soit-il.

EPHEMERIDES DE SAINTE-ANNE

I

Réminiscences. Trois articles de "La Presse".—Le contrat pour la construction de l'église actuelle de Sainte-Anne-de-la-Pérade a été passé dans le vieux presbytère par devant les notaires Louis Dury et Pierre-Georges Beaudry, le 31 mai 1855, en présence de l'abbé L.-E.-A. Dupuis, curé.

Les syndics étaient MM. Joseph Casimir Dury, notaire, David Richer-Laflèche, François-Xavier Rocheleau et Narcisse Lanouette, et les entrepreneurs, MM. Anaclet Lanouette, maître-menuisier, de Sainte-Anne, et François-Xavier Roberge, maître-charpentier, de Saint-Stanislas.

Les plans avaient été faits par M. Casimir Coursolles, architecte de Montréal, et le coût de l'entreprise de $25,4000, pour l'extérieur seulement.

Cette église a 180 pieds de longueur et 75 de largeur avec une sacristie de 60 pieds de longueur par 54 pieds de largeur. La hauteur des murs de l'église est de 50 pieds et celle du faîte de la toiture est de 85 pieds. La hauteur des tours jusqu'à l'extrémité des pyramides est de 150 pieds.

Les travaux de construction commencèrent le 1er juin 1855.

La bénédiction de la pierre angulaire a été faite par Mgr Cooke, évêque des Trois-Rivières, le 29 juillet 1856, en présence d'un peuple nombreux et des prêtres suivants: F.-G. Loranger, V.-G.; F.-X. Côté, Joseph Aubry, G.-S. Derome, Z. Charest, Thomas Caron, L.-F. Laflèche, Chs-Ol. Caron, M.-D. Marcoux, W.-S. Fréchette, J.-N. Guertin, L. Tourigny, J.-H. Dorion, Jos. Bailey, F. Baillargeon, Am. Charest, L.-H. Dostie, J.-B. Olescamps, Chs-Z. Garceau, Alexandre Bouchard, L.-O. Desilets, A.-T. Lacoursière, L.-E.-A. Dupuis, E. Guillemet, Cas. Hamelin, N.-E. Guertin, H. Bellemare, N.-E. Ricard et P.-O. Gélinas.

Le 15 décembre 1864, eut lieu, par Mgr Cooke, la bénédiction solennelle de la statue representant sainte Anne et la Ste-Vierge, placée actuellement au-dessus du portique de l'église. Cette statue faite d'une seule pierre tirée des carrières de M. Georges Beaucage, de Saint-Marc, est l'oeuvre d'un artiste italien nommé J.-B. Salla. Elle msure 8 pieds et demie de hauteur, pour sainte Anne et 4 pieds et demie pour la Ste-Vierge, trois pieds de largeur et deux pieds et demie de profondeur.

Elle a été présentée par Mmes Veuve Casimir Dury et René Cadot.

La messe solennelle a été chantée par M. le V.-G. Thomas Caron, et le sermon de circonstance prononcé par M. le V.-G. Laflèche. Présents: MM. les abbés J.-F. Gagnon, F. Faucher, W.-S. Fréchette, D. Marcoux, Chs Dion, N. Kéroak, J. Bailey, J.-H. Dorion, Art. Lassisse-

rave, A.-N. Noiseux, A. Bouchard, L. Provencher, L. Gill, N .Guertin, F.-X. Côté, L.-S. Rheault et J.-B. Marcotte.

II

Le 26 août 1869, eut lieu la bénédiction de l'église actuelle. La veille, un service solennel fut chanté dans la vieille église pour le repos de l'âme de tous ceux qui avaient contribué à la construction ou qui y avait prié.

La messe fut chantée par M. Zéphirin Charest, curé de St-Roch de Québec, ayant pour diacre M. J.-H. Dorion, et pour sous-diacre M. N.-E. Ricard, M. Casimir Hamelin agissait comme thuriféraire et M. J.-B. Marcotte comme cérémoniaire. Les acolytes étaient MM. J.-N. Tessier et V. Charest. Tous étaient enfants de la paroisse.

Le prédicateur du jour était Mgr d'Anthédon, administrateur du diocèse.

Le soir du même jour avait lieu dans l'église neuve un concert splendide sous l'habile direction de M. Octave Hardy de Chatillon, professeur de musique au Séminaire de Nicolet. Après le concert, feu d'artifice et illumination du village.

Le lendemain eut lieu la bénédiction de l'église neuve par Mgr d'Anthédon assisté, tant pour la bénédiction que pour la messe pontificale qui la suivit immédiatement, par M. le V.-G. Ths Caron, archi-diacre, MM. J.-A.-Ir. Douville et E. Dauth, diacre et sous-diacre d'honneur, B.-C. Rochet et Cas. Hamelin, diacre et sous-diacre d'office, J.-B. Marcotte et Jos. Tessier, thuriféraire et cérémoniaire, J.-N. Tessier et Ed. Laflèche, acolytes. M. V. Charest agissait comme maître de chapelle.

Le sermon de circonstance fut donné par M. Zéphirin Charest, curé de St-Roch de Québec.

Des seize prêtres et des seize religieuses que la paroisse avait fournis à l'église, vingt-quatre assistaient à la cérémonie.

—Le 20 octobre 1870, un jeudi, eut lieu, sur les



L'EGLISE ACTUELLE DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE.

11¾ heures du matin, une secousse de tremblement de terre excessivement forte qui dura environ une couple de minutes. Les oscillations allaient du nord au sud. Elles furent assez fortes pour détacher du haut de la colonne du sud, colonne qui supporte le portique de l'église, un morceau de pierre de taille travaillée en pointe, de deux pieds de hauteur sur une base de un pied et demi de largeur et le lancer à une distance de cinquante et un pieds dans la direction du sud.

—En 1865, forte inondation du fleuve St-Laurent. Le mercredi saint, 12 avril, l'eau entrait dans la vieille église, entourait le vieux presbytère et s'élevait jusqu'au pied des marches du perron de l'église actuelle.. *Note*—Voir inondation de 1896.

III

Anciens curés—MM. Nicolas Deleuze, 1693-1712; Chs-J.-B. Rajeot-Morin, 1713-1714; Jacques Bizard, 1714-17; Jean-Bte Arnaud, 1717-1720; Jacques Lesclache, 1720-1722; Joseph Voyer, 1722-1742; François Rouillard, 1742-1760; Jacques Hingan, 1760; Ls-Michel Guay, 1760-1784; Pierre Huot, 1784; Jos.-Marie Morin, 1784-1821; Claude Gauvreau, 1821-1822; Joseph Moll, 1822-1828; Marc Chauvin, 1828-1840; Marc-Michel Brien-Durocher, 1840-1852; Ls-Edouard-Adolphe Dupuis, 1852-1882; Jos.-Théophile Sicard de Carufel, 1882-1884; Benjamin-Cyrille Bochet, 1884-1900; Jos.-Télesphore Richer-Laflèche, 1900, curé actuel.

Anciens vicaires—T. Larouche, 1846-1847; T. Aubert de Gaspé, 1847-1849; Léandre Gill, 1849-1851; Ovide Brunet, 1851; Narcisse Pelletier, 1851-1852; A.-T. Lacoursière, 1855-1857; N.-E. Ricard, 1857-1858; N. Larue, 1858-1859; Arthur Sicard de Carufel, 1859-1861; Jean-Baptiste Leclair, 1861-1862; Majorique Marchand, 1862-1863; Octave Lépine, 1863-1864; Onés. Bellecourt, 1864-1866; Amable Charest, 1866-1868; Pierre-H. Marchand, 1868; P.-A. Roberge, 1868-1869; Isidore Beland, 1869-1870; Jean-Baptiste Leclair, 1870-1871; Napoléon

Caron, 1871 ; E. Nobert, 1871-1873 ; Denis Gérin, 1873 ; Hercule Trottier, 1873-1875 ; F.-E. Connolly, 1873-1875 ; P.-O. Landry, 1875-1876 ; Désiré Houde, 1878 ; Théophile Lemire, 1878-1881 ; Félix Beaudet, 1881-1882 ; Prudent Proulx, 1882-1886 ; L.-O. Triganne, 1886 ; Noé Villeneuve, 1886 ; Athanase Biron, 1886-1887 ; Ernest Béland, 1887 ; Auguste Gouin, 1887-1888 ; Joseph Ferron, 1888-1891 ; Honoré Lacerte, 1891-1893 ; Honoré Brousseau, 1893-1897 ; A. Lamy, 1897-1898 ; Henri Gouin, 1898-1899 ; Ovide Baribault, 1899-1900 ; Hormisdas Trudel, 1900-1902 ; Joachim Caron, 1902,1903 ; Côme Carbonneau, 1903, vicaire actuel.

—Le 25 mai 1880 eut lieu, à Sainte-Anne, l'ordination de M. l'abbé Jos.-Antoine-Edouard Richer-Laflèche, curé actuel de Saint-Paulin, comté de Maskinongé, par Mgr L.-F. Richer-Laflèche, et, le 16 août 1891, MM. les abbés Gaudiose Laquerre, curé actuel de Saint-Charles-de-Mandeville, et Ernest Poirier y reçurent aussi l'onction sacerdotale des mains du même évêque.

—Le 19 août 1891 eut lieu, sous la présidence de l'honorable M. Honoré Mercier, seigneur de Tourouvre et alors premier ministre de la province, la distribution solennelle des médailles *bene merenti* aux zouaves canadiens pontificaux. Ce fut une fête grandiose, par le grand nombre de personnages distingués, tant religieux que laïques, qui y prirent part.

—Le 9 juillet 1893, eut lieu, dans l'église, l'inauguration du corps de Saint-Vincent et d'une statue de Saint-Pierre, en même temps que la bénédiction du calvaire du bas de Sainte-Anne.

—Le 22 septembre 1895 se fit la bénédiction de la pierre angulaire du pont de fer actuel de Sainte-Anne, et la bénédiction solennelle de ce même pont terminé eut lieu le 27 mai 1897, par Mgr L.-F. Richer-Laflèche. Le journal *"Le Trifluvien"*, a publié le compte-rendu suivant de cette imposante cérémonie :

Comme nos lecteurs le savent, Sa Grandeur Mgr Laflèche est allé, jeudi dernier, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, pour y bénir le nouveau pont jeté sur la rivière

Sainte-Anne. Nous avons déjà noté cet evénement, mais nous allons donner aujourd'hui, à ce propos, de plus amples détails.

Le pont actuel est le quatrième qui ait été établi sur cette rivière. Le dernier a été rompu par les débris que charroyait la rivière au lendemain de la catastrophe célèbre de Saint-Alban. Ces débris s'accumulèrent sur les piliers jusqu'à ce que l'un d'eux succomba et se brisa faisant crouler deux arches du pont. C'était le 28 avril 1894 et ce pont datait de 1862. Il avait été construit par M. Normand, père de notre concitoyen M. T.-E. Normand, député.

Le pont nouveau se compose de trois arches de 210 pieds chacune, ce qui fait un ensemble de 630 pieds. Il est en fer. La construction en a été commencée au mois de juillet 1895 et il devait être livré au public au mois de novembre de la même année, mais des difficultés imprévues obligèrent les entrepreneurs à retarder cette livraison jusqu'au mois d'avril dernier. M. Georges Beaucage, de Saint-Alban, comté de Portneuf, était chargé des travaux de maçonnerie, et M. Antoine Rousseau, de Montréal, de la charpente métallique. Le travail a été fait sous la surveillance de M. L.-A. Vallée, ingénieur du gouvernement provincial. Le coût total du pont est de $16,000 sur lesquels le gouvernement provincial a fourni $9,500, et la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade, le reste. Ajoutons que sa largeur est de dix-huit pieds, et qu'il est bâti en face de l'Eglise.

Jeudi matin, les drapeaux flottaient partout au vent dans le village de Sainte-Anne; la belle et vaste église était splendidement décorée et le pont lui-même était pavoisé d'une multitude de drapeaux, au milieu desquels se remarquaient trois grands étendards aux couleurs pontificales. Enfin, c'était, et avec raison, jour de fête pour cette paroisse.

La messe de l'Ascension fut célébrée par M. le chanoine Béland, chancelier du diocèse, qui accompagnait Sa Grandeur. Mgr Laflèche était au Trône, assisté de M. le chanoine Bochet, curé de la paroisse, et de M. l'abbé

Ed. R.-Laflèche. Il y eut de très beau chant et de très belle musique. Le choeur chanta la messe du second ton, sous la direction de Mlle Laura Marcotte, avec accompagnement d'harmonium par M. Firmin St-Arnault. Il fut aussi chanté un certain nombre de beaux cantiques, accompagnés par Mlle Marcotte.

La bénédiction du pont eut lieu immédiatement après la messe, en présence d'une grande foule. En quittant l'autel, le clergé a chanté le psaume *Nisi Dominus aedificaverit domum,* puis à la tête du pont, Sa Grandeur a récité les prières de la bénédiction. Ensuite, le clergé et les chantres, ayant à leur tête le vénérable prélat, ont traversé tout le pont chantant en allant le psaume *Miserere* et, en revenant, le cantique d'actions de grâces, *Te Deum,* pendant que Sa Grandeur aspergeait la construction nouvelle.

Mgr Laflèche a prononcé à cette occasion un discours magnifique, et dont les citoyens de Sainte-Anne garderont le souvenir. Nous regrettons beaucoup de ne pouvoir donner que des notes très incomplètes sur cette pièce d'éloquence. Après avoir lu l'Evangile du jour et fait quelques commentaires sur la fête que l'Eglise célébrait ce jour-là, Monseigneur exposa l'importance sociale du pont, qui sert à relier les hommes ensemble, à faciliter les communications, les échanges et par conséquent la marche de la civilisation. Il dit que c'est pourquoi les hommes ont, de tout temps, accordé une grande importance à la construction des ponts, et donne ensuite l'explication du mot pontife, qui vient de pont. Le premier, dit-il, qui relia les deux rives du Tibre par l'une de ces constructions, fut un prêtre païen, Suplicius, et la reconnaissance du peuple lui donna le nom de faiseur de ponts, pontife, *pontifex.* Ce nom se transmit d'âge en âge, et ce fut là l'origine du titre que portait le chef religieux de l'empire romain : *summus pontifex.* Les chrétiens donnèrent aussi ce titre à leurs chefs spirituels, et voilà pourquoi nous appelons le Pape, Souverain Pontife, et nos évêques pontifes. Et ce mot est très bien choisi, car le Pape est, en réalité, le pont qui relie la terre au ciel,

comme chaque évêque est le pont qui relie son diocèse à la céleste patrie.

L'évêque rappela ensuite que jusqu'au moyen-âge, personne, ni les romains que rien n'épouvantait, ni le grand empereur Charlemagne, n'avait pu construire un pont sur le Rhône, en face d'Avignon, (où cette rivière mesure dix-huit cents pieds de largeur) à cause de la rapidité de son courant, et il dit la merveilleuse histoire de Bénézet, ce petit berger de douze ans, malingre et chétif, que Notre-Seigneur Jésus-Christ chargea de construire un pont à cet endroit et qui y réussit, gagnant l'aide du peuple par ses miracles. Pour préparer ses auditeurs à ces merveilleux récits, il leur avait raconté comment, en ce siècle de sciences physiques et d'incrédulité, la Vierge parla à de pauvres enfants et comment, sur la parole de ces enfants, de magnifiques cathédrales s'élevèrent à Lourdes et à la Salette, et d'immenses pèlerinages s'établirent. Et ces grandes démonstrations religieuses sont une magnifique réponse de Dieu aux incrédules qui croyaient en avoir fini avec la foi du peuple.

A la fin de son discours, Monseigneur rappela les malheurs qui ont visité la paroisse de Sainte-Anne en ces dernières années et leur dit comment ici-bas rien n'arrive par suite du hasard, que la Providence dirige tout et a son but en tout. Quelquefois, ces malheurs sont envoyés pour éprouver les âmes justes, comme hier à Paris, comme autrefois pour le saint homme Job; d'autrefois, c'est pour punir. Si les citoyens de Sainte-Anne peuvent se mettre la main sur la conscience et se dire qu'ils n'ont rien fait pour mériter ces châtiments, il les en félicite; mais eux savent bien quelle division a existé dans la paroisse, quel manque de respect envers l'autorité religieuse ils ont commis.

Et il termine par un appel à l'*union,* symbolisée par ce pont, à l'*union qui fait la force.*

Ce sermon fit une grande impression sur la foule.

Monseigneur Laflèche revint aux Trois-Rivières le même jour. Une grande foule se rendit à la gare pour

assister à son départ, comme d'ailleurs elle était venue au-devant de lui, à son arrivée, la veille au soir.

La vieille église et ses cloches—Sur la vieille église de Sainte-Anne, il y avait deux cloches, la plus petite a été donnée au collège des Frères du Sacré-Coeur ; elle sert, actuellement, à indiquer les exercices de la communauté .

La grosse cloche a été placée sur l'église actuelle, dans la tour voisine du presbytère. Cette dernière cloche, du poids de 678 livres, a été jadis bénite solennellement, le 21 janvier 1830, par M. l'abbé F.-X. Côté, curé de Sainte-Geneviève-de-Batiscan et nommée *Marie-Anne-Augustine,* par sieur Augustin Trudel et dame Luce Trudel, épouse de sieur Casimir Dury, notaire. Furent présents : Moll, curé des Grondines, Loranger, curé de Champlain et Batiscan, Pepin, curé de Saint-Pierre-les-Becquets et Saint-Jean-Deschaillons, et Chauvin, curé de Sainte-Anne.

—On a commencé à chauffer, dans la vieille église de Sainte-Anne, le 1er janvier 1842. Avant cette date, il n'y avait pas de poêle dans l'église. Ce détail est assez curieux, et vaut la peine d'être cité.

—Le 7 novembre 1897, eut lieu la bénédiction de la Croix de la montée d'Enseigne.

—En octobre 1900, au milieu de toute la population réunie fut prêchée, dans l'église de Sainte-Anne, une grande retraite par les RR.PP. Allard, Bischoff, Wittebolle et Géna.

—Le 25 septembre 1857, M. le grand-vicaire L.-F. Laflèche, préside aux funérailles de Geneviève Baribeau, epouse de feu Michel Bureau, et, le 25 août 1861, à celles de Marguerite Tessier, épouse de feu Pierre Perreault, de cette paroisse.

—Le 9 mai 1871, Mgr Laflèche préside aux funérailles de sa soeur Eléonore, épouse de Uldoric Lanouette ; le 9 juin 1875, à celles de son frère François-Augustin ; le 9 octobre 1885, à celles de sa soeur Marie-Anne, épouse de Antoine Charest ; le 10 février 1887, à celles de sa belle-soeur Marie-des-Neiges Charest, épou-



1 Vieux presbytère. 2 Ancien pont. 3 Maison du gardien. 4 Eglise actuelle. 5 Vieille église. 6 Manoir Laganière. 7 Maison Gouin-Dorion. 8 Dépendances du manoir Laganière.

se de feu François-Augustin Richer-Laflèche; le 20 novembre 1890, à celles de son beau-frère, Uldoric Lanouette; le 4 janvier 1892, à celles de son ami Pierre LeBoeuf, maître-chante pendant 60 ans; et, le 8 juillet 1893, à celles de Messire L.-E.-Adolphe Dupuis, ancien curé de Sainte-Anne.

—Le 8 mars 1867, à Sainte-Anne, Mgr Laflèche a baptisé Marie-Philomène, fille de Louis Leduc, journalier, et de Aurélie Lefèvre. Parrain et marraine: Antoine Laflèche et sa femme. Ce fut le premier baptême fait par Sa Grandeur, après sa consécration épiscopale.

Incendie du vieux presbytère—Le vieux presbytère a été incendié le 8 février 1875, lundi gras, alors que M. le curé Dupuis était absent, en visite chez son confrère et ami, M. l'abbé Jean Prince, curé de Saint-Maurice. Le vent était nord-est. Le feu a originé dans la salle publique, en bas. Ce matin-là M. l'abbé Hercule Trottier, vicaire, était occupé à célébrer trois mariages, savoir: 1° Ferdinand Germain et Marie-Delvina Laflèche; 2° Venant Hamelin et Marie-Anna Perrault; 3° Eugène Lacoursière et Marie-Augustine-Exilda Tessier.

Inondation de 1896—En 1896, eut lieu la plus grande inondation du fleuve Saint-Laurent. Le mardi, 14 avril, il y avait un pied d'eau sur le plancher du soubassement du presbytère actuel de Sainte-Anne. On pouvait suivre, en canot, le chemin du roi, à partir du village de Champlain, traverser tout Batiscan et tout Sainte-Anne jusqu'à l'église des Grondines. Dans l'église de Batiscan l'eau s'élevait jusqu'à la hauteur des bancs et, au presbytère, elle atteignait le plancher de bas du premier étage.

La Saint-Jean-Baptiste à Sainte-Anne, en 1902—On lisait dans *"La Presse"* du temps:

La fête mémorable qui a été célébree lundi dernier restera longtemps dans le souvenir du peuple de Sainte-Anne-de-la-Pérade, et dans les annales de son histoire.

La journée de la Saint-Jean-Baptiste s'annonça par un temps superbe. Le soleil était éclatant et le temps frais. C'était la température la plus favorable que l'on pouvait souhaiter. Celle du jour précédent ne l'avait au-

cunement fait prévoir et avait fait même redouter tout le contraire. La surprise n'en fut que plus grande.

A huit heures précises ,tout le monde entra au son des cloches dans l'église paroissiale qui, pour la circonstance, avait revêtu des ornements de la plus grande richesse.

L'autel était étincelant de lumière et d'or.

Des banderoles tricolores couvraient la voûte de la vaste église, tandis que la nef disparaissait sous une forêt de jeunes érables émaillés d'oriflammes et de petits drapeaux aux couleurs variées.

Au milieu du choeur, sur un trône spécial et richement décoré, était assis le petit Saint-Jean-Baptiste. C'était un jeune enfant, d'une beauté ravissante, vêtu de la toison d'un agneau. Il est âgé de cinq ans et a nom François Beaudry. Il tenait à la main droite une petite hampe au bout de laquelle se trouvaient écrits sur un oriflamme les mots: *Ecce Agnus Dei.*

Bientôt le saint sacrifice de la messe commença.

Le choeur puissant de la société Sainte-Cécile a chanté d'une manière admirable la messe du second ton harmonisée.

Après l'évangile, M. l'abbé Dusablon, du séminaire des Trois-Rivières, monta en chaire et fit un éloquent panégyrique du saint patron de la race canadienne-française et ouvrit la voie aux autres orateurs qui ont pris la parole, sur la place publique, au retour de la procession.

La quête fut faite par MM. P.-G. Beaudry, N.P., Jos. Marcotte, J.-E. Lanouette et Dr Marcotte, accompagnés respectivement de Mesdames G. Lacoursière, G.-T. Paradis, Dr Marcotte et J.-E. Lanouette.

L'office divin terminé, la procession qui s'était formée sur la Place du C.P.R., se mit à défiler.

Tous les chars allégoriques étaient admirablement décorés.

Les rues ornées de verdure étaient encombrées d'une foule immense venue de toutes les paroisses environnantes. De distance en distance, la procession passait sous des arcades élevées pour la circonstance.

Au retour de la procession sur la place publique, la foule s'y porta en masse et les discours commencèrent.

Plusieurs orateurs firent d'heureuses improvisations écloses sous le soufle patriotique canadien.

Dans l'après-midi, il y eut de magnifiques courses au trot et au galop et autres amusements sur les terrains de l'Exposition, où tout Sainte-Anne était convié.

Le soir, il y eut concert en plein air et le tout s'est terminé par un beau feu d'artifice qui a été le "Bonsoir" de la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Anne-de-la-Pérade au peuple canadien-français.

Concert sacré à Sainte-Anne, en 1906—*"La Patrie",* à la date du 5 août, publiait les lignes suivantes:

Dimanche, le 5 août, à l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade, avait lieu un grand concert sacré, donné par les membres de l'Union Chorale Sarto, formée des demoiselles de cette paroisse.

Voici le programme qui fut exécuté:

Orgue—Marche Solennelle, Al. Guilmant; Tombée du jour, choeur, Jouret; clarinette, Faust, Gounod; Gallia — quartette, Gounod; orgue, Scherzo en ré, Widor; Orage et Prière, choeur, Trojelli; Pater in manus tuas, quartette, Th. Dubois; Musique, parfum et prière, duo, Jouret; Clarinette, Delecta, Rollinson; Au bruit des armes, trio, Coucone; Orgue, Elégie, Ch. Lemaigre; Les croisés devant Jérusalem, J.-R.-D. Lannoy; Sortie, grand choeur, Th. Dubois.

Ce programme artistique a été exécuté d'une manière tout à fait impeccable. Sous le bâton magique du distingué directeur, M. l'abbé Joseph Paquin, ex-maître de chapelle au Séminaire de St-Sulpice, à Montréal, l'Union Chorale Sarto, dont il est le fondateur, a enlevé chaque pièce avec un ensemble et un brio tout à fait digne d'éloges.

La pièce "Orage et Prière", a été surtout appréciée et goûtée. Dans son solo de la "Prière", Mme T. Carle, s'est particulièrement distinguée.

"La tombée du jour", "Gallia", "Pater", "Au bruit

des armes", "Les Croisés", qui sont autant de chefs-d'oeuvre ont été enlevés avec chaleur.

Nous ne pouvons passer sous silence notre jeune clarinettiste M. Réal Gravel, qui a su nous charmer par son jeu brillant et sûr. Nous n'avons plus à faire l'éloge de M. A. J. Young le brillant ténor dont la réputation est faite. Inutile d'ajouter que la partie musicale a été tout de science et de virtuosité. M. Z. Paquin était à l'orgue; c'est là tout dire.

Ce concert, dont on garde un gai souvenir et qui réveille en nous les gouts musicaux, était sous le patronage distingué de M. le chanoine J.-T. R.-Laflèche, curé de la paroisse.

Inauguration d'orgue à Sainte-Anne, le 12 *janvier* 1902—Le journal *"Le Trifluvien"*, des Trois-Rivières, a publié le rapport suivant, sur cette belle cérémonie:

La foule se pressait compacte, attentive et respectueuse, dimanche soir, en l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade: car c'était un événement tout à fait artistique que cette inauguration d'orgue.

Le programme a été suivi en entier et intégralement.

La bénédiction de l'orgue a été chantée par Mgr Richard, Protonotaire Apostolique ,assisté de MM. les Chanoines Pierre Marchand et Charles Bellemare, et admirablement secondé par le choeur des élèves des Frères du Sacré-Coeur.

Dans la matinée, Mgr avait officié pontificalement.

M. Jos.-Dan. Dusseault, organiste à l'église Notre-Dame, Montréal, a prouvé au public que la réputation qu'on lui a faite n'était point surfaite; il a magistralement exécuté les pièces qui étaient au programme. Deux heures durant, il a fait valoir ce superbe instrument et en a clairement démontré toutes les belles ressources.

Cet orgue a 30 régistres parlants distribués sur trois claviers, mais avec les accouplements le nombre des régistres se trouve porté à 40. Il y a en tout près de 2000 tuvaux de toutes dimensions, le plus gros étant de 16 pieds.

Comme charpente, c'est une masse imposante qui sied bien à l'église de Sainte-Anne.

Le R. P. Allard, rédemptoriste, a prononcé avec toute l'éloquence qu'on lui connaît, un chef-d'oeuvre d'allocution circonstantielle. Une fois de plus, il s'est révélé philosophe profond, littérateur agréable, poète harmonieux et orateur distingué. Somme toute : magnifique soirée littéraire, musicale et religieuse.

Paroisse de Champlain—Deux prêtres, dont le nom est connu, ont fait les fonctions curiales à Champlain, avant François Dupré, qui en était curé en 1679.

1° Nicolas Goblet, comme le prouve l'extrait de baptême suivant trouvé dans les minutes du notaire Danré de Blanzy: "Extrait des registres des baptêmes faits en la paroisse de la Visitation de Champlain, le quatrième jour de mars mil six cent soixante-neuf (1669) je, Nicolas Goblet, prestre faisant fonction de curé à Champlain ay baptisé Marie-Madeleine, fille de François Chorel dit St-Romain et dame Anbuchon, sa femme; née d'aujourd'huy, ses parain et maraine ont esté Pierre Dysi et Marie-Madeleine Hertel, femme de sieur Louis Pinard. Je soussigné prêtre missionnaire de la Visitation de Champlain, certifie que le dit acte est conforme à l'original, à Champlain, ce 11 août 1753.

BOIMOREL MORISSEAUX, Ptre."

2° Germain Morin. Au contrat de mariage de Jean Jalot, avec Marie-Antoinette Chouart, passé à Champlain, le 13 novembre 1677, devant Adhémar, était présent Messire Morin, prêtre, faisant les fonctions curiales au dit Champlain.

Nicolas Goblet, arrivé le 2 août 1668, partit le 6 octobre 1680. De 1678 à 1680, il a du exercer son ministère ailleurs.

François Chorel Dorvillier, sieur de St-Romain, établi à Champlain, s'est marié le 27 novembre 1663, à Trois-Rivières ; sa fielle, Anne-Charlotte, y a reçu le baptême, le 15 décembre 1664. Les autres enfants de Chorel ont été baptisés à Champlain, Edmond en 1666, par le prédécesseur de Nicolas Goblet.

La paroisse de Champlain, fondée vers 1665, aurait eu, au moins trois curés ou missionnaires avant François Dupré.

LES MARGUILLIERS DE SAINTE-ANNE

La paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade a été érigée canoniquement par Mgr de Saint-Valier, en octobre 1714. Voici la liste complète des marguilliers :

1714 Pierre R.-Laflèche, père.
1715 Daniel Lemerle.
1716 Jacques Gouin.
1717 Alexis Roy.
1718 Antoine Trottier.
1719 Michel Beaudouin.
1720 Charles LeDuc.
1721 Pierre R.-Laflèche, fils.
1722 Louis Barry, père.
1723 Pierre Roy, père.
1724 Louis Gouin.
1725 Pierre Rivard-Lanouette.
1726 Louis Lévêque-Dusablon.
1727 Charles Vallée.
1728 Pierre Roy, fils.
1729 Claude Bigué-Nobert, père.
1730 Joseph Rocheleau.
1731 Louis Barry, fils.
1732 Pierre-Louis Roy.
1733 Pierre Laquerre, père.
1734 Jean Tessier.
1735 Pierre Rivard-Lanouette, fils.
1736 Julien Rivard-Lanouette, père.
1737 Mathurin Barry.
1738 Jean-Baptiste Toutant.
1739 Pierre Laquerre, fils.
1740 Ignace Rivard-Lanouette.

1741 Joseph Barry.
1742 François Charest.
1743 Joachim Gouin.
1744 Julien Rivard-Lanouette, fils.
1745 François Perrault.
1746 Jean Tessier.
1747 Claude Bigué-Nobert, fils.
1748 Pierre Perrault.
1749 Élie Gauthier.
1750 Jean Morand-Grimard.
1751 Joseph Lévêque-Rompré.
1752 Charles Trottier.
1753 Alexis Rocheleau.
1754 Pierre Barry.
1755 Alexis LeDuc.
1756 Gabriel Courtois.
1757 Louis Rocheelau.
1758 François Laquerre.
1759 Louis Gouin.
1760 Michel Roy.
1761 Paul Frigon.
1762 François Dumas.
1763 Joseph Lanouette.
1764 Louis Cadot.
1765 Joachim Lanouette.
1766 Charles Trottier.
1767 Jacques Montreuil.
1768 François Roy.
1769 Pierre Loranger.
1770 Paul Frigon, fils.
1771 Joseph Laquerre.
1772 François R.-Laflèche.
1773 Jean-Baptiste Lanouette.
1774 François Baribeau.
1775 Pierre Baribeau.
1776 Joseph Perrault.
1777 Jean-Baptiste Barry.
1778 Joseph Gouin.
1779 Alexis Rocheleau.

1780 Etienne Barry.
1781 Louis Perrault.
1782 Augustin Boisvert.
1783 Joseph Gouin, fils.
1784 Antoine Charest.
1785 Henri Perrault.
1786 François Demers.
1787 Henry Rousseau.
1788 Joseph R.-Laflèche.
1789 Pierre Bigué-Nobert.
1790 Abraham Boisvert.
1791 François Beaudoin.
1792 Pierre LeDuc.
1793 Louis Bigué.
1794 Pierre Charest.
1795 Louis Charest.
1796 Alèxis Perrault.
1797 Augustin Baribeau.
1798 Nicolas Dury, fils.
1799 Jean-Baptiste Montreuil.
1800 Joachim Lanouette.
1801 Joseph Laquerre.
1802 François Brousseau.
1803 Joseph Lanouette.
1804 Joseph Charest.
1805 Alexis Rocheleau.
1806 Pierre Lanouette.
1807 Alexandre Rousseau.
1808 Guillaume Bailey.
1809 Joseph Baribeau.
1810 Antoine Charest.
1811 François Germain.
1812 Antoine Gouin.
1813 Louis Baribeau.
1814 Louis Rivard-Lanouette.
1815 Jean Toutant.
1816 Olivier Montreuil.
1817 Frédéric Lanouette.
1818 Antoine Laquerre.

1819 René Cadot.
1820 Joseph-Christophe Germain.
1821 Pierre Brière.
1822 Louis Grandbois.
1823 Joseph-Casimir Dury, N.P.
1824 Joachim Douville.
1825 Jean Dolbec.
1826 Pierre Perrault.
1827 Alexis Deveau.
1828 Pierre Vocelle.
1829 François Bigué-Nobert.
1830 Louis R.-Laflèche.
1831 Archange Loranger.
1832 Augustin Hamelin.
1833 François LeDuc.
1834 Elzéar Méthot.
1835 David Cassette.
1836 Olivier Douville.
1837 Antoine St-Cyr.
1838 Louis Vallée.
1839 Joseph Lemerle.
1840 Louis Dury, N.P.
1841 François-Xavier Rocheleau.
1842 François Tessier.
1843 David R.-Laflèche.
1844 Augustin Massicotte.
1845 Joachim Lanouette.
1846 Benjamin Garceau.
1847 Narcisse Lanouette.
1848 François Charest.
1849 Edouard Baribeau.
1850 Narcisse Hamelin.
1851 Antoine Charest.
1852 Théodose Lanouette.
1853 François Baribeau.
1854 Alexandre Dusablon.
1855 Hilaire Gariépy.
1856 François Dauth.
1857 Louis-de-Gonzague Tessier.

1858 Cyprien Baribeau.
1859 Paul Tessier.
1860 Edouard Caron.
1861 Joseph Lanouette.
1862 Frs-Aug. R.-Laflèche.
1863 Claïre Bigué-Nobert.
1864 Antoine R.-Laflèche.
1865 Damase Rompré.
1866 Claïre Juneau.
1867 Abraham Beaudoin.
1868 Alexis-Pascal Tessier.
1869 Elzéar Baribeau.
1870 François Marcotte.
1871 Honoré Norbert.
1872 Ephrem Charest.
1873 Théodore Germain.
1874 Joseph Roy.
1875 Nazaire Tessier.
1876 Cyprien Gariépy.
1877 Joseph Godon.
1878 Uldoric Laguerre.
1879 Nazaire Baribeau.
1880 Prosper Mayrand.
1881 Joseph Rompré.
1882 Ephrem Lanouette.
1883 Edmond Morel.
1884 Antoine Tessier.
1885 Théophile Lanouette.
1886 Edmond Germain.
1887 Trefflé-Olivier LeDuc.
1888 Joseph Perrault.
1889 Télesphore Juneau.
1890 David Dusablon.
1891 Joseph Lanouette.
1892 Adelphe Tessier.
1893 Elzéar Grandbois.
1894 Napoléon Germain.
1895 Edouard Laquerre.
1896 Joseph Godin.

1897 Télesphore Baribeau.
1898 Honoré Rompré.
1899 Louis Vallée.
1900 Elzéar Ricard.
1901 Elzéar Juneau.
1892 Côme Tessier.
1903 George Laquerre.
1904 Philippe Lanouette.
1905 Firmin St-Arneault.
1906 Jeffrey Tessier.
1907 Séraphin Lanouette.
1908 Antoine Rompré.
1909 Joseph Lebeuf.

Maires de Sainte-Anne-de-la-Pérade, depuis son érection civile, le premier jour de février, 1855:

1—François-Augustin R.-Laflèche	1855-1860
2—David R.-Laflèche	1860-1866
3—Antoine R.-Laflèche	1866-1874
4—Achille Bochet	1874-1877
5—Prosper R.-Laflèche	1877-1881
6—Georges Hamelin	1881-1882
7—Philippe R.-Laflèche	1882-1884
8—Ludger Jolin	1884-1890
9—J.-A.Rousseau	1890-1896
10—Elzéar Lanouette	1896-1901
11—J.-Edouard Rompré	1901-1909
12—J.-A. Rousseau, second terme	1909-



Mr J.-A. ROUSSEAU.

M. Jeffrey-Alexandre Rousseau, maire actuel de Sainte-Anne, naquit le 22 décembre 1850, du mariage d'Alexandre Rousseau et de Marie Proteau. C'est le citoyen qui fait le plus d'honneur à la paroisse de Sainte-Anne et à tout le comté de Champlain, ayant représenté ce dernier comté, pendant deux parlements, aux communes du Canada. Il est à la tête de plusieurs entreprises commerciales qui procurent l'aisance à un grand nombre de familles. M. Rousseau n'a jamais ménagé, ni son temps, ni ses deniers pour être utile à ses concitoyens. C'est un *self made man,* dans toute la force du mot.

Inhumations dans l'église de Sainte-Anne—Liste des personnes dont les corps reposent dans la crypte de l'église de Sainte-Anne-de-la-Pérade, avec date de sépulture et âge:

1—Marguerite Perrault, épouse de feu Louis Baribeau, 22 mai, 1857; 71 ans.

2—Augustin Trudel, notaire, 6 juillet, 1857; 86 ans.

3—Guillaume Bailey, époux de feu Judith Perrault, 10 décembre, 1857; 94 ans.

4—Thérèse Rompré, épouse de feu Louis Grandbois, 9 août, 1860; 69 ans.

5—Marie-Anne Marchand, épouse de Antoine Charest, 2 octobre, 1860; 78 ans.

6—George McIntosh Ross, époux de Héloïse Gouin, 22 février, 1861; 53 ans.

7—Narcisse Lanouette, époux de Marie-Marine LaRoche, 21 mars, 1861; 60 ans.

8—Révd Edmond Marcotte, clerc tonsuré, 26 avril, 1862; 29 ans.

9—Marie-Josephte Boudreau, épouse de feu Antoine Gouin, 19 avril, 1865; 82 ans.

10—Antoine Charest, époux de feu Marie-Anne Marchand, 10 avril, 1866; 87 ans.

11—Zoé Gouin, épouse de feu Jacques Pelletier, 23 octobre, 1867; 57 ans.

12—Marguerite Dury, épouse de F.-X. Gervais, 22 avril 1868; 72 ans.

13—Marie-Jeanne Brunette, épouse de Edmond Garceau, 25 août, 1868; 26 ans.

14—François Dauth, époux de feu Phélie Baribeau, 25 octobre, 1869; 61 ans.

15—Adélaïde Baribeau, épouse de Firmin Lanouette, 8 février, 1870; 64 ans.

16—Geneviève Dury, épouse de F.-X. Laquerre, 29 décembre, 1870; 75 ans.

17—René Cadot, époux de feu Marie-Rose Cadieux, 12 janvier, 1871; 91 ans.

18—Eléonore R.-Laflèche, épouse de Uldoric Lanouette, 5 mai, 1871; 62 ans.

19—Marie-Eloïse Gouin, épouse de feu George McIntosh Ross, 31 mai, 1871; 66 ans.

20—Pierre R.-Laflèche, époux de feu Marie Barry, 17octobre, 1871; 86 ans.

21—Marie-Anatalie Rinfret, épouse de feu J.-B. Garneau, M.D., 13 décembre, 1871; 46 ans.

22—Révd Amable Charest, prêtre, 25 juillet, 1872; 65 ans.

23—Marie-Anne Dury, épouse de Modeste Rivard, 29 mars, 1873; 75 ans.

24—Rose-de-Lima Germain, épouse de F.-X. Rocheleau, 25 novembre, 1873; 57 ans.

25—David Dolbec, époux de Adélaïde Dumas, 17 janvier, 1874; 46 ans.

26—Nerée Norbert, époux de Sabine Norbert, 16 mars, 1874; 55 ans.

27—F.-X. de Villers, 16 avril, 1874; 69 ans.

28—Marie-Marine LaRoche, épouse de feu Narcisse Lanouette, 26 juin, 1874; 64 ans.

29—Esther Charest, épouse de feu Cyprien LeDuc, 10 septembre, 1874; 66 ans.

30—Marie-Sabine Nobert, épouse de feu Nérée Nobert, 8 mars, 1875; 48 ans.

31—Marie-des-Neiges Cadot, épouse de Félix Brunet, 19 avril, 1875; 62 ans.

32—François-Augustin R.-Laflèche, époux de Marie-des-Neiges Charest, 9 juin, 1875; 60 ans.

33—Marie-Elizabeth R.-Laflèche, fille de François-Augustin R.-Laflèche, 7 août, 1875; 18 ans.

34—François Trudel, époux de Adélaïde LePetit, 18 janvier, 1876; 72 ans.

35—Adélaïde LePetit, épouse de François Trudel, 10 mars 1876; 73 ans.

36—Claïre Juneau, fils de feu François Juneau, 6 décembre, 1876; 58 ans.

37—Révd Hospice Douville, clerc minoré, 10 janvier, 1877; 24 ans.

38—Eugénie Marcotte, fille de François Marcotte, 13 août, 1877; 19 ans.

39—Marguerite Desalliers, épouse de feu Michel Tessier, 31 octobre, 1878; 79 ans.

40—Elzéar Baribeau, époux de Elise Dauth, 26 novembre, 1879; 54 ans.

41—Félix Brunet, époux de feu Marie-des-Neiges Cadot, 7 février, 1880; 67 ans.

42—Firmin Lanouette, époux de feu Adélaïde Baribeau, 25 mai.1880; 72 ans.

44—Rose-de-Lima Montreuil, épouse de Ephrem Charest, 24 juillet. 1881; 64 ans.

45—Eudore Garneau, époux de Marie-Jeanne Augers, 13 septembre, 1882; 23 ans

46—Marie-Desneiges Gervais, épouse de Elie Tessier, 25 février, 1883; 65 ans.

47—Praxède Godin, épouse de Paul R.-Laflèche, 2 mai, 1883; 64 ans.

48—Luc Loranger, époux de Marie-Anne Baribeau, 20 août, 1883; 73 ans.

49—Louis R.-Laflèche, rentier, 15 octobre, 1883; 79 ans.

50—Marie-Anne Bailey, épouse de J.-B. Garneau, médecin, 27 décembre, 1883; 66 ans.

51—David R.-Laflèche, époux de feu Henriette Barry, 9 avril, 1884; 82 ans.

52—Antoine Dolbec, 23 août, 1884; 77 ans.

53—Olivier R.-Laflèche, époux de feu Marie-Anne Dury, 15 octobre, 1884; 89 ans.

54—Benjamin Bailey, 14 septembre, 1885; 79 ans.

55—Marie-Anne R.-Laflèche, épouse de Antoine Charest, 9 octobre, 1885; 69 ans.

56—Alexina Boisvert, épouse de Philippe R.-Laflèche, 30 octobre, 1885; 22 ans.

57—Elie Tessier, époux de feu Marie-des-Neiges Gervais, 25 mars, 1886; 75 ans.

58—François Marcotte, époux de Cécile Hardy, 18 novembre, 1886; 76 ans.

59—Marie-des-Neiges Charest, épouse de feu François-Augustin R.-Laflèche, 10 février, 1887; 69 ans.

60—Marie-Anne Baribeau, épouse de feu Luc Loranger, 3 janvier, 1888; 78 ans.

61—Ephrem Charest, époux de feu Rose-de-Lima Montreuil, 24 octobre, 1888; 78 ans.

62—Paul R.-Laflèche, époux de feu Praxède Godin, 15 juillet, 1889; 80 ans.

63—Pierre Lebeuf, époux de Martine Gariépy, 4 janvier, 1892; 86 ans.

64—Marie-Louise R.-Laflèche, fille de feu François-Augustin, 29 novembre, 1892; 31ans.

65—Rvd Louis-Edouard-Adolphe Dupuis, prêtre, ancien curé de la paroisse, 8 juillet, 1893; 70 ans.

66—Elmina Boudrias, épouse de Othon Tessier, 19 décembre, 1893; 36 ans.

67—Jean-Baptiste Garneau, méedcin, époux de Virginie Defoy, 27 novembre, 1894; 77 ans.

68—Nazaire Lanouette, 21 novembre 1896; 56 ans.

69—Cécile Hardy, épouse de feu François Marcotte, 23 février, 1898; 70 ans.

70—Amandine R.-Laflèche, épouse de Olivier Baribeau, 13 septembre, 1899; 36 ans.

71—Benjamin-Cyrille Bochet, prêtre, curé de la paroisse, 29 mars, 1900; 65 ans.

72—Louis-de-Gonzague Tessier, époux de Rose-de-Iima Laquerre, 14 avril, 1900; 84 ans.

73—François-Antoine Marcotte, fils du docteur, 12 août, 1900; 9 mois.

74—Marie-Arline Lanouette, épouse de l'honorable John Jones Ross, Sénateur, 27 mars, 1901; 66 ans.

75—George Baribeau, époux de Rose-de-Lima R.-Laflèche, 27 avril, 1901; 66 ans.

76—L'honorable John Jones Ross, ancien premier ministre de la Province de Québec, Sénateur, 7 mai, 1901; 68 ans.

77—Rose-de-Lima R.-Laflèche, épouse de feu George Baribeau, 9 septembre, 1901; 66ans.

78—Elise Dolbec, épouse de Trefflé Lacroix, 7 janvier, 1903; 69 ans.

79—Rose-de-Lima Laquerre, épouse de feu Louis-de-Gonzague Tessier 21 avril 1903; 88 ans.

80—Olivier Baribeau époux de Marie-des-Neiges Baribeau 21 décembre, 1903; 41 ans.

81—Marie-Jacques-René Marcotte, fils du docteur, 12 juin, 1904; 3 mois et 15 jours.

82—Corinne Dufresne, épouse de J.-A. Rousseau, député à Ottawa, 28 février, 1905; 32 ans.

83—Marie-Germaine-Françoise Marcotte, fille du Dr 11 mai, 1905; 3 mois.

84—J.-R.-A. Frenette, fils de J.-H. Frenette, 10 janvier, 1906; 11 ans.

85—Nazaire Dolbec, époux de Sophie Perrault, 3 avril, 1906; 11 ans.

86—Louis R.-Laflèche, époux de Georgina Charland, 26 mai, 1906; 67 ans.

87—Martine Tessier, 8 septembre, 1906; 79 ans.

88—Eva Tessier, fille de Côme, 2 mai, 1907; 22 ans.

89—Herminia Sylvestre, épouse de Ovila Fréchette 15 décembre, 1907; 32 ans.

90—Théophile Lanouette, époux de feu Marie Brouillet,8 février, 1908; 80 ans.

91—J.-H. Frenette, époux de Angélina Baribeau, 12 février, 1908; 42 ans.

92—Eulalie Ricard, 14 février, 1908; 82 ans.

93—Sophie Barry, fille de Hercule, 19 février, 1908; 18 ans.

94—Fébronie Bertrand, épouse de Alaric Lebeuf, 5 mars, 1908; 33 ans.

95—Marie-Caroline Bouillé, fille de Dr, 15 mars 1908; 1 jour.

96—Octave Juneau, fils de Elzéar, 20 avril 1908; 28 ans.

97—Esther Laganière, épouse de feu F.-X. Gervais, 28 juillet, 1908; 80 ans.

98—Marie-Anne St-Cyr, épouse de feu Dominique, ancien député, 25 novembre, 1908; 73 ans.

99—Phélie Normandin, fille de feu Dominique, 17 décembre, 1908; 70 ans.

100—Clovis Bigué, fils de feu Adolphe, 15 février, 1909; 26 ans.

101—Ludger Laquerre, époux de Célina Tessier, 22 mars, 1909; 68 ans.

102—Célina Tessier, épouse de feu Ludger Laquerre, 24 mai, 1909; 75 ans.

Bénédiction de trois cloches—Le 16 octobre 1884, a eu lieu dans l'église de Sainte-Anne-de-la Pérade, au milieu d'un concours immense de prêtres et de fidèles, la bénédiction solennelle de trois cloches sorties de la célèbre fonderie Mears et Standbank, Angleterre, du

poids respectif de 2,135 livres pour le plus grosse, de 1,439 pour la moyenne, de 1,129 pour le plus petite, formant un poids total de 4,703 livres.

La première, du nom de *Anne-Joachim,* répondant à la note *fa*, dédiée spécialement à l'église catholique romaine et portant les inscriptions suivantes: Léon XIII Pape, L.-F. Laflèche, Evêque des Trois-Rivières; T.-S. de Carufel, prêtre, curé de la paroisse; a été présentée par MM. les abbés Denis Guérin, curé de Saint-Justin, Joseph-Hilaire Thibodeau, curé de Batiscan et Antoine-Edouard Laflèche, vicaire à Louiseville.

La seconde, répondant à la note *sol*, du nom de *Marie-Joseph*, portant les inscriptions suivantes: *Victoria, Reine d'Angleterre;* le *Marquis de Landsdowne, Gouverneur-Général; Théodore Robitaille, Lieutenant-Gouverneur; John-Jones Ross, Premier-Ministre de la Province de Québec;* en l'honneur de l'Etat, a été présentée par les honorables MM. Rodrigue Masson, John-Jones Ross, Louis-Olivier Taillon, Jean Blanchet, Hipolyte Montplaisir, député du comté aux Communes du Canada et Robert Trudel, député du comté à la législature de Québec.

La troisième, du nom de *Elisabeth-Jean-Baptiste* répondant à la note *la*, et portant les inscriptions suivante: *Théodore Robitaille*, Lieutenant Gouverneur; L. Jolin, maire de Sainte-Anne et Antoine Tessier, marguillier en charge, en l'honneur de la paroisse a été présentée par MM. Ant. Tessier, L. Jolin, F.-X. Rocheleau, Ph.-Ls. Laflèche, Drs A. Dubord et A. Garneau, etc. etc., parrains et marraines dont voici les noms:

L'hon. R. Masson et Dame J.-J. Ross.
L'hon. J.-J. Ross et Dame Naz. Gagnon.
L'hon. J. Blanchet et Dame Dr Dubord.
L'hon. L.-O. Taillon et Dame Dr Méthot.
M. H. Montplaisir, député et Dame P.-V. Du Tremblay.
M. R. Trudel, député, et Dame Th. Frenette.
M. l'abbé H. Thibodeau et Dame Edm. Garceau.

M. l'abbé D. Gérin et Dame Jos. Gagnon.
M. le Dr A. Garneau et Dame A. Garneau, Québec.
M. P.-G. Beaudry, notaire, et Dame V. Barry.
M. L. Jolin, maire, et Dame Elz. Grandbois.
M. l'abbé Edouard Laflèche et Dame Jos. Marcotte.
M. F.-X. Rocheleau et Dame F. Marcotte.
M. le Dr A. Méthot et Dame J. Pelletier.
M. le Dr A. Dubord et Dame Dr J.-Bte Garneau.
M. Antoine Tessier et Dame Côme Tessier.
M. Jeffrey Rousseau et Dame T. Laganière.
M. Philippe Laflèche et Dame Elz. Lanouette.
M. Léandre Lanouette, Québec, et Dame Théophile Lanouette.
M. Pierre Lebeuf et Dame Achille Bochet.
M. Herménégilde Godin et Dame Naz. Baribeau.
M. Adelphe Tessier et Dame Ed. Germain.

La démonstration faite à l'occasion de la bénédiction des cloches de la vaste et riche église de Sainte-Anne, a été soiennelle et imposante. Voici en quels termes le *Journal des Trois-Rivières* parle de cette belle cérémonie religieuse: " De l'aveu de tous ceux qui y ont assisté, cette fête a été en son genre la plus brillante dont on a encore été témoin, tant à cause de la distinction des personnages qui y ont pris part, qu'à raison de la splendeur des décorations dont on avait orné le temple avec un bon goût et une délicatesse recherchée.

La messe solennelle fut chantée par le Révd Messire B.-C. Bochet, curé de Tingwick, assisté de MM. Télesphore Laflèche, comme diacre et Eugène Mayrand, comme sous-diacre, tous deux du séminaire des Trois-Rivières.

La partie musicale, préparée avec un talent remarquable par Delles Marie-Louise Laflèche, de Sainte-Anne, aidée de M. Charles Dupont-Hébert, des Trois-Rivières, et exécutée par la Société Ste-Cécile de Sainte-Anne, a été en tout point digne de la circonstance.

L'autel faisait l'effet d'une splendide et fraîche corbeille de fleurs émaillées de lumières étincelantes, de ri-

ches tentures qui formaient comme une brillante couronne à l'assistance distinguée.

Ces nouvelles et magnifiques cloches qu'attendaient la bénédiction de l'église pour servir au culte, s'offraient aux regards, surmontées des deux belles inscriptions suivantes: *Vox Domini in virtute. Vox Domini in magnificentia.* Tout, enfin, contribuait à rehausser l'éclat et la splendeur des magnificences du culte. La bénédiction des cloches fut faite par le Très-Révd Charles-Olivier Caron, vicaire-général, avec toute la pompe ecclésiastique, au milieu du chant et des accords de la musique.

Monseigneur L.-F. Laflèche, invité à rehausser, par sa présence, l'éclat de la fête, se trouvait retenu à Québec, par suite d'une réunion du Conseil de l'Instruction publique. Cette nouvelle de l'absence de l'Evêque nécessitée par des circonstances incontrôlables, porta d'abord le regret et la tristesse dans bien des coeurs.

Mais la joie fut grande ensuite quand on vit Sa Grandeur arriver à la gare de Sainte-Anne, juste à temps pour donner l'instruction. Le grand prédicateur développa, avec une grande éloquence et une clarté admirable, ces paroles: *Vox Domini in virtute.*

Après l'office religieux un magnifique bouquet, offert par M. le curé Théophile S. de Carufel, réunissait les parrains et les marraines et un grand nombre de prêtres, dans la grande salle du couvent des religieuses de la Congrégation Notre-Dame. Cette salle avait été ornée avec un goût exquis. Au-dessus de la table d'honheur se détachaient trois écussons magnifiquement décorés et portant les armes de Léon XIII, de Mgr Laflèche et de l'hon. John-Jones Ross. Le banquet fut des plus agréables et tous y firent honneur.

Sa Grandeur Mgr Laflèche, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Robitaille, les hon. MM. Ross, Taillon, Blanchet y prirent la parole et exprimèrent, de la manière la plus délicate, leurs impressions sur l'événement du jour, et surtout sur l'heureuse circonstance qui réunissait ainsi, sous le toit du digne curé de Sainte-

Anne et dans une agappe si cordiale et si fraternelle, les représentants de l'autorité religieuse et civile du pays.

Au banquet comme à l'église, le corps de musique de Sainte-Anne fit entendre les meilleurs morceaux de son répertoire.

Le vol du coffre-fort de la Fabrique, en 1839—Le 13 mai 1839, une foule considérable remplissait la gransalle de justice aux Trois-Rivières; ce jour-là les honorables juges de la Cour du Banc du Roi avaient à prononcer une sentence qui allait frapper quatre pauvres malheureux accusés de vol et de sacrilège commis dans l'église de Sainte-Anne, le 3 février 1839. A cette époque une accusation de cette nature exposait les inculpés aux peines les plus graves, voire même à l'échafaud. D'ailleurs, il fallait un exemple; car à Sainte-Anne surtout, on se rappelait encore les exploits de Chambers et de ses compagnons demeurés jusqu'alors impunis. Chambers était un américain qui avait organisé dans la région de Quéec une troupe de voleurs qui désolaient les campagnes, pillaient les églises et les presbytères et semaient partout l'épouvante dans la vallée du Saint-Laurent.

On se souvenait qu'en 1794, le trésor de la fabrique de Sainte-Anne avait été soulagé d'une somme de 379 livres et l'on supposait, avec raison, que c'était encore le fait de Chambers dont le nom était dans toutes les bouches... Mgr Denaut, dans sa visite pastorale du 20 juin, avait ordonné aux marguilliers de Sainte-Anne l'achat d'un coffre-fort solide en fer battu, muni d'une forte porte, qui serait emmuraillé dans la sacristie. A cette époque déjà lointaine, avec de telles précautions, on était à l'abri de toute inquiétude et la Fabrique pouvait sans crainte entasser ses trésors. Le coffre fut installé, emmuraillé et l'on plaça une vieille armoire pour en dérober la vue aux profanes. Seuls, les marguilliers et le curé avaient accès au trésor et encore, pour en faire l'exploitation, fallait-il l'autorisa-

tion des intéressés obtenue dans une assemblée régulièrement annoncée, et la visite se faisait avec une solennité toute spéciale: le coffre était à double serrure, le curé gardait une des clefs et le marguillier en charge avait l'autre sous ses soins. A chaque reddition des comptes, on constatait, par un procès-verbal redigé clairement, quel montant se trouvait au coffre.

Les chantres, les enfants de choeur, le bedeau étaient, à part les marguilliers, les seuls qui jouissaient du privilège de s'approcher souvent du coffre mystérieux, de regarder la vieille armoire et de donner sur place, libre cours à leurs pensées. Dans l'imagination des enfants surtout le coffre de la Fabrique recèlait des sommes capables de rendre Crésus jaloux, mais on se gardait bien de la plus petite convoitise! Et quoi! c'est l'argent de l'église qui sait toujours si bien employer ses deniers pour la plus grande gloire de Dieu; quel serait l'audacieux qui, dans un lieu si saint, convoiterait ce qui n'appartient qu'à Dieu... D'ailleurs comme tout est solide et à l'épreuve des coups d'audace médités par la canaille...

Et le coffre, d'année en année, continuait à recevoir dans ses vastes flancs l'espoir des paroissiens et les rêves joyeux du curé.

M. le curé Marc Chauvin, à la fin de l'année 1838, avait fait connaître aux paroissiens de Sainte-Anne l'état satisfaisant des finances de leur paroisse. Administrateur habile il surveillait soigneusement les argents de la Fabrique; car bientôt il faudrait songer à la construction d'une église nouvelle. Les marguilliers connaissaient le montant exact des deniers enfouis dans le secret du fameux coffre et la paroisse, tout entière, supposait facilement la Fabrique en moyens.

Or, à la fin de l'année, la Fabrique possédait en bel argent bien compté et déposé au coffre, avec le cérémonial accoutumé, dans les 16 sacs de grosse toile d'Allemagne, 1.562 livres et 8 sols, c'est-à-dire $6,279.25 du cours actuel.

L'inventaire portait 960 pièces d'argent monnayé, savoir :

5	pièces	de 3 chelins,
142	"	de trente sous,
7430	"	de piastres d'Espagne,
165	"	de 1-2 piastres d'Espagne,
18	"	de piastres américaines,
5221	"	de 1-2 piastres américaines,
1203	"	de piastres françaises,
763	"	de 1-2 piastres françaises,
292	"	de 4 chelins et huit deniers,
13	"	de un chelin,

354 de vingt sous ; en tout 1,562 livres et 8 sols.

Pour les pauvres habitants de Sainte-Anne, quel trésor, juste Ciel!

Le démon du vol crut s'apercevoir que dans la paroisse, d'aucuns ne resteraient pas indifférents aux suggestions qu'il s'engageait à leur fournir. On parlait librement, dans les familles, des richesses de la Fabrique, on s'inquiétait chez les uns de l'emploi que pourraient bien faire, M. le Curé et les marguilliers d'un tel tas d'argent ; chez d'autres, il faut bien l'avouer, s'allumait un certain désir vite réprimé ; mais le diable surveillait attentivement les préoccupations inconvenantes de ces braves gens. Enfin, un jour, l'esprit infernal se décide de tenter une sérieuse attaque.

Depuis les fêêtes de Noël, plusieurs soirs,, chaque semaine, Etienne C., journalier, Dominique G., journalier, François D., cultivateur, se donnaient rendez-vous dans la maison de Balthasar G., cultivateur et tout naturellement on parlait des richesses entassées dans le coffre de la Fabrique. Tous quatre l'avaient vu de bien près, le fameux coffre, quand ils étaient enfants de choeur. Ah! comme ils étaient lourds les sacs d'argent lorsque M. le Curé les remuait!

Si, tout naturellement on parlait du trésor de l'église, tout naturellement aussi, autrement l'amitié n'aurait été qu'éphémère, on buvait. Oui, à chacune de ces réunions, le roi du pays, l'alcool, recevait les hommages

des plus fidèles sujets qu'il eût pu trouver dans la paroisse de Sainte-Anne-de-la-Pérade!

Les trois-quarts des crimes viennent de l'alcool, cet esprit maudit qui pervertit les meilleurs sentiments, allument les passions malsaines, fait naître les instincts les plus dégoûtants et conduit ses victimes aux accès les plus abominables.

On était au mois de janvier 1839. Les amis de Balthasar revenaient plus souvent à la maison et veillaient plus tard. Un jour la vieille Cécile, la tante de Balthasar, se fait conduire à l'église, sous prétexte de faire ses dévotions. Elle voit en secret M. le curé et, se trouvant seule avec lui, la vieille éclate en sanglots! "Ah! M. le curé, si vous saviez ce qui se passe chez " nous! Depuis un mois, c'est le désordre, la débauche. " Mon pauvre Balthasar est complètement dévoyé! " Grand Dieu, qu'allons nous devenir! Tous les soirs " c'est l'orgie jusqu'au jour. Plus de travail, tout s'en va " à la ruine. M. le curé, est-ce que quelqu'un peut m'en- " tendre? Je parle un peu fort, je suis sourde, sommes- " nous bien seuls?... Imaginez-vous... ah! comme c'est " triste, que c'est affreux; mais il faut bien tout vous " dire, M. le curé. Tous les quatre ils ont comploté de " voler l'argent du coffre de l'église, et, j'ai bien com- " pris. C'est aujourd'hui dimanche, le 27 janvier, et " bien, jeudi soir, le 31, j'en suis positive, ils doivent " faire le coup terrible. Que faire, M. le curé? Ne " dites pas, je vous en prie, que c'est moi qui vous ai " fait cette révélation, ils sont si méchants qu'ils pour- " raient me tuer."

M. Chauvin rassura la vieille, lui promit le secret, lui donna de bons conseils tout en lui recommandant le silence le plus absolu sur cette affaire. Le curé de Sainte-Anne n'était ni naïf, ni crédule. Tout de même, se disait-il, il faut peut-être ajouter foi à l'histoire de la vieille. Le démon est si méchant, il a bien pu travailler à ce point ces malheureux ivrognes. Enfin... nous verrons. Le jeudi suivant, M. Chauvin qui, après avoir entendu la confidence de la vieille Cécile, avait réfléchi sé-

rieusement, prend tout à coup une décision. Il s'arme d'une bonne carabine et se rend secrètement à la sacristie, vers neuf heures, bien décidé de veiller quelques heures, seul, dans les ténèbres. Il a remis à ce soir toutes ses dévotions qui, généralement, sont assez longues : il priera si bien, tout près du S. Sacrement, il priera surtout pour ces dévoyés qu'il se propose d'effrayer tellement quand ils entendront les détonations du fusil ; il se propose de les atteindre avec son arme, oh ! non, mais les effrayer tellement qu'ils se désisteront de leur affreux projet. Cette nuit-là, il pleuvait quelque peu, la neige était fondante et les chemins difficiles. L'eau couvrait une partie de la glace de la rivière Sainte-Anne. Les voleurs ne voulurent point se risquer et remirent leur projet au jour suivant. M. le curé, qui a deviné les raisons de leur retard, recommence sa veillée le lendemain soir et le samedi. Les voleurs ne se montrèrent point. " Evidemment, se disait-il, la vieille a eu une grosse peur. Ils n'auront point cette audace, cette folie ! Mais puisque j'ai commencé je continuerai."

Dans la journée du dimanche, qui était celui de la Chandeleur, le temps tourna au froid et la glace sur la rivière devint unie et solide. "Si mes voleurs veulent venir, se dit M. Chauvin, il n'y a pas de plus belle nuit." La journée du bon prêtre avait été particulièrement ru-Il avait fait les offices du jour et s'était même rendu dans le bas de Sainte-Anne pour visiter un agonisant ; il se sentait accablé de fatigues, néanmoins il se rendit à son poste et veilla jusqu'à onze heures. La lune qui s'était levée vers dix heures par un ciel un peu couvert, semblait reprendre un nouveau brillant à mesure que la nuit avançait ; et le prêtre se disait : "il faut des ténèbres épaisses pour les maraudeurs, ils ne viendront pas encore ce soir," et il se dirigea vers son presbytère. Une demiheure plus tard le temps se chargea rapidement et une petite neige tombait. Il était minuit, l'heure que l'on est convenu d'appeler l'heure du mystère, l'heure du crime !

A cet instant une voiture traînée par un cheval vigoureux arrivait à la traverse de l'église, du côté de

Sainte-Marie. Les quatre personnages qui l'occupaient ne proféraient pas un seul mot. Ils traversèrent la rivière et se dirigèrent du côté du pont-lévis et, rapidement, on attache le cheval à l'un des piliers. Avec les plus grandes précautions nos quatre gaillards s'engagent dans la petite montée, en face de l'église. A cette époque l'église et la sacristie attenante étaient construites près du chemin royal, au sud de l'église actuelle.

Tout est calme, silencieux. Seule, la petite lampe du sanctuaire brillait; jamais auparavant les quatre malfaiteurs improvisés ne l'avaient vu briller avec tant d'éclat.

Le presbytère à deux arpents, à gauche, est plongé dans les ténèbres et les rues du village sont absolument désertes.

Sans perdre de temps, on s'attaque, timidement d'abord, puis avec une certaine ardeur, à la porte en chêne de la sacristie qui ne résiste pas longtemps aux pinces des crocheteurs, et les voilà dans le lieu saint!

Il était convenu qu'Etienne ferait la garde et avertirait, en cas de surprise; les autres se chargeaient de la besogne intérieure. Dominique G., portait le fanal. Ce pauvre Dominique eut alors un moment de faiblesse: il reconnaît à la lueur de son fanal l'habit dont il se revêtait chaque dimanche pour chanter au choeur. Il voit, dans un coin de la sacristie, le vieux graduel aux fermoirs d'acier placé sur le grand lutrin surmonté de l'aigle d'or! Ah! comme ils semblent flamboyants les yeux de l'animal de bois, et ses ailes étendues ont des proportions gigantesques. Les malheureux! peuvent-ils se défendre de la terrible pensée qu'ils sont à deux pas du tabernacle, tout près de l'autel du Dieu vivant, animés comme ils le sont des plus coupables intentions, eux des canadiens, des catholiques, des croyants!

"Allons, le fanal, éclaire-nous, dit Balthasar; ce n'est pas le temps de rêver, nous ne sommes pas des enfants!"

L'hésitation fut vite réprimée, car le vieux rhum qu'ils avaient ingurgité toute la veillée, circulait abondamment dans leurs veines et fouettait sans relâche leur

courage, un petit moment ébranlé. "A l'oeuvre, mes amis!" La vieille armoire est vite déplacée et le vieux coffre leur apparaît. Munis de fortes pinces, Balthazar et François s'attaquent au mortier, aux solides cailloux qui résistent longtemps aux efforts de leurs bras vigoureux...

Enfin, le coffre-fort est dégagé, et on applique les pinces sous la lourde boîte qui penche, glisse et tombe lourdement sur le plancher de la sacristie. Les voûtes du sanctuaire répercutent le bruit sourd qui se prolonge étrangement.

"A nous la fortune! s'écrie Balthasar, tout en sueurs. Je cours chercher la voiture; silence et attention!"

Etienne C., est à son poste, rien n'est venu troubler le travail de ses compagnons et Balthasar s'élance du côté de la rivière. En quelques minutes le traîneau est à la porte de la sacristie. Avec peine, et au prix de nouveaux efforts, on glisse l'énorme pièce dans la voiture, et les voilà partis.

Pour dépister les chercheurs qui ne tarderaient pas, le lendemain, à se mettre à la poursuite des voleurs, on avait décidé de pousser une pointe vers l'embouchure de la rivère. On espérait ainsi faire supposer que le vol avait été commis par des gens de Batiscan, ou de Saint-Pierre, même de Saint-Jean-Deschaillons. Impatients d'enfoncer le coffre et de mettre enfin la mains sur son précieux contenu, les voleurs s'arrêtent en face du manoir du seigneur Boisvert. Cette dernière manoeuvre s'exécuta assez promptement et les 16 sacs furent transportés chez Balthasard G.

La vieille Cécile, qui n'avait pas fermé l'oeil durant cette nuit terrible, eut connaissance du retour des voleurs.

Le lendemain, Pierre Grandmaison, le bedeau, en allant sonner l'angelus, à 6 heures, faillit se trouver mal en constatant l'épouvantable désastre. Le curé fut tout simplement stupéfait, mais il ne dit pas un mot, ne fit aucune observation.

La nouvelle de ce vol hardi se répandit dans la paroisse comme une traînée de poudre et les suppositions commencèrent. Les trois marguilliers du banc, M. Joseph LeMerle, marguillier en charge, MM. Louis Dury, notaire et Frs-Xavier Rocheleau décidèrent d'informer immédiatement la justice.

Le bedeau Grandmaison avait trouvé, près de la porte de la sacristie, un beau fouet tout flambant neuf. C'était le seul indice qui allait servir aux officiers de la loi pour découvrir sûrement les coupables. Un marchand de Sainte-Anne, M. Elzéar Méthot, avait acheté, d'un fournisseur de Québec, à l'époque des fêtes, une douzaine de fouets. Un seul avait été vendu, et l'acheteur était Balthasar G. Le malheureux l'avait sans doute perdu ou oublié près de l'église, dans la nuit du vol.

Epouvantablement troublé par la visite des officiers de la Reine, Balthasar perd contenance et fait les aveux les plus complets. Lui et ses compagnons sont immédiatement arrêtés et conduits à la prison des Trois-Rivières. En avouant leur crime ils remirent l'argent non dépensé. Ils s'étaient partagés 139 livres et 12 sols et sur ce montant 80 livres et 2 sols avaient été gaspillées. Les seize sacs furent retrouvés, par la vieille Cécile, le vendredi suivant, 8 février, enfouis dans la cave de la maison de Balthasar.

Leur procès eut lieu devant des jurés, au mois de mars suivant. Les témoins assignés étaient: Messire Marc Chauvin, Pierre Grandmaison, Isidore Perreault, Elzéar Méthot, Gen. M. Ross, Olivier Douville, Pierre Laflèche, Cyprien Leduc, Edouard Fraser, Benjamin Garceau, Louis Lanouette, Réné Cadot, Antoine Deshayes-Saint-Cyr, Louis Dury, Joseph LeMerle, Alexis Leduc, Pierre Vézina, P.-B. Dumoulin et Louis Laflèche.

Un verdict de "true bill" fut rendu, le mercredi, 13 mars, en présence de Son Honneur le juge-en-chef James Stuart et les hons. Jean-Roch Rolland et Samuel Gab, de Montréal.

Les habitants de Sainte-Anne présentèrent à la Cour une pétition par laquelle ils imploraient la clémence du

tribunal en faveur des coupables. Les pétitionnaires priaient les honorables juges de considérer charitablement que les quatre malheureux qu'ils avaient à juger étaient plus simples et ignorants que malicieux et méchants.

En même temps les coupables supplièrent leurs juges de se montrer cléments :

"Nous, Etienne C..., Dominique G..., Balthasar G... et François D..., étant dans l'attente de notre jugement, croyons devoir faire observer à Votre Honorable Cour que, n'ayant pas la conscience de l'aveu que nous avant fait du crime dont nous sommes accusés, nous avons été conduits par notre malheureuse ignorance à nous déclarer coupables du crime de vol sacrilège que nous n'avons point commis. Nous persistons dans l'aveu de notre culpabilité quant au vol qui nous est imputé et nous en demandons pardon à Dieu et à notre pays, implorant au surplus la miséricorde de votre Honorable Cour et le bénifice du Clergé ; mais le vol que nous confessons, n'ayant point été commis dans une église, nous soumettons très humblement qu'il n'est point vol sacrilège et nous attendons, en conséquence, de la justice de votre Honorable Cour que la sentence par laquelle elle va arrêter notre sort, sera basée sur le seul aveu que nous faisons en ce solennel et triste moment, et que Notre Dieu, Notre Reine, Notre Pays et Vos Honneurs auront pitié des quatre malheureux qui pleurent et confessent leur crime."

Les juges se laissèrent attendrir, tinrent compte de la requête des gens de Sainte-Anne et du repentir sincère des pauvres dévoyés. Ils les condamnèrent, suivant le degré de culpabilté de chacun, à une réclusion de un à deux ans, dans la prison commune du district.—L.-A. D.

NOTES HISTORIQUES SUR SAINTE-ANNE ET SES ENVIRONS

Par M. Benjamin Sulte

Sur sept chefs de famille du nom de Lemoyne cités par Tanguay, 3 étaient de Rouen, 2 de Dieppe (1), 1 de Normandie (ce qui est la même province) et 1 d'Orléans.

Jean, établi d'abord aux Trois-Rivières ou au Cap de la Madeleine, avait un frère qui se maria à Québec, en 1673, et qui était son aîné de deux ou trois ans. Ce frère se nommait Pierre et en 1680, 1682 on le voit à Champlain, puis, en 1689, à Batiscan.

Pierre Lemoyne, baptisé en 1631, fils de Louis et de Jeanne Lambert, de Notre-Dame-de-Pitre, sur Andelle, diocèse de Rouen, se marie à Québec, le 15 octobre 1673, à Catherine Mignot. En 1679 et 1681, il est à Batiscan, cultivateur.

1666. Trois-Rivières. Nicolas Lemoyne; 25 ans.

1667. Petit-Cap. Nicolas Lemoyne, 30 ans, 6 arpents. Peut-être fils de Jean et de sa femme Durosoirs.—Voir Tanguay, I, 377, colonne 2.

1666. Trois-Rivières. Françoise Lemoyne, 22 ans. C'est la femme de Pierre Niquet, 24 ans. Ce ménage alla se fixer à Champlain.

1666. Trois-Rivières. Pierre Lemoyne, 32 ans.

1669 ou 1667. 3 janvier. Courcelles accorde à Lemoyne, habitant du Cap-de-la-Madeleine, la terre qui est entre l'habitation des Jésuites et la rivière Sainte-Anne, mesurant ¾ lieue de front sur fleuve, et ½ lieue dans la rivière Sainte-Anne en montant, avec l'île des Pins (2) qui se trouve vis-à-vis la dite concession.

---

(1) La femme de Michel Messier était de Dieppe. Le nom de la mère de cette femme me ferait croire qu'elle était parente de Charles Lemoyne de Longueuil.

(2) De là Lemoyne des Pins.

Dans la ratification de ce titre (1672) il est dit que Jean Lemoyne habite le Cap.

En 1689, ce Lemoyne acheta la seigneurie de La Noraye, contigüe à la sienne, mais le titre n'en fut délivré qu'en 1711, à sa veuve. (Titres seigneuriaux, p. 28-30, 300, 312).

1681. Sainte-Anne. Recensement. Enfants de Jean Lemoyne:

Jacques, 18 ans. Baptisé à Québec, 8 juillet 1663. Il est âgé de 4 ans au recensement de 1667. Pas de trace de lui après 1681.

Marie, 16 ans. Pas d'acte de baptême. Elle est notée à 10 ans, en 1666 et 2 ans, en 1667.. Tanguay la nomme M.-Charlotte. Elle épousa Mathurin Guillet.

Alexandre, 13 ans. C'est René-Alexandre. Pas d'acte de baptême. Il mourut à Boucherville en 1727.

Louis, 11 ans. Pas d'acte de naissance. Inhumé à Batiscan, 12 décembre 1693.

Marguerite, 9 ans. Pas d'acte de naissance. Le 10 nov. 1693, à Batiscan, elle épouse Ignace Gamelin.

Madeleine, 7 ans. Pas d'acte de naissance. Le 12 nov. 1697, à Batiscan, elle épouse Jean-Baptiste Beauvais dit Saint-Gème, fils de Jacques et de Jeanne Soldé, de Montréal, où ils demeurèrent.

Jeanne, 5 ans. Pas d'acte de naissance. Le 22 janvier 1710, à Batiscan, elle épouse Louis Gatineau, fils de Nicolas et de Marie Crevier.

Marie-Anne, 3 ans. Pas d'acte de naissance. Le 12 nov. 1697 (1), à Batiscan, elle épouse Jean Giasson, fils de Denis et de Marie Béliveau, de Port-Royal.

Alexis, 6 mois. Baptisé 14 avril 1680, sans dire où. Tanguay, I, 379, le nomme Jean-Alexis. Je ne sais ce qu'il devint.

1664. Novembre. Pierre Lemoine a une terre à la rivière Saint-Marc (Champlain), à côté de Nicolas

---

(1) Sa sœur Madeleine se marie le même jour..

Gailloux. Jean Lemoine achète de Gabriel Benoit une terre voisine.

1664. Jean Lemoine plaide; 1667, vente de boisson aux sauvages. (Conseil Souverain, I, 249, 406.)

1670. Il plaide contre Couc; sa terre au Cap. (Conseil Souverain, I, 630, 631.)

1662. Il demeure au Cap.

1672. Titre du fief Sainte-Marie (*Histoire des Can. Franc.*, IV, 92, 95.)

1656. Jean Lemoine est aux Trois-Rivières.

1663. Il demeure au Cap.

1697. 25 février, Jean Lemoine règle l'achat définitif du fief Sainte-Marie. (Titres seigneuriaux, 30.)

1697. 4 mai. Jean Lemoine reçoit 4 arpents de front des Jésuites, au Cap. Rente: 140 sous. (Titres seigneuriaux, vol. II, 2e partie, p. 171.)

1681. Au recensement de Sainte-Anne, la plus nombreuse famille (13 personnes) est celle de Jean Lemoine, qui est dit âgé de 50 ans.

1706. 28 décembre. Jean Lemoine décède à Batiscan. Il ne paraît pas avoir résidé à Montréal, malgré ce que dit le *Journal de Québec*, du 29 juillet 1873.

Sa veuve, Madeleine de Chavigny lui survivait. Une de ses filles était mariée à Giasson et demeurait à Batiscan.

1747. 17 mars ,à Champlain. Sépulture de Marguerite Cartier, soeur Saint-Amable, de la Congrégation de Notre-Dame de Montréal, missionnaire à Champlain. Inhumée dans la chapelle Sainte-Geneviève.

Présents: Raizenne, missionnaire; François Rouillard, curé de Sainte-Anne; François Richard, Antoine Fortier (1), prêtres.

---

(1) Pas connu de Tanguay.

Jean-Bte LeMoine des Pins fut prisonnier aux États-Unis, en 1775-76. Voir *Invasion* de 1775. Il mourut à la petite rivière Saint-Charles, près Québec, en 1807.

Tanguay a sa naissance, son mariage, sa famille.

Si je comprends bien, un fils de Jean Lemoine s'établit à Saint-François-du-Lac. Il eut un fils qui était le grand Moine Despins, lequel fut le grand-père de sir James.

"Le grand Moine Despins" était de haute taille et passe pour avoir vécu cent ans (1). Sur son compte, voir Richard: *Archives*, 1899, p. 182-3.

Je pense que la rivière du Moine qui se décharge dans le haut de l'Ottawa a reçu son nom de ce traiteur qui allait sur l'Ottawa à la récolte des pelleteries.

Un Despins fit beaucoup d'argent à commercer sur les canots d'écorce; il acheta une part de la seigneurie de la Baie-du-Febvre que certaines vieilles filles de sa descendance possédait encore en 1880.

Je suis sous l'impression que le chenal du Moine, à Saint-Françoisé-du-Lac, tient son nom d'un fils ou petit-fils de Jean Lemoine qui habitait cet endroit en 1708. Catalogne met sur la terre de cet homme: "Despins". C'est l'ancêtre de sir James Lemoyne. La plus ancienne mention que je connaisse du nom du "Chenal du Moine" est de 1732.—*Edits et Ordonnances,* III, 269. Il y a, aux mêmes lieux les "îles du Moine".

En 1720, à Saint-François-du-Lac, il y avait Pierre Niquet et sa femme Françoise Lemoine.

1776. 1er mars. Sépulture de Morrisseau, curé de Champlain. Présent: Guay, curé de Sainte-Anne.

1712. Rapport de Gédéon de Catalogne: "La seigneurie du Moine appartient aux héritiers de ce nom, voyageurs aux Outaouacs. Les habitants font paroisse avec ceux de Sainte-Anne. Les terres y sont bassess et

---

(1) Je mettrais 86 ans.

mouillées, mais, à la faveur des fossés, elles produisent abondamment toute sorte de grains. Il y a toute sorte de bois mélangés."

Lemoyen, voir Ferland, *Note*, p. 47.

1689. 9 nov. Louis de Niort, sieur de la Noraye, vend à Lemoyne (Jean) le fief La Noraye. (Titres Seigneuriaux, p. 28-30.)

1664. 17 sept. Trois-Rivières. On rembourse à Jean Lemoyne des avances qu'il a faites à la garnison.

1706. 28 décembre, Batiscan. Sépulture d'honnête homme Jean Lemoyne, fils majeur de Louis Lemoyne et de Jeanne Lambert, de N.-D. de Pistres sur Andelle, en Normandie. (Voir sir James Lemoyne: *Monographie et Esquisses*, p. 1.)

Louis de Niort (1) sieur de la Noraye servait en Acadie, en 1670. Le 22 février 1672, à Québec, il épouse Marie (2) Sevestre veuve Jacques Loyer. Ce ménage demeura à l'île d'Orléans.

Le 3 nov. 1672, Talon accorde à la Noraye (3) ½ x 1 lieue, à prendre sur la rivière Sainte-Anne-de-la-Pérade, depuis l'habitation de Jean Lemoine jusqu'aux taxes non-concédées. (Titres Seigneuriaux, p. 312.)

Charles Sevestre, père de madame La Nauraye, avait reçu une seigneurie, entre Dautray et Lavaltrie (Titres Seigneuriaux, p. 326.) Le 27 avril 1688, La Noraye et les parents de sa femme se firent accorder un titre nouveau.

1666. Recensement. Cela comprend tout ce qu'était le gouvernement des Trois-Rivières. Il y a Jean Lemoine, 32 ans, habitants. M.-Madeleine de Chavigny (4), 24 ans. Enfants: Jacques, 3 ans; Marie, 1 an. Domesti-

---

(1) De la paroisse Saint-Saturnin, au Poitou.

(2) Inhumée à Québec 7 nov. 1706.

(3) Inhumé à la Sainte-Famille, île d'Orléans, le 5 décembre 1706.

(4) Baptisée 13 oct. 1641.

ques: Jacques Moron dit Sanssoucy, 25 ans, François Portagé, 25 ans.

En 1667, le recensement place ce ménage au Petit-Cap. Lemoine a 30 ans, sa femme 25 ans.

1669. Titre du fief Sainte-Marie. Pour la première fois le roi se réserve un terrain pour bâtir un fort, une place d'armes et des magasins militaires, si besoin est. Ce droit ne reparaît ensuite qu'en 1708 et se continue jusqu'à 1754 dans les titres de Bourg-Marie, Ramezay, LaNaudière, la Rivière David et Courval.

1669. Sainte-Marie. L'acte accorde à ce fief, haute, moyenne et basse justice—mais dans la pratique, c'est à peine si la basse justice était administrée.

Claude Poulin, marié à Québec en 1639 avec Jeanne Mercier, était aux Trois-Rivières en 1641, mais on le retrouve à Québec jusqu'à 1666, ensuite à Sainte-Anne jusque vers 1687.

Etienne de Lessard me paraît avoir été à Sainte-Anne dès 1672.

1672. 20 oct. Sainte-Anne, concédé (1½ x lieue) à de Suève et Lanaudière—rivière Sainte-Anne et îles de l'embouchure comprises.

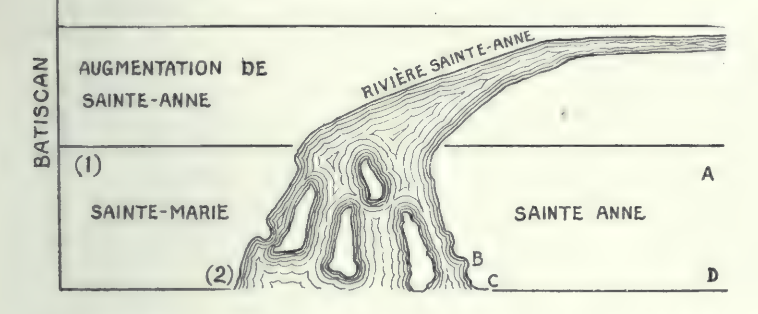
1697. 4 mars. Augmentation accordée à Marguerite Denys, veuve Lanaudière—2 x 3 lieues.

1700. 30 oct. Augmentation accordée à Thomas Tarieu de la Pérade—2 x 1½ lieu.

1735. 20 avril. Augmentation accordée au même—2 x 3 lieues.

Avec ces trois augmentations, Sainte-Anne mesure 16½ lieues carrées.

1807. Voir John Lambert, I. 460.



(1) Concédée, 3 nov. 1672, à Jean Lemoyne, $\frac{3}{4}$ x $\frac{1}{2}$ lieue; Lemoyne avait obtenu cette seigneurie dès 1669. Elle passa à son gendre Louis Gatineau qui mourut 1750 et laissa le titre à son fils Louis.

(2) Là était le manoir.—A. Concédée 1672.—B. Village.—C. Manoir.—D. Fief Dorvilliers.

Voir Bouchette, article "Sainte-Marie".

Voyez les Titres Seigneuriaux, p. 29-30, 28, 300, 312.

1681. Ouverture du registre de Sainte-Anne.

1700. Presbytère de Sainte-Anne—Voir Conseil Supérieur IV, 427, 433.

1760-62. Capitaines de milice de Sainte-Anne—Voir *Règne militaire*, 158, 170, 186-7, 188-9, 237, 239, 303.

Vers 1690-1700, un Lanaudière se noye à Sainte-

Anne. *Histoire de l'eau-de-vie, p.* 20. Est-ce Louis baptisé à Québec le 5 juin 1676 et qui figure au recensement de 1681?

1694. Lanaudière-de-la -Pérade est lieutenant réformée. C'est Pierre-Thomas qui est au recensement de 1681.

Sur les Lanaudière militaires, j'ai de nombreuses notes—à votre disposition.

Pierre-Thomas Tarieu de la Naudière, qui épousa Madeleine de Verchères, était un nigaud.

Le 20 mars de la présente année 1909, M. Jos.-Edmond Roy a publié un très bel article, dans le journal *"Le Soleil"*, de Québec, sur Madeleine de Verchères. C'est un très bel écrit qui mérite d'être conservé.

Thomas Tarieu de Lanaudière a dû mourir de 1677 à 1681. Tanguay, I. 169, le fait naître en 1644. C'était un Gascon, du diocèse d'Auch.—Voir Tanguay, I. 318, 347. Voir index de la Société Royale. Voir Recherches Historiques, février 1909, p. 56.

1670. Tarieu achète de Gamelin des terres à Sainte-Anne (Titres Seigneuriaux, p. 27.)

1671, à Pentagenet. (*Hist. des C.-F.*, IV, 149.)

1674. Tarieu, gouverneur de Montréal. *Hist des C.-F.*, IV. 29; Leblond de B., *Hist. de Montréal,* 440-1. Journal de l'Inst. Publ., 1864, p. 85.

1683. 16 mai. Le récollet Xiste Le Tac commence le registre de Batiscan seul. Avant cela, c'était Champlain-Batiscan.

Joseph Voyer nommé curé de Sainte-Anne, le 3 février 1728, par le chapitre de Québec.

1731. 2 mars. L'évêque prononce contre Voyer la censure. Le 20 du même mois, le Conseil Supérieur refuse de recevoir la plainte de Voyer contre l'évêque. Aussitôt Voyer se démet de sa cure.

1712. Rapport de Catalogue:

"La seigneurie de Sainte-Anne, qui finit du côté du N.-O., le gouvernement des Trois-Rivières, appartient au sieur de la Peyrade, lieutenant réformé dans les troupes, et aux héritiers du sieur de Suève. La paroisse est desservie par un des prêtres du séminaire de Québec. La plupart des terres qui y sont réduites en culture sont très belles et unies, fertiles en toute sorte de grains. Il y a toute sorte de bois mélangés. On y a établi une justice subalterne. Il y a un moulin à vent."

1712. Rapport de Catalogue:

"La seigneurie de Ste-Anne appartient au sieur de la Pérade, lieutenant réformé dans les troupes, et à un des enfants de Saint-Romain, par la cession qui lui en a été faite par le feu Sieur de Suève (1), co-seigneur avec le dit de la Pérade."

Ceci est le rapport corrigé par Catalogne lui-même.

Sainte-Anne. Les terres n'y sont que médiocrement bonnes, étant mélangées de carrières et gros cailloux, et entrecoupées de côteaux. Il y a des contrées qui produisent de bons grains et légumes, mais non pas en abondance. Quoique les bois naturels y soient fort gros, il y en a de toute espèce. On y pêche peu d'anguilles, mais la chasse au gibier est abondante sur les battures.

Sainte-Anne dans les "Edits et Ordonnances."

1716. Construction de l'église—II. 447; III. 174.

1728. Moulin banal, difficulté—II. 497; III, 246.

1731. Construction du presbytère—II. 346.

1743. Rouillard, nommé juge—II. 66. (Doutre: *Droit Civil,* 294.)

---

(1) Edmond de Suève vendit à Edmond de Champlain (un Pezard). Le fief (ou cette partie) passa à Chorel dit Saint-Romain et dit Dorvilliers. Après 1714, cette part de de Suève se nomma Dorvilliers.

1727. Pas de juge dans la seigneurie—III. 229-230.

Sur Sainte-Anne, voir Titres Seigneuriaux, p. 312, 10-16, 448-9, 26-27, 429-30, 177, 443-4. Voir Daniel: *Grande Familles*: Tarieu.

Edmond de Suève que j'ai pris, un jour, pour Pierre Le Sueur, coureur des plaines au Mississipi, n'a pas bougé de Sainte-Anne. Il était du régiment de Carignan et s'est transformé en colonisateur, ce qui me porte à le respecter. Toutefois, il a dû faire la traite des pelleteries sur son domaine et aux environs. Tous les habitants en faisaient autant. Voyez, au recensement de 1681, combien peu de terre en culture était attachée à chaque habitation. Cela montre qu'il se faisait un commerce accessoire à la culture—et peut-être que ce commerce était plutôt la chose principale. Les nombreux fusils de ce recensement s'expliquent ainsi. Après 1663, les Iroquois n'étaient plus à craindre au-dessous des Trois-Rivières.

1722. Divisions des paroisses: *Edits et Ordonnances* I. 452.—le fief Sainte-Marie est dans le gouvernement de Québec.

Le fief Chicot est dans le gouvernement de Montréal. Voyez mon Album de l'*Hist. des Trois-Rivières*—cartes de Catalogne.

Voir recensement de 1681 dans l'*Histoire des Canadiens-Français*.

Sur les Grondines, voir Langevin: *Mgr de Laval*, p. 271.

Sainte-Anne, voir *Titres Seigneuriaux*, II. 2e partie, p. 167.

Village Sainte-Anne, voir Bouchette, article "Sainte-Anne".

Fief d'Orvilliers, voir Rapport sur l'Agriculture, Québec, 1874, p. 90. 91.

Sur la rivière Sainte-Anne voir OEuvres de Champlain, 91, 93, 323, 803; Ferland, Cours, I. 150.

1697-1721. Seigneurie de Sainte-Anne, voir rapport des Travaux Publics, 1873-74,p 91-2.

1797. Gouin est capitaine de milice de Sainte-Anne.

1799. Lanouette est capitaine de milice de Sainte-Anne.

1799-45. Trudel, notaire. Montigny: *Droit canadien*, 594.

1700. Les îles à l'entrée de la rivière Sainte-Anne. —Titres seigneuriaux, II, 69.

1712. De Leuze, curé de Sainte-Anne. Langevin: *Mgr Laval,* 202.

1717. Le Picart, curé de Sainte-Anne. Langevin: *Mgr Laval,* 274.

1743-1771. Au greffe des Trois-Rivières, je ne trouve pas copie des régistres de Sainte-Anne.

1760. La poste. Voir *Règne Militaire,* 167.

1797. Morin est curé de Sainte-Anne.

1730. François Chorel Dorvilliers, demeurant à Champlain, était capitaine de milice de Champlain et seigneur en partie, de Sainte-Anne.

1732. 18 janvier. Pierre Dizy-Montplaisir, est qualifié ancien juge des fiefs Champlain et Sainte-Anne. (Sentences et Jugements, greffe des Trois-Rivières.)

1731. 12 mars. Dizy est juge de Sainte-Anne. (Edits et Ordonnances II, 342.)

1712. Rapport de Catalogne:

"La seigneurie des Grondines appartient au nommé Amelin, laboureur. Le nom de cette seigneurie vient du grand nombre de battures, de gros cailloux qui se trouvent au-devant, ce qui fait que lorsqu'il vente un gros vent les eaux y font un grand bruit (1) et le passage des canots et bâteaux est très dangereux. Elle fait paroisse avec la seigneurie de Sainte-Anne."

---

(1) Il y a 30 ans, sans connaître le rapport de Catalogue, j'ai publié cette même chose.—B. Sulte, 11 avril 1909.

1712. Rapport de Catalogne:

"La seigneurie de la Chevrotière appartient au seigneur de ce nom (1), employé à la sous-ferme de Tadoussac. Elle fait paroisse avec la seigneurie de l'Eschambault et Port-Neuf. Les terres y sont médiocrement bonnes sur la devanture. Les profondeurs sont meilleures. On n'y recueille pas beaucoup de grain, mais très bon. Les bois y sont trop gros et mélangés de toutes espèces."

Louis Hamelin est dit âgé de 31 ans au recensement de Saint-Charles-des-Roches, en 1681. Sa femme, Antoinette Aubert, a 16 ans. Ils ont un enfant, Jacques, 1 an.

Jacques Aubert était en communauté de biens avec sa femme. Du vivant de celle-ci, il vendit la moitié de la seigneurie de Saint-Charles-des-Roches à Louis Hamelin, en 1694.

Après la mort de sa femme il réclama, 21 mars 1706, sa part de la moitié non vendue. Ses gendres, Louis Hamelin, François Hamelin et Roch Ripaut, croyaient avoir hérité de leur belle-mère de toute la moitié non vendue. L'affaire fut portée devant le Conseil Souverain qui donna gain de cause à Aubert et lui accorda la moitié de la moitié non vendue.—Edits et Ordonnances, t III, p. 120.

En comparant les recensements de 1666, 1667, je crois voir que la terre de Jacques Aubert était située dans Champlain, à peu près là où se trouve marquée celle de "M. Lachenay" sur le plan de 1709.

En 1698, Louis Hamelin, seigneur, en partie, des Grondines, concède les îles, islets et battures qui se trouvent devant sa portion de la dite seigneurie, laquelle commence depuis le moulin jusqu'à la borne de la seigneurie de Sainte-Anne.—*Titres seigneuriaux*, 443-4.

1637. 1er décembre. Grondines accordées à mada-

---

(1) Concédée à madame de la Tesserie le 3 nov. 1673, (Titres seigneuriaux p. 15.) Son fils François de Chavigny sieur de la Chevrotière hérita, et, en 1698 augmenta ce fief.

me de Combalet (nièce de Richelieu) duchesse d'Aiguillon, en faveur de l'hôpital général de Québec. (Titres seigneuriaux, p. 32.) En 1672 on l'augmente beaucoup. L'hôpital vendit à Jacques Aubert

En 1698 et 1711, Hamelin reçoit des augmentations pour ses services comme capitaine de milice, à partir de 1690. Dans les Actes de Foi et Hommages, la seigneurie se nomme St-Charles-des-Roches.

	GRONDINE (4)					
AUGMENTATION DE SAINTE-ANNE	20 MARS 1638	3 NOV. 1672	5 AVRIL 1711	3 NOV. 1672	1640	DESCHAMBAULT
	1 × 10 LIEUES AUX DAMES DE L'HOTEL DIEU DE QUEBEC	3/4 × 3 LIEUES AUX PAUVRES DE L'HOPITAL DE QUEBEC	3/4 × 2 LIEUES A LOUIS HAMELIN	1/2 LIEUES SUR 3 LIEUES A D[elle] DE LA TESSERIE	1 × 3 LIEUES A CHAVIGNY DE LA CHEVROTIÈRE	CONCÉDÉ EN 1652
	(1)		(2) (3) (5)			

(1) Pointe des Grondines.

(2) Dans les Grondines il y avait deux petits fiefs du nom de Francheville qui, faute d'héritiers, sont retournés à la couronne avant 1830.

(3) En 1711, Louis Hamelin avait sa terre en cet endroit.

(4) Nommé aussi Saint-Charles-des-Roches.

(5) En 1681, Louis Hamelin était seigneur. En 1698, il obtint des îles et battures en front de sa seigneurie.

Jacques Aubert et sa femme Antoinette Meunier eurent trois filles qui épousèrent: Marie-Anne, le 6 février 1689, au Cap-Santé, Roch Rinaut; Antoinette, 1670, Louis Hamelin; M.-Madeleine, 1685, François Hamelin, frère de Louis.

Aubert, de son vivant, donna à ces trois hommes la

moitié des Grondines, moyennant certaines restrictions qui lui furent confirmées, en 1706, par ordonnance de Raudot, mais comme sa femme était morte et qu'il n'avait pas d'héritier mâle, la seigneurie passa aux mains de la famille Hamelin après son décès qui paraît avoir eu lieu en 1710.

Jean Lemoyne a dû naître en 1634.

1656. 16 septembre. Trois-Rivières. Jean Lemoyne est au mariage de Jean Cusson.

1660. Registre des Audiences, Trois-Rivières—Il y a François Lemoine (signature: *Album de l'Histoire des Trois-Rivières*), Jean LeMoyne, du Cap-de-la-Madeleine.

1662. Mariage de Lemoyne—Voir Daniel: *Grandes Familles,* p. 436-7. Ce mariage avec Madeleine de Chavigny eut lieu à Québec—Voir *Ursulines de Québec,* II, 188.

AVEUX ET DENOMBREMENTS DE 1723

Fief Sainte-Anne

Déclaration de Thomas Tarieu, sieur de la Pérade, seigneur du fief Sainte-Anne, lieutenant réformé, fils unique de Jacques Tarieu, sieur de La Naudière, et de Marguerite Denis, à la date du 23 février 1723, donnant les noms de ses censitaires avec le nombre d'arpents de terre cultivée etc.

Dans la censive sur la moitié du fief Sainte-Anne il y a les habitations suivantes:

Joseph Couturier possède cinq arpents de terre de front sur quinze de profondeur, avec une maison, grange et étable, quinze arpents de terre labourable.

Jean Grimard, cinq arpents de front sur quinze de profondeur; maison,, grange et étable; quinze arpents en culture.

Pierre Lanouette, trois arpents de front, sur douze de profondeur, six arpents de terre labourable.

Pierre Lanouette, au sud-ouest, trois arpents de front sur quarante de profondeur; maison, grange et étable; quinze arpents en culture.

Un demi arpent de front, sur quarante de profondeur, acquis par le Comparant (Thomas Tarieu).

Joseph Gouin, un demi arpent de front sur quinze de profondeur, avec quatre arpents de terre en culture.

Mathurin Gouin, quatre arpents de front sur quarante de profondeur; maison, grange et étable; quarante arpents en culture et dix arpents de prairie.

Joseph Gouin, deux arpents de front, sur quarante de profondeur; maison, grange et étable, vingt arpents en culture.

Louis Baribeau, trois arpents de front sur quarante de profondeur; maison, grande et étable; quarante arpents en culture et quatre arpents de prairie.

Joseph Gouin, deux arpents de front, sur quarante de profondeur; huit arpents en culture.

Un arpent de front, sur quarante de profondeur, donné par le dit Comparant Thomas Tarieu, à l'église paroissiale de Sainte-Anne, et chargé des cens et rentes.

Une terre de quatre arpents de front, sur quarante de profondeur, donnée à la dite église par les co-seigneurs du fief Sainte-Anne avant le partage du dit fief, à la charge des droits et rentes aux seigneurs, suivant la Coutume de Paris.

Antoine Becquet, trois arpents de front sur la dite profondeur; maison, grange et étable; quinze arpents en culture.

Jean Bertrand, trois arpents de front sur la dite profondeur; sept arpents en culture.

Pierre Laquerre, trois arpents de front, sur la dite profondeur: habite l'île Saint-Laurent; sept à huit arpents en culture.

Louis Lachapelle, trois arpents de front, sur la dite profondeur; habite à Varennes; sept ou huit arpents en culture.

Louis Chatellereau, quatre arpents de front, sur quarante de profondeur; maison, grange et étable; vingt arpents en culture.

Pierre Lanouette, deux arpents de front, sur la dite profondeur; grange et dix arpents de terre en culture.

Pierre Roy, six arpents de front, sur la dite profondeur; maison, grange et étable; quarante arpents en culture et six arpents de prairie.

Madame Morand, veuve de Mathurin L'Evêque, deux arpents de front, sur quarante de profondeur; maison, grange et étable; vingt arpents en culture.

Jean Ricard, deux arpents de front, sur quarante de profondeur; n'y habite point; quinze arpents de terre en culture et environ trois arpents de prairie.

Quatre arpents de front, sur quarante de profondeur, au sieur Dorvilliers, propriétaire de l'autre moitié du dit fief, laquelle terre compose son domaine.

Madeleine Hus, veuve de Jean Lemerle, deux arpents de front sur la dite profondeur; maison, grange et étable; vingt arpents en culture.

Pierre Lanouette, deux arpents de front, dans l'île Saint-Ignace, sur toute la longueur de l'île qui est de vingt arpents; n'y habite point, quinze arpents en culture.

Dans la censive du dit fief Tarieu, il ya les habitants ci-après nommés; au nord-est de la rivière Sainte-Anne, sur les bords de la dite rivière:

Pierre Laquerre, vingt arpents de front, sur vingt de profondeur; maison, grange et étable; vingt-cinq arpents en culture, plus un ilot au-dessus de la dite terre de douze arpents en superficie, et sur lequel ilot il y a dix arpents en culture, le reste en prairie.

Edmond L'Evêque, huit arpents de front, sur la dite profondeur; maison, grange et étable; dix arpents en culture.

Edmond L'Evêque, huit arpents de front, sur la dite profondeur; maison, grange et étable; dix arpents en culture.

Alexis Morand, huit arpents de front, sur la dite profondeur; maison et grange; sept arpents en culture.

Jean Lemerle, quatre arpents de front, sur la dite profondeur ; aucun défrichement.

Jean-Baptiste Saint-Germain, quatre arpents de front, sur la dite profondeur ; aucun défrichement.

Au sud-ouest de la rivière Sainte-Anne, sur ses bords, sont :

Madame veuve L'Enseigne dit Jean Leroux, six arpents de front, sur vingt de profondeur ; maison et deux arpents en culture, plus un ilôt de huit ou neuf arpents en superficie, moitié en terre labourable et moitié en prairie.

Jean Charest, huit arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; trois arpents de prairie.

Antoine Gendron, six arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; quarante arpents en culture et deux arpents de prairie.

Madame veuve Jean Leduc, trois arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; trente arpents en culture.

Edmond Tessier, trois arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; trente arpents en culture.

Jean Tessier, quatre arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; vingt arpents en culture.

Antoine Grandbois, quatre arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; vingt arpents en culture.

Madame veuve Jean Desmoulins-Simoneau, deux arpents de front, sur la dite profondeur ; maison et douze arpents en culture.

Jean Grandbois, six arpents de front, sur la dite profondeur ; grange et quinze arpents en culture.

Charles Vallée, neuf arpents, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; quarante arpents en culture.

Le sieur *Dorvilliers,* huit arpents de front, sur la dite profondeur ; grange et vingt arpents en culture.

François Grandbois, dix arpents de front, sur la dite

profondeur ; maison, grange et étable ; quinze arpents en culture.

Pierre L'Evêque, trois arpents de front, sur la dite profondeur ; n'y habite point ; six arpents en culture.

Charles Vallée, six arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; vingt arpents en culture.

René Tessier, quatre arpents de front, sur la dite profondeur ; grange et quatre arpents en culture.

Pierre Germain, cinq arpents de front, sur la dite profondeur ; grange et quatre arpents en culture.

Lequel aveu et dénombrement ci-dessus, le dit sieur Comparant a déclaré contenir la vérité.

(Signés) DE LA PÉRADE et BÉGON.

AVEUX ET DENOMBREMENTS DE 1723

Fief Sainte-Marie

Déclaration du seigneur Louis Gatineau, sieur Duplessis, époux de Jeanne, fille de Jean Lemoine, et de Madeleine de Champigny, pour le fief Sainte-Marie, contenant trois-quarts de lieue de front, sur le fleuve, et une lieue et demie de profondeur, avec l'île des Pins, située dans la rivière Sainte-Anne, etc., en date du 23 février 1723 :

Le dit Comparant a un domaine d'environ dix-huit arpents de front à prendre au bord du fleuve sur la profondeur, joignant, au nord-est Jean-Baptiste Laberge, habitant du dit fief ; il a une maison de pierre de quarante-trois pieds de longueur, close de madriers ; une étable de quarante-sept pieds de longueur, close de madriers ; une écurie de dix-huit pieds de longueur, de pièces sur pièces ; une boulangerie, de vingt pieds de longueur, close de madriers ; soixante-dix arpents de prairie, et, sur la dite île des Pins, trente arpents en culture et huit arpents de prairie.

Dans la censive du dit fief et dépendance il y a les habitants ci-après nommés, savoir, au nord-est :

Jean-Baptiste Laberge, quatre arpents de front, sur vingt-cinq de profondeur ; maison et environ six arpents en culture.

Jacques Rochereau, quatre arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; quatre arpents en culture.

Joseph Rochereau, quatre arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; quatre arpents en culture, plus un ilôt de trois arpents en superficie, en prairie.

Charles Lagrave, trois arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; huit arpents en culture.

Pierre Perrot, trois arpents de front, sur la dite profondeur ; maison et huit arpents en culture.

Pierre Vaillant, neuf arpents de front, sur vingt-cinq de profondeur ; maison, grange et étable ; vingt-cinq arpent sen culture.

François Branson-Lafleur, huit arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; environ vingt-cinq arpents en culture.

René Gendron, huit arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange et étable ; huit arpents en culture.

Edmond Guibeau-Duplassial, au-dessus de l'île des Pins, et *Marguerite Campagna,* sa femme, ont obtenu permission de défricher ce qu'ils pourraient, du dit Comparant, à condition qu'après leur décès le tout reviendra au Comparant avec les bâtiments qui y auront été construits.

Jean Mongrain, au sud-ouest du dit fief, deux arpents de front, sur quarante de profondeur ; ne fait que commencer à défricher la terre

Pierre Lanouette trois arpents de front, sur la dite profondeur ; habite à Batiscan ; vingt-six arpents en culture.

Joseph Toutant, comme époux de la veuve Louis

Perrot, trois arpents de front, sur la dite profondeur; maison, grange et étable; douze arpents en culture.

Pierre Perrot, quatre arpents de front, sur la dite profondeur; maison, grange et étable; vingt arpents en culture.

Antoine Guibord, deux arpents de front, sur la dite profondeur; maison, grange et étable; douze arpents en culture.

Les héritiers de *Guillaume Larue,* trois arpents de front, sur la dite profondeur; une vieille maison; vingt arpents en culture.

Les héritiers d'*Etienne Biguière-Lespine,* quatre arpents de front, sur la dite profondeur; maison, grange et étable; doube arpents en culture.

Jean Cadot, trois arpents de front, sur trente de profondeur; maison, grange et étable; dix arpents en culture.

Lesquels aveu et dénombrement le Comparant dit contenir la vérité.

(Signés) GATINEAU et BÉGON.

AVEUX ET DENOMBREMENTS DE 1738

Moitié du fief Sainte-Anne

Devant Gilles Hocquart, chevalier et conseiller du Roi, intendant de justice, police et finance de la Nouvelle-France, est comparu François Hérault, sieur Saint-Michel de Gourville, lieutenant dans les troupes de la marine, et aide-major à Québec, fondé de pouvoirs, en date du neuf février dernier, du sieur François Chorel D'Orvilliers, tant au nom d'héritier, pour moitié de défunt Edmond Chorel de Champlain, son frère, et pour les droits de défunt René Chorel de Saint-Romain, son autre frère, et cela pour la moitié du fief de Sainte-Anne (contenant trois-quarts de lieue de front sur une lieue de

profondeur), joignant au nord-est le fief des Grondines appartenant à Jacques Hamelin, et au sud-ouest au fief du sieur de la Pérade.

Sur cette moitié du fief de Sainte-Anne, le sieur Dorvilliers a un domaine de quatre arpents de front, situé dans l'île Saint-Ignace, sur la profondeur de la dite île qui est de quinze arpents en cet endroit; et sur ce même domaine, le dit sieur Dorvilliers a une maison à un étage de pièces sur pièces, sollage et cheminée de pierre, de trente-cinq pieds de longueur sur vingt de largeur, couverte de planches, une grange entourée de pieux debout, couverte de paille, de trente-cinq pieds de longueur, sur vingt de largeur, environ trente-deux arpents de terre en culture et deux arpents de prairie.

Dans la censive de la dite moitié du fief de Sainte-Anne, sont les habitants ci-après nommés, à commencer au nord et en remontant au sud-ouest du même fief:

Joseph Gouin, joignant au nord-est de la ligne de séparation du dit fief d'avec celui des Grondines, quatre arpents de terre de front, sur quarante arpents de profondeur; maison, grange, étable et écurie; vingt arpents de terre en culture; quatre arpents de prairie.

Claude Gouin, aussi quatre arpents de front, sur la dite profondeur de quarante arpents; maison, grange et écurie; seize arpents en culture et quatre arpents de prairie.

La veuve et les héritiers de *Joubin-Boisvert,* deux arpents et un quart de front, sur la dite profondeur; maison, grange, étable et écurie; quinze arpents en culture et deux arpents de prairie.

Jacques Richard, deux arpents et quart de front, sur la dite profondeur; maison, grange et étable; quinze arpents en culture et deux arpents de prairie.

Simon Saint-Amant, deux arpents et demi de front, sur la dite profondeur; maison et six arpents de terre en culture; un demi arpent de prairie.

Michel Baribeau, trois arpents de terre de front, sur la dite profondeur; maison, grange, étable et écurie; quinze arpents en culture et un arpent et demi de prairie.

Charles Richard, trois arpents de front, sur la dite profondeur; maison, grange, étable et écurie; dix-huit arpents en culture et un arpent et demi de prairie.

François Rivard, quatre arpents de front, sur la dite profondeur; quatre arpents en culture et deux arpents de prairie.

Mathurin Baril, quatre arpents de front, sur la dite profondeur; maison, grange, étable et écurie; vingt-cinq arpents en culture et quatre arpents de prairie.

La veuve et les héritiers de *Jean Baril-Duchesni,* quatre arpents de front, sur la dite profondeur; maison, grange, étable, écurie et fourni; trente-cinq arpents en culture et quatre arpents de prairie.

Charles Ricard, quatre arpents de front, sur la dite profondeur, maison, grange, étable et écurie; trente-cinq arpents en culture et quatre arpents de prairie

Gabriel Courtois, cinq arpents de front, sur la dite profondeur; maison, grange, étable, écurie et fourni; soixante arpents en culture et neuf arpents de prairie.

François Gariépy, trois arpents de front, sur la dite profondeur; grange, étable, écurie et fourni; cinquante arpents en culture et quatre arpents et demi de prairie.

François Rivard, deux arpents de front, sur la dite profondeur; maison, grange et étable; dix arpents de terre en culture et deux arpents de prairie.

Pierre Richer, quatre arpents de terre de front, sur la dite profondeur; maison, grange, étable et écurie; vingt-cinq arpents en culture et six arpents de prairie.

Gabriel Courtois, trois arpents et demi de front, sur sur la dite profondeur; grange et vingt arpents de terre en culture et deux arpents de prairie.

Jean-Elie Gauthier, trois arpents et demi de front, sur la dite profondeur; maison, grange et étable; cinq arpents en culture et un arpent et demi de prairie.

La veuve et les héritiers de *Louis Baril,* joignant au nord-ouest la ligne de séparation de la dite moitié du fief d'avec l'autre moitié appartenant au sieur de la Pérade, six arpents de terre, sur la dite profondeur; mai-

son, grange, étable, écurie et fourni ; quarante arpents de terre en culture et quatre arpents de prairie.

Au bout des profondeur des terres du premier rang ci-dessus est un second rang d'habitation, comme suit :

Joignant la ligne de séparation de la dite moitié du fief d'avec celui des Grondines, il y a treize arpents de front, non concédés.

Michel Baribeau, joignant les treize arpents non concédés, trois arpents de front, sur quarante de profondeur ; pas de bâtisses ni de défrichements.

Six arpents de terre de front non concédés.

Joseph Delaunay, trois arpents de front, sur la profondeur de quarante arpents ; pas de bâtisses, ni de défrichements.

Pierre Richer, habitant du premier rang, qui possède quatre arpents de terre de front, sur la dite profondeur, chargés des mêmes cens et rentes et droit de Commune, lequel a sur cette terre seulement, une grange et deux arpents de terre en culture.

Thomas Ricard, aussi quatre arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange, étable et écurie ; neuf arpents en culture.

Jean Beaudoin, aussi quatre arpents de front, sur la dite profondeur ; maison, grange, étable et écurie, huit arpents en culture.

Les héritiers de *Micher Richer,* cinq arpents de front, sur la dite profondeur ; une grange et cinq arpents en culture.

Charles Gariépy, cinq arpents de front, sur la dite profondeur ; pas de bâtisse et un arpent et demi de terre en culture.

Pierre Baril, quatre arpents de front, sur la dite profondeur ; une grange et neuf arpents en culture.

Le surplus du dit fief est encore non concédé.

Sur la devanture du total du fief Sainte-Anne est une commune d'environ cinq quarts de lieues de front, sur diverses profondeurs non mesurées, la moitié de la dite commune appartient au die sieur Dorvilliers et sert

de pâturage aux bestiaux de ses tenanciers ci-dessus déclarés.

Dans la rivière Sainte-Anne, étant sur la portion du dit sieur de la Pérade, est une île vulgairement appelée l'île Saint-Ignace, laquelle prend du bord du fleuve et contient environ un quart de lieue de longueur, dans la dite rivière, sur différentes profondeurs, dont la plus grande est de quinze arpents ou environ, et d'un quart d'arpent au plus étroit, sur laquelle île est le domaine du dit sieur Dorvilliers ci-devant déclaré.

Le surplus de l'île Saint-Ignace appartient au sieur de la Pérade.

Dans la rivière Sainte-Anne et vis-à-vis le domaine du sieur Dorvilliers, il y a une petite île vulgairement appelée *l'île de Suève,* appartenant au dit sieur Dorvilliers et contenant environ quatre arpents en superficie, toute en prairie.

Cette terre composait ci-devant un deuxième domaine appartenant au sieur Dorvilliers, par le partage anciennement fait de la totalité du fief de Sainte-Anne, la dite terre possédée aujourd'hui par *Julien Lanouette* qui a, sur cette même terre: une maison, grange, étable et écurie; quarante arpents de prairie.

Lesquels aveu et dénombrement, le Comparant déclare contenir la vérité.

(Signés) Hocquart et St-Michel Gourville.

AVEUX ET DENOMBREMENTS DE 1778

Fief et seigneurie de Sainte-Anne

Charles Tarieu de la Pérade, sieur de La Naudière, seigneur et propriétaire des fiefs et seigneuries de Sainte-Anne et de Maskinongé.

En procédant à la confection du papier terrier du Domaine du Roi, en la Province de Québec, est comparu

au Château Saint-Louis, et par devant Nous, *Frédéric Haldimand,* capitaine général et gouverneur en chef de la Province de Québec et territoires en dépendants en Amérique, vice-amiral et garde du grand sceau d'icelle; général et commandant en chef des troupes de Sa Majesté en la dite Province et Frontières, etc., etc. Charles Tarieu de la Pérade, Ecuier, sieur de La Naudière, du district de Québec, qui nous a avoué et déclaré qu'il tient en plein fief de Sa Majesté, les fiefs et seigneuries de Sainte-Anne, contenant une lieue de front, sur trois lieues de profondeur, avec les isles et islets, bâtures et rivières, et aussi les isles qui se trouvent devant les dits fiefs et seigneuries de Sainte-Anne, et à l'entrée de la Rivière, et notamment une ile où est une tour de moulin à vent, appelée l'*Isle au large*; tenant d'un côté à la seigneurie des Grondines, et de l'autre, à celle de Batiscan, sis et située dans le district de Québec; et de Maskinongé, contenant deux lieues ou environ de front, à prendre au bout de la profondeur du fief et seigneurie de Carufel, dans la Rivière Maskinongé, sur la profondeur qui se trouve jusqu'au lac appelé Maskinongé, le dit lac compris dans toute son étendue, avec les iles et ilets et bâtures qui se trouvent en icelui, sis et situés dans le district de Montréal qui lui appartiennent incommutablement, suivant les titres portés et énoncés en l'acte de foi et hommage que le dit comparant à rendu entre nos mains, le treizième jour de février de l'année dernière, registré au Registre No 1 des Fois et Hommages, pages 148 et 152: sur lesquels dits fiefs et seigneuries, il y a savoir *primo,* dans celui de Sainte-Anne, une église construite en pierres dédiée à Sainte-Anne, et un presbytère aussi en pierre, un domaine et un moulin banal à deux moulanges; *secundo,* dans celui de Maskinongé, aucun domaine, mais seulement un moulin, dans lesquels dits deux fiefs et seigneuries sont les établissements et habitants censitaires ainsi qu'il suit dans l'aveu et dénombrement ci-après et d'autres parts:

Noms des seigneurs et habitants censitaires	Superficie des terres	En culture	En prairie	En bois debout
Charles Tarieu de la Pérade	800	50	100	650
Sieur de la Naudière, seigneur, une commune, et trois îles	200		60	140
René Tessier	42	20	4	18
Représentant Paul Tessier	84	84		
Thomas Toutant	120	24	2	94
Veuve Ambroise	60	8		52
Thomas Toutant	40	6		34
René Tessier	20	7	13	
Veuve Ambroise	20	4	16	
Louis Tessier	70	20	60	
Veuve Antoine Picard	80	15	65	
Charles Rivard..	80	8	72	
Joseph Baril	120	22	98	
Thos L'Evêque-Dusablon	60	18	42	
Pierre Leduc	40	18	22	
Michel Gendron	60	25	35	
Jean-Bte Leduc	40	10	29	
Joseph Leboeuf	40	8	32	
Pierre-René Tessier	168	18	150	
Alexis-Joseph Rivard	60	30	28	
Antoine Charest	60	40	18	
Louis Perrault..	60	18	42	
Jos. Laquerre, boulangerie..	60	36	23	
Thomas LeMerle	80	30	47	
Antoine L'Heureux-St-Germain ..	80	20	56	
Joachim Gouin	80	20	60	
Chs Tessier, boulangerie	80	20	60	
Nicole Boulard..	80	18	58	
Louis Perraut	80	18	60	
Louis Gouin	100	26	74	
Frs Roy, boulangerie	140	40	96	
Frs Tessier..	120	20	100	

Louis Baribeau	60	20	40
Pierre Baribeau	60	20	40
Nicolas Diery..	60	24	36
Antoine Dubord-Raymond	120	20	120
Joseph Laflèche	130		130
Frs Baribeau, 3 petites îles	120	48	72
Louis Gouin, boulangerie	170	36	134
Joseph Gouin, boulangerie..	100	20	77
Jos. Lanouette	120	8	112
Ignace Moran	100	20	72
Joseph Barry	100	25	65
Joseph Biron, île Saint-Ignace ..	36	20	10
Jos. Bigué, île Saint-Ignace	10	3	7
Alexis Gouin, île Sainte-Marguerite	60	10	42
Louis Gouin, île	80		80
Joseph Laquier, 2 îles	30		30
François Douville..	61	10	49
Pierre Gervais	160		160
Michel Tessier	90	50	36
Paul Tessier	75		55
Frs Douville	120	28	90
Jos. Grandbois	50	20	28
Pierre Tessier	20	6	14
Alexis Vallée	30	6	24
Michel Tessier..	75	75	
Alexis Vallée	30	6	24
Louis Monet	42	11	31
Joseph Gendron	41	16	23
Louis Monet	60	40	18
Antoine Charest, île	60	21	36
Louis Tessier	32	9	23
H.-Louis Tessier	30		30
Veuve Frs Gandbois	30		30
Frs Charest, fils	60	20	41
Frs Charest, père	63	12	51
Jean Langlois	70	10	60
Alexis Leduc	94	27	67
Louis Baillargeon	94	6	88
Alexis Leboeuf	124	36	88

Pierre Laquière	63	15	46	
Joseph Grandbois	80	20	57	
Alexis Leduc	84	15	69	
Jean-Bte Bercier	63	20	37	
Jean-Bte Leduc	126	20	106	
Claude Devaux	126	20	104	
Claude Charest	200	30	160	
Jean Fraser	52	12	40	
Joachim Gendron.	40	3	37	
Nicolas Boulard	90	6	84	
Jean-Bte Chene-Raymond	120	6	114	
Claude Champagnoi	90		90	
Louis Mausceaux.	90	6	84	
Jean-Bte Bercier	120		120	
Joseph Grandbois.	75		75	
Total	7,711	1,640	5,686	6,368

Moulin banal, 1 ; au fief Maskinongé, moulin banal, 1.

Lesquels aveu et dénombrement contenant trois pages, le dit Comparant nous a dit contenir vérité et a signé avec nous.

Par ordre de Son Excellence.

LA SEIGNEURIE SAINTE-MARIE

(De l'ouvrage *Autour du Clocher natal*, par l'Annaliste des RR. SS. Ursulines, des Trois-Rivières)

Le 3 janvier 1669, M. de Courcelle, gouverneur et lieutenant général de la Nouvelle-France accorde au Sieur Jean Lemoine la terre qui est entre la succession des Pères Jésuites et la rivière Sainte-Anne le long du fleuve Saint-Laurent et demi-lieue dans la rivière Sainte-Anne en montant avec l'Ile des Pins qui se trouve vis-à-

vis la dite concession, le tout à condition que cela ne soit concédé à personne.

Le 3 novembre 1672, Jean Talon, premier Intendant de la Nouvelle-France concède au Sieur Jean Lemoine trois-quarts de lieue de terre sur une demi-lieue de profondeur à prendre sur le fleuve Saint-Laurent, depuis l'habitation des Pères Jésuites jusqu'à la rivière Sainte-Anne.

Le 9 novembre 1689, le Sieur Jean Lemoine achète du Sieur Louis de Niort, Seigneur de La Norale, la Seigneurie de La Noraie, concédée au dit Sieur Louis de Niort par Jean Talon, joignant d'un côté le dit Sieur Jean Lemoine et de l'autre côté les Sieur de Suève et Demoiselle de Lanaudière, co-Seigneurs de la Seigneurie Sainte-Anne, aboutissant d'un côté à la rivière Sainte-Anne et de l'autre aux Pères Jésuites, y compris l'Ile des Pins.

Cette concession et cet achat confirmés par M. de Vaudreuil le 24 octobre 1711, constituent la Seigneurie actuelle Sainte-Marie, située sur le fleuve Saint-Laurent et la rivière Sainte-Anne entre la Seigneurie Sainte-Anne.

La Seigneurie Sainte-Marie contient une étendue de terre d'environ une lieue et quart carrée. Elle est divisée en six rangs, savoir: le premier et le second rang Sainte-Marie, le premier et le second rang Saint-Edouard et le premier et le second rang Saint-Augustin. Les deux rangs Sainte-Marie sont dans la paroisse de Sainte-Anne de la Pérade et les quatre autres font partie de la paroisse de Saint-Prosper de Champlain.

Vers 1724, Louis Gatineau, Sieur du Plessis, successeur de M. Lemoine et deuxième seigneur de Sainte-Marie, établit son "Manoir" sur la rive droite de la rivière Sainte-Anne, à environ six arpents de son embouchure.

La "Commune" était située sur le fleuve Saint-Laurent entre la ligne seigneuriale de Batiscan et le ruisseau du Marigot et comprenait toute cette partie du premier

rang Sainte-Marie baignée par les grandes marées du fleuve.

Elle était divisée en deux parties à peu près égales, savoir : la Commune réservée au Seigneur et la Commune publique. La première s'étendait de la ligne de Batiscan à la ligne qui sépare, en 1909, les propriétés de MM. Octave Hivon et Pierre Brouillet, et la seconde s'étendait de cette dernière ligne au ruisseau Marigot.

Les Seigneurs de Sainte-Marie ont été :

Jean Lemoine, fils de Louis Lemoine et de Jeanne Lambert, de Saint-Pitre, évêché de Rouen, qui naquit en 1634, se maria à Québec, le 24 juillet 1862, à Madeleine de Chavigny, parente de l'illustre madame de la Peltrie. M. Lemoine mourut à Batiscan, le 28 décembre 1706, il était alors Garde-Marine sur le vaisseau "La Renommée".

Sa fille Jeanne, née en 1676, épousa à Batiscan, le 22 janvier 1710, Louis Gatineau, Sieur du Plessis, deuxième seigneur de Sainte-Marie. Louis Gatineau mourut à Sainte-Anne, le 18 février 1750 et fut inhumé dans l'église de Sainte-Anne, le 20 février, par Messire Lagroix, curé de Sainte-Geneviève, en présence des RR. MM. Filion, curé des Grondines, Mousseau, curé de Champlain et Rouillard, curé de Sainte-Anne. Sa femme, Jeanne Lemoine, fut inhumée aux Trois-Rivières, le 13 octobre 1765.

Leur fils Louis-Joseph Gatineau, troisième Seigneur de Sainte-Marie, fut baptisée à Batiscan le 22 juin 1716, et se maria à Sainte-Anne, le 1er juin 1750, à mademoiselle Marie-Renée Crevier, fille de Sieur Joseph Crevier, Seigneur de Saint-François. Mademoiselle Charlotte Taschereau, fille de Thomas-Jacques Taschereau et de Marie-Claire Fleury de la Gorgendière, assistait à ce mariage.

Louis-Joseph Gatineau mourut à Sainte-Anne, le 1er février 1720, et fut inhumé dans l'église de Sainte-Anne, par Messire Morin. Neuf ans plus tard, le 25 février 1709, le même prêtre confiait à la terre, les reste mortels de madame Louis-Joseph Gatineau.

Le quatrième Seigneur de Sainte-Marie fut le Sieur Augustin Joubin-Boisvert, Seigneur des Grondines, marié à Marie-Anne Gatineau.

A la mort du Seigneur Boisvert, le domaine seigneurial passa par héritage de famille à ses deux filles: Marie-Josephte-Eulalie, mariée à Renée Cadot, et Marie-Anne-Marguerite, mariée à Louis Richer-Laflèche.

Les autres co-Seigneurs furent: Pierre-Edouard Richer-Laflèche, François-Augustin Richer-Laflèche, Louis-François Richer-Laflèche, évêque des Trois-Rivières, Louis-Bellarmin Cadot, Uldoric Lanouette, Antoine Charest, Félix Brunet, François-Xavier Rocheleau et Hilarion Marcotte, co-Seigneurs.

Et par voie d'héritage: Jos.-Tél. Richer-Laflèche, Antoine-Edouard Richer-Laflèche, Ls-Philippe Richer-Laflèche, Louis Lanouette, Elzéar Lanouette, Henri Lanouette, Honoré Charest, Zéphirin Charest, Augustin Cadot, Marc Cadot, Tancrède Brunet, Nazaire Brunet, Thomas Bellemare, Georges Charest, Joseph Marcotte, Isaïe Carignan, Urcisse Dubord, co-Seigneurs; Dlles Caroline, Marie-Anne, Philomène et R.-de-Lima Lanouette; Clorinthe, Agnès et Flore Charest; M.-Louise Richer-Laflèche, co-Seigneuresses.

DEPUTES DU COMTE DE SAINT-MAURICE, COMPRENANT SAINT-MAURICE, TROIS RIVIERES, CHAMPLAIN

(De 1792 à 1830)

Coffin, Thomas, 10 juillet 1792 au 13 juin 1804.
Rivard, Augustin, 10 juillet 1792 au 31 mai 1796.
Montour, Nicholas, 20 juillet 1796 au 4 juin 1800.
Bell, Mathew, 28 juillet 1800 au 13 juin 1804.
Monro, David, 6 août 1804 au 27 avril 1808.
Caron, Michel, 6 août 1804 au 22 mars 1814.
Coffin, Thomas, 18 juin 1808 au 2 oct. 1809.

Gugy, Louis, 23 novembre 1809 au 1 mars 1810.
Caron, François, 21 avril 1810 au 22 mars 1814.
Leblanc, Etienne, 13 mai 1814 au 29 février 1816.
Vallière de St-Réal, Rémi, 13 mai 1814 au 29 fév. 1816.
Mayrand, Etienne, 25 avril 1816 au 9 février 1820.
Gugy, Louis, 25 avril 1816 au 10 avril 1818.
Bureau, Pierre, 19 mars 1819 au 2 septembre 1830.
Picotte, Louis, 11 avril 1820 au 6 juillet 1824.
Caron, Charles, 28 août 1824 au 2 septembre 1830.

Comté de Champlain

(De 1830 à 1838)

Dorion, Pierre, 26 octobre 1830 au 27 mars 1838.
Trudel, Olivier, 26 octobre 1830 au 27 mars 1838.

Conseil Spécial

(De 1838 à 1841)

Kimber, René, 1er Parlem., 8 avril 1841 au 4 sept. 1843.
Judah, H., 22 septembre 1843 au 23 septembre 1844.
Guillet, L., 2e Parlement, 12 nov. 1844 au 6 déc. 1847.
Guillet, L., 3e Parlem., 24 janv. 1848 au 6 nov. 1851.
Marchildon, T., 4e Parlem., 13 déc. 1851 au 23 juin 1854.
Marchildon, T., 5e Parlem., 10 août 1854 au 28 nov. 1857.
Turcotte, J., 6e Parlem., 11 janv. 1858 au 10 juin 1861.
Ross, J. J., 7e Parlement, 13 juillet 1861 au 16 mai 1863.
Ross, J. J., 8e Parlement, 3 juillet 1863 au 1 juillet 1867.

Assemblée Législative de Québec

(De 1867 à 1909)

Ross, J. J., 3 septembre 1867 au 2 novembre 1867.
Chapais, Jean-Charles, 14 déc. 1867 au 27 mai 1871.
Trudel, F.-X.-Anselme, 23 juin 1871 au 7 juin 1875.
St-Cyr, Dominique-Nap., 7 juillet 1875 au 7 nov. 1881.
Trudel, Robert, 22 nov. 1881 au 9 sept. 1886.
Trudel, Ferdinand, 14 oct. 1886 au 9 mai 1890.
Grenier, Pierre, 17 juin 1890 au 14 nov. 1900.
Neault, Pierre-Calixte, 7 décembre 1900...

Elections Fédérales

(Septembre 1867)

Ross, J. J., 1er Parlement, 24 sept. 1867 au 8 juillet 1872.
Ross, J. J., 2e Parlem., 12 oct. 1872 au 2 janv. 1874.
Montplaisir, H., 3e Parl., 12 mars 1874 au 17 août 1878.
Montplaisir, H., 4e Parl., 21 nov. 1878 au 18 mai 1882.
Montplaisir, H., 5e Parl., 7 août 1882 au 15 janv. 1887.
Montplaisir, H., 6e Parl., 7 avril 1887 au 3 fév. 1891.
Carignan, O., 7e Parl., 25 avril 1891 au 26 juin 1896.
Marcotte, Dr F.-A., 8e Parl., 26 juin 1896 au 7 nov. 1900.
Rousseau, J.-Alex., 9e Parl., 7 nov. 1900 au 26 oct. 1908.
Blondin, P.-Ed., 10e Parlement, novembre 1908.

Conseillers Législatifs

De 1792 à 1856, les Conseillers législatifs étaient nommés par la couronne sans désignation de localité.

En 1856, le Conseil devint électif et l'on divisa la province en conséquence.

En 1862, Charles Malhiot fut élu pour la division de Shawenegan. La division comprenant (comme à présent) Champlain, Trois-Rivières, Saint-Maurice et les localités appelées Rivière-du-Loup, Saint-Léon, Saint-Paulin, Saint-Alexis.

Le 2 novembre 1867, John Jones Ross succéda au Dr Malhiot. Ross mourut le 4 mai 1901.

Le 4 juin 1901, Némèse Garneau fut nommé conseiller.

Sénateurs pour la Division de Shawenegan

L'Honorable James Ferrier, 22 mai 1867, décédé le 30 mai 1888.

L'Honorable Hippolyte Montplaisir, 15 juin 1891.



La photographie du Rév. Père Albert-Marie Richer, dominicain d'Ottawa, nous est parvenue trop tard pour être mise à sa place exacte, dans ce travail.

Tout de même, ici, cette gravure couronnera très heureusement notre étude généalogique sur la famille Richer de La Flèche, en Canada.

Le Rév. Père Albert-Marie Richer est fils de feu M. Edmond Richer, de Kankakee, Illinois, E.-U. Il est, également, le petit-fils du seigneur Modeste Richer, d'Yamachiche.

Voir à la page 58 du présent volume.

ERRATA

Page 27, dans les notes, au bas, lire: Elisabeth Richer, au lieu de Bettez.

Page 50-51, transposer les noms, au bas des portraits de M. le chanoine J.-Tél. Richer-Laflèche et de son frère, M. le curé Edouard Richer-Laflèche. En voyant les mêmes portraits, en première page du présent livre, l'erreur est facile à corriger.

Même page, lire: M.-des-Neiges Charest, non Charert.

LES BIENFAITEURS DU VOLUME

M. le chanoine J.-Tél. Richer-Laflèche, curé, Sainte-Anne-de-la-Pérade	$100.00
M. A.-S. Hamelin, banquier, Montréal	50.00
M. le curé Edouard R.-Laflèche, Saint-Paulin	25.00
M. l'abbé Edouard R.-Laflèche, Sainte-Anne	25.00
M. le curé Louis R.-Laflèche, Grand-Mère ..	25.00
L'hon. M. Aram-J. Pothier, Woonsocket, R.-I.	20.00
S. G. Mgr F.-X. Cloutier, Trois-Rivières ..	10.00
M. le capitaine Olivier R.-Laflèche, Montréal	10.00
M. Charles R.-Laflèche, et ses fils Chs et Louis, Montréal	10.00
M. l'avocat A.-Ovide Richer et ses fils, Montréal	10.00
M. le chevalier E.-H. Richer, libraire, Saint-Hyacinthe	10.00
M. le curé C.-O. Baribeau, St-Elie de Caxton	10.00
M. le curé Edm. Poisson, Saint-Jean-des-Piles	10.00
M. le Dr François R.-Laflèche, Warwick ..	10.00
M. Charles Merrill, employé civil, Montréal	10.00
M. F.-X. Guay, marchand, Stanfold	10.00
M. E. Fontaine, avocat, C.R., Saint-Hyacinthe	10.00
M. le Dr Léandre Hamelin, Louiseville	10.00
M. J.-A. Rousseau, banquier, Sainte-Anne ..	10.00

CLEF

Dans son "Dictionnaire Généalogique", Mgr Tanguay consacre une page et demie, petit texte, à l'explication du système qu'il a employé, dans la classification des familles. Grâce à M. Benjamin Sulte, il est facile de l'expliquer en peu de mots.

Voici: la première ligne forme ce que l'on nomme une vedette, parce qu'elle est détachée du corps principal. Prenez, par exemple, la page 56 du présent volume, au mot Richer. Vous y voyez: Richer Abraham-Charles, 1844 (28 novembre) La Baie. Ce qui veut dire: Abraham-Charles Richer, marié le 28 novembre 1884, 1° à Emilienne Joubert. Ce ménage demeure à La Baie. Ainsi, en quatre ou cinq mots on exprime ce qui, autrement, nécessite l'emploi de dix à douze mots.

Le chiffre romain VI signifie qu'Abraham-Charles Richer appartient à la sixième génération de la famille. Vous lisez, parmi les enfants de Abraham-Charles Richer: Azilda, b 19 août 1848, à Saint-Léon [1]. Le signe astérisque [1] veut dire qu'il sera là, dans la suite, pour éviter la répétition du mot Saint-Léon. Le signe ( ) indique les noms du père et de la mère de la personne dont le nom précède immédiatement. Les lettres b m s sont des abréviations des mots baptême, mariage et sépulture. Rien de plus simple que cet arrangement. L'oeil n'a pas à parcourir une suite de mots, et le sens de la phrase est plus vite compris. La filiation des familles, si touffue que soit l'arbre, devient alors facile à toute personne qui sait lire.

TABLE DES MATIERES

GRAVURES